LE

CHALE NOIR.

Un peu d'amour nourrit l'amour,
Petite.
Tròp d'amour fait mourir l'amour,
M'amour.
(Chanson de M. de Montlosier.)

I.

Si jamais vous passez rue Lemercier, aux Batignolles, regardez la porte au-dessus de laquelle on lit le numéro 50 (*bis*); cette petite porte verte, de modeste apparence, quoiqu'elle ait été restaurée depuis peu, sert d'entrée à un étroit jardin, sec et stérile, fermé comme un préau entre quatre murs. Au fond, une maisonnette basse, assez délabrée, s'adosse à une grande muraille blanche à laquelle le soleil prête pendant l'été un éclat insupportable. Sept ou huit arbustes rabougris, une petite allée, quatre bordures de buis entourant quatre carreaux mal bêchés, forment tout l'ornement de ce jardinet. La maison est plus triste encore : elle n'a qu'un étage et se compose de quatre pièces. Sous les fenêtres, dans un recoin, on avait autrefois disposé, à l'aide de quelques treillages, une sorte de volière dans laquelle vivaient des poules. Cette description serait un singulier début pour une idylle, et, si j'inventais un roman, je choisirais un autre cadre; mais je n'invente rien. Je veux vous conter une simple histoire, à laquelle la vérité seule peut donner quelque intérêt, et cette maisonnette, qui a changé de maîtres, et où nul assurément ne sait ce que je vais vous dire, en fut d'abord le théâtre.

Il y a quelques années, un jeune homme, nommé Gaston de Charleval, allait voir aux Batignolles une femme qui, je vous le dis franchement, avait été la maîtresse d'un de ses amis et à laquelle il portait une lettre. Ce jeune homme était venu par l'omnibus, et il ne savait trop comment trouver la maison qu'il cherchait, dans ce faubourg qu'il ne connaissait pas et qui ressemble à une ville de province. Après avoir marché quelque temps, il hésita à prendre la rue Saint-Louis ou à suivre la rue des Dames. Cette indécision fut courte; il prit, sans trop savoir pourquoi, la rue Lemercier; le sort le voulait ainsi. A quoi tiennent pourtant nos destinées! Si Gaston de Charleval avait suivi droit son chemin, il aurait également trouvé la personne qu'il cherchait, et, sa lettre remise, il eût repris, sans plus songer aux Batignolles, la route de Paris; en tournant à gauche, au contraire, il fit un premier pas vers une série d'événemens inattendus qui devaient pendant quelque temps jeter dans sa vie de graves complications.

La rue Lemercier est silencieuse et presque déserte; elle conduit dans les champs, si toutefois l'on peut donner le nom de champs à ces espaces crayeux qui environnent les faubourgs de Paris. Arrivé à quelques pas de la maison dont je vous ai parlé, Gaston vit la petite porte s'ouvrir et une jeune fille, vêtue d'une robe de barège bleu, coiffée d'un chapeau de paille, en sortit. Elle fut aussitôt suivie d'un petite chèvre blanche, grosse à peine comme un chien, qui passa la porte à son tour en gambadant de la façon la plus singulière et suivit sa maîtresse, qui se dirigea vers l'esplanade. Gaston, fort étonné de cette apparition et très alléché par la tournure de la jeune fille, prit la même route que le chevreau. Ils arrivèrent en deux minutes les uns et les autres vers un terrain vague où croît à grand'peine une herbe jaunie, souvent foulée, et qu'entourent de distance en distance de hautes maisons carrées et blanches comme des dés à jouer. D'autres chèvres, gardées par des enfans, étaient là qui paissaient de leur mieux. On a, dans les faubourgs de Paris, la passion des bêtes, et je vous défie d'y trouver la moindre touffe d'herbes qui n'ait sa chèvre, ou, si la touffe est trop petite, son lapin. Le chevreau alla se mêler à ses pareils, et la jeune fille s'assit sur un des bancs de fonte qui entourent l'esplanade. Elle tira de son cabas un de ces romans jaunes, salis, usés au coin, qui sentent d'une lieue le cabinet de lecture, et se mit à lire. Gaston l'examina en connaisseur, tout en continuant de marcher : elle paraissait avoir à peine dix-huit ans; elle était petite et mince sans être maigre, très fraîche sans être très jolie. Elle avait les cheveux châtains, les yeux bleus. Dans sa toilette comme dans sa personne, un observateur tel que Gaston pouvait trouver à première vue un singulier mélange de grace et de mauvais goût, de recherche et de pauvreté. Son chapeau de paille, beaucoup plus élégant que sa robe, était

paré de rubans violets qui juraient un peu avec la couleur bleu pâle de l'étoffe de barège; son mantelet de taffetas noir eût exigé mieux que des gants de filoselle recousus au pouce : tout en elle cependant était avenant et propre, et ses petits pieds, chaussés de souliers lacés comme ceux d'un enfant, avaient, dans leur inélégante chaussure, une bonne grace qui manque souvent aux brodequins de soie recouvrant les pieds d'une femme à la mode. Sa physionomie était aussi plus jeune que naïve, et son attitude, quoique simple en apparence, n'était pas exempte d'une certaine affectation. Elle feignait de lire avec un intérêt que le livre jaune ne comportait probablement pas, et la situation moins encore. Gaston avait surpris un regard furtif qui l'avait éclairé à cet égard; il savait à n'en pouvoir douter qu'il avait été remarqué par la jeune fille, et il devina sous son attention studieuse une coquetterie qui, loin de le décourager, l'enhardit; il se dirigea de son côté. Comprenant qu'il s'avançait vers elle, la jeune fille un peu embarrassée appela son chevreau.

— Djali! Djali! s'écria-t-elle (car, à cette époque où *Notre-Dame de Paris* était encore dans sa vogue, toutes les chèvres un peu civilisées se nommaient Djali). Le petit chevreau vint en gambadant à l'appel de sa maîtresse. Gaston s'approcha, sa lettre à la main.

— Pourriez-vous me dire, mademoiselle, où est la rue Saint-Louis? demanda-t-il en saluant avec politesse.

La jeune fille, souriant à demi, le regarda en se pinçant les lèvres d'un air digne.

— En face de vous, monsieur, et la première à droite, répondit-elle en grasseyant un peu à la manière des Parisiennes.

En ce moment, le chevreau blanc vint tête baissée se jeter entre les jambes de Gaston.

— Quel joli petit gardien vous avez là? dit le jeune homme.

— C'est un amour, reprit la jeune fille, en embrassant son chevreau. Elle était fort gracieuse ainsi; ses joues s'étaient empourprées, et sa petite taille trouvait son compte à se débarrasser du mantelet noir. Un compliment très banal tressaillit dans l'esprit de Gaston, mais il se rappela tout à coup une caricature qui représente un conscrit courtisant une bonne dans un jardin public, et il se trouva si ridicule, qu'il garda pour lui sa phrase; il salua donc et s'éloigna. Arrivé au coin de la rue Saint-Louis, il se retourna. La jeune fille s'y attendait, elle le regarda avec un franc sourire qui mit à jour des dents très blanches. M. de Charleval se mit à rire aussi et continua son chemin. — Voilà, pensa-t-il, une drôle de petite bergère, et je repasserai par ici.

C'était rue Saint-Louis que demeurait Mme Levert, cette personne que venait chercher Gaston. Vous définir Mme Levert me paraît peu nécessaire, et ce me serait d'ailleurs fort difficile. Je vous ai dit ce qu'elle

avait été; vous avez sûrement des préventions contre elle, et vous n'avez pas précisément tort. Permettez-moi cependant de vous dire, madame, que, dans le monde où vous vivez, on a sur l'amour des idées trop exclusives. Entre les liaisons élégantes, nées dans certains salons, liaisons bientôt acceptées, quelquefois honorées, et les plaisirs grossiers de la rue, les femmes comme vous n'admettent rien; elles ont tort et elles oublient une longue catégorie. C'est justement entre ces deux extrêmes que les hommes, à tort ou à raison, dépensent le plus beau temps de leur vie et le meilleur de leur cœur. Mme Levert appartenait précisément à cette classe intermédiaire qui ressemble, au fond, à la portion la moins sévère de la société par ses habitudes et ses penchans, mais qui se rattache de loin par quelques liens très compliqués à un monde tout différent. C'était une femme d'un « certain âge, » c'est-à-dire d'un âge incertain; elle avait été fort belle, et il lui en restait quelque chose. Élevée à Saint-Denis, elle avait des prétentions à l'orthographe, même à l'esprit, et elle les justifiait; enfin, bien qu'elle vécût seule, elle avait, ou avait eu, quelque part un mari. Dans la société dont elle avait adopté les mœurs faciles, avoir un mari vraisemblable est un rare et précieux privilége qu'elle avait aisément exploité. Cela lui donnait une situation exceptionnelle dans laquelle elle se renfermait avec une certaine habileté. Le monde est ainsi fait, qu'un jeune homme n'ose pas s'avouer amant d'une femme absolument libre, tandis que, pour peu que la femme soit mariée, il trouve sa conquête fort honorable. Gaston avait connu Mme Levert quelques années auparavant; il la revit un peu déchue de son ancienne splendeur, mais élégante encore dans un appartement plus simple. A l'apparition des premières rides, elle avait passé la barrière; elle devait gagner la province au premier cheveu blanc, quitte à poursuivre plus tard le cours de ses triomphes à Saint-Pétersbourg ou à Vienne. C'est l'itinéraire invariable des déesses célèbres de notre temps. Gaston était suffisamment riche, jeune, indépendant, joli garçon, il avait toutes les qualités requises pour plaire à Mme Levert; aussi fut-il merveilleusement accueilli. Un instant on parla de l'ami qui allait se marier et de son message. — C'était un bon garçon, dit simplement Mme Levert, parlant de lui à l'imparfait comme s'il était mort, et il n'en fut plus question. Gaston n'aspirait point à l'héritage de son ami, et, tout en considérant les nattes trop artistement tressées de Mme Levert, ses joues plus roses que nature, il se rappela le frais visage et les yeux bleus de la jeune fille au chevreau.

— Madame, dit-il tout à coup, je veux vous faire une confidence. Depuis un quart d'heure je suis en train de devenir amoureux.

— Ah bah! dit Mme Levert, qui arracha une rose dans sa jardinière et la respira en souriant.

Gaston, sans paraître remarquer ce petit manége, raconta sa rencontre et décrivit l'élégante bergère avec beaucoup d'entrain.

— Bon, dit Mme Levert en l'interrompant avec un peu de dépit, vous me parlez de la petite Esmeralda; bien d'autres que vous l'admirent et l'admireront en pure perte. Aline Dubois est ma nièce, monsieur, ce fruit vous est défendu.

— Je n'en doute pas, madame, et c'est pourquoi je le trouve attrayant.

— Au reste, continua Mme Levert se ravisant, je ferai part à Aline de votre admiration. Elle dîne chez moi ce soir avec sa mère.

Gaston se leva. Il alla déposer sur un fauteuil sa canne et son chapeau; puis il ôta ses gants.

— Et moi aussi, madame, dit-il en se rasseyant, je dînerai chez vous, si vous voulez bien me le permettre.

Mme Levert se mit à rire, se récria, prétendit que jamais on n'avait vu pareille impudence; puis elle ajouta que son dîner ne valait rien, qu'il se composait d'un simple haricot de mouton. Gaston déclara qu'il avait pour ce plat une telle adoration que cela seul le déciderait à rester, quand même il ne serait question ni de la jolie nièce ni de sa vieille amitié, et il baisa galamment la main de Mme Levert. Le moyen de renvoyer les gens de cette espèce? Il fallut sourire, et Gaston resta. Une heure se passa en conversations fort entrecoupées, car Mme Levert se levait souvent pour surveiller sa cuisinière et augmenter son menu. Au bout de ce temps, on sonna; la porte s'ouvrit, et Mme Dubois parut, suivie de sa fille. Mme Levert, selon l'usage des femmes dont le teint n'a rien à gagner à la grande lumière, entretenait dans son salon un galant demi-jour. Gaston, qui s'était levé à l'approche des deux nouvelles convives, ne fut pas aperçu par elles dans le premier moment. Il attendit que la maîtresse de la maison le présentât solennellement à sa sœur. Mlle Aline, reconnaissant alors son interlocuteur de l'esplanade, rougit jusqu'au blanc des yeux en le saluant à son tour avec embarras; puis il passa comme un frémissement d'inquiétude sur son visage, et elle regarda brusquement sa tante et sa mère. Aucun de ces mouvemens presque imperceptibles n'échappa à Gaston; il les recueillit à la hâte, quitte à chercher à les interpréter plus tard.

Le dîner fut d'abord assez triste. On était de part et d'autre fort contraint, comme il arrive toujours entre gens qui ne se connaissent pas, qui s'étudient et qui prennent un masque pour cacher leur véritable visage. Mme Levert éprouvait les anxiétés d'une maîtresse de maison qui redoute le jugement d'un hôte difficile. Mme Dubois ressemblait à sa sœur. C'était une de ces personnes qui, pour prouver qu'elles connaissent le monde et les belles manières, mangent avec leurs gants, parlent avec aisance de leur « cachemire » et appellent négligemment

le vin de Champagne « du champagne. » Ce sont là de minimes peccadilles, et l'usage tolère de plus crians abus; mais rien ne révolte aussi cruellement le goût d'un homme du monde que ces barbarismes qui servent de véritables pierres de touche dans la société où il vit. Ces notes fausses lui déchirent le tympan; elles lui révèlent des incompatibilités sociales immenses, quoique à peine visibles, et d'autant plus irrémédiables qu'elles sont instinctives et qu'il est impossible de les faire sentir à qui ne les comprend pas de lui-même. A l'égard de ces nuances qui divisent en castes irréconciliables la société de Paris, Gaston était plus indulgent que tout autre. Grand flaneur par goût et par habitude, il vivait à l'aise dans toutes les zones et à tous les étages; étudiant avec intérêt les dissemblances, il s'ajustait volontiers à toutes les habitudes; pour lui, les ridicules (et il en découvrait en haut comme en bas) étaient des sujets d'observation plutôt que de déplaisir. En ce moment d'ailleurs, eût-il été assis à côté d'un Iroquois, il s'en serait inquiété médiocrement. La jeune nièce de Mme Levert l'occupait tout entier. Il ne cessait de l'observer, tout en cherchant à varier la conversation traînante des deux sœurs. Mlle Aline ne leur ressemblait en aucune façon. Elle avait une attitude particulière. Moins élégante que madame sa mère, elle avait ôté ses gants, et ses mains étaient fort belles. Au reste, quoique beaucoup plus simple, elle ne manquait pas d'une certaine affectation; elle mangeait du bout des lèvres, indiquant ainsi que l'appétit était à ses yeux un sentiment très vil. Elle paraissait d'ailleurs préoccupée. Ses grands yeux bleus, tout en se dérobant soigneusement aux regards de Gaston, le suivaient dans tous ses mouvemens avec une attention singulière. Elle écoutait la conversation, elle semblait étudier toutes les paroles de notre jeune homme et elle ne disait mot. Surpris, gêné même de se sentir l'objet d'une observation continuelle, M. de Charleval essaya plusieurs fois de prendre à partie Mlle Dubois. Il lui adressa des questions; elle lui répondit alors, au désespoir évident de sa mère, qui paraissait avoir une grande opinion de l'esprit de sa fille, par des monosyllabes. Et, chose bizarre, tandis que sa bouche prononçait des réponses banales, sa physionomie pétillait d'intelligence. Elle semblait penser bien plus et bien autrement qu'elle ne parlait. Sous sa réserve excessive, Gaston devinait une nature toute différente de celle des deux duègnes. Il se sentait intéressé, attiré par des similitudes que son instinct lui révélait.

Explique qui voudra la cause des sympathies soudaines; moi, je crois aux atomes crochus. En dépit de la raison, de l'esprit, des calculs, nos êtres ont entre eux dans ce monde, même à notre insu, de mystérieux rapports; on se plaît sans raison, on se déplaît sans cause et l'on se juge sans se connaître. Ce n'était point la beauté de Mlle Aline qui séduisait Gaston, je vous ai dit qu'elle était à peine jolie; ce n'était point sa grace,

elle était un peu maniérée; ce n'était point son langage, elle ne parlait pas; mais elle possédait au plus haut degré cette qualité qui réside on ne sait où, qui se compose on ne sait de quoi, qui remplace tout, que rien ne remplace et qu'on appelle le charme. En face des deux sœurs, Gaston, malgré son indulgence démocratique, se sentait au fond complétement dépaysé. Il n'était pas de leur race, il n'avait point de rapport avec elles, tandis que dans cette jeune fille inconnue, qui semblait pareille à son entourage, qui se présentait à lui dans un cadre peu favorable, il devinait un être de son espèce. Vous expliquerez cette attraction, s'il vous convient, par la parité des âges, par la complicité de la jeunesse, soit; mais croyez bien qu'il y a quelque chose de plus et que vous n'expliquerez pas.

Gaston était en outre sous l'empire d'une séduction presque irrésistible, il sentait qu'il plaisait lui-même. Plaire, c'est la moitié d'aimer. Il n'est point de flatterie plus douce, plus entraînante que la conviction qu'on a de son propre succès, et l'intérêt qu'on inspire invite le plus souvent à la reconnaissance. Telle personne tout à l'heure indifférente, même désagréable, se revêt, dès qu'elle semble vous agréer, de qualités inattendues. On passe en un instant de la critique à l'indulgence, ou de l'indifférence à l'admiration; nous nous rapprochons insensiblement de ce qui s'approche de nous. Ce qui nous flatte nous séduit; dans l'organisation humaine, l'amour-propre est logé sans doute très près du cœur, car souvent leurs sensations se confondent, et nous attribuons volontiers à l'un ce qui vient de l'autre. Gaston, qui n'avait vu dans la jeune fille de l'esplanade qu'une petite personne assez prétentieuse, ayant passé l'âge de garder un chevreau, trouvait maintenant dans le profond regard de Mlle Aline un sujet inépuisable de suppositions romanesques. Il était intrigué surtout par la préoccupation constante qui ne quittait pas cette jeune fille depuis le mouvement de surprise qu'elle avait ressenti en le voyant. Il croyait deviner qu'elle recherchait quelle part la préméditation pouvait avoir eue dans cette rencontre autour de la table de Mme Levert. Elle jetait furtivement sur sa tante et sur Gaston des regards soupçonneux. Après le dîner, ses doutes reçurent une pleine confirmation, car les deux sœurs se retirèrent simultanément dans l'embrasure d'une croisée comme pour s'entretenir à part, et avec l'intention évidente de ménager aux jeunes gens l'occasion d'un tête-à-tête. Gaston éprouva alors un sentiment pénible et presque de répulsion secrète, qui lui dévoila mieux encore la pensée de la jeune fille. Elle lui inspira, dès qu'il la comprit clairement, un amer déplaisir. Était-il donc sottement tombé dans un guet-apens vulgaire? Dans cette jeune fille, ne devait-il voir qu'une amorce sous laquelle il devinait la cupidité des honorables duègnes? Et cette amorce, à combien de piéges elle pouvait avoir servi! Sous

l'empire de ces suppositions, il se railla lui-même du mouvement d'attraction qu'il avait un instant éprouvé. Mlle Dubois perdit tout à coup à ses yeux les charmes qu'il lui avait prêtés. Il l'avait admirée sans raison, il la dédaigna sans motif. Il se sentit disposé à lui faire comprendre cruellement qu'il avait deviné l'embûche, et son amour-propre ne manqua pas de saisir la première occasion de déclarer qu'il n'avait point été dupe. Les femmes ont un tact merveilleux pour deviner sur le front d'autrui les pensées qui les concernent. Bien que ces réflexions eussent traversé fort rapidement l'esprit de Gaston, Mlle Aline paraissait les avoir comprises au passage. Et, comme pour s'assurer de la vérité de ses conjectures :

— Pourriez-vous m'expliquer, monsieur, dit-elle à demi-voix, pour quelle raison vous avez dîné ce soir chez ma tante, que vous ne connaissez guère?

— Parce que, répondit Gaston en la regardant fixement, parce que j'avais témoigné à votre tante l'envie de vous voir de plus près.

La jeune fille ne répondit rien. Elle pâlit, et, tournant à demi la tête, elle feignit de se moucher. Gaston, surpris, crut voir trembler une larme entre ses longs cils; mais presque aussitôt la conversation se ranima : on parla de Mlle Déjazet, l'artiste grivoise, du dernier roman de M. Eugène Sue, l'écrivain préféré de ces dames. Une heure se passa ainsi. Au bout de ce temps, Gaston se leva, remercia Mme Levert, l'assura qu'il se mettait à ses ordres si elle devait répondre à son ami, et, pour qu'elle n'oubliât pas son adresse, il déposa sa carte sur la cheminée, puis il salua les dames et gagna la porte. Comme il la refermait, il vit que Mlle Aline prenait sa carte et l'examinait curieusement.

Gaston revint à Paris en réfléchissant aux incidens de la soirée. Cette jeune fille lui paraissait bizarre. Elle n'avait point gagné son cœur, il était trop expert en stratégie galante pour se laisser prendre ainsi d'assaut, mais elle avait piqué sa curiosité. Si elle était pareille à sa mère et à sa sœur, pourquoi ne leur ressemblait-elle pas? Et si elle était différente du milieu qui l'entourait, combien n'était-elle pas intéressante! N'ayant rien de mieux à faire, il rumina quelque temps ces deux hypothèses sans attacher d'ailleurs une trop grande importance à cette rencontre, qui n'avait rien que de fort ordinaire dans sa vie de jeune homme.

II.

Le lendemain matin, après avoir déjeuné et lu tranquillement les journaux, Gaston s'était accoudé à sa fenêtre, et, selon son habitude, il fumait un cigare en regardant ce qui se passait dans la rue. Il n'est point élégant à Paris de se mettre à sa croisée; mais je vous ai dit

qu'en matière d'étiquette M. de Charleval avait des opinions avancées. Il prenait son plaisir où il le trouvait, sans souci du qu'en dira-t-on, et le mouvement de sa rue était pour lui une distraction paresseuse qu'il s'accordait plusieurs fois par jour. Il connaissait à merveille la figure, les habitudes et même le caractère et les mœurs de tous ses voisins; il bâtissait des conjectures sur la physionomie et le costume des passans, il faisait l'histoire de toutes les croisées qu'il entrevoyait. Ce devait être un insupportable voisin, direz-vous, et je suis de votre avis. Ce jour-là était un dimanche. Le soleil flamboyait, et la rue, soigneusement arrosée, n'avait point son aspect habituel. Les passans se croisaient plus lentement dans leurs habits de fête; les boutiques étaient closes la plupart; les marchands ambulans, plus rares, avaient des cris moins aigus; une jeune et fraîche jardinière, poussant devant elle une petite voiture couverte de fleurs, criait seule en souriant aux fenêtres. « V'là des bouquets, messieurs, v'là des belles roses, mesdames! » Gaston fumait toujours. Tout à coup il vit déboucher au coin de la rue une robe bleue qui attira son regard, et quel ne fut pas son étonnement de reconnaître Aline Dubois, qui, l'ayant aperçu lui-même, continua son chemin avec une certaine hésitation! Elle s'arrêta enfin auprès de la marchande de fleurs, et acheta pour un sou un petit bouquet de violettes. Gaston prit son chapeau, et descendit dans la rue en toute hâte. En le voyant, la jeune fille, fort émue, vint à lui.

— Monsieur, lui dit-elle d'une voix tremblante, vous me prendrez, si vous voulez, pour une folle et peut-être, ajouta-t-elle, pour pis que cela, mais je souffrais à l'idée de ne plus vous voir, et je suis venue ici dans l'espoir de vous rencontrer.

Devant cette déclaration franche et inattendue, Gaston se sentit assez embarrassé. Faute d'une réponse plus éloquente, il prit la main d'Aline et la serra sentimentalement dans la sienne. Une préoccupation matérielle se joignait à son indécision. Pour une explication, l'endroit était mal choisi, et pourtant où aller? Sa première pensée avait été de conduire la jeune fille chez lui, tout prosaïquement; mais à peine eut-il entrevu sa physionomie sérieuse et craintive, qu'il comprit l'impertinence d'une aussi brusque réponse. Il voulut à tout hasard, et provisoirement, faire preuve de délicatesse. Il offrit donc son bras avec une simplicité polie et se dirigea vers le parc de Mousseaux, qui n'était pas éloigné de sa demeure. Durant les trente premiers pas, il chercha par quelle phrase oiseuse il pourrait entrer en matière.

— Mademoiselle, dit-il ensuite du ton le plus grave qu'il put prendre, je vous remercie de m'avoir bien jugé. Je suis digne de vous comprendre.

Aline semblait avoir épuisé tout son courage, elle ne répondit rien, et ils arrivèrent assez mal à l'aise l'un et l'autre sous ces ombrages qui ont été témoins de beaucoup de conversations sentimentales. Gaston y reprit le premier la parole.

— Pour vous prouver, dit-il à la jeune fille, que je suis capable de comprendre votre démarche, je vais vous l'expliquer. Hier, quand j'ai eu le plaisir de vous rencontrer seule sur l'esplanade, vous étiez vis-à-vis de moi sur un terrain libre. En me retrouvant chez Mme Levert, vous avez senti que votre position n'était plus la même; Mme Levert est votre tante, je la connais.... très bien; son autorité sur vous pouvait me donner à penser... Vous êtes jeune, vous êtes sensible, et cette idée a froissé votre cœur.

Aline le regarda avec des yeux humides de reconnaissance.

— C'est ce que je voulais vous dire, reprit-elle, mais je ne sais point parler, et si je savais, je n'oserais pas, car je n'ai guère de courage, bien que je sois ici. Le fait est que vous m'avez paru bon et aimable, et qu'en songeant à l'idée que vous deviez emporter de moi, j'ai ressenti un chagrin intolérable. Mon premier mouvement ce matin a été un désir excessif de vous revoir, de vous parler. Je n'espérais guère vous rencontrer en traversant votre rue, et c'est probablement ce qui m'a donné le courage d'obéir sur-le-champ à cette première impulsion, car, une heure plus tard, je me serais cru folle de le faire, et j'aurais eu raison sans doute.

— Vous auriez eu tort, dit Gaston; car, si peu ordinaire que soit votre conduite, je vous jure, mademoiselle, qu'elle vous honore à mes yeux, et depuis hier vous avez gagné beaucoup dans mon esprit.

— Est-ce bien vrai? s'écria joyeusement la jeune fille en frappant dans ses deux mains. Puis elle s'arrêta, et, regardant fixement Gaston :

— Ne vous y trompez pas, continua-t-elle sérieusement, si je ne suis pas tout-à-fait ce que vous avez pu croire, je ne suis pas non plus... une fille de votre monde. Et qu'ai-je besoin de vous le dire? est-ce que d'ordinaire les jeunes filles sont libres de courir seules par les rues comme je viens de le faire... Non... non; je suis une pauvre enfant bien malheureuse, allez!

Et elle fondit en larmes. Gaston était aussi surpris qu'embarrassé. A une femme qui pleure et qu'on n'a pas la ressource d'embrasser, on ne sait le plus souvent que dire. En outre, la situation était fort nouvelle pour lui. Tout en regardant la jeune fille qui sanglotait comme si, à la suite d'un long effort, son cœur s'était brisé, il songeait à Mme Levert et il ne savait que penser. Était-ce naïveté? était-ce effronterie? Un jeune homme n'arrive pas à vingt-cinq ans sans avoir perdu en route une partie de sa candeur primitive, et Gaston n'était pas des

plus confians. Que faire? que dire? Il prit la main d'Aline, et d'un ton qu'il essaya de rendre attendri :

— Rassurez-vous, lui dit-il. Qui que vous soyez, regardez-moi comme un ami. Nous sommes jeunes tous les deux, pourquoi ne nous entendrions-nous pas? Je vous comprendrai peut-être mieux encore que vous ne croyez.

— Vous êtes bon, reprit Aline en essuyant ses yeux, et je dois vous sembler bien ridicule. Je pleure comme une sotte après être venue comme une folle au-devant de vous. Que pouvez-vous penser de moi?... Ce que vous devez penser, continua-t-elle d'une voix plus ferme, je vais vous le dire. Je ne suis pas de votre monde, vous le savez, mais je ne suis pas non plus du mien. J'étais née peut-être pour vivre ailleurs et autrement. En vous voyant hier, si doux, si distingué, j'ai cru deviner que vous étiez différent des hommes que je connaissais; il m'a semblé que ma peine aurait en vous un ami. Voilà pourquoi je suis venue.

Gaston lui serra la main. Il était fort étonné. Par sa simplicité, Aline désarmait sa méfiance. La vérité a un accent qui ne s'imite guère, et cette jeune fille avait dans la voix et dans le regard quelque chose de si tendre et de si doux, qu'elle déroutait les soupçons. Et d'ailleurs s'en faisait-elle accroire? Une fille de dix-huit ans qui agit ainsi prétend-elle au rigorisme? En parlant des hommes qu'elle connaissait, n'insinuait-elle pas très sincèrement un aveu pénible? Pourquoi ne pas croire aux bons sentimens partout où ils se présentent? Ne pouvait-il pas y avoir quelque chose d'intéressant dans la pensée de cette enfant, qui, ayant deviné sans doute une machination coupable dans le dîner de la veille, devançait toute intrigue et venait dire elle-même : J'ai compris, et je vaux mieux que cela? Ne me méprisez pas, vous me plaisez, et je mériterai peut-être que vous m'aimiez!

Gaston, qui l'avait trouvée un peu maniérée la veille, s'étonnait de la voir de plus en plus naturelle. Le rôle qu'on lui avait appris, elle semblait l'oublier et elle se faisait simple en devenant vraie. Sa figure gagnait autant que son esprit à cette métamorphose. Ses traits étaient comme éclairés quand sa pensée éclatait librement sur son visage. Des impressions différentes se reflétaient tour à tour, comme dans un miroir, sur sa physionomie mobile. Elle avait, vous ai-je dit, des pieds charmans, et, quand elle ne prétendait pas ressembler à une grande dame, elle prenait des mouvemens de chatte et des façons d'enfant. Gaston parcourut pendant deux heures avec elle les grandes allées de Mousseaux. L'air était tiède; les foins embaumaient; les oiseaux babillaient dans les arbres, et le soleil d'août, traversant le feuillage, semait l'ombre de paillettes d'or. Être jeune, aimer, se promener lentement avec ce qu'on aime, par un clair soleil, sous de beaux ombrages où l'air

chaud vous baigne, où le calme des champs vous entoure, où la nature entière paraît vous sourire, ah! c'est une douce ivresse, et malheur à ceux qui ne l'ont pas connue!

Je ne prétends pas dire cependant que Gaston fût amoureux déjà; mais il étudiait avec un vif intérêt cette jeune fille et il jouissait de ses propres sensations tout en cherchant à les analyser. Aline, à ce qu'il apprit, vivait seule rue Lemercier avec sa mère et son jeune frère, qui avait dix ans à peine. Elle avait perdu son père quelques années auparavant; ç'avait été, disait-elle, le plus grand malheur de sa vie, et elle en parlait avec des larmes dans la voix. Il était évident, bien qu'elle ne s'expliquât point à cet égard, que son père, qui avait eu quelque fortune et qui était mort laissant ses affaires dans le plus grand désordre, était, dans sa pensée, tout différent de sa mère. C'était à ses conseils, à l'éducation élémentaire qu'il lui avait donnée, qu'elle devait certains principes de morale qui avaient résisté à l'air qu'elle respirait et qui guidaient encore son honnête nature. Quant à Mme Dubois, elle était de Macon. Le père d'Aline l'avait amenée à Paris, et, quelques années après, il était mort, la laissant seule au monde, sans fortune, sans nom, avec un enfant au berceau et une fille déjà grande à élever. Gaston devina ces détails plutôt qu'il ne les apprit; la jeune fille traitait ce sujet avec peine; il était évident qu'un secret amour-propre la portait à atténuer le récit des malheurs de sa famille. Gaston le compléta dans son esprit. Dès le moment que Mme Dubois était sans fortune et vivait cependant sans rien faire, il était clair que le père d'Aline avait quelque successeur moins prodigue, et, d'après ce qu'il avait vu lui-même chez Mme Levert, il pouvait présumer que ces dames, sentant venir l'instant où leur beauté allait passer à l'état de souvenir, avaient compté, pour soutenir leur âge mûr, sur la jeunesse et la fraîcheur d'Aline. Ces réflexions refroidissaient un peu M. de Charleval. Il était à la fois attiré et repoussé, séduit et presque humilié dans son amour-propre; il passait en une minute de la confiance au soupçon et de l'intérêt à l'indifférence. Sans être une personne très savante, Aline avait été cependant élevée avec plus de soin qu'on ne devait le croire. Elle avait lu beaucoup de livres, sans ordre, sans suite, sans direction, mais il lui en restait quelque chose. Elle savait un peu de musique, un peu d'italien, et ainsi de tout un peu. En un mot, elle avait appris tout ce qu'il était inutile qu'elle sût dans sa situation, et on ne lui avait rien enseigné de ce qu'elle aurait dû savoir. Ainsi que sa mère, elle avait pour les humbles occupations qui font vivre les pauvres gens une sorte de dédain qu'elle croyait élégant de témoigner. Il y a dans Paris une classe nombreuse qui vit dans la gêne et souvent dans le vice, parce qu'elle trouverait humiliant de travailler ostensiblement pour vivre. Cette prédisposition malheureuse d'Aline ne pouvait cependant lui

être reprochée; elle partait d'une sotte vanité qui n'était point sienne, et sa mère avait elle-même subi, sans se l'avouer, les inconvéniens irrémédiables d'une éducation déplacée. Gaston comprenait à demi-mot cette situation, qui n'était pas nouvelle pour lui. Il causait de mille choses, les heures passèrent, et le moment de se séparer arriva. On se promit de se retrouver bientôt, et il reconduisit Aline jusqu'à l'entrée des Batignolles.

Ai-je besoin de vous dire, madame, quel fut dans l'avenir le résultat de cette promenade? Croyez-vous qu'à dix-huit ans une jeune fille puisse impunément se promener tout un jour en tête-à-tête, sous de beaux ombrages, avec un jeune homme de vingt-cinq? Pensez-vous qu'une éducation plus sévère même que celle de la jeune fille dont je vous conte l'histoire pût braver sans crainte de tels périls? Je me permets d'en douter. Toujours est-il qu'Aline avait appris le chemin de Mousseaux, et qu'elle ne l'oublia point; elle y revint souvent. Gaston faisait de longues promenades avec elle. Ne voyant plus Mme Levert, ni Mme Dubois, il les oublia, et peu à peu il s'éprit sincèrement de cette jeune fille, qui, détachée du cadre où il l'avait d'abord entrevue, était on ne peut plus attachante. Le but de leurs excursions s'éloigna de plus en plus. Tantôt ils allaient à Saint-Maur, tantôt à Versailles. Soustraite à la domination de sa mère, à l'influence de ses habitudes, Aline semblait naître à une vie nouvelle, et elle se transformait. Docile aux conseils de son amant, cherchant uniquement à lui plaire, elle se débarrassa rapidement de cette affectation qu'on lui avait enseignée et qui la déparait. Loin de vouloir la déguiser en grande dame, Gaston cherchait en toute circonstance à rabaisser en elle le ton, qu'il trouvait trop élevé. A la campagne, il la menait dîner, comme une grisette, sous la tonnelle d'un cabaret; au théâtre, où ils allèrent quelquefois, ils se cachaient au fond des baignoires. Le plus souvent ils revenaient à pied du spectacle par les boulevards, causant à voix basse, portant gaiement leur bonheur au milieu de la foule indifférente, livrant leur cœur à tous les enchantemens dont l'amour enivre la jeunesse. Aline s'abandonnait avec transport aux joies de cette existence nouvelle. Tout l'intéressait maintenant qu'elle aimait; tout lui semblait adorable. La vue de la campagne surtout la plongeait dans des ravissemens sans fin. Élevée dans des idées contraires, encouragée, pour ainsi dire, dans le dédain de tout ce qui n'était point Paris, elle avait jusqu'alors regardé des arbres sans les voir, et vu le ciel sans le regarder; mais l'amour venait d'ouvrir devant elle le livre jusqu'à présent fermé de la nature : elle trouvait des merveilles partout. Les plus petits détails de ce monde nouveau pour elle la transportaient. Une fleur dans l'herbe, un oiseau chantant dans les branches, des mouches bourdonnant dans un rayon de soleil, c'était assez pour lui faire pousser des cris de joie.

Gaston étudiait avec attention et avec amour, en philosophe et en amant, la transformation de cette ame naïve. Il jouissait trop lui-même de ces admirations enfantines et passionnées tout à la fois pour ne pas multiplier ces promenades où elles se manifestaient avec une grace particulière.

Un jour, ils étaient à Versailles dans le jardin d'Hartwell. Il faisait le plus beau temps du monde. De jolis enfans s'ébattaient aux pieds de leurs bonnes, sur la pelouse fleurie. Assises à l'ombre, leurs mères travaillaient ou lisaient en silence. Un calme profond régnait dans ce jardin créé pour un roi peu sentimental. A la vue du ciel bleu, du soleil, des fleurs, de cette pelouse animée qui formait à elle seule un tableau plein de bonheur et de paix, Aline se suspendit tout à coup au bras de son amant et se prit à pleurer. Cette exquise sensibilité, que l'amour fait naître et développe quelquefois jusqu'à la rendre maladive, est la source de nos plus délicates jouissances. Qu'avait Aline? Ses larmes, qui les expliquera? Notre cœur est-il ainsi fait, que la plénitude même de sa joie l'épouvante? Ou cette jeune fille venait-elle de pressentir que tant de bonheur ne pouvait trouver long-temps place dans sa triste destinée? Je ne sais; mais, comme je vous l'ai dit, elle appuya sa tête contre l'épaule de Gaston et pleura.

Ce qui part du cœur est toujours contagieux. Ému, triste lui-même sans savoir la cause de sa tristesse, Gaston serra dans ses mains les mains d'Aline, et regarda tristement couler sur les joues de sa maîtresse les larmes les plus tendres qui eussent jamais été versées pour lui. Et maintenant, comment vous expliquerai-je ce qui se passait dans l'esprit de ce jeune homme? Il sortit du jardin, inquiet et rêveur. En parcourant avec Aline les grandes allées du parc de Versailles, il ne put retrouver sa gaieté ordinaire, il était malgré lui triste et préoccupé. Loin de le charmer, cette journée pesait sur sa conscience. Disons-le franchement, l'amour d'Aline, qu'il venait d'entrevoir, l'effrayait, il dépassait les limites dans lesquelles il eût désiré le renfermer. Vous pensez peut-être qu'on ne saurait être trop aimé, madame, et vous trouvez au moins étrange cette crainte qu'éprouvait Gaston. Moi, je la comprends, et, au risque de vous déplaire, j'ajouterai que je l'approuve et qu'elle me donne une bonne idée du cœur de M. de Charleval. Cette histoire ne se passe point dans le pays des songes et des amours fabuleux; c'est à Paris, dans la plus prosaïque ville du monde, qu'elle devait commencer et finir. Aline, si touchante que fût sa tendresse, était la nièce de M[me] Levert, la petite bergère des Batignolles. Séduisante par sa jeunesse, intéressante par son caractère, elle avait, aux yeux de Gaston, toutes les qualités d'une charmante maîtresse. Il la voulait ainsi, non autrement. Heureux de sentir chez elle un amour équivalent au sien, il désirait n'y pas trouver plus. Par son charme

exceptionnel, Aline faisait contre-poids à son origine, et cette liaison avait pour M. de Charleval ce double avantage, qu'elle comportait assez d'amour pour satisfaire son cœur et renfermait assez d'entraves pour que sa raison ne s'alarmât point des suites de cet entraînement. Je vous ai dit que Gaston, quoique fort jeune encore, avait passé l'heure où l'on croit à tous les mirages de l'amour, où l'on se jette à corps perdu, sans songer au retour, dans ce lac enchanté qui nous fascine et nous attire. Tout en aimant Aline, il savait à merveille que le siècle était passé, s'il fut jamais, où les rois épousaient des bergères. Dans son affection, il y avait une arrière-pensée qui lui disait que cette liaison aurait un terme, et que, si charmante qu'elle fût, elle ne pouvait être l'occupation principale de sa vie. Sans doute il éloignait de son esprit cette pensée pénible, il la repoussait comme un remords, mais cette pensée vivait malgré lui. L'aspic était caché sous les fleurs. Croyez-le, bien que cela soit triste à croire, il y a peu d'amours dans ce monde qui ne renferment en germe, dès le premier jour, le mal qui doit les dévorer, peu de cœurs qui ne nourrissent le serpent dont je vous parle.

Tout entière cependant au bonheur de marcher lentement à côté de ce qu'on aime, en écoutant les battemens de son cœur, Aline admirait, sans se douter des préoccupations de Gaston, les lueurs magnifiques que répandait à son déclin sur les grands arbres du parc ce beau soleil qui avait éclairé la plus heureuse journée de sa vie. Elle s'était remise bien vite de ce mouvement de mélancolique sensibilité qui l'avait saisie à la vue des blonds chérubins s'ébattant sur la pelouse. C'est en riant qu'elle avait repris sa promenade, et elle raillait impitoyablement Gaston de son air soucieux.

— Allons, riez, monsieur, lui disait-elle, ou je croirai que vous me trouvez laide aujourd'hui. Si tu savais combien je t'aime! ajoutait-elle. Je t'aime de toutes les manières : d'abord, je sais bien comment, — et elle l'embrassait, — et puis comme un frère, tant j'ai confiance en toi, et puis encore comme un père; il me semble parfois que je suis ton enfant, j'ai une sorte de respect pour toi. Hélas! oui, tu me rappelles mon pauvre père, je n'ai connu que lui et toi de bons et d'honnêtes dans ce monde! Une larme montait dans ses yeux, puis elle souriait tout à coup, courait dans le gazon, cherchant une fleur, appelant Gaston, le défiant à la course, déclarant qu'elle voulait manger des fraises à dîner, si elles n'étaient pas trop chères.

Cette promenade finit comme tant d'autres; un petit incident en marqua seul la fin. On était alors à la mi-octobre; le soleil couché, la soirée devint très fraîche, et le soir, après le dîner, en gagnant le chemin de fer, Aline grelottait dans sa robe de barège. Gaston entra chez un marchand d'étoffes, et acheta à la hâte, pour quelques francs, un de ces gros châles de tartan comme en portent, l'hiver, les femmes

du peuple. Il en entoura la taille frêle d'Aline. Elle était d'une joie excessive.

— Oh ! le bon châle! s'écriait-elle, comme il est chaud ! comme je te remercie ! comme il me donne l'air grave et respectable ! Tiens, regarde ! Et elle marchait en avant, son voile sur les yeux, la taille inclinée, se donnant l'air d'une vieille quêteuse. Puis elle querellait Gaston, lui disait qu'il dépensait inutilement son argent, qu'elle n'avait point été élevée dans du coton, qu'elle aurait bien pu rentrer sans châle, mais que pourtant il était bien bon, et que son petit frère serait bien surpris de la voir ainsi affublée. Le souvenir du petit frère rappela à Gaston le reste de la famille et lui déplut. Pour la seconde fois, il fut ramené aux pensées qui l'avaient tourmenté dans la journée. Enfin, ils arrivèrent à l'embarcadère. Dans le wagon, Aline n'eut rien de plus pressé que de regarder son châle à la lumière.

— Tiens ! il est noir ! s'écria-t-elle. Gaston, pourquoi m'as-tu donné un châle noir? Je le croyais bleu. Puis elle n'y songea plus et parla d'autre chose. Gaston avait acheté cette pièce de tartan sans regarder sa couleur, mais, dans la disposition d'esprit où il se trouvait, les paroles d'Aline le frappèrent. Le mouvement du train qui partait l'arracha pourtant à sa rêverie, et ils arrivèrent assez gaiement aux Batignolles.

Après avoir reconduit la jeune fille jusqu'à la petite porte que je vous ai décrite, et d'où il l'avait vue sortir pour la première fois deux mois auparavant, suivie de son chevreau, Gaston reprit seul le chemin de sa demeure. Dès qu'il se trouva seul, ses soucis l'étreignirent de nouveau, et il arriva chez lui inquiet, indécis, profondément triste. Il trouva sur sa cheminée une lettre d'une écriture inconnue, cachetée de cire rose, et exhalant ce parfum vulgaire qu'on nomme le patchouly. Il l'ouvrit machinalement. C'était M[me] Levert qui lui écrivait. J'hésite à transcrire même en partie cette lettre repoussante : elle mettait en lumière plus vivement encore que les scènes que j'ai dû vous conter le monde où vivait Aline; mais comment vous faire comprendre le mérite de cette jeune fille sans indiquer tous les contrastes qui le relevaient, et comment vous expliquer la conduite de Gaston si je vous cache les dégoûts qui l'excusent? Avant d'en finir avec ces femmes que nous ne reverrons plus, et dont j'ai dû malgré moi vous tracer le triste portrait, il faut que je vous donne leur complète mesure. Sous ce rapport du moins, cette lettre ne laissera rien à désirer, et le sentiment qu'elle vous inspirera augmentera peut-être votre intérêt pour Aline. Elle était ainsi conçue :

« Pour être un gentilhomme de vieille souche, cher vicomte, je vous trouve médiocrement aimable. Depuis un grand mois, je ne vous ai pas vu, et pourquoi, s'il vous plaît? Loin de mériter votre rigueur,

je croyais avoir, au contraire, quelques droits à votre reconnaissance. Je me comprends, et vous me comprenez aussi; c'est bien le moins que de vieux amis comme nous s'entendent à demi-mot. J'avais mille choses à vous dire, et même, — vous l'avouerai-je? — ma foi, oui, je vous l'avouerai, — et même un petit service à vous demander... C'est aujourd'hui le terme d'octobre, mon cher ami, et mon affreux propriétaire, qui est en même temps celui de ma sœur, n'entend pas raison... C'est un grand sot, et je ne lui pardonnerai jamais de me forcer à demander aujourd'hui à votre grandeur si elle voudrait me prêter cinq cents francs. Franchement, pour si peu, vous ne pouvez refuser de nous tirer d'embarras, ma sœur et moi; aussi je n'insiste pas davantage.

« Venez me voir, cher vicomte, et dites-moi bien vite que vous ne m'en voulez pas de vous conter si franchement mes doléances.

« Toute à vous,

« Adèle Levert. »

« 15 octobre. »

Gaston froissa dans ses mains cette lettre inattendue et la lança contre le parquet. Dans ces lignes entortillées, prétentieuses, il n'avait vu qu'une seule phrase, et cette phrase était entrée comme un fer rouge dans son cœur. Cinq cents francs, c'était donc la rançon d'Aline! Sa jeunesse, ses yeux bleus, ses petits pieds, sa naïveté, ses larmes, son amour enfin, tout cela valait cinq cents francs; sa mère elle-même et sa tante l'estimaient ainsi. Dans quel guêpier était-il tombé? Que pouvait-on imaginer de plus hideux que le caractère de ces deux femmes? Dans quelle atmosphère était née et vivait Aline? Quel sang était le sien? Et il avait craint un instant que cet amour ne l'entraînât trop loin! Sans doute Gaston n'avait jamais perdu complétement de vue l'entourage d'Aline, mais il était ramené trop brusquement à la réalité. Des hauteurs poétiques où le berçait l'instant d'auparavant son amour-propre flatté d'homme se croyant trop passionnément aimé jusqu'à ce cloaque impur, la chute était trop forte. Il n'ajoutait pas et cependant il aurait dû peut-être ajouter que sa vanité souffrait aussi, et qu'elle avait senti la flèche en même temps que son cœur. Qu'Aline fût étrangère à ce trafic ignoble, il n'en doutait pas; il ne pouvait songer à lui reprocher la tache de sa famille, et pourtant, malgré tous ses efforts, il ne pouvait plus la mettre tout-à-fait à part. En dépit de lui-même, la lettre de la tante jetait sur la jeune fille un reflet fâcheux. Son amour n'avait plus, ne pouvait plus avoir cette fraîcheur qui l'avait un instant charmé; il venait de toucher aux fanges de la vie; il portait maintenant une ineffaçable éclaboussure. Ceux qui prétendent que chacun dans ce monde ne porte que son bât disent une bêtise; chaque jour,

au contraire on paie pour autrui, et l'on porte le plus souvent, outre sa charge, le bât de quelqu'un.

Que fallait-il faire? A cette question que se posa Gaston, la lettre de Mme Levert répondait suffisamment. Il fallait d'abord payer. Il semblait d'ailleurs à M. de Charleval qu'il ne serait jamais assez tôt libéré de cette dette qui pesait sur lui comme un cauchemar. Il ouvrit donc son secrétaire, mit sous enveloppe un billet de cinq cents francs, et, quoiqu'il fût près de dix heures, il le fit porter sur-le-champ à Mme Levert. Dans les romans, on fait en général bon marché des écus; il n'en est pas ainsi dans la vie. Gaston n'était pas assez riche pour que cette somme ne fît une brèche assez grave à son budget trimestriel, et cependant il éprouva, quand sa lettre fut partie, ce mouvement de satisfaction que ressent un homme qui vient de régler un compte. Puis, comme la solitude l'impatientait et qu'il n'avait aucune envie de dormir, il s'habilla et sortit. Arrivé sur le boulevard, il entra machinalement à l'Opéra, où il avait une place le vendredi.

On donnait *la Reine de Chypre*. Lorsqu'il pénétra dans le corridor, les ouvreuses, debout sur leurs pointes, regardaient la scène à travers les lucarnes des loges. Le foyer était désert. On y entendait à peine les accords affaiblis de l'orchestre. Il semblait à Gaston que ces harmonies lointaines et confuses, qui arrivaient jusqu'à lui, étaient de vagues réminiscences du passé; la solitude qui l'entourait lui rappelait l'heure actuelle. Tout à coup éclata la voix pleine et vibrante de Duprez. Il chantait cet air si tendre du cinquième acte :

Hélas! tout nous sépare,
Mais je t'aime toujours!

Une salve d'applaudissemens couvrit ces dernières paroles. Le contraste de l'enthousiasme général avec sa propre tristesse heurta si violemment le cœur de Gaston, que, pour couper court à son émotion, il dut entrer brusquement dans sa loge. A peine en avait-il passé la porte, qu'il se trouva serré dans les bras d'un ami qu'il ne s'attendait nullement à voir. C'était Henri de Grainville, un jeune secrétaire d'ambassade, qui arrivait ce jour-là même de Russie. J'ajouterai pour votre gouverne, madame, qu'Henri de Grainville était cet ami qui allait se marier, et dont Gaston, au début de ce récit, avait porté une lettre à Mme Levert.

III.

Les deux amis se revirent avec bonheur. Gaston avait été élevé avec Henri de Grainville; il l'aimait extrêmement, quoiqu'il lui ressemblât peu, peut-être même à cause de cela. Il avait entretenu des relations

constantes avec lui, malgré ses fréquens voyages et ses longs séjours à l'étranger. Quelquefois même, il était allé le voir dans les cours où il résidait. Ils s'entendaient à merveille tout en vivant très différemment. Chacun d'eux se plaisait à étudier dans son ami des qualités qui lui manquaient complétement, et des travers absolument contraires à ceux qu'il avait lui-même. Henri de Grainville, qui avait un beau nom, une grande fortune, une ambition très naturelle, représentait assez bien cette famille de jeunes diplomates qui florissait il y a peu d'années et dont on retrouverait peut-être encore, en bien cherchant, quelques débris. Ces jeunes gens, qui étaient dans les salons de Paris la fleur de l'élégance, avaient pris leur métier fort au sérieux. Ils étaient pénétrés de leur importance; ils parlaient gravement de leurs occupations, qui étaient peu graves, et ce qu'ils feignaient de taire semblait encore beaucoup plus considérable. Ils croyaient très sincèrement que les négociations puériles qui se tissent dans les chancelleries des ambassades et dans les salons politiques étaient des trames savantes d'où dépendait en partie l'équilibre de la société. Aimables d'ailleurs, raffinés dans l'élégance de leurs manières, affables avec art, connaissant à merveille le code des salons, adorateurs scrupuleux de l'étiquette, ils s'imaginaient volontiers qu'en ne péchant jamais contre les formes extérieures, qu'en gardant la tradition de leurs aînés dans leur attitude, leur mise, jusque dans le nœud de leur cravate et la forme allongée de leur écriture, ils continuaient l'école de M. de Talleyrand. A part cette prédisposition à faire des petites choses les grandes, et des grandes choses les petites,

C'étaient, au demeurant, les meilleurs fils du monde.

Henri de Grainville notamment cachait sous sa réserve diplomatique un cœur excellent.

L'opéra fini, les deux amis sortirent ensemble, et ils entrèrent pour causer librement au club de l'Union, dont ils faisaient partie l'un et l'autre. Là, dans un salon écarté, n'ayant auprès d'eux qu'une théière et des cigares, ils commencèrent d'abord assez froidement, comme il arrive toujours après une longue séparation, une conversation qui devint bientôt tout-à-fait amicale et intime. Ainsi que l'avait prévu Gaston, c'était pour son mariage qu'Henri de Grainville revenait de Saint-Pétersbourg. Ce mariage traînait en longueur; habitué aux négociations épistolaires, aux arrangemens officiels, le jeune secrétaire d'ambassade eût trouvé de bon goût, dès l'instant que les notaires s'étaient vus, d'arriver comme un prince deux jours avant la noce et de se marier, pour ainsi dire, par procuration. M. le marquis d'Haucourt, son futur beau-père, gentilhomme de l'ancien régime et diplomate de la restauration, n'était pas éloigné de partager cette manière

de voir. Par malheur, Mlle Hélène, qui touchait à ses vingt-quatre ans et qui avait passé l'heure où les petites filles ne voient dans un mari qu'un collier de diamans, semblait avoir à cet égard des opinions différentes. Elle voulait connaître davantage son fiancé, qu'elle n'avait vu depuis plusieurs années qu'à de longs intervalles. Qui sait? elle rêvait peut-être, comme cela arrive encore quelquefois, d'être aimée pour elle-même, et, sans repousser un projet d'union depuis longtemps arrêté, elle n'avait cependant donné qu'un consentement tout-à-fait conditionnel. — De façon que me voilà tenu à plaire encore plus, continuait M. de Grainville. Elle est à la campagne par-dessus le marché, et du matin au soir je serai de service, dans mon costume de jeune premier, filant, comme à l'Opéra-Comique, le parfait amour, étudié de ma cravate jusqu'à mes bottes. Si je ne l'avais jamais vue, cela se comprendrait; mais, depuis dix ans, nous nous connaisson, comme on se connaît dans le monde. Notre futur mariage n'est un secret pour personne, et me vois-tu arrivant seul dans ce grand château, comme un traître de mélodrame, au milieu de gens qui riront sous cape de ma finesse! Quelle figure je vais faire! Mon entrée surtout me paraît insupportable à imaginer. Tiens, franchement, plutôt que de jouer cet acte de vaudeville, j'aimerais mieux tenter de réconcilier lord Palmerston avec la France! Mais le sort en est jeté, je pars demain.

Pour consoler son ami, les bonnes raisons ne manquèrent pas à Gaston. Mlle d'Haucourt valait bien que l'on se donnât pour elle un peu de peine. Un grand nom, une superbe fortune, une figure charmante et beaucoup d'esprit, disait-on, probablement une ambassade bientôt, n'était-ce pas de quoi passer sur quelques lenteurs? et la réserve de la jeune fille n'était-elle pas elle-même intéressante? Plaire à celle qu'on doit épouser, entourer d'une auréole de poésie un bonheur tranquille auquel l'avenir sourit d'avance, rencontrer par le plus rare des hasards une jeune fille qui comprend ainsi ce grand acte de la vie, qui veut se donner et non se vendre, n'était-ce pas le bonheur suprême? — Et tu préférerais, continuait Gaston, acheter à la hâte, et en marchandant, une poupée de rencontre? Comme nous nous ressemblons peu! — Poète, reprenait le diplomate, qui donc t'a montré à prendre la vie pour un rêve et le mariage pour un poème? Descends sur la terre, ami. — Et toi, disait Gaston, ose être jeune, daigne avoir tes vingt-cinq ans; au fond, tu ne penses pas un mot de ce que tu dis, et je te connais mieux que toi-même. La discussion se prolongea, et Gaston persista avec succès dans son rôle. L'avenir heureux et normal qu'il venait de dépeindre et que semblait renfermer la destinée de son ami l'avait ramené à sa situation personnelle, dont il comprenait mieux que jamais la tristesse et l'inconséquence.

— Henri, s'écria-t-il tout à coup en jetant son cigare dans la che-

minée, je crois, Dieu me pardonne! que le ciel se moque de nous, car il donne toujours au voisin le sort qui nous conviendrait. Te voilà bien malheureux d'un bonheur que j'ai toujours rêvé, et moi, tel que tu me vois, je souffre horriblement d'un mal qui te ferait sourire. Tu te rappelles Mme Levert?

— Cette grosse Adèle, que diantre vient-elle faire ici?

— Le voici, dit Gaston, et il raconta, avec tout l'empressement d'un homme que son secret étouffe, sa visite aux Batignolles, la rencontre d'Aline, l'amour qui l'avait suivie; il n'oublia aucune des circonstances qui avaient motivé son entraînement, il décrivit avec toute la complaisance d'un amoureux la grace naïve de la jeune fille, sa tendresse touchante, et, ce qui fut plus méritoire, il avoua franchement comment, le soir même, la lettre de Mme Levert l'avait précipité du ciel sur terre.

Le diplomate écouta son ami avec un sérieux imperturbable, et quand il eut fini, il étendit ses deux mains sur sa tête :

— Je te bénis! lui dit-il gravement; tu es plus bête que je ne croyais. Et c'est toi qui veux m'apprendre la vie, poète qui vas chercher des perles dans le ruisseau, et qui, voulant un beau jour connaître l'amour dans toute sa pureté, vas prier Mme Levert de te le procurer!

Ces réflexions étaient parfaitement désagréables à Gaston. Aucun amour ne souffre le persiflage, et, justifié ou non, le sentiment qu'Aline lui avait inspiré était trop vif pour qu'il permît de le ridiculiser. M. de Grainville comprit qu'il avait blessé son ami, mais il ne tint aucun compte de son observation.

— Je pardonne tout, continua-t-il rudement, hors ces sortes d'amours amphibies, qui sont les plus niais du monde. Quand on veut aimer, il faut aimer ses pareilles; et quand on paie, c'est pour se dispenser d'aimer. Mme Levert, tu sais ce qu'elle est; sa nièce, je ne la connais pas, elle était en pension pendant mon règne, sans quoi je t'eusse épargné sans nul doute le chagrin qui te dévore, car enfin, il ne faut pas l'oublier, elle n'a pas été élevée pour toi seul; hier elle aurait pu être à tout autre, et elle sera à un autre demain. Cela est dur à entendre, mais il faut que je te le dise : tu as rencontré cette petite fille, elle t'a plu, c'est à merveille; mais il faut que cela finisse, et la poésie n'a rien à voir en cette affaire.

— J'admire ta morale, dit froidement Gaston, elle est sans réplique; mais j'aime Aline, cela répond à tout.

— Ma morale te paraît mauvaise, reprit le diplomate, je serais curieux pourtant de la comparer à la tienne. Tu aimes Aline, dis-tu, et que comptes-tu faire de cette jeune fille? Veux-tu l'épouser, et désires-tu que je te conduise à l'autel, en habit bleu à boutons d'or et donnant le bras à Mme Levert? Si tu ne veux pas l'épouser, ni même lui

sacrifier une grande partie de ta vie, crois-tu qu'il soit d'une très haute vertu de faire naître et de laisser grandir dans l'esprit de cette jeune fille l'idée d'un bonheur que tu ne veux pas lui donner? Profiter de la situation exceptionnelle que te fait aux yeux de cette enfant ta position dans le monde, ton esprit, ta distinction, la flatterie inattendue de tes hommages pour lui tourner la tête, avec la conviction secrète que tu lui briseras le cœur quelque jour, est-ce là ta morale à toi? Je garde la mienne. As-tu lu *Frédéric et Bernerette*, cette histoire si triste de notre cher poète? Voilà comme ces aventures-là finissent. Il faut rompre au plus vite, et, comme je connais ton caractère, j'entends que tu quittes Paris provisoirement.

Gaston se récria. Partir, abandonner Aline n'était-ce pas faire sur-le-champ le mal qu'il pouvait faire dans l'avenir? Mais Henri de Grainville connaissait le cœur de son ami; il savait que, pour réussir à l'entraîner, il fallait profiter de ce moment de dégoût qu'il avait éprouvé le soir même; il devinait que, cette humiliation bue, la guérison serait beaucoup plus difficile; il redoutait cette irrésistible puissance qu'on nomme l'habitude.

— Tu partiras, ou le diable m'emporte, reprit-il; je ne te demande pas un voyage sans fin, mais seulement une absence momentanée, et tu partiras demain avec moi, ajouta-t-il tout à coup. Tu viendras à Haucourt! Voilà mon entrée toute faite, ventrebleu! En ta compagnie, j'aurai l'air infiniment moins niais. M. d'Haucourt t'a mille fois invité à venir le voir à la campagne. Allons, c'est entendu, nous partons à huit heures, et tu me rends un grand service en faisant une très sage action.

Gaston résista long-temps. Toutes les raisons que peuvent donner un cœur épris, quoique hésitant, et un esprit irrésolu, il les exprima tour à tour. Cette malheureuse enfant, qu'il allait abandonner si brutalement, qu'avait-il à lui reprocher? était-elle coupable de la pauvreté de sa mère? n'était-elle pas aimante, sincère, charmante sous tous les rapports? et partir sans la voir, sans la prévenir, n'était-ce pas une cruauté bien gratuite? Pauvre Aline! n'avait-elle pas pressenti, le matin, dans le jardin d'Hartwell, le malheur qui l'attendait? — De deux choses l'une, reprenait Henri, ou elle mérite ton intérêt ou elle ne le mérite pas; si elle ne ne le mérite pas, qu'importe ton départ? et si elle le mérite, il faut le presser bien plus encore, car le mal est grand déjà et il empirerait tous les jours. Quant à la brusquerie de cet abandon, continuait-il, il était facile de la motiver dans une lettre; on pouvait prétexter la maladie d'un oncle, etc., etc., ou même avouer la véritable raison du voyage, car ce service réel qu'il lui rendait en l'accompagnant à Haucourt, le comptait-il pour rien? Pressé, harcelé, sermonné, conjuré, sentant au fond la justesse du dilemme de son

ami, dilemme qu'il s'était posé à lui-même tant de fois, Gaston finit par céder; il promit tristement d'essayer une absence d'une semaine. Cette concession, à vrai dire, était encore une faiblesse. En jurant de partir, il songeait déjà au retour. Il comptait presque se donner plus tard à lui-même, pour preuve de sa bonne volonté et de ses infructueux efforts à se guérir, l'exemple et l'inutile essai de cette séparation. Dans cette capitulation provisoire, il voyait un argument pour l'avenir. Rentré chez lui, il écrivit à Aline; il lui annonça tristement son départ, qu'il motiva adroitement; il lui promit d'abréger le plus possible son absence, lui donna son adresse et la pria de lui écrire.

IV.

Les deux amis partirent le lendemain. Le château d'Haucourt était à vingt lieues de Paris; ils arrivèrent une heure avant le dîner, ce qui était de tous les momens de la journée le mieux choisi pour faire cette entrée qu'Henri de Grainville trouvait à bon droit redoutable. Les dames étaient à leur toilette. Le marquis d'Haucourt seul reçut les voyageurs; il remercia courtoisement Gaston de l'aimable surprise qu'il lui faisait, et se félicita peut-être intérieurement d'éviter, grace à sa présence, l'embarras d'un tête-à-tête trop prolongé avec son gendre probable. Les deux amis eurent le temps de s'habiller, et ils purent descendre au salon avant le coup de cloche du dîner. Henri de Grainville y tenait extrêmement. C'était un habile homme. Il connaissait toute l'importance des impressions premières, si futiles qu'elles soient, et savait qu'attendre de pied ferme dans un très grand salon une personne dont on redoute le jugement est infiniment plus commode que de s'avancer vers elle, à pas comptés, vêtu de noir, cravaté de blanc, avec un sourire agréable sur le visage et une agitation mortelle au fond du cœur. Une rencontre de ce genre ressemble toujours un peu à un duel, et Henri était trop expérimenté pour renoncer de gaieté de cœur aux avantages permis. Il causa donc avec M. d'Haucourt, et Gaston feuilletait les albums, quand la porte s'ouvrit, et Mlle Hélène entra accompagnée de deux vieilles dames, commensales habituelles du château. Elle ne parut éprouver aucune gêne; son embarras se trahit seulement lorsqu'elle salua Gaston d'abord et Henri après, ce qui était le contraire sans doute de ce qu'elle voulait faire. De part et d'autre, on échangea quelques phrases banales; puis l'on se considéra mutuellement. Mlle d'Haucourt avait, vous ai-je dit, vingt-quatre ans et par conséquent une grande habitude du monde. Elle était fort belle, trop belle, ai-je failli ajouter, car l'extrême régularité de ses traits ne laissait pas assez de jeu à sa physionomie. Avec son profil de médaille grecque, ses yeux bleus, qui semblaient noirs à la lumière, sa taille

de chasseresse antique, elle avait quelque chose de froid; je me ferai peut-être mieux comprendre en vous disant qu'un peintre l'eût trouvée sans défaut, mais qu'un jeune homme se fût arrangé mieux d'une moins aristocratique perfection. Ce n'est pas sans raison que, pour vous décrire Mlle d'Haucourt, j'ai cherché dans l'antiquité mes points de comparaison. Mlle Hélène aimait les arts; ce qui est plus rare, elle les comprenait, et, ce qui est plus rare encore, elle les étudiait un peu. De ces préoccupations, si superficielles qu'elles fussent, elle gardait quelque chose. Sa physionomie conservait l'empreinte un peu sévère de sa pensée, ou du moins on se figurait dans le monde qu'il en était ainsi, et cela uniquement, je crois, parce qu'elle relevait ses cheveux blonds à la manière des statues de Phidias, et qu'elle préférait, pour ses robes, aux gazes empesées, aux taffetas raides et bruyans, ces étoffes moelleuses qui forment, en flottant, de beaux plis. D'après ce portrait, n'allez pas vous imaginer au moins que Mlle d'Haucourt allât dans le monde avec le peplum d'Electre ou la tunique d'Antigone. Elle avait horreur de l'affectation, mais elle se sentait cependant assez belle pour oser risquer dans ses ajustemens cette sorte de simplicité classique. Il est bien rare qu'une femme très jolie ne s'approprie pas, en matière de toilette, quelque chose d'insolite, d'exceptionnel, et l'on pardonne volontiers cette audace à celles qui ont la certitude si charmante de rester les plus belles, les plus élégantes même, en dépit de la mode et contre elle. Le mal est que des laiderons ont voulu et veulent encore imiter ce courage. De là naquit un jour le ridicule, et il n'est pas près de mourir.

Gaston avait vu mille fois Mlle d'Haucourt, mais il la connaissait peu. S'il avait avec tout le monde admiré la distinction et la beauté de la riche héritière, il ne s'en était guère préoccupé. Il avait accepté à son égard, par paresse et sans le commenter, le jugement public. Que lui importaient, avant la confidence du mariage de son ami, les qualités d'une jeune fille qu'il rencontrait quelquefois, grace au hasard de sa naissance, mais de laquelle il était séparé par cette immense barrière qu'élève dans le monde une différence d'un million de fortune? Et je ne sais si vous l'avez deviné, mais Gaston avait le grand défaut de ne s'occuper que de ce qui le touchait par quelque endroit; le reste lui était parfaitement égal; entre une indifférence profonde et un extrême intérêt, il n'admettait guère de juste-milieu; c'est un vice terrible pour qui vit dans la société insouciante de Paris, et il s'en apercevait tous les jours. Ce soir-là, pendant le dîner et après, il étudia Mlle d'Haucourt, par intérêt pour son ami, par besoin de distraction pour lui-même, plus qu'il ne l'avait fait durant les deux cents bals des six années précédentes. Il la suivait des yeux, tandis que Henri de Grainville décrivait la physionomie de la société russe ou la solennité des

réceptions du czar avec tout l'entrain d'un homme qui avait ses raisons pour chercher à être aimable, et qui, d'ailleurs, bien différent de son ami, possédait, par bénéfice de nature, cette qualité charmante qui consiste à aimer à plaire à tout le monde et toujours. En observant Mlle Hélène, Gaston procédait, ainsi que tous les amoureux, par comparaison. Dans ce salon aristocratique, à côté de cette fière jeune fille, il avait évoqué avec une joie secrète l'humble souvenir d'Aline. Ce château féodal, ce grand parc où le vent d'automne balançait au clair de la lune les chênes séculaires, ces bronzes, ces tapis, ce luxe, ne rappelaient guère le jardinet des Batignolles, avec les tristes bordures de buis et la petite maison où, dans une chambre obscure, à la même heure, la pauvre enfant grelottait peut-être de froid en pleurant de chagrin. Mlle d'Haucourt ne ressemblait pas davantage à la fille de Mme Dubois. — Quelle différence! se disait Gaston en attachant son regard sur le profil régulier de Mlle Hélène, tandis que son cœur retournait auprès d'Aline, quelle différence dans les destinées humaines! Voici une femme qui n'a eu qu'à naître pour être heureuse. Beauté, richesse, considération, tout lui a été donné, le monde est à ses pieds, il semble avoir été créé pour lui plaire, et sans doute elle n'a jamais songé qu'il pouvait y avoir dans l'ombre, à côté d'elle, une autre jeune fille que le ciel avait créée pure aussi, mais qui est née dans la honte, qui vivra dans la misère, et qui se débattra toute sa vie dans l'opprobre! Quelle étrange chose pourtant que ces deux êtres si dissemblables existent, que je les connaisse l'un et l'autre, que je sois, pour ainsi dire, un fil conducteur entre les deux!

— Vous paraissez bien fatigué, dit tout à coup à Gaston Mlle d'Haucourt, qui semblait ne vouloir point paraître écouter trop exclusivement les récits de M. de Grainville.

Gaston se réveilla en sursaut. Ses parallèles de moraliste lui avaient fait oublier complétement son rôle d'homme du monde.

— Je suis distrait jusqu'à la sottise, répondit-il en souriant, et il faut, mademoiselle, que vous m'excusiez, car c'est une maladie dont je suis seul à souffrir.

— Et puis-je vous demander, sans trop d'indiscrétion, à quoi vous songiez? demanda Mlle d'Haucourt avec une sorte d'étonnement curieux.

— Vous me trouverez bien bizarre, si je vous le dis, et pourtant je vous le dirai, mademoiselle. Je songeais combien c'est un art difficile que l'art de causer, et combien je suis mal fait pour le monde. Ainsi me voici dans ce salon où je suis arrivé comme Mars en carême; je voudrais expliquer par ma gaieté, justifier par mon esprit, ma brusque apparition, et je ne trouve pas un mot à vous dire.

— En sorte que je vous ennuie abominablement, dit Mlle Hélène en riant aux éclats.

— Puisque je voudrais vous plaire, c'est que vous ne m'ennuyez pas; mais je ne sais par où commencer. J'ai l'honneur de trop vous connaître pour être absolument banal (d'ailleurs j'ai inutilement recherché toute ma vie le talent si désirable de ceux qui savent parler sans rien dire), et, pour être à mon aise avec vous, je vous connais trop peu.

— Et entre ces deux difficultés vous prenez un terme moyen, le sommeil, continua avec gaieté Mlle d'Haucourt, que paraissait intéresser le tour inattendu de cette conversation.

— J'en serais capable, reprit Gaston, et vous voilà, mademoiselle, sur la piste de mon caractère. Cependant il n'en est rien, et je ne songe pas à dormir. Je me demandais, au contraire, ce que vous répondriez, si je vous formulais brusquement la petite proposition que voici : Mademoiselle, vous avez vos raisons pour causer avec moi ce soir, et je voudrais me prêter à cette petite diversion, — ici Mlle Hélène rougit imperceptiblement; — mais j'ai épuisé ma provision de paroles, et, quand j'aurai ajouté qu'il fait chaud dans ce salon et que ces candélabres sont très beaux, je n'aurai plus rien à dire. Pourquoi, au lieu de bavarder de la sorte et de se traiter mutuellement en gens de peu d'esprit, ne vous dirai-je pas tout simplement : Choisissez, mademoiselle, un sujet de conversation, indiquez-le vous-même, et parlons?

— Cette fois, vous avez raison, dit en souriant Mlle d'Haucourt, et elle regarda Gaston avec quelque surprise. Ce qu'il venait de lui dire n'avait rien de très remarquable; mais enfin tous les valseurs du faubourg Saint-Germain ne débutaient pas ainsi, et c'était, à tout prendre, une agréable façon de rompre le silence. Ce qui l'aurait embarrassée à seize ans lui parut original à vingt-quatre, et, sans plus de façon, elle classa intérieurement Gaston parmi les gens d'esprit qu'elle connaissait. Pendant cet *a parte*, Henri de Grainville racontait, à la grande joie du vieux marquis, légitimiste de naissance, le peu de sympathie de l'empereur Nicolas pour le gouvernement de juillet. — Et à Berlin, que fait-on? lui demanda l'ancien diplomate.

— A Berlin! continua Henri en se tournant vers Mlle d'Haucourt, à Berlin, on s'occupe uniquement du casque du comte C.....

— D'un casque?... Qu'est-ce donc que cette histoire? demanda-t-elle en se tournant vers lui.

— C'est une histoire très amoureuse, excessivement allemande, digne d'une plus chevaleresque époque, et qui ne manquera pas de servir de thème à Louis Uhland, à Justin Kerner, à Henri Heine, à tous les faiseurs de ballades de la Prusse et de la confédération. Le comte C....., continua Henri, quittant la cheminée où il s'était jusqu'alors adossé et s'asseyant d'un air galant auprès de Mlle d'Haucourt, le comte C..... est capitaine aux gardes. Il est de plus très beau et fort aimé, ainsi que vous allez voir. Le roi passait, il y a quelque temps, une

revue. Pendant un intermède de repos qui fut accordé aux troupes, le beau capitaine, assez satisfait de son brillant uniforme, monta chez la dame de ses pensées, qui demeurait sur la place même. En entrant, il posa son casque sur une petite table, mais je ne sais quel mouvement se fit dans le salon, le casque tomba sur le tapis, roula vers la cheminée, et sa longue crinière noire brûla jusqu'à la racine. Que faire? Comment réparer ce malheur? comment défiler devant le roi avec ce casque rôti? Le jeune comte, fort connu pour son élégance, était on ne peut plus embarrassé, et la jeune femme semblait souffrir plus encore à l'idée que son amant pourrait avoir, au milieu de cette troupe étincelante, un accoutrement ridicule. Elle regarda sur la place et vit de loin aux fenêtres les dames de la cour qui souriaient aux beaux officiers. Un sentiment de vanité féminine s'empara d'elle. Elle prit le casque de son chevalier et disparut en courant. Un instant après, elle le rapportait orné de la plus magnifique, de la plus ondoyante chenille que dragon ait jamais senti flotter sur ses épaules. C'était avec ses longs cheveux noirs qu'elle avait paré le casque de l'heureux capitaine. Le jeune comte, ivre de fierté, put défiler la tête haute; chacun remarqua cette merveilleuse chevelure qui ondoyait autour de lui. Le soir, tout Berlin en parla, et je vous laisse à penser qui fut le roi de la revue. Maintenant encore toutes les Berlinoises en ont la fièvre.

Par ce récit et d'autres histoires du même genre, le jeune secrétaire d'ambassade remplit agréablement la soirée. Les deux vieilles dames trouvèrent d'excellentes manières à ce gai causeur, qui venait à point ranimer la conversation un peu monotone des soirées de campagne. Le maître de la maison dissimulait à peine la satisfaction que lui causait l'esprit enjoué de son futur gendre, et, de fait, Henri de Grainville méritait de plaire : c'était un de ces hommes à qui le monde doit de la reconnaissance, car ils font beaucoup pour lui. Il excellait à varier ses paroles suivant le goût de ses partenaires, à tirer parti des plus minimes incidens, à dire des riens avec grace; il effleurait tous les sujets avec finesse, avec bon goût; il est vrai qu'il n'inventait rien et n'approfondissait pas grand'chose, mais il reproduisait sous une forme nouvelle les jugemens consacrés, et les lieux communs, il les colorait à sa manière. L'esprit des salons n'est autre chose que cette monnaie courante frappée à la même effigie, et qu'il faut savoir dépenser à tout propos. Elle n'étonne personne, elle n'humilie aucun amour-propre, elle satisfait le plus grand nombre. Gaston, dont l'esprit était moins démonstratif, admirait cette agréable faconde et jouissait sincèrement de l'effet que produisait son ami. L'impression de Mlle d'Haucourt était plus malaisée à pénétrer. Elle ne se manifestait guère sur son visage calme ni dans ses regards observateurs. Elle parlait peu, et la situation délicate qui lui était faite augmentait peut-être encore son habi-

tuelle réserve; mais Gaston ne doutait pas que, chez elle aussi, le succès d'Henri ne fût complet, et, à vrai dire, le principal intéressé n'en doutait pas lui-même. Quand on a de l'esprit et une jolie figure, plaire, sous les yeux d'une famille qui vous prône et vous encourage, à une jeune fille qui a de tout temps rêvé l'amour qu'on lui promet tout bas, c'est si facile! Ses songes les plus aimés de jeunesse, d'indépendance, ses ennuis secrets, ses malaises énervans, tout conspire pour vous; le sentiment dont on personnifie le charme incomparable a mille complices secrets dans l'ame de la jeune fille, et il n'y rencontre pas un ennemi, puisque la raison elle-même se met du concert. Or, l'amour, qui s'inquiète peu de la pauvre raison, qui se moque d'elle le plus souvent, est bon prince; quand, par hasard, la raison l'invite, il ne se fait pas prier, et, dès qu'elle ouvre la porte, il entre au galop.

— Et pourtant, se disait Gaston en considérant les grands yeux bleus de M[lle] d'Haucourt et sa physionomie impénétrable, et pourtant je me figure qu'Aline me regarderait autrement, si, les rôles étant changés, elle se trouvait à la place de cette belle personne et moi dans l'habit d'Henri? Elle parlait moins encore la première fois que je l'ai vue, mais son silence même avait un langage et sa réserve m'agitait. Contradiction bizarre! M[lle] d'Haucourt est incontestablement plus belle qu'Aline; elle a tout ce que l'autre n'a pas, mais ne lui manque-t-il point ce qui fait le charme de la pauvre fille, cette lumière intérieure qui éclaire le visage, ce rayonnement mystérieux d'une ame tendre, qui est la plus séduisante auréole dont le ciel puisse parer un front de vingt ans?

V.

On a beau dire, on a beau raisonner, on a beau chercher dans des distractions honnêtes, demander à des occupations régulières un heureux contentement, rien de tout cela, dans la jeunesse, ne suffit à la vie : il faut aimer, et le plus grand bonheur dans ce monde, c'est d'être fou de quelqu'un. Aussi Gaston, qui voulait étouffer le cri de son cœur, se réveilla-t-il le lendemain fort triste, malgré sa résolution vertueuse et peut-être à cause de sa résolution même. Il se sentit seul sur la terre. Son ame nageait dans le vide, sa pensée flottait avec désespoir dans cette solitude sans bornes qui venait de se faire autour de lui. Cette affection pour Aline, affection si conditionnelle en apparence, si légère au début, prenait à ses yeux, par le souvenir, des proportions nouvelles. En mesurant le vide que son absence laissait dans son cœur, il s'apercevait pour la première fois avec surprise de la place immense qu'elle y avait occupée. En un mot, il éprouvait dans toute son intensité cette défaillance morale que l'amour nous laisse en nous quittant,

mal horrible qui ressemble à la mort, et qui fait regretter toutes les tortures du temps où l'on souffrait, car, si l'on souffrait alors, du moins on vivait! Tout ce qui entourait Gaston ajoutait encore à sa tristesse, tout jusqu'aux quatre murs de cette chambre inconnue où il se réveillait pour la première fois. Notre machine humaine est si sensible et si frêle qu'elle subit toutes les misérables petites influences des objets extérieurs. En voyant sur la muraille des portraits indifférens au lieu des tableaux aimés sur lesquels son regard se reposait tous les jours, en ne retrouvant plus sur la tenture les couleurs auxquelles il était fait, Gaston prêta à son isolement de nouveaux ennuis. Il ouvrit sa fenêtre; son oreille, habituée au bruit de Paris, fut frappée du silence imposant de la campagne. C'était une triste matinée d'automne : un brouillard normand dormait dans les bois; les pelouses, à demi noyées dans ce nuage gris, étaient désertes; on y voyait seulement des volées de corbeaux qui s'abattaient en croassant. — Ah! parc de Mousseaux! s'écria Gaston, chères allées, lentes promenades, fleurs d'été, jours de soleil, qu'êtes-vous devenus!

Ce fut dans cette disposition que le trouva la cloche du déjeuner. On était déjà réuni dans la salle à manger quand il y descendit. Henri, dans un élégant costume du matin, complimentait Mlle d'Haucourt sur son charmant habit de cheval, car on devait aller à la chasse en sortant de table et courre un lièvre dans le parc. Le vieux marquis avait un excellent équipage de *harriers*, et depuis trente ans il chassait invariablement trois fois par semaine. Sa fille l'accompagnait assez souvent dans ces courses peu fatigantes, et ce jour-là notamment, outre qu'elle n'avait aucune envie de rester seule au château, Mlle Hélène était peut-être assez satisfaite, au fond, de paraître aux yeux des jeunes hôtes de son père dans un costume nouveau, qui lui allait à merveille. Ce mouvement de coquetterie, vous l'eussiez compris aisément en voyant la jeune châtelaine sauter légèrement, une heure plus tard, sur une belle jument anglaise, noire et vive, qu'elle maniait avec une aisance et une résolution fort rares. Son chapeau d'homme, son voile bleu, son col blanc rabattu, son étroite cravate rouge qui relevait la couleur sombre de son habit de drap, et ravivait son teint animé par le plaisir, l'embellissaient encore. Une femme, pour peu qu'elle soit jeune et svelte, est difficilement laide dans ce costume, et Mlle d'Haucourt, à cheval, ressemblait à Diana Vernon.

En proie aux préoccupations qui l'avaient assailli au réveil, Gaston était resté silencieux pendant le déjeuner; comme la veille, il avait laissé faire à Henri, qui était inépuisable, tous les frais de la conversation. Il était malhabile à surmonter ses impressions; le mouvement de la chasse, l'exercice du cheval qu'il aimait extrêmement, l'air vif de la campagne, la vue de la belle chasseresse, l'animèrent momen-

tanément sans pouvoir complétement le distraire. Heureusement pour lui, M. d'Haucourt, qui ne souffrait pas les songe-creux à la chasse, — et il avait raison, — était trop occupé de ses chiens pour s'apercevoir de sa distraction. Henri, qui, pour plaire au vieux veneur, parlait uniquement de chiens *tricolores*, bien *gorgés*, d'un *bon pied*, de *volcel'est*, de *rendonnées*, de *débuchés* et de *rembuchés*, ne s'inquiétait pas davantage du silence de son ami; mais Mlle d'Haucourt le remarqua. Elle n'était certainement pas assez petite fille pour se laisser prendre, ainsi qu'une comtesse allemande, aux airs tristes et penchés d'un cavalier inconnu; mais, précisément parce qu'elle considérait Gaston comme un homme d'esprit et qu'elle le supposait, à bon droit, incapable de jouer de gaieté de cœur le rôle insupportable de ces saules pleureurs vivans et bien portans qui vont soupirant à tout propos quelque élégie de poitrinaire, elle s'étonna de son air rêveur. Deux ou trois fois elle promena sur son visage, à la dérobée, un regard curieux. Gaston s'en aperçut, et je dois à la vérité de dire qu'il en éprouva une certaine satisfaction. Si préoccupé, si malheureux ou si amoureux même que l'on puisse être, on n'est jamais complétement insensible, quand on a vingt-cinq ans, à l'attention d'une jolie femme.

Tayaut! tayaut! cria bientôt le vieux marquis d'une voix forte encore. Les oreilles couchées sur le dos, le corps allongé par la peur, un gros lièvre, qu'on prétendit être un vieux *bouquin*, venait de débouler sous les pieds de son cheval. On sonna le *lancer*, les chiens prirent avec ardeur cette chaude voie; ils s'élancèrent à la poursuite du fugitif, qui disparaissait déjà comme un point noir au milieu de la plaine. Les chevaux bondirent à leur tour; ils partirent au galop, animés par la fanfare, par les cris dissonans de la meute, par la voix et par l'entrain de leurs cavaliers. En ce moment, le soleil, perçant le brouillard, illumina la campagne, et dans ces champs vivement éclairés, où les chevaux couraient en toute liberté, les différens personnages de cette histoire oublièrent un instant, au milieu d'une entraînante animation, leurs préoccupations diverses. La chasse dura, montre en main, une heure sept minutes, ce qui prouva, mieux encore que les assertions du vieux marquis, la vitesse des *harriers*. Au bout de ce temps, on vit dans un labour le malheureux lièvre qui, selon l'expression consacrée, *portait la hotte*, c'est-à-dire que son échine, contractée par la fatigue, s'était arrondie en forme de cerceau. Les chiens redoublèrent d'ardeur, l'atteignirent, et le dépecèrent avec une telle prestesse, que le piqueur, qui s'était jeté au milieu de la meute acharnée, eut beaucoup de peine à s'emparer d'une des pattes, qu'il disséqua avec soin et qu'il vint présenter respectueusement à Mlle Hélène; après quoi, suivant les usages de la vénerie, il sonna *les honneurs* à pleins poumons.

On reprit au pas le chemin du château. Si vous pensiez que Mlle d'Hau-

court avait oublié l'air étrangement préoccupé de Gaston, vous vous tromperiez, et vous prouveriez, en le croyant, que vous connaissez mal l'esprit des jeunes filles en général, et notamment celui de la belle chasseresse. Les femmes pensent et rêvent beaucoup plus que nous. En France surtout, l'usage leur fait, avant le mariage, une vie tellement concentrée, tellement intérieure, qu'elles sont, pour ainsi dire, confinées dans le domaine de la rêverie. Aussi acquièrent-elles, par l'habitude constante de la réflexion, une finesse de perception, une délicatesse d'observation, qui nous manque le plus souvent. Là où nous ne voyons rien, elles trouvent matière de curiosité. Mille incidens qui traversent inaperçus notre existence agitée sont scrutés par elles avec intérêt. Leur pensée y rencontre un thème qu'elle élargit volontiers, et auquel leur imagination, toujours présente, prête des couleurs aimées. Si vous ajoutez que Mlle d'Haucourt n'avait plus sa mère, ce que j'ai négligé, je crois, de vous dire; que par conséquent elle avait été privée de ces épanchemens si naturels et si doux, qui sont dans la jeunesse la plus sûre des sauvegardes, vous comprendrez peut-être comment, passant en outre à la campagne une grande partie de l'année, elle était plus qu'une autre encore disposée à chercher dans le plaisir de la pensée une compensation à la régularité monotone de sa vie. Seulement elle cachait avec un soin extrême cette disposition secrète; elle affichait même, dans l'occasion, l'affectation contraire; elle avait au plus haut point cette exquise qualité, qui est l'apanage presque exclusif des femmes, et qu'on pourrait nommer la pudeur de l'esprit. Quoi qu'il en soit, non-seulement Mlle d'Haucourt avait remarqué la tristesse de M. de Charleval, elle y avait réfléchi.

— Je me figure que vous êtes peu fanatique de la chasse, monsieur, lui dit-elle dans un moment où son cheval se trouva côte à côte avec celui de Gaston.

— Mais, tout au contraire, je l'adore, répliqua-t-il.

— Dans ce cas, votre passion est en effet très profonde, car elle paraît vous absorber jusqu'au désespoir, continua-t-elle avec un gai sourire qui laissa briller des dents blanches comme des perles.

— M'absorber, mademoiselle... si j'étais absorbé par quelque chose en ce moment, ce serait par le sentiment de reconnaissance que me fait éprouver l'accueil si bienveillant que je trouve à Haucourt.

— Voilà, ne vous en déplaise, une banalité, monsieur, répondit en riant Mlle d'Haucourt, vous qui prétendiez hier n'en dire jamais, et qui aviez l'obligeance rare d'affirmer que vous me feriez grace des complimens puérils et honnêtes.

— Et vous avez raison, mademoiselle; j'ai dit une niaiserie polie et solennelle, dit Gaston, qui se rappela le regard presque curieux du matin. Admettez donc, s'il vous convient, que j'ai une passion malheureuse.

— Pour la chasse?

M. de Charleval ne répondit pas. Il feignit de détourner son cheval d'un mauvais pas. En somme, il voyait sans déplaisir la conversation se rapprocher de sa préoccupation dominante. Sans espérer faire jamais de Mlle d'Haucourt la confidente d'une peine de ce genre, il trouvait, même avec elle, plus d'intérêt à ce sujet de causerie qu'à tout autre. Tranchons le mot; il éprouvait au fond un vague sentiment de coquetterie qui le portait sinon à se poser en héros de roman, du moins à ne pas dissimuler tout-à-fait son chagrin. Mlle d'Haucourt fut étonnée de son silence.

— Vous ne vous en tirerez pas ainsi, reprit-elle avec gaieté; voici, selon vos préceptes, un sujet de conversation tout trouvé, monsieur, et je continue. La chasse étant mise hors de question, je ne vous demande plus de confidence. C'est donc sans application aucune et en thèse générale que je parle. Quelle cause, à votre avis, peut surtout rendre une passion malheureuse, le dédain ou l'oubli?

— Vous en oubliez une, dit Gaston.

— Laquelle?

— L'abîme que les lois du monde creusent entre certaines destinées. Mlle d'Haucourt le regarda avec curiosité.

— Et vous, monsieur de Charleval, demanda tout à coup M. d'Haucourt en se retournant sur sa selle, n'êtes-vous pas de mon avis? Je prétends qu'on ne chasse pas et qu'il n'y a jamais eu de véritables veneurs en Angleterre; on y court des *steeple-chases* à la queue d'un renard, mais, encore une fois, on n'y chasse pas; on ne chasse qu'en France, et voici M. de Grainville qui conteste.

Gaston donna raison à M. d'Haucourt; la conversation continua sur ce sujet. Henri céda sa place auprès du vieux veneur, et prit à côté de Mlle Hélène celle que quittait son ami. On arriva au château. Le même programme fut adopté les jours suivans. Henri n'avait désormais rien à faire auprès de son futur beau-père, qui était de plus en plus enchanté de lui. Il le livra donc tout entier à la conversation de son ami et s'occupa presque exclusivement de plaire à Mlle Hélène. L'intimité de la campagne lui faisait beau jeu; du matin au soir, on ne se quittait pas; promenades dans le parc, lectures au coin du feu, parties de whist après dîner, tout se faisait en commun. On avait de part et d'autre le temps et toutes les occasions possibles de s'étudier et de se deviner. J'ajouterai que pour Henri de Grainville cette intimité était même trop grande. Habitué aux salons bruyans, à ces conversations du monde où chacun doit forcer son naturel sous peine de rester froid ou terne, expert, comme je l'ai dit, dans l'art de se composer à la manière des acteurs un visage et une voix pour la rampe, Henri était mal à l'aise dans ce château si calme, où l'on se voyait de si près et où cet extrême rapprochement mettait en défaut

toute habileté de convention. Il avait assurément plus qu'il ne fallait pour plaire, mais les qualités excellentes et charmantes qu'il avait reçues du ciel, il les cachait volontairement sous une sorte de futilité mondaine et banale. Moins que toute autre, Mlle d'Haucourt pouvait être sensible à ces façons prétentieuses qui tournent la tête à toutes les petites filles au sortir de pension. Elle avait l'affectation contraire; elle était simple, vous ai-je dit, jusqu'à l'exagération, et tous les frais d'amabilité que l'on faisait pour elle, par mode ou par pure galanterie, en dehors du naturel et du vrai, on les faisait en pure perte; elle ne les appréciait pas. La conquête de ce cœur pouvait donc présenter des difficultés auxquelles Henri n'avait pas songé. Quant à Gaston, occupé, ainsi qu'il convenait, de M. d'Haucourt et des deux vieilles dames, il vivait un peu à part. Il faisait des *rubbers* sans fin pendant que son ami causait, il dessinait des fleurs sur du canevas à tapisserie ou des caricatures qui ravissaient les deux duègnes, car il avait un vrai talent de dessin, et bien des gens disaient que, s'il avait été forcé par la nécessité de travailler, il aurait pu devenir un artiste de premier ordre. En attendant, il jouait à merveille son rôle d'ami. Charmé de la distinction de Mlle d'Haucourt qu'il comprenait et qu'il appréciait mieux chaque jour, il causait cependant rarement avec elle. Il en était resté sur le mot un peu transparent qu'il avait prononcé à la légère pour l'effet qu'il devait produire, et sans songer dans le premier instant qu'il pouvait lui être appliqué directement. En y réfléchissant, l'idée lui était venue que Mlle Hélène avait peut-être bâti sur ce mot toute une histoire. Quelques jours s'étaient passés de la sorte, quand un petit incident ranima plus vivement en lui le souvenir de cette conversation.

Le bureau de la poste aux lettres se trouvait à une demi-lieue du château, et M. d'Haucourt y envoyait chaque matin un domestique qui rapportait la correspondance et les journaux dans un havresac de cuir fermé par une serrure dont le directeur de la poste et M. d'Haucourt avaient chacun une clé. On évitait ainsi les indiscrétions, les négligences, les journaux salis au cabaret, en un mot les mille et une petites misères qui sont inhérentes encore au service postal. Un matin, en descendant au salon, Gaston trouva Mlle Hélène qui venait d'ouvrir le portefeuille de cuir, et qui lui remit, avec un sourire où il crut deviner un peu de malice, une lettre à son adresse. Gaston la reçut avec embarras. C'était une lettre d'Aline. L'enveloppe, à vrai dire, donnait prise à de peu charitables conjectures. Comme la plupart des personnes qui écrivent rarement, Aline n'avait pas, en fait de papier, un goût très pur. La pauvre fille croyait être fort élégante en choisissant des enveloppes moirées autour desquelles régnait une petite découpure imitant un feston de dentelles. Son écriture montrait qu'elle ne savait

pas non plus qu'il fallait, au temps où nous sommes, pour être à la mode, faire de grosses lettres longues, courantes, uniformes et même illisibles, pourvu qu'elles aient une tournure anglaise. Elle s'était au contraire fort appliquée, croyant bien faire, à suivre les préceptes de son maître d'écriture. Le *G* qui commençait le nom de Gaston était surtout remarquable, c'était presque un paraphe; il formait deux volutes renversées en sens contraires, d'un contour irréprochable. Enfin le nom de la poste était véritablement moulé; elle avait employé, pour le distinguer du reste de la suscription, les caractères contrariés de cette écriture que les experts appellent *la ronde*. Le cachet, en cire blanche, montrait un vaisseau battu par la tempête avec cet exergue: *Telle est la vie*. Ces malencontreuses recherches contrastaient assez singulièrement avec les habitudes de Mlle d'Haucourt pour qu'elle eût pu s'en étonner; le sourire qu'elle s'était permis, et que l'embarras de Gaston rendit plus significatif, était fort naturel; mais il déplut à l'amant d'Aline, qui crut y voir du dédain. Eh! mon Dieu, il était bien vrai qu'Aline n'avait pas cent mille livres de rente, ni un château superbe, ni des maîtres excellens, ni même du papier anglais, mais elle ne méritait les railleries de personne; voilà ce que se disait Gaston, et son amour-propre blessé cherchait une vengeance.

— Ah! quel plaisir vous me faites, mademoiselle! dit-il tout haut en prenant vivement la lettre. Et il se retira, pour la lire, dans l'embrasure d'une fenêtre.

Aline était très malheureuse. Elle était si habituée au bonheur de le voir tous les jours, écrivait-elle à Gaston, qu'elle ne savait comment vivre seule. Il lui semblait que cette séparation durait depuis une année, et quand donc comptait-il revenir? Si la famille de Gaston avait des droits à ses soins, ne méritait-elle pas, elle aussi, qu'on sacrifiât quelque chose à son affection? En outre, disait-elle, sa tante la tourmentait cruellement. A cet égard, elle ne s'expliquait pas clairement, mais Gaston, qui connaissait, à n'en pouvoir douter, les sentimens de Mme Levert, ses projets et sa pénurie, comprit à merveille la nature des obsessions dont Aline était l'objet. Son cœur se serra avec amertume. Pauvre enfant! se dit-il en étouffant un soupir. Et il revint vers la cheminée. Là, il s'aperçut que Mlle d'Haucourt lisait avec une attention plus que méritoire, et qui ne lui était pas ordinaire, le premier-Paris du *Journal des Débats*.

La lettre d'Aline rejetait plus que jamais Gaston dans ses perplexités. Pouvait-il ne pas retourner auprès d'elle? Cette séparation qu'il avait crue momentanée à son départ de Paris, devait-elle être un éternel abandon? Et cependant, s'il reprenait les douces habitudes du passé, quel avenir douloureux ne préparait-il pas à cette jeune fille et à lui-même? Il hésitait, et il hésita long-temps entre sa raison, qui com-

mandait de rester, et son cœur, qui ordonnait de partir. En outre, les huit jours qu'il venait de passer à Haucourt, sans modifier précisément ses sentimens, lui avaient cependant permis de comprendre mieux que jamais la justesse des observations d'Henri. Il se sentait dans le vrai de la vie en respirant cette atmosphère élégante et riche pour laquelle il avait été élevé. Cette société intelligente et délicate faisait ressortir plus que jamais à ses yeux mille nuances disparates, mille contrastes choquans que lui rappelait le souvenir de Mme Levert, et sur lesquels il avait difficilement cherché à fermer les yeux. Quant à Mlle d'Haucourt, je voudrais pouvoir vous dire, à l'honneur du caractère féminin, que l'apparition de la lettre moirée, les conjectures qu'elle éveillait, avaient effacé dans son esprit toute trace de cet intérêt d'un instant qu'elle avait paru prendre à ce jeune homme, dont les relations semblaient d'un ordre si peu élevé. Il n'en fut pas ainsi cependant. Tout au contraire, elle parut bientôt préoccupée et triste. Elle parlait moins, à Gaston surtout; elle évitait les conversations du soir en se mettant au piano. Il est vrai que sa situation vis-à-vis d'Henri devenait de plus en plus embarrassante, car l'heure approchait d'une solution définitive, d'une réponse sans appel; mais Henri non plus ne trouvait pas que ses affaires marchassent carrément. Il s'en ouvrit même à Gaston. « Je n'avance pas, lui dit-il, et je commence à n'y rien comprendre. La campagne, jusqu'à présent, n'est pas bonne. » Il ne croyait pas voir si juste, et le lendemain il n'entendit pas sans quelque agitation Mlle d'Haucourt lui annoncer, d'une voix émue, qu'elle désirait causer un instant avec lui seul et qu'elle le priait de rester au salon après le déjeuner. Malgré son flegme diplomatique, Henri attendit avec une véritable anxiété l'heure de cette explication inattendue.

Quand Mlle d'Haucourt entra dans le salon, elle était pâle, tremblante, et il semblait qu'elle avait pleuré. Elle s'assit dans un fauteuil, tourna dans ses mains un écran d'un air visiblement embarrassé, et, comme Henri ne savait non plus quelle contenance garder, un silence effrayant se fit, pendant lequel les deux jeunes gens entendirent battre très distinctement le balancier de la pendule. Henri, par une sorte de charité de bon goût, le rompit le premier.

— Vous avez désiré me parler, mademoiselle, lui dit-il respectueusement; veuillez le faire sans détour, et croyez que vous trouverez en moi, telle chose que vous ayez à me dire, un homme loyal et soumis.

Mlle d'Haucourt fut touchée de ce début simple plus que de toutes les exquises galanteries que M. de Grainville lui débitait depuis une semaine. Elle lui tendit la main par un mouvement affectueux et franc, et M. de Grainville la baisa avec respect.

— Si j'avais moins de confiance dans votre esprit et moins d'estime pour votre caractère, lui dit-elle, je n'aurais pas eu même la pensée

de cette explication que j'ai désirée... et qui me semble maintenant si difficile.

Henri s'inclina et s'assit auprès de Mlle d'Haucourt, qui se tut comme si elle avait perdu toute son assurance.

— Je n'ai pas de courage, reprit-elle enfin en torturant l'écran brodé entre ses doigts.

— Au nom du ciel! parlez, dit Gaston; tout vaut mieux que cette incertitude.

— Vous le voulez, continua-t-elle, soit, car c'est notre bonheur à tous les deux qui est en question; c'est de notre vie tout entière qu'il s'agit. Eh bien! franchement, monsieur, je vous fais juge : trouvez-vous que notre situation vis-à-vis l'un de l'autre soit bien nette? pensez-vous que depuis huit jours nous nous soyons jugés suffisamment tous les deux pour prononcer, en toute connaissance de cause, un arrêt aussi terrible? avons-nous dit un seul mot de l'avenir?

— Il est vrai que je n'ai point osé vous en parler, dit Henri. Je ne croyais pas, mademoiselle, pouvoir le faire sans votre assentiment.

— Et vous avez eu raison au point de vue du monde, reprit-elle. Il n'admet guère de plus intimes explications, et les habiles vous diront que le mariage est une loterie, qu'il faut fermer les yeux, tirer au hasard, et prier Dieu que le numéro soit bon. Eh bien! si vous m'en croyez, donnons moins au hasard, et ne risquons pas sur un coup de dé un si fort enjeu. Pour moi, je l'avoue, et j'ai voulu vous le dire, j'ai peur.

— Vous avez peur du mariage ou de moi? demanda Henri.

— Non pas de vous, monsieur; si quelque chose, au contraire, pouvait me rassurer, ce serait, je le répète, votre caractère et votre douceur constante. Vous êtes si aimable pour moi! J'ai peur du mariage, et plus je le vois se rapprocher, plus il m'épouvante. Savez-vous que, par effroi de l'avenir, j'ai songé souvent à rester fille?... Vous devez me trouver bien ridicule; mais il faut m'excuser, car je souffre horriblement, continua Mlle d'Haucourt d'une voix tremblante, et deux grosses larmes coulèrent sur ses joues pâles... Je sais la peine que je vais causer à mon père, je comprends la faute que je commets à votre égard, mais c'est plus fort que moi, — et elle cacha dans son mouchoir son visage en pleurs.

Henri fut frappé de sa douleur, malgré le sens peu favorable que prenait son langage. Il serra affectueusement dans sa main la main de Mlle d'Haucourt.

— Calmez-vous, lui dit-il. Qu'ai-je donc fait qui puisse vous faire penser que je sois un tyran? Je ne veux être que le plus obéissant de vos amis. Je n'ai jamais songé à vous obtenir que de vous-même. Vous avez peur, dites-vous; eh bien! oubliez le passé. Qu'il n'en soit plus

question, et laissez-moi pour tout espoir l'espoir de vous rassurer un jour quand vous me connaîtrez mieux.

Mlle Hélène, à son tour, fut touchée de cette soumission généreuse, elle leva ses yeux reconnaissans vers Henri, qui leur trouva une beauté nouvelle,

— Vous êtes bon, lui dit-elle, et vous désarmez mon courage. Sachez bien que je ne m'appartiens pas. En donnant à votre présence ici un consentement tacite, je me suis, à mes yeux, engagée à moitié. Je n'ai qu'une parole. Si vous ordonnez, j'obéirai, mais, croyez-moi, il nous importe à tous deux de ne pas prendre légèrement, et dans une telle agitation, une décision irrévocable. Laissez-moi le temps de m'habituer à cette pensée dont je m'effraie sans doute outre mesure, et à laquelle, ajouta-t-elle avec un sourire, je m'habituerai plus aisément peut-être que je ne pense.

Henri était fort embarrassé, et de plus il était triste. Ce mariage, auquel il s'était décidé sans grande passion, lui paraissait plus désirable maintenant qu'il devenait plus difficile. Mlle d'Haucourt elle-même, à l'heure où il la perdait, se revêtait d'un charme qu'il ne lui connaissait pas. Il ne sut que lui répéter encore en d'autres termes ce qu'il lui avait dit de sa soumission absolue et de l'attachement respectueux qu'il lui garderait dans tous les cas. Cet entretien perdit peu à peu l'apparence solennelle qu'il avait prise au début. Il devint plus familier, plus facile. Ils causèrent pendant une heure avec plus de naturel qu'ils n'avaient fait jusqu'à ce jour, et, quand les deux fiancés se séparèrent, le mariage était sans nul doute moins près d'eux que la veille, mais ils étaient beaucoup plus amis.

Cette explication toutefois avait si bien effarouché toutes les prévisions, déconcerté toutes les combinaisons diplomatiques de M. de Grainville, qu'il ne savait plus que faire. Il songea long-temps, et, quand il eut bien réfléchi, il se trouva moins savant encore. Il avait mal joué la partie, et il la perdait, voilà qui était clair; mais pourquoi la perdait-il, et quelle faute avait-il commise? Il ne le devinait pas. Il en arriva à s'imaginer qu'il y avait là-dessous quelque mystère. — Mlle d'Haucourt, se dit-il, aura rapporté de Paris un souvenir qui me nuit. Elle aime quelqu'un, car sans cela pourquoi ne m'aimerait-elle pas? En définitive, pour être aimé, je suis dans les conditions voulues; on me l'a dit plus d'une fois. Allons, il y a quelque dameret sous roche. L'amour seul repousse l'amour, la maxime n'est pas neuve, mais elle est vraie. Et il se perdit en suppositions; d'autre part, il ne lui était pas très agréable de faire à Gaston l'aveu de sa déconfiture. Sortir en fugitif de ce château où il était entré en conquérant, c'était pour un ambassadeur en herbe un véritable Waterloo. Cependant, las de ses propres réflexions, ne sachant où aller ni que faire, il monta chez son ami.

Gaston, seul dans sa chambre, était étendu dans un grand fauteuil; les pieds sur le marbre de la cheminée, il fumait en songeant, et quand il ôtait son cigare de la bouche, c'était pour siffler entre ses dents une valse allemande, qu'il aimait passionnément sans bien savoir pourquoi, et qu'il chantonnait toujours quand il était préoccupé. Henri s'assit et se mit à siffler aussi cette valse de Strauss, alors à la mode, oubliée aujourd'hui, et qui est intitulée *Abendstern* (l'étoile du soir). Ce concert à la manière des oiseaux dura quelques minutes.

— Sais-tu, Gaston, interrompit le diplomate, qu'il y a des momens où je me figure que nous nous amusions plus qu'aujourd'hui, quand nous valsions à Vienne avec ces belles Allemandes si rondes, si blanches et de si bonne composition?

— Laisse là ces souvenirs profanes, dit Gaston, ils te sont défendus, et tu as mieux à penser.

— J'ai à penser plus mal, au contraire, continua Henri en allumant un cigare. Mon cher ami, je ne fais rien qui vaille ici.

— Et qui te fait croire cela?

— Je ne fais rien qui vaille, te dis-je. Je nage dans l'eau trouble, et, qui pis est, je crois qu'il y a un autre poisson que moi dans cette eau-là.

— Que veux-tu dire?

— Je veux dire, continua le jeune diplomate en mettant à son tour ses deux talons sur le marbre de la cheminée, je veux dire que je ne serais pas étonné si Mlle Hélène voyait dans ses rêves une moustache noire, tandis que la mienne est blonde.

— Comment cela?

— C'est la loi des contrastes. L'or aime l'ébène, l'ébène recherche l'or. Une négresse doit adorer un albinos, et je ne puis pas te cacher qu'en ma qualité de blond, Mlle d'Haucourt m'idolâtre modérément.

— Tu es absurde.

— Non, mon ami, je ne suis pas absurde et je suis au contraire agréable, quoique blond; voilà précisément pourquoi je ne m'explique pas le peu d'enthousiasme de Mlle Hélène, dans la situation où nous sommes, sans l'existence de quelque petit cousin de la nuance préférée.

Cela dit, Henri invita son ami à recueillir ses souvenirs de l'hiver précédent, à se rappeler les valseurs les plus assidus, mais il n'apprit quoi que ce soit. Gaston, indifférent et distrait dans le monde, était le plus pitoyable des observateurs. Le jeune diplomate n'ajouta rien. Avant de faire à son ami une entière confidence, il voulait s'ingénier encore et trouver le correctif de sa déconvenue; il remit à un autre moment cette pénible explication, et les deux amis descendirent, l'un soucieux et ne disant mot, l'autre plus soucieux encore et sifflant, comme toujours, son air favori.

Ainsi que vous le devinez, madame, la soirée se passa péniblement dans le grand salon d'Haucourt. Quand on eut préparé la table de whist et que les deux fiancés se retrouvèrent en présence, comme de coutume, à la place même où avait eu lieu l'entretien du matin, ils osèrent à peine se regarder. Pour rompre ce tête-à-tête intolérable, Mlle d'Haucourt alla bientôt se mettre au piano. Elle ne manquait pas de talent. Souvent, le soir, en promenant comme au hasard ses belles mains sur le clavier, elle improvisait des fantaisies pleines de grace, ou, plutôt que des fantaisies, des pots-pourris dans lesquels venaient babiller tour à tour, dans un cadre ordonné, tous les airs qui traversaient sa mémoire. Henri écouta avec ennui ce soir-là; il avait en tête des idées moins harmonieuses, mais tout à coup il tressaillit. Sous les doigts distraits de Mlle d'Haucourt, *Abendstern,* cette valse que Gaston aimait et sifflait sans cesse, venait de retentir dans le salon, et jamais ce chant du Danube n'avait été exprimé avec plus de tendresse et de mélancolie. Henri, frappé par une idée subite, s'était levé brusquement. Il regarda Gaston. Celui-ci, dans ce moment, semblait oublier le whist. Il écoutait le piano avec un ravissement qu'il ne cherchait pas à dissimuler. *Abendstern* était pour lui, je vous l'ai dit, cet air adoré que chacun loge dans son cœur, et dont la voix amie réveille tout à coup en nous un monde de parfums enfuis et de souvenirs presque effacés.

Henri s'avança lentement vers Mlle d'Haucourt, et, la regardant en face :

— Où avez-vous appris cette jolie valse? lui dit-il.

— Cette valse? dit-elle avec surprise; mais je ne sais pas même si c'est une valse que je joue, je tapais au hasard.

Henri regarda de nouveau Mlle Hélène; il la vit rougir extrêmement et détourner la tête avec embarras sous prétexte de chercher un cahier de musique.

— Ane bâté que je suis! se dit le diplomate. Il considéra de nouveau Gaston, puis il alla redresser dans la cheminée les tisons qui s'étaient dérangés.

ALEXIS DE VALON.

(La seconde partie au prochain n°.)

LES AMÉRICAINS

ET

L'AVENIR DE L'AMÉRIQUE.

I. — A. Mackay. *The Western World*, London, 3 vol., R. Bentley.
II. — Alexander Ross. *Anecdotes of the first Settlers*, London, Smith, Elder and Co.
III. — Hildreth. *History of the United States*, New-York, Putnam.
IV. — Mistriss Houstoun. *Travels in the West*, London, Longman.

Ce que les Américains des États-Unis appellent l'*Abeille* (*the Bee*) offre un spectacle très curieux.

Vers les limites de l'Arkansas ou de l'Illinois, dans les profondes solitudes inexplorées au pied des Montagnes Rocheuses, on voit, par quelque beau jour d'été, arriver une famille dont tout le mobilier est contenu dans un chariot traîné par un petit cheval; tantôt le mari et la femme composent l'association, tantôt un ou deux petits enfans complètent la république. Le père choisit l'endroit de la *location*. Voici du gazon, des chênes verts, une rivière prochaine; mais comment faire? les outils lui manquent, et pour bâtir sa « maison de bûches » (*log-house*) d'une façon comfortable, il lui faudrait du temps, plusieurs ouvriers, beaucoup d'argent. Il n'a que ses bras et ceux de sa femme, peut-être ceux de Jonathan et de Samuel, ses deux fils en bas âge. Les vieux *settlers*, habitans des forêts voisines, qui ont depuis long-temps

bâti leur *log-house* et qui connaissent le pays, accourent pour saluer les nouveaux débarqués, non pour les saluer seulement, pour les aider. Aucun apparat, nul apprêt, point de tumulte ou de phrases vaines. Le temps est précieux. On ne fait pas de longs discours; on se contente de la chose du monde la plus simple : on imite les « abeilles » (*the bees*), on travaille en commun au profit du nouveau venu. Cette fraternité réelle et en action a bientôt porté ses fruits. Le tronc des chênes tombe, on le roule, on le dresse; la maison s'élève. Il faut un toit à la grange; une soixantaine de bras y contribuent. La location est achevée. La moisson venue, il s'agit de battre le blé sur l'aire; les compagnons accourent encore; l'œuvre d'une semaine se termine en un jour; ce qui aurait coûté des mois au travailleur solitaire s'accomplit en un clin d'œil. Le nouveau *settler* rendra aux autres ce qu'il a reçu d'eux; et s'il en vient encore, les anciens agiront de même envers ces derniers. On emprunte le cheval du voisin et on le rend; on prête sa charrue et on la réclame; tout le monde aide tout le monde, et la misère n'atteint personne.

Ces habitudes constituent la vie morale, c'est-à-dire la vie essentielle et fondamentale de l'Amérique. Elles fonctionnent d'abord dans une communauté de cinq ou six *log-houses*. L'idée de Dieu et le souvenir de la Bible sont présens à tous ces hommes, Saxons et Écossais, Allemands et Hollandais, grossiers si l'on veut, la plupart calvinistes. On n'a pas d'église, il en faut une. Pour bâtir une église avec des bûches (*logs*), une nouvelle *abeille* se constitue. Tout le monde, quakers et arminiens, méthodistes et catholiques, met la main à l'œuvre. Cette chaire de bois mal dégrossi sera occupée par les prédicateurs nomades qui traversent le désert. Ce n'est plus seulement une communauté, c'est une communion. La loi sympathique du Christ se fait entendre dans cet édifice rudement construit; les réunions deviennent fréquentes et régulières. On prie ensemble. Quelques ames en peine ont des scrupules; le levain calviniste est toujours là, sévère et analytique, rempli de doutes rêveurs, indocile au joug de la pensée; est-ce bien ainsi qu'on doit prier Dieu? Les dissidens réclament l'usage de leurs dogmes particuliers et construisent une nouvelle église, qui constitue une nouvelle communauté. La chapelle des quakers brûle, les catholiques ne font aucune difficulté de prêter leur église. De même pour les anabaptistes, à qui l'église presbytérienne est ouverte.

Si nous cherchons à reconnaître quels sont les vrais élémens constitutifs de cette *abeille* qui vient de fonder sous nos yeux un village américain, nous en trouvons trois : — l'élément chrétien et calviniste, apte à l'association, plein de charité pour le prochain et de sympathie pour ses souffrances; — l'élément germanique, patient, conquérant,

laborieux, attaché au sol et à la tradition; — enfin l'élément d'entreprise et d'audace, plus jeune que les deux autres, dont il est issu, et qu'il féconde sans jamais les détruire. De quelque manière que l'on combine ces trois élémens primitifs, ils renferment toujours la variété, la liberté, l'attachement à la tradition: dans la sphère religieuse, ils laissent place à l'indépendance absolue; dans la sphère politique, à la liberté des groupes fédératifs; dans les mœurs privées et publiques, ils encouragent l'égalité des rapports, l'indépendance individuelle et l'association volontaire. Les États-Unis actuels ne sont que le développement de ces trois principes.

La communauté y est partout, sans que la liberté souffre nulle part. Le travail de l'*abeille* recommence à travers les phases de la vie civile; on se réunit pour savoir comment on réparera le pont, comment on disposera le bac, avec quels fonds l'école sera construite, quelle direction sera donnée à la route, de quelles voies on percera la forêt. Quant à l'assiette de l'impôt, nulle difficulté: chacun sait qu'il a besoin du pont et de la route, et qu'il doit les payer. Dans quelle localité s'élèvera le tribunal, avec quels deniers? Nouveaux motifs d'association volontaire, ou plutôt de réunion délibérante. D'abord tous les chefs de famille y prennent part, ensuite il faut restreindre le nombre des votans, et voici une chambre de représentans au petit pied qui se chargent des intérêts de la commune. Ces intérêts se multiplient. Les coureurs des bois volent les chevaux et emmènent le bétail, les Indiens mettent le feu aux granges; il faut une milice, elle se forme. L'assurance contre les incendies devient indispensable. Tout cela se constitue progressivement, avec ordre, et par le même procédé. C'est toujours l'abeille (*the bee*). Il n'y a pas de gouvernement, chacun étant habile à se gouverner lui-même, nul ne voulant prendre le triste et vaniteux soin de gouverner les autres (1).

Ainsi grandit un village américain. Rien de semblable en Europe, surtout en France. On ne s'y entend guère pour s'aider mutuellement; chacun voudrait bien commander, et jamais on n'y a vu, même à l'origine, le *gathering of the bee* (le rassemblement de l'abeille). Lisez le *Polyptique d'Irminon*, tableau naïf des manses du VIIIe siècle : partout des esclaves échelonnés, dont le christianisme adoucit la misère. Que les toits des manans se soient groupés autour du château ou de l'abbaye, peu importe; le Romain d'abord, ensuite le Germain, plus tard l'homme de loi, quelquefois l'abbé, ont dominé le hameau naissant et favorisé ou entravé son progrès; nul service d'égal à égal; toujours bienfait ou oppression, gratitude ou vengeance. Après dix-huit siècles passés ainsi, voyez l'état moral d'un village de France; le plus

(1) Voyez les excellens ouvrages de M. de Tocqueville et de M. Michel Chevalier.

beau pays de l'Europe vit dans une hostilité universelle. Toutes les haines y fermentent avec tous les intérêts; l'instituteur abhorre le curé, qui jette l'instituteur en enfer; le meunier regarde d'un œil jaloux le propriétaire de l'usine prochaine, et ce dernier s'anime d'une sourde envie contre le représentant, le cultivateur et le vigneron. Comptez ensuite les élémens disparates et les dissonnances furieuses que nos guerres civiles font hurler et gémir ensemble : près du suzerain auquel la restauration a rendu sa fortune, ce lecteur assidu de Voltaire, propriétaire d'un bien national acheté pendant la révolution; non loin de lui le général de l'empire, qui coudoie l'avocat de la restauration renversée; enfin quelque débris de la tourmente révolutionnaire, fidèle à ses croyances de 1793, voisin du jeune adepte des théories communistes, profondément hostiles à l'unité de la démocratie spartiate. Ces couches superposées se repoussent en se touchant; société composée de haines, concert de vengeances! Le hameau français ou italien ne sait pas se gouverner. Il n'a pas la science de l'autonomie. Nourri dans un autre berceau, formé d'autres élémens, il porte la vieille empreinte de l'autorité, ou, si l'on veut, de la servitude. Les passions rivales et jalouses y fermentent avec le souvenir des anciens griefs : non que les ames y soient pires, tout au contraire, mais les habitudes y sont mauvaises.

Sans la prédisposition morale qui donne la faculté de l'autonomie, les institutions républicaines ne subsisteraient pas deux ans, même aux États-Unis. C'est le sentiment germanique et chrétien de solidarité active, de communauté réelle, de fraternité intime et un peu sauvage, qui les soutient et les fait vivre. L'*Abeille,* association volontaire des individus et des familles, marche toujours : après avoir établi l'impôt, elle institue la caisse d'épargne, dont elle fait une banque locale, ce qui est la transformation la plus facile du monde. La banque locale émet des billets qui ont cours dans la localité seule; elle fait profiter l'argent de chacun, et le laboureur qui a besoin d'acheter un cheval ou une charrue y trouve les fonds nécessaires. Tout le monde étant banquier, personne ne veut détruire l'état. On emploie les cours d'eau qui font mouvoir d'abord des moulins de peu d'importance, où chacun vient apporter son blé à moudre et ses planches à scier, puis de vastes moulins dont la prospérité attire tous les capitaux, même les moins considérables, ceux des veuves, des orphelins et des journaliers : qui oserait brûler ces moulins? ils appartiennent à tout le monde. Le capital ne s'accumule point comme en France; l'argent, que l'on aime beaucoup, passe dans des milliers de mains; les espèces ne dorment jamais, et le gros banquier ne se montre guère. Le ressort universel est la confiance. Rhode-Island, avec une population de cent mille ames, compte soixante-cinq banques, dont le capital varie de 20,000 à

500,000 livres sterling et dont le total dépasse 10 millions de livres sterling. On jugera, d'après le tableau suivant que nous empruntons à un statisticien, de la manière dont sont réparties les actions de ces banques :

Femmes.	2,438 actions.
Ouvriers.	673
Fermiers et journaliers. . . .	1,245
Caisses d'épargne.	1,013
Tuteurs.	630
Domaines privés.	307
Institutions charitables. . . .	548
Corporations.	157
Fonctionnaires.	438
Marins.	434
Commerçans.	2,038
Détaillans.	191
Avocats.	977
Médecins.	336
Hommes d'église.	220
Total.	11,645 actions.

On voit que tout le monde possède quelque chose dans cette petite banque; chaque travailleur est capitaliste, achète une action, puis une seconde, et finit par acheter ou un magasin ou un vaisseau. La banque se paie de ses propres frais, la communauté bénéficie du reste.

Certes il est commode à l'homme de labeur d'avoir sous la main, près de lui, la boutique où l'argent s'achète, où fermiers et ouvriers puisent sans crainte, selon leurs moyens et leur crédit. L'habitant de la plus petite localité n'a pas besoin d'envoyer ses économies à la grande ville pour les y placer. Dans tel bourg insignifiant d'Amérique, tailleurs, cordonniers, veuves, orphelins, tous capitalistes, au nombre de cent cinquante ou cent soixante, sont propriétaires de la banque locale, qui prête à 6 pour 100 d'intérêt et qui rend à ses actionnaires ces mêmes 6 pour 100 de dividende. L'actionnaire active son commerce avec le capital qu'il prête, et augmente son capital par l'industrie que ce capital vivifie. Quel membre de la communauté, tel humble ou ignorant qu'on le suppose, n'est pas intéressé à la conservation d'une société qui en définitive est l'ensemble même des intérêts particuliers? Les maisons de bûches disparaissent. Voici des villes, et bientôt de grandes villes. Le spéculateur et le capitaliste, brochant sur le tout, exploitent la situation qu'ils n'ont pas créée, et qu'ils pourraient gâter ou détruire, si la force essentielle des mœurs ne triomphait pas de tout le reste. On voit les hommes d'argent ou ceux qui espèrent en gagner se servir de cette société naissante comme d'un tapis vert. Ils se rui-

nent ou s'enrichissent; leurs fortunes croulent ou s'élèvent, montagnes de sable qui s'affaissent et se reconstruisent sous le vent du désert : le fond des choses ne change pas. Toujours le même réseau d'*abeilles* qui couvre le territoire et continue son travail; toujours même ressort intérieur d'énergie morale et physique qui se prête et qui s'emprunte avec une égale facilité, même activité de secours mutuels, même esprit chrétien de lutte contre le mal, de fraternité dans la lutte, d'égalité dans les devoirs et les charges, de libre puissance dans l'expansion. On n'attend rien de l'état; qu'est-ce que l'état? On ne rêve point d'utopies; à quoi bon? Nul ne maudit un passé qui renfermait tous les germes de l'autonomie américaine, c'est-à-dire la grandeur des États-Unis; c'est un véritable Anglais que l'Américain constructeur de vaisseaux, qui s'entend avec le propriétaire de chemins de fer, avec l'ingénieur, avec l'ouvrier, avec le colon, qui n'imagine pas avoir besoin d'un gouvernement pour le protéger, et dans l'esprit duquel cette croyance est enracinée, que la meilleure société est celle où tout le monde s'entend pour ne commander à personne.

Enlevez à l'Amérique son esprit de christianisme fraternel, de teutonisme antique et d'entreprise hardie; supprimez un seul de ces élémens, sa prospérité disparaît. La preuve en est facile. De grands pays voisins et fertiles, les uns républicains, en apparence du moins, les autres soumis à une métropole lointaine, le Mexique et le Canada, l'un avec des institutions calquées sur celles des États-Unis, l'autre avec ses souvenirs français et sous la domination anglaise, ne peuvent arriver à rien. On sait dans quelle torpeur convulsive végètent les républiques espagnoles. Le fermier gallo-canadien, plein de cœur, de bravoure et souvent d'esprit, sociable, charitable, ingénieux, n'a pas su créer une société et la soutenir par lui-même. « Rien n'est plus frappant, dit lord Durham, que la différence de situation, de culture et de richesse entre les deux fractions d'un même pays, habitées et cultivées par deux races diverses. Le territoire canadien du côté des grands lacs est peut-être le meilleur de toute l'Amérique; cependant il donne peu de produits. La grande péninsule située dans le Haut-Canada, entre le lac Huron et le lac Érié, comprenant les terrains les plus fertiles en grains de tout le continent, est laissée aujourd'hui presque en friche. Entre Amherstburgh et la mer, la valeur vénale du sol est beaucoup plus grande du côté des États-Unis anglais que de celui du vieux Canada français. Cette différence dans quelques localités est comme *mille* est *à cent*. L'acre, vendue *un dollar* dans le Canada français, en vaut cinq à deux pas de là, aux États-Unis. En face de la vieille ville française de Montréal, où tout est repos et silence, vous voyez s'élever et grandir la jeune cité anglo-américaine de Buffalo, où tout est activité, industrie et prospérité. Buffalo est d'hier, Montréal date du

XVI[e] siècle. Partout la même ligne de démarcation : ici, forêts défrichées, champs cultivés, maisons bâties, fermes exploitées par la population anglo-américaine; là, une solitude infertile, où végètent dans la pauvreté quelques colons, débris épars dans les bois des anciennes familles françaises, sans esprit d'entreprise, sans routes et sans marchés, séparés les uns des autres par des distances considérables. » C'est ce même génie chrétien et teutonique de l'association volontaire, de la sympathie industrieuse, qui, en Irlande, oppose la richesse de certaines cultures exploitées par les familles écossaises à la profonde misère des cantons voisins, livrés à l'incurie keltique.

Persuadez au paysan normand, picard ou gascon d'aller chaque semaine déposer ses épargnes dans une banque centrale; dites à ce vigneron qui se défie du charron, à ce charron qui n'aime pas le médecin, à ce médecin qui déteste le curé, de s'associer l'un à l'autre : ils n'en feront rien. Chacun thésaurisant le peu qu'il gagne et se tenant en garde contre le voisin, toute communauté d'intérêt sera impossible. Supposez en outre que l'homme de l'université couche en joue l'homme d'église, que le percepteur des contributions soit en guerre avec l'instituteur, et que la voix tonnante des journaux ranime perpétuellement ces haines mutuelles sous la cendre qui les recouvre et les assoupit; de cette accumulation d'antagonismes quelle harmonie pourra naître? Ce sont les hommes spéciaux et les statisticiens qu'il faut écouter à ce propos; — ils nous disent qu'en France une population de trente-cinq millions d'hommes ne produit que cinq cent vingt millions de boisseaux de blé et de froment de toute espèce par an, qu'elle élève peu de bétail en proportion du nombre des habitans; en un mot, qu'avec les plus beaux ports et le plus admirable sol, elle est relativement pauvre. Le ressort moral détendu, l'esprit d'entreprise manquant ou faisant fausse route, le cabaret remplaçant l'église, la jouissance présente absorbant l'avenir, l'esprit de famille attaqué, point de banques locales et populaires, une démoralisation profonde s'emparant des villes de manufactures, tout cela ne vient pas du présent, mais du passé; ainsi s'explique suffisamment la déperdition de forces qui, depuis deux siècles, n'a pas cessé d'appauvrir la France. Quel statisticien dressera le bilan complet du capital détruit par nos guerres inutiles ou malheureuses, par nos théories fausses, par notre inactivité ou notre incurie? Entre 1803 et 1815 la grande lutte contre l'Europe nous a coûté 6000 millions de francs et un million d'hommes; nous avons payé aux alliés 1500 nouveaux millions, sans compter 1500 autres millions de produits bruts de toute espèce anéantis par deux invasions : ce sont 9000 millions de francs absorbés pendant douze années. Si l'on remonte ensuite de 1800 à 1789, on trouvera une somme à peu près égale annulée tant par les guerres de la révolution que par les

coups portés à l'industrie. Aussi, malgré les progrès de la science et des lumières, la plaie de la misère se fait-elle sentir plus poignante. « Souvent, dit M. Cordier l'ingénieur, j'ai traversé, dans différens départemens, vingt lieues carrées sans trouver un canal, une route, une manufacture ou même un domaine quelconque. Le pays entier semblait un désert ou un lieu d'exil abandonné à des malheureux dont les intérêts et les besoins sont également mal compris, et dont la détresse s'accroît constamment par la cherté des frais de transport et le bas prix de leurs produits. » — « L'état malheureux des classes ouvrières de France n'a pas de meilleure preuve, dit M. Newman, consul d'Angleterre, dans son rapport adressé au commissaire anglais sur les lois des pauvres, que la résolution prise récemment par les propriétaires de manufactures et les fermiers bretons de n'employer que les ouvriers qui consentent à laisser entre les mains du patron une somme hebdomadaire pour la nourriture de leurs femmes et de leurs enfans. En général, ce sont des gens vifs et actifs qui font de bons militaires, mais dont la force morale est nulle; presque tous les petits fermiers s'en reviennent de la foire à moitié gris, et souvent l'argent de la semaine est dépensé le lundi. » — « On sait, dit un autre rapport, que l'abus du pouvoir paternel affaiblit la population dans le département du Nord. Un père veut se servir de son enfant pour gagner quelques centimes de plus. Il l'envoie à l'école et ne l'y laisse que jusqu'au moment précis où ses faibles et petits bras peuvent devenir utiles au père lui-même. Cet enfant, exténué avant d'être majeur, exècre, on doit le penser, le père qui n'a pas eu d'entrailles pour lui. »

Voilà ce que la race la plus active, la plus ingénieuse et la plus généreuse de l'Europe a fait de la terre que Dieu lui a donnée. Ce n'est pas elle qu'il faut accuser, c'est son passé. La tradition lui fait défaut. Il serait inique de ne pas reconnaître les améliorations notables et les efforts vaillamment tentés par le génie français, depuis soixante années, surtout dans la sphère des intérêts matériels et de l'industrie. Il est également évident que l'on n'est pas parvenu à vaincre le vieil esprit kelte, si prompt à la guerre et aux arts, si spirituellement désordonné, impuissant à se gouverner comme à fonder, et qui suscite la guerre actuelle, guerre redoutable s'il en fut jamais, du travail contre le capital. Aux États-Unis, la tradition contraire a produit des effets contraires. Marcher dans sa force, se fier à soi, ne rien attendre que de ses égaux, ne rien demander au gouvernement, secourir le voisin et être secouru de lui, c'est le grand secret; ce sont des habitudes tout anglaises qui, sous forme aristocratique, ont fait la prospérité de la Grande-Bretagne, et que l'Amérique porte à leur dernière limite. De là espoir universel, industrie générale, désir ardent de faire avancer la race. Nées de l'élément chrétien mêlé à l'élément teutonique, ces trois forces surabon-

dent en Amérique : charité, — sens droit, — activité. De ces trois forces combinées, pas une qui ne soit indispensable au jeu organique d'un état tel que l'Union : c'est l'amour, l'intelligence et la puissance. Une tradition fière et sympathique, devenue *self-government*, c'est-à-dire le gouvernement de la société par elle-même, se résout en gouvernement de la province par la province, de la commune par la commune, de la municipalité par la municipalité, de chaque groupe par lui-même, et enfin de l'homme par l'homme. La vraie devise des États-Unis n'est pas chacun *pour* soi, devise de destruction, mais chacun *par* soi et pour les autres, devise de création et de sympathie. Rien n'étonne et ne scandalise, je ne dis pas un Américain, mais un paysan de Norwége, de Danemark ou d'Écosse, comme d'apprendre qu'il y a dans les vieux pays romains un pouvoir unitaire qui se charge d'agir pour tout le monde, qui défraie les écoles, paie le clergé, bâtit les ponts, soutient les théâtres, vend le tabac, vend le sel, érige les hôpitaux, entretient des armées de commis pour copier des lettres et des titres de lettres. Ce paysan teuton est bien plus surpris en apprenant que si le gouvernement retirait une fois son secours, chacun se révolterait immédiatement. Il ne comprend rien à deux habitudes qui pèsent sur nous, la fureur de vouloir être gouvernés, jointe à celle de mordre la main qui gouverne.

Cette tradition de liberté dans l'unité, d'ordre dans l'indépendance, n'a pas besoin de lois pour se maintenir en Amérique. Le manufacturier est libre d'employer ou de renvoyer son ouvrier, l'ouvrier d'accepter ou de refuser un prix, le capitaliste de faire de son argent tel usage qu'il lui plaît, l'agriculteur et le marchand de capitaliser leurs gains. L'état, la loi, n'interviennent d'aucune manière; la loi morale, le ressort intime, sont dans les caractères. Pas d'association forcée et théorique, mais une sympathie de fait et d'habitude, un *clubbing* anglo-saxon, perpétuel, ineffaçable comme les mœurs, qui régit le pays entier, et sans lequel le gouvernement du peuple par lui-même serait chimère : on s'unit partout et librement pour s'entr'aider. C'est si bien un souvenir de race, une tradition germaine et datant de l'époque des *Rachimbourgs* et du *Wittenagemot*, que les Irlandais répandus aux États-Unis ont grand'peine à s'y faire; leurs habitudes de désordre et d'isolement compromettent souvent les destinées de l'Union. Même parmi les demi-sauvages, qui vont, couverts de peaux et armés d'une hache, défricher les régions les plus éloignées du centre, ce sentiment créateur subsiste; ils s'associent pour créer, jamais pour détruire. Sans cesse ils reproduisent le phénomène de l'*Abeille*, que l'on retrouve à l'œuvre sur une grande échelle dans les villes civilisées, à Boston, par exemple, cité des puritains.

En 1844, dit M. Mackay, le vaisseau anglais *Britannia*, qui portait

les dépêches et devait quitter le port de Boston le 1er février, se trouva emprisonné dans des glaces qui avaient sept pieds d'épaisseur près de l'embarcadère et deux pieds jusqu'à sept milles du rivage. Il fallait opérer, soit au moyen de chariots, soit à bras, le transport des marchandises que l'on voulait embarquer et les faire parvenir ainsi jusqu'au bord de la glace, où les attendaient les navires. Dès que la nouvelle de ce blocus se répandit à Boston, le *gathering of the bee* eut lieu aussi spontanément que dans les bois de l'Ohio ou du Ténessée. Cette ville opulente et littéraire fut debout pour délivrer la malle-poste anglaise. Les *workies* commandés par des ingénieurs tracèrent dans la glace de sept pieds d'épaisseur un canal de sept milles de long sur cent pieds de large; deux sillons parallèles de sept pouces de profondeur furent creusés au moyen d'une charrue à glace tirée par plusieurs chevaux; des blocs de glace de cent pieds carrés furent détachés au moyen de la scie et glissèrent vers la mer, entraînés par des câbles et des crampons, quelquefois poussés par cinquante hommes. Cette opération énorme, et qui n'était pas sans danger, fut accomplie en deux jours; mais déjà la glace s'était reformée, épaisse de deux pieds. Les Bostoniens accoururent pour voir comment la *Britannia*, qui avait revêtu d'une cuirasse de fer ses écoutes en cuivre, ferait sa voie malgré ce nouvel obstacle. Elle y parvint sans trop endommager ses roues, s'élança à travers la glace, faisant sept milles à l'heure, et sortit triomphante du port, aux grandes acclamations de plus de vingt mille Bostoniens. Des tentes nombreuses avaient été dressées sur le rivage; la bonne compagnie de la ville s'y était rendue en traîneaux. Une couche épaisse de neige, tombée pendant la nuit, couvrait la glace; le soleil montait dans le ciel, de joyeux hurrahs retentissaient pendant que les uns poussaient au large le navire avec de longs avirons de fer, et que de plus hardis, montés sur des bateaux légers, l'escortaient en pleine mer. Pour compléter cette bonne œuvre, dont la gravure américaine a eu soin de perpétuer le souvenir, l'administration des postes de la Grande-Bretagne ayant offert aux Bostoniens une indemnité, ces derniers refusèrent galamment. Jamais de mémoire d'homme les travailleurs de *l'Abeille* ne s'étaient fait payer leurs soins.

Il est curieux sans doute, il est utile de chercher comment de telles mœurs se sont formées, quelles institutions elles ont produites, comment les unes se soutiennent par les autres, quels vices s'y sont introduits ou en ont résulté, enfin quelle est la marche actuelle d'une société ainsi organisée, et vers quel avenir elle se dirige. Pour trouver la source vive de ces mœurs, il faut lire, non pas Benjamin Franklin ou Jefferson, qui appartiennent à la seconde époque de l'Amérique, mais bien les *Narratives of the first Pilgrims*, « extraits de documens primitifs relatifs aux voyages des vieux puritains, » et les bouquins ri-

dicules ou fanatiques des prédicans de 1630 et de 1680, d'Increase Mather et de ses amis; là se trouve le premier noyau, le germe vif de l'Amérique. Le curieux récit de l'expédition astorienne par Alexandre Ross et le livre nouveau de Hildreth sur « l'histoire des États-Unis » nous apprennent à travers quels obstacles terribles s'est développé le génie puritain. Enfin, passant par-dessus une foule de voyages anglais qui ne sont que la satire inutile ou la vaine parodie de ces institutions et de leurs défauts, on doit consulter le nouvel ouvrage de M. A. Mackay (*the Western World*), où l'anatomie statistique du pays, tel qu'il s'est montré dans ces derniers temps, est examinée avec un soin extrême, ainsi que le livre de M. Carey, Américain, livre fatigant par le ton doctrinal, l'apologie excessive, le panégyrique ou plutôt l'apothéose métaphysique de l'Union américaine. A ces ouvrages, qui expliquent les origines réelles et le caractère actuel de ce grand peuple, il faut joindre la lecture de plus de soixante volumes de récits tout nouveaux, récits contradictoires et souvent frivoles : mistriss Houstoun qui a visité l'Ouest, Revere et Wilkes sur la Californie, Lanmann sur les Alleghanies, Mac-Lean sur les Montagnes Rocheuses. En contrôlant les uns par les autres les résultats de ces ouvrages, qui diffèrent par la tendance, le but et les détails, on sait quel avenir est réservé à l'Amérique et par quels ressorts son élévation s'est produite : non par le jeu politique des institutions, comme on l'imagine, mais par la sympathie, la raison, l'énergie; non par la colère contre le passé, mais par le développement de la tradition; non par l'abolition de l'esprit chrétien, mais par le christianisme; non par des lois, mais par des mœurs; non par des théories, mais par des faits; non par des révolutions, mais par des évolutions. Aucun groupe en Amérique n'est révolutionnaire; toute association y est *évolutive*. Or toute « évolution » est en elle-même organique, toute révolution inorganique; l'une qui est la vie procède de la vie, l'autre qui porte la mort donne la mort. Les prétendus philosophes ne voient pas que les révolutions sont des crises qui tuent toujours les peuples en détruisant leurs principes, mais que les évolutions sont des progrès qui les sauvent en développant leurs germes.

La ruche d'abeilles qui couvre l'Amérique n'est point sortie de terre à l'improviste, et n'est pas le fruit de combinaisons métaphysiques. Son germe puissant était déjà renfermé dans les premiers établissemens fondés par Walter Raleigh en 1585, et qui eurent peu de durée, parce que l'élément chrétien y était faible. En 1606, on envoya encore cent Anglais calvinistes en Amérique. Dès 1619, la première assemblée coloniale fut convoquée; elle décida souverainement les questions relatives aux entreprises et aux intérêts de la colonie. Les puritains de 1620 continuent ce travail avec plus d'autorité et d'austérité. S'inquiétant peu des dangers et du labeur, ils plantent leurs premières tentes sur

un roc flanqué par l'Océan et environné de sables stériles, sous un ciel rigoureux; là ils font leur première *abeille*, heureux de travailler en liberté les uns pour les autres, rédigent leurs lois, choisissent leurs magistrats, agissent par délégués et représentans, reconnaissent un roi nominal, laissent la métropole se vanter d'être leur souveraine, et dans la réalité organisent une république. Pourvu qu'ils paient leurs impôts, on ne leur en demande pas davantage.

La première époque de la colonie commence vers 1620 et finit vers 1715; c'est une période toute sauvage. Il n'y avait pas, en 1732, du temps de Voltaire, un seul peintre de portraits en Amérique (1), pas un seul collége avant 1639, pas une seule presse avant 1640. On ne s'occupait que de défricher, et à grand'peine; pour s'exciter au redoutable combat contre la nature, on avait choisi les terrains les plus rebelles. La première fondation de collége fut celle que le ministre Jean Harvard dota de 800 livres sterling en 1639; ce collége de Harvard est aujourd'hui le plus célèbre des États-Unis.

La première presse mise en mouvement dans la même localité de Cambridge, en 1639, servit à imprimer une détestable traduction calviniste des Psaumes de David. Pas de ville anglo-américaine jusqu'en 1564. Dans toute l'Amérique du Nord, il n'y eut long-temps de villes que Saint-Augustin, fondée par les Espagnols de la Floride, et Santa-Fé, qui existe encore. Après un siècle, la population totale n'était que de quatre cent trente-quatre mille six cents ames, sans comprendre dans ce nombre la population des Peaux-Rouges, qui n'avait jamais été considérable, et qui, des Montagnes Rocheuses jusqu'aux bords de l'Atlantique, ne s'était pas élevée à plus de trois cent mille ames. Le mot Nouveau-Monde est juste à tous égards.

Entre 1615 et 1715, ce que l'Europe rejette, les élémens réfractaires, bannis, régicides, mécontens, hommes d'aventure, catholiques repoussés par les protestans, protestans chassés par les catholiques, quelques rêveurs, beaucoup de pauvres gens qui ne savent que faire, viennent se fondre dans la masse anglo-saxonne des puritains qui fuient l'esclavage religieux et se dérobent au monopole oppressif de Jacques I[er] et de son fils; ceux-ci commandent, ou plutôt leur esprit viril et organisateur domine tout. On se forme en groupes, en *abeilles*. Les difficultés sont grandes, la pauvreté est extrême; on honore le labeur, la prière, la sévérité de la vie et la probité.

Pendant cette phase, barbare si l'on veut, héroïque assurément, ce peuple entreprenant, commerçant, colon, navigateur comme ses pères, a-t-il changé d'esprit et de race? Non. Tout commerce est un danger, il a donc du courage; toute culture est une fatigue, il a donc de la

(1) Voyez Hildreth. — V. aussi *B. Franklin's Life* by Jared Sparks.

persévérance; toute association est une gêne, il a donc du dévouement. Le vieil esprit teutonique et chrétien ne cesse pas de pousser ses racines et ses rameaux, avec la vigueur du chêne qui est son emblème. Si Londres et Whitehall réglementent le sol et font des lois, c'est la tradition qui, en dépit des lois même, organise la communauté, non pas la république des anciens conquérans grecs et des patriciens romains, mais le *commonwealth* (richesse commune) des hommes du Nord, mot qui n'indique pas le capital en numéraire, mais le bien-être (*weal, well-being*), le bien de tous. Cette république-là était partout : dans les provinces gouvernées par des chartes, et qui élisaient leurs gouverneurs, leurs juges et leurs députés; dans les provinces qui relevaient nominalement de la couronne, et qui élisaient les membres de leurs corps législatifs; enfin dans les provinces appartenant à des propriétaires par concession royale, lesquels avaient beau vouloir annuler ou modifier les résultats de l'élection : ils avaient le dessous. En définitive, un seul esprit, une seule ame, vivaient dans ces trois subdivisions de l'établissement politique aux États-Unis. Tous les colons voulaient se gouverner et se gouvernaient. Dès 1643, sous Louis XIV, une ligue offensive et défensive des colonies fut formée; elles envoyèrent chacune deux commissaires au congrès de la confédération. Enfin, en 1776, la charte accordée à Rhode-Island, charte toute républicaine, compléta ce travail conforme aux vieilles affinités de la race. La métropole, soumise aux corporations du moyen-âge, pouvait-elle affaiblir dans ses colonies son propre ressort, l'esprit libre de ces corporations? Nous avons dit ailleurs (1) quelle part importante Shaftesbury et Locke son ami prirent aux destinées politiques des colonies; les lois méditées par Locke, dictées par son esprit de tolérance et de liberté raisonnées, sont restées en vigueur jusqu'en 1842, et toute la constitution républicaine de cette partie de l'Union date du philosophe ami de Guillaume III.

J'ai dit que l'on était pauvre. Le père et le grand-père de Franklin recevaient encore en paiement ces coquillages tournés et travaillés qui servaient aux échanges, faute d'espèces. Le peu de numéraire métallique apporté par les premiers émigrés sur leur navire la *Fleur-de-Mai* n'avait pas tardé à reprendre le chemin de la métropole, qui vendait cher ses produits. De nouvelles émigrations y suppléèrent quelque temps; bientôt l'argent manqua. Il fallut payer avec du blé, de la farine, des bestiaux, même avec ses meubles et sa maison, si l'on avait des dettes. Une loi spéciale déclara que l'appréciation des objets vénaux et leur valeur relative seraient fixées par l'arbitrage de « trois personnes *intelligentes*, » l'une choisie par le débiteur, la se-

(1) *Études sur le dix-huitième siècle en Angleterre*, Ier volume. Voyez la *Revue des Deux Mondes*, B. Franklin, 1er juin 1841.

conde par le créancier, la troisième par le juge (1). On se servit pour payer de peaux de castor et de balles de fusil; ces dernières valaient un *farthing* pièce, et avaient cours jusqu'à concurrence d'un shilling. Les Hollandais de Manhattan enseignèrent aux puritains anglais un mode d'échange moins incommode, les *wampums*, petites billes ou graines cylindriques de deux couleurs, les unes blanches, les autres noires, fabriquées avec les coquillages dont j'ai parlé. Trois grains noirs ou six grains blancs passaient pour un penny. On enfilait ces grains, dont un collier valait trois pence, un shilling, cinq shillings et même six shillings, selon le nombre des grains réunis par le collier.

Le difficile travail de civilisation se poursuivait ainsi, non par la richesse, comme on le voit, mais par le labeur obstiné, par l'*abeille*, en s'aidant mutuellement, en conservant les traditions et respectant l'individualité, la liberté de chaque petit groupe. Chaque commune, concentrée sur elle-même, libre d'exister comme elle voulait, fidèle à ses mœurs personnelles, ne s'en soumettait pas moins aux grandes lois chrétiennes. Point de centre unique et absorbant, nulle prétention théorique, pas de rhéteurs, rien qui rappelât l'unité disciplinaire. Le sentiment de la propriété vivait partout, réunissant sur chaque famille le plus de bonheur possible; sur chaque village, le plus de richesse possible; sur chaque province, le plus d'influence et de commerce possible. Tous ces groupes, se balançant par leur force mutuelle, étaient comme pénétrés d'un mouvement d'électricité commune et générale; l'espoir, la vie, l'activité étaient là. Rien de violent ou d'ambitieux; rien de chimérique ou de hasardé; le développement simple et normal du génie teutonique et des institutions du moyen-âge chrétien dans leur essence même, leur variété, leur force et leur liberté.

Non-seulement les élémens féconds et utiles que cette grande époque contenait se retrouvent aujourd'hui en Amérique, mais les élémens les plus redoutables et les plus farouches du moyen-âge ne sont ni absens ni annulés : ils faisaient partie intégrante des germes solides d'où une nouvelle civilisation devait émaner, et qui possédaient toutes les qualités compatibles avec la vigueur, la résistance, la durée. Ce n'est pas l'absence, c'est l'excès terrible du sentiment chrétien qui a fondé l'Amérique; c'est lui qui se perpétue sous une forme de fraternité mitigée. Le puritain de 1620, inquisiteur calviniste, qui n'avait été lutter contre la nature que pour échapper à la vieille Europe, où la libre pratique de ses dogmes lui était refusée, nous ferait peur aujourd'hui, tout estimable qu'il fût. Armé du fer et du feu pour frapper à son tour les hérétiques, les magiciens et les magiciennes, ce martyr de la persécution catholique ou anglicane, libre enfin de ses actions, se permet-

(1) *Narratives of the first Pilgrims*, etc.

tait de terribles représailles. La première époque de la civilisation américaine est pleine de ses cruautés; on y voit apparaître comme types principaux le fameux Increase Mather et son fils, deux figures plus froides que celle de Calvin, plus sanglantes que celle de Knox. Ces premiers colons, les Smith, les Eliot, les Williams, les Mather, grossiers et violens, farouches et austères, d'une implacable dureté, poussaient la crédulité et le fanatisme jusqu'à la dernière barbarie. Honnêtes d'ailleurs, sérieux et sincères, ils étaient surtout virils; ils savaient se battre à l'occasion contre les sauvages, le froid, la faim, la détresse, — même contre le diable; ils avaient pour ce dernier combat un goût tout particulier. S'ils ne rencontraient pas le démon sur leur route, ils le cherchaient résolûment, et se donnaient trop souvent le plaisir de brûler des sorcières. Cependant ils n'ont pas détruit la société américaine; ils l'ont fondée. C'est que le fanatisme, exagération de la foi publique, n'en est pas le poison : astringent formidable, il prouve la vitalité sociale, dont il est l'excès et l'abus.

Les anciens registres municipaux de quelques bourgades du Massachusets, entre 1640 et 1680, ont été imprimés récemment. « Jeanne Edwards sera mise en prison pour avoir serré la main de Jonathan Williams. — Le petit Jonson recevra trente coups de fouet et sera mis au pain et à l'eau, pour avoir dormi dans le temple. — Mary Merryvale fera pénitence publique, pieds nus, pour avoir prononcé le nom de Dieu sans respect. » Quant aux histoires de sorcières, elles abondent dans les annales de la première phase américaine, et rappellent tout-à-fait l'histoire d'Urbain Grandier et des possédées de Loudun. « Entre 1688 et 1692, dit un chroniqueur, nous eûmes à Boston un exemple singulier et formidable des ruses du démon. Dans une famille respectable, quatre jeunes enfans, dont le plus âgé était une fille de treize ans et le plus jeune un garçon de neuf ans, furent saisis d'une attaque violente de convulsions démoniaques, qui avaient tous les symptômes signalés par les meilleurs auteurs sur cette matière. Ces enfans se plaignaient d'être mordus, pincés et torturés par des êtres invisibles. Ils aboyaient comme des chiens et miaulaient comme des chats. Le père de famille effrayé alla chercher le grand médecin des ames, le célèbre docteur Oakes, théologien expérimenté. Celui-ci déclara que les enfans étaient possédés. Une vieille Irlandaise, servante dans la maison, fut dénoncée comme sorcière par la fille aînée, qui avait eu des querelles avec cette femme, et qui l'accusa de lui avoir jeté un sort; les trois autres enfans confirmèrent la déclaration de leur aînée. Les quatre ministres évangéliques de Boston et celui de Charleston, qu'on envoya chercher tout exprès, se réunirent dans la maison du père et y firent de longues prières communes, au moyen desquelles le plus jeune garçon se trouva soulagé. Les trois autres persistèrent, et

les magistrats mirent en prison l'Irlandaise. Interrogée si elle était sorcière, elle répondit « qu'elle s'en flattait. » Comme elle était très pauvre et peu considérée, elle estima apparemment que ses rapports avec le démon relèveraient son crédit, et qu'il y avait là de quoi se vanter. Elle fut pendue. »

Cela se passait pendant le voyage du fameux apôtre Increase Mather, qui était allé à Londres réclamer des secours en faveur de la colonie; il avait laissé à Boston un fils digne de lui, Cotton Mather, âgé de vingt-cinq ans, aussi ardent que son père dans la poursuite du démon et de ses influences. Celui-ci prit une part active à l'exécution de la sorcière irlandaise; puis, voulant examiner de plus près les opérations diaboliques, il fit venir chez lui la fille aînée, la logea dans sa maison, surveilla tous ses actes, suivit tous ses mouvemens, et rédigea le curieux journal de la possédée, journal qui existe encore et qui a été imprimé sous le titre de *Mémorables providences manifestées au sujet des possessions et des sortilèges*. Les quatre ministres attestèrent, dans un document spécial joint à l'ouvrage, l'exactitude de ce qu'il contenait, et Mather, dans une préface foudroyante, ne manqua pas de s'élever violemment contre les « sadducéens, qui ne veulent pas croire au diable, et qui, par conséquent sont des athées. » Le livre fut réimprimé à Londres avec une préface de l'honnête calviniste Baxter.

Cette folie barbare désola le Massachusets; ce fut pendant cinquante ans une épidémie de possessions démoniaques. Quatre ans après que la jeune fille, n'étant plus l'objet de la curiosité populaire, fut rentrée dans l'obscurité de sa vie privée, tout le village de Salem (aujourd'hui Danvers) en fut saisi. Des scènes bizarres se passèrent dans les églises calvinistes; les femmes ennemies et rivales se levaient au milieu du service et s'accusaient mutuellement de sorcellerie. Beaucoup d'innocens périrent, et ce mouvement ne s'apaisa que dans les supplices.

Au moment où ces farouches croyances commençaient à s'adoucir, où le germe chrétien, se débarrassant du fanatisme exalté, se transformait en charité plus humaine mêlée de prudence, quelquefois de finesse, en 1715, Franklin avait neuf ans. L'activité se conservait, l'énergie n'avait pas disparu, l'esprit religieux vivait au fond des cœurs, aussi puissant et moins âpre. Franklin et Washington, apôtres de la tolérance, de la douceur et de l'activité pacifique, s'élevèrent et grandirent au milieu de ce mouvement de réaction, soumis à cette impulsion nouvelle. Franklin surtout représente parfaitement la seconde époque qui expire aujourd'hui, et qui a été signalée par l'explosion de l'indépendance américaine.

Une troisième ère commence. Maintenant que la colonisation, terminée sur le bord de la mer Atlantique, se continue victorieuse dans

toute la vallée du Mississipi, et depuis les lacs supérieurs jusqu'à la Sierra Nevada, la nouvelle réaction se manifeste; c'est l'impulsion entreprenante, guerrière et conquérante : la vieille foi, dans son rigorisme, a laissé des traces éparses; l'activité a pris un degré d'énergie extraordinaire; la charité et l'accord mutuel se sont métamorphosés peu à peu en patriotisme; l'amour de la gloire et de la guerre éclate d'une manière violente. Néanmoins, comme le passé vit toujours dans le présent, le vieux germe puritain n'est pas mort en Amérique.

Les neuf dixièmes des citoyens des États-Unis sont encore protestans. Les états du nord conservent une partie de la séve puritaine; ceux du sud penchent vers la tolérance, vers le presbytéranisme ou le catholicisme, dont l'activité se concentre dans la féconde et magnifique vallée du Mississipi. Tout le nord, surtout les campagnes où les Mather ont dominé, admet difficilement l'élément pacifique et tolérant du protestantisme modifié qui s'introduit en général dans les villes du sud et de l'ouest, protégé et favorisé par les hommes instruits, les capitalistes, les whigs, que l'on peut aussi appeler modérés ou conservateurs. L'élément nouveau d'entreprise guerrière et d'audace conquérante, spécial aux démocrates, aux gens des campagnes et aux ouvriers, à la masse active, véhémente, avide de remplacer le présent par l'avenir, se confond aisément et se mêle volontiers avec le vieil élément puritain. De là cette bizarre entreprise des *mormons*, qui cherchent à reconstituer dans les Montagnes Rocheuses l'unité du pouvoir patriarcal biblique; de là aussi cette secte populaire des *milleristes*, ou fanatiques de Miller, millénaires qui viennent de se réfugier à leur tour dans les Montagnes Blanches, où M. Lyell les a rencontrés (1).

La folie millérite, comme la folie mormonite, est un des vestiges flagrans de cette alliance du génie populaire actuel avec le vieux levain puritain. Le prophète Miller annonçait la fin du monde pour le 23 octobre 1844; l'événement ayant prouvé la fausseté de ses calculs, il remit au 23 octobre 1847, date précise, l'accomplissement de la catastrophe. Les masses populaires du nord furent ébranlées, et ce mouvement fanatique s'étendit jusqu'à Philadelphie. Fermiers et cultivateurs négligèrent les travaux des champs; il fallut que des officiers publics nommés à cet effet s'occupassent de faire rentrer les grains. « J'espère, disaient les fermiers en acquittant leurs redevances, que ce sera la dernière fois. » Concorde, petite ville du New-Hampshire, fut entraînée tout entière dans le mouvement. Entre Plymouth et Boston, beaucoup de propriétaires vendirent leurs maisons et leurs domaines et concoururent de leurs deniers à la construction du tabernacle où devaient se réunir les fidèles, vêtus de robes blanches pour monter

(1) J. Lyell, *Travels to the United States*, etc.

au ciel. La spéculation des Bostoniens fit de ces robes blanches une affaire lucrative; on lisait partout des annonces conçues en ces mots : « Robes blanches magnifiques, à très bon marché, pour toutes les tailles, du meilleur goût, et prêtes à livrer pour l'ascension du 23. » Quelques prédicateurs méthodistes et certains journaux fomentèrent cette étrange hallucination. Il y eut des habitans de New-York qui passèrent la nuit du 23 au 24, revêtus de leurs longues robes blanches, attendant la trompette et l'ange du Seigneur. Une jeune personne sur le point de se marier, ayant reçu de son fiancé un collier de prix, voulut, quand elle sut que la fin du monde approchait, consacrer ce présent de noce à l'œuvre sainte du tabernacle. Le joaillier auquel elle le porta pour le vendre lui demanda si elle n'était pas millérite, et sur sa réponse affirmative : « Voici, lui dit-il, des couverts d'argent sur lesquels je fais graver les initiales de votre ministre; je dois les lui livrer à la fin du mois, il ne croit donc pas un mot de ce qu'il vous prêche. »

On éleva dans un des quartiers les plus fréquentés de Boston un hangar temporaire en planches mal jointes et assez grand pour contenir de deux à trois mille personnes. L'édifice allait crouler sur la tête des passans. Les magistrats intervinrent et exigèrent que l'on bâtit une salle plus solide. La troupe des hallucinés s'y rendit en effet le 23 octobre 1847, et y passa la nuit en prières. Ils étaient vêtus de robes blanches, prêts, disaient-ils, *à monter* (*to go up*), et chantant à perdre haleine :

« Je suis tout blanc; mon ame est prête,
« Je vais monter, rien ne m'arrête! »

La salle ornée de fleurs était éclairée par de grands chandeliers bibliques et tapissée de textes hébreux. La nuit s'écoula, l'aurore parut, personne ne monta, et la société fit banqueroute. La salle, vendue par autorité de justice, devint un théâtre. « J'y vis jouer, dit assez plaisamment M. Lyell, le *Macbeth* de Shakspeare, et je ne pus m'empêcher de rire quand j'entendis dans cette même salle les sorcières et leur reine la déesse Hécate chanter à leur tour à gorge déployée :

« Oui, je suis prête, je suis prête,
« Je vais monter, rien ne m'arrête! »

Le charlatanisme, la spéculation, l'hypocrisie, viennent, bien entendu, se mêler à ces mœurs et les exploiter. Un prédicant s'établit dans un village, allume les esprits, enflamme les cœurs et fait contribuer les crédules. Chez un grand nombre de prétendus fanatiques, le rigorisme antique est pure simagrée. « Madame, disait gravement un maître d'auberge à mistriss Houstoun, ceci est une maison orthodoxe;

les prières s'y font régulièrement selon la vraie loi; mais (ajouta-t-il tout bas), si madame ne veut pas y assister, on fermera les yeux. »

La variété, la liberté, la tradition, règnent donc en Amérique dans la sphère religieuse comme dans la politique et dans les mœurs. Le fractionnement libre des sectes protestantes, subdivisées elles-mêmes en sections de sectes qui ne cessent pas de se morceler à leur tour, y réalise dans toute son étendue la prédiction de Bossuet (1). Les méthodistes comptent 1,200,000 communians et 7,009 ministres; le nombre des baptistes est un peu moindre; les presbytériens ont à peu près 350,000 communians et 3,000 ministres; les congrégationalistes, 200,000 communians et 1,800 ministres; les luthériens évangéliques, Allemands la plupart, 145,000 communians et 7,500 ministres; les épiscopaux, 80,000 communians et 1,300 ministres; les universalistes, 60,000 communians et 700 ministres. Ce sont les presbytériens, conservateurs de la sévère tradition puritaine, qui, malgré leur infériorité proportionnelle, l'emportent en richesse et en talent comme en influence; les baptistes et méthodistes se distinguent par un zèle ardent, souvent excessif.

Le mouvement catholique de ce grand pays mérite surtout d'être étudié. Repoussés d'abord par le sentiment général des colons anglais et calvinistes, les émigrans catholiques qui donnèrent au Maryland le nom de leur reine Marie Tudor, et à leur capitale celui de lord Baltimore, n'ont pas cessé pendant un siècle de se tenir sur la défensive; cependant le principe même du calvinisme et le principe d'indépendance germanique s'élevaient en leur faveur et les protégeaient dans leur isolement. Ils comptent aujourd'hui 900 prêtres, 850 églises, plus de 1,750,000 communians. Non-seulement leur nombre atteint presque celui de la secte protestante la plus florissante, mais dans toutes les grandes villes ils forment une puissante congrégation, des districts ruraux considérables sont sous leur loi, et la vallée du Mississipi, dont la population sera double dans un demi-siècle de celle des états protestans du nord, ne peut manquer de leur appartenir. Déjà les sœurs de la charité sont à l'œuvre dans le désert, les dix-neuf vingtièmes de la vallée sont semés de chapelles, la croix est suspendue aux branches des vieux arbres, et la messe est célébrée par les missionnaires sous les ombrages séculaires. A Saint-Louis comme à la Nouvelle-Orléans, les meilleures maisons d'éducation pour les jeunes personnes sont catholiques, et l'on voit se continuer sur une immense échelle cette conciliation du dogme catholique avec l'indépendance personnelle et l'énergie sociale que les régions du midi de l'Europe ont eu le tort irréparable de ne pas favoriser.

(1) *Histoire des Variations*, etc.

Témoin de cette usurpation de son domaine, le vieil esprit puritain se réveille; de là les *ravivemens* (*revivals*), accès de fièvre religieuse assez fréquens parmi les baptistes et que viennent exciter de temps à autre les prédicans nomades; au milieu des larmes, des sanglots et des convulsions, quatre ou cinq cents hommes se plongent tour à tour après le sermon dans le baquet régénérateur; débauchés, prodigues et adultères s'asseient en face du peuple, dans une clairière des bois, sur la « sellette d'angoisse » (*anxious seat*) et confessent leurs crimes; cette fureur de « régénération » morale s'empare de provinces entières. Quelquefois aussi les gens sages prennent parti contre l'instigateur du mouvement et le citent devant les tribunaux, comme « troublant la paix, » ou comme « calomniateur, » s'il lui est échappé quelque personnalité un peu vive. « J'en ai vu un, dit un voyageur, qu'une bande de musiciens escorta, au moment de son départ, en jouant des airs grotesques et satyriques. Une collision s'ensuivit. Accusé pour ce fait, le juge lui demanda pourquoi il n'avait pas quitté la ville sans bruit. — J'avais mon idée; le diable a bien la sienne. — Vous mettiez le désordre dans la communauté. — Néhémie refusa de céder aux ennemis du Seigneur. — Il fallait suivre l'exemple de saint Paul, qui se fit descendre dans un panier; c'est un précédent plus paisible et plus moderne. » Là dessus avocats, juges et auditoire furent pris d'un accès de gaieté qui décida la question.

On voit que de telles mœurs, bonnes ou mauvaises, ne sortent pas toutes faites des urnes électorales, et ne se fabriquent pas à volonté au moyen d'un mécanisme politique quelconque. Sous le suffrage universel, sous l'apparence d'une démocratie, il y a une réalité, la tradition. La vieille séve circule ardente dans les veines de cette société composée de plusieurs millions d'Anglo-Saxons dignes de leurs pères, et qui, le marteau et la hache à la main, continuant leur œuvre, pratiquent avec un grand courage une clairière immense, arène pour l'avenir; leurs instrumens moraux valent mieux que le fer et l'acier.

En comparant entre eux les détails donnés par les plus philosophiques des voyageurs dont nous avons dû feuilleter les récits, ce qui nous frappe avant tout, c'est l'erreur profonde de ceux qui regardent les institutions américaines comme nouvelles, comme simples et comme réductibles à un type abstrait. C'est précisément le contraire. La diversité, inséparable de la liberté, en est le caractère propre. Elles sont vieilles comme l'Europe de Charlemagne, variées comme l'humanité, pratiques comme la réalité même. Il le faut bien. Le Mississipien catholique et le Mormon protestant, le Texien que Jonathan Sharp dépeint avec tant de vivacité et de colère, le *Nez-Bleu* du Maine qui sert de texte aux plaisanteries de Samuel Slick, l'Alabamien dont l'énergie osseuse épouvante M. Mackay, et quarante autres variétés de

l'espèce américaine qui se pressent dans les limites du continent, ayant non-seulement des mœurs et des habitudes diverses, mais des intérêts en conflit perpétuel, veulent une législation et une formule politique d'une complexité égale à cette hostilité de nuances. Ce n'est pas par un travail ingénieux, par un habile agencement des rouages politiques, que les engrenages s'opèrent et que tant de petites sphères ennemies décrivent paisiblement leurs ellipses respectives sans se heurter et sans se briser. L'égalité de l'homme à l'homme une fois admise, et par conséquent la guerre des intérêts devenue légitime, il est clair que la société ne serait plus qu'un carnage, si les mœurs que nous avons signalées, si les traditions de la ruche calviniste et des laborieuses abeilles ne prévenaient la destruction universelle, résultat inévitable de la lutte de tant d'élémens contraires. Aujourd'hui, trente et un états se meuvent librement, chacun dans sa sphère, enfermés tous dans la sphère commune, et, s'il y a des chocs ou des frottemens pénibles entre ces corps, le développement de la prospérité publique et de la grandeur nationale ne cesse pas de s'effectuer.

Par quel moyen ce but difficile a-t-il été atteint? Est-ce par le système *à priori*, l'unité métaphysique, la méthode philosophique? A-t-on cadastré les états régulièrement? A-t-on fait des révolutions partielles ou générales? Le vieux système féodal a-t-il été violemment brisé? — Pas le moins du monde. Les Américains ont effacé le mot roi et le mot vice-roi, voilà tout. Le système électoral est le même; les états se gouvernent selon leurs anciennes lois; on n'a pas prétendu passer sur les diversités de caractères et de mœurs le rouleau des jardins de Versailles. On a développé au lieu d'étouffer. De même que les corporations, les villes anséatiques et les divers groupes du moyen-âge composant le corps social se régissaient d'après des lois spéciales que le voisin n'avait pas le droit de changer, les trente et un états ont leur constitution propre, conforme non-seulement aux besoins du jour, mais se prêtant avec élasticité aux acquisitions de l'avenir. Il y a donc trente et un systèmes politiques locaux, trente et un pouvoirs exécutifs, trente et une législatures, trente et un pouvoirs judiciaires. Tout cela marche non pas sans collision, mais sans efforts. Les Américains n'ont pas imaginé qu'ils pussent sans suicide briser les traditions teutoniques et chrétiennes de leur race anglo-saxonne, ni détacher l'idée de liberté de l'idée de la variété. Ils se sont bien gardés de travailler leurs institutions en rêveurs philosophiques. Apportant dans ce travail l'expérience et la simplicité pratique du paysan, ce qui avait réussi à leurs pères, ils l'ont continué; ce qui ne valait rien pour eux, ils l'ont rejeté.

On leur conseillait d'instituer une seule chambre délibérante, d'après le mode romain, mode unitaire et par conséquent despotique :

deux chambres ont été créées, toutes deux émanant du suffrage universel, l'une représentant le principe de l'union fédérale, l'autre consacrée plus spécialement aux intérêts des localités. Chacune des deux branches du pouvoir législatif tient l'autre en respect, non en échec; chacune a ses pouvoirs limités, sa circonscription déterminée; hors de ces limites, ni l'une ni l'autre ne peuvent agir. On n'a pas eu l'étrange idée de faire une chambre toute-puissante, ni de concentrer les pouvoirs dans une assemblée qui est toujours le plus tyrannique des tyrans. Une des chambres dépasse-t-elle les bornes qui lui sont assignées, la suprême cour de justice casse le décret ou la loi ainsi rendus. La dualité des chambres américaines a été la plus puissante sauvegarde de l'Union contre les périls qu'elle a courus; elle l'a empêchée de faire des lois à l'étourdie, c'est-à-dire de décréditer le caractère sacré de la loi par l'entraînement, la violence et la passion. Ce qui est encore extrêmement remarquable, c'est que, tout en privant le chef du pouvoir exécutif du titre de roi, de la durée dans le pouvoir et de l'hérédité, on a eu soin de compenser par le pouvoir réel qu'on donne au président la faiblesse relative de sa situation. Le veto du président, ce droit d'annulation contre lequel on s'est violemment récrié au commencement de la révolution française, suffit à repousser toute espèce de bill des deux chambres, à moins, chose fort rare ou plutôt impossible, que les deux tiers de l'une d'elles ne prennent parti contre le président. Le pouvoir exécutif se trouve ainsi incarné au pouvoir législatif; on voit avec quelle sagesse les Américains, n'ayant pas à disposer des élémens stables de la monarchie constitutionnelle anglaise, ont remplacé par l'énergie de l'action la durée qui leur manquait. Il ne se passe guère de session où le président n'use hardiment de ce droit, et personne ne s'en étonne; les Américains sont beaux joueurs; habitués, et de race, aux coups de dés politiques, ils ne s'étonnent ni que l'on gagne, ni que l'on perde, pourvu que les choses se passent selon les règles et loyalement.

La chambre basse procède de l'élection directe, la chambre haute de l'élection à deux degrés. La chambre des représentans se renouvelle tous les deux ans; elle se compose maintenant de deux cent trente membres environ; tous les dix ans, après le recensement, on élargit la base de la représentation. Les membres du sénat sont choisis par les législatures respectives des différens états. Chacun d'eux envoie deux députés au sénat, précisément comme en 1642, lorsque la ligue des provinces se forma sous la monarchie. Ce mécanisme politique ayant ses racines dans le passé et correspondant aux variétés de races, d'idées et de mœurs qui distinguaient autrefois l'une de l'autre les anciennes colonies est facile à saisir. La chambre basse représente la nation et les individus qui la composent; la chambre haute représente chacun des états considéré comme individu particulier.

Ce qu'on appelle gouvernement américain n'est donc pas un gouvernement; c'est le développement légitime et inévitable du passé, favorable à la variété, à la liberté, à l'expansion humaines, non moins favorable à l'esprit de famille, de cohésion et de fraternité chrétienne. De même que les familles américaines se répandent par groupes isolés sur les points éloignés du territoire pour y former leurs *abeilles* créatrices, de même que les sectes subdivisées en fractions de sectes se rallient toujours au drapeau commun, ces deux élémens de la dispersion et de la concentration, double ressort qui plonge dans la tradition commune du germanisme et de la chrétienté, constituent le mécanisme politique des États-Unis, et entretiennent la vitalité énergique de l'Union. Sur mille points, chaque membre de la communauté soutient son opinion et son intérêt distincts; manufacturiers, planteurs, hommes du nord, colons du sud, abolitionistes, ouvriers, fermiers, capitalistes, tous contrarient le voisin et portent dans cette lutte organisée un zèle effréné en paroles, peu effrayant en réalité; chaque *township* (et c'est là le plus petit cercle), chaque district, chaque comté, chaque état, forment autant de sphères isolées et concentriques, toutes renfermées dans la grande sphère de l'Union; dans chacune des sphères, on se bat souvent pour des sujets peu importans, toujours sans danger; même aux jours d'élection, point de discours inflammatoires ou de rassemblemens tumultueux : on vote par petits groupes de cent, deux cents, trois cents hommes, et en un jour tout est dit. Dans l'état de Vermont, où ce principe de la dispersion est poussé à l'extrême, et dont chaque *township* était autrefois représentée à la chambre basse, il arriva qu'une *township* déserte ne comptait plus que trois électeurs, un fermier, son fils et son domestique. « Ils s'arrangèrent dit M. Mackay, pour ne pas faire d'élection, mais pour s'élire tous les trois et siéger tour à tour à la chambre; le père y représenta les intérêts de la propriété; le fils, les droits de l'avenir, et le domestique, les droits du travail. »

Ainsi la vie politique n'est pas une fièvre universelle et ne procède point par accès furieux; occupant peu de temps et peu d'espace, elle n'empêche ni le fermier de cultiver sa terre ni le bûcheron de couper son bois; on est membre de la communauté toujours et partout, simplement, comme on est mari, fils ou père, sans cesser de vaquer aux occupations de son état et aux soins de sa fortune; mille considérations personnelles et locales, mille intérêts partiels arment celui-ci contre le tarif, celui-là pour les restrictions commerciales, tel autre en faveur de l'esclavage, tel autre en faveur de l'intérêt agricole; les questions subdivisées et localisées à l'infini n'agitent que des fractions infiniment petites de l'ensemble; tel est homme politique dans son district qui ne l'est pas dans son comté, et qui ne le sera jamais à Washington; enfin, au moment où la législature centrale s'empare des questions

brûlantes, l'agitation a cessé dans les provinces, et, quelle que soit la violence avec laquelle le sang bouillonne au cœur de l'état, ses pulsations, qui se ralentissent en atteignant les extrémités, n'ont plus la force d'en troubler la vie normale et régulière.

Telle est l'harmonie fédérative de ce grand ensemble, que l'on essaierait en vain de ramener à l'unité impériale ou monarchique. N'ayant pour élémens politiques que des groupes de familles éparses sur un immense continent, les Américains ont procédé par la concentration puissante de chaque groupe sur lui-même, système que l'Union substitue avec tant de raison à la centralisation qui la tuerait. Imaginez un mouvement purement central dans une société composée de tant de millions d'ames toutes également habituées à la variété de l'action, au jeu libre et personnel de leur volonté : ce serait un gouffre où tout irait s'engloutir pour s'y perdre. La vie sociale, monarchique ou républicaine est une harmonie variée qui concentre sur un certain nombre de points les forces normales et régulières et les balance l'une par l'autre.

La dispersion excessive des forces ou leur excessive concentration peut tuer le corps social. Parmi les Américains, certains esprits sont émus du premier danger, certains autres du second. De là leur grande subdivision fondamentale en démocrates et en whigs. Les démocrates (il ne faut pas prendre ce mot dans le sens que nous acceptons en Europe) s'opposent avec violence à toute centralisation, poussent à la dispersion des forces, réclament l'annexion de beaucoup d'états, veulent le Canada, demandent Mexico, et ne seront satisfaits que lorsque le continent américain tout entier ou plutôt les deux zones séparées par l'isthme de Panama formeront une double ruche couverte d'alvéoles séparées. « Au lieu de les nommer *démocrates*, dit M. Channing, mot qui n'a pas de sens chez les peuples modernes, on ferait peut-être mieux de les nommer les *disséminateurs*. » Ils prêchent la division de l'Union par petits groupes, par sphères concentriques, absorbant avec efficacité pour les faire rayonner avec énergie toutes les forces environnantes. Ils représentent la mobilité, l'activité et le changement; ils prennent parti volontiers contre le capital et ses détenteurs, surtout contre le capital manufacturier. Hommes du mouvement, ils poussent à la guerre et ne font pas grand cas de l'équité idéale et théorique. Une certaine dose d'injustice ne les arrête guère, pourvu qu'ils marchent. Ce sont eux qui montrent en général le moins de courtoisie envers les nations étrangères, « et je crois, dit M. Mackay, qu'ils ne reculeraient pas devant des atteintes violentes ou cachées à la constitution qu'ils prétendent adorer. » Ce parti est le symbole extrême de la spontanéité, de la volonté, de la vie ardente. L'invasion du Texas et celle de Mexico, crimes politiques qui auraient pu exposer l'administration à une accusation fondée, ont été ardemment soutenues par l'unanimité du parti démocratique.

Ce qui fait sa force, c'est à la fois l'élément puritain qui s'y rallie en beaucoup de circonstances, comme je l'ai dit, et le besoin d'agrandissement populaire, de conquête guerrière, de passion hardie, qui caractérise la troisième époque américaine, époque qui s'inaugure aujourd'hui. Consolider le gouvernement central et s'opposer à la dispersion des forces, telle est la politique des whigs américains. La plupart des hommes d'argent, manufacturiers, capitalistes, grands propriétaires, sont de ce bord; ce sont eux qui ont soutenu par instinct la banque nationale, attaquée par le président Jackson dans la question du tarif, eux qui ont combattu pour les intérêts du capital en opposition à ceux du travail et spécialement à ceux du travail agricole. Vingt autres questions, celles de l'esclavage, des manufactures, des chemins de fer, viennent traverser de leurs sillons contradictoires ces deux grandes zones de la vie politique. Dans les questions subsidiaires, démocrates et whigs se détachent, se croisent, se mêlent sans embarras; une portion du parti démocratique de Pensylvanie s'est rattachée aux whigs dans la question commerciale, de même que plusieurs whigs de l'Ouest penchent, dans les mêmes questions, vers les opinions de leurs adversaires politiques. A l'extrémité du parti whig, on trouve les défenseurs quand même du capital, les gentilshommes; à la dernière limite du parti démocratique, les *nullificateurs*, qui voudraient réserver à chaque état le droit de frapper de *nullité* les arrêtés du congrès; enfin, les *séparatistes* (*seceders*) qui prétendent se retirer complétement de la fédération, suivant leur bon plaisir et leur utilité. Ceux-ci ne tendent à rien moins, on le voit, qu'à la destruction totale de l'Union, et il est impossible d'aller plus loin en fait de dispersion de forces. Les whigs donnent à leurs adversaires extrêmes le sobriquet de *loco-focos*, emprunté au lieu de leurs séances; les démocrates confèrent à leurs antagonistes la dénomination de *fédéralistes*, c'est-à-dire partisans outrés du lien fédéral, titre injurieux que ces derniers n'acceptent pas.

Ce qui prouve la complexité des institutions américaines et du jeu des partis, c'est que les *seceders* aspirant à briser l'Union, et les *nullifiers* tendant au même but et s'arrêtant en chemin, n'obéissent pas à des mobiles politiques, mais à des considérations d'intérêt; ce ne sont pas des démocrates de sentiment ou de théorie, mais des cultivateurs de coton, que les tarifs imaginés pour la protection des manufacturiers du nord appauvrissent ou menacent. La Caroline du Sud, centre de ce parti, et à sa tête M. Calhoun, de race irlandaise, d'une énergie de volonté rare et d'une grande puissance d'esprit (il est mort récemment), ont donné fort à faire à leurs concitoyens; les milices de la Caroline étaient prêtes à résister au congrès, les fusils reluisaient au soleil de Charleston, les troupes locales défilaient en face des troupes fédérales, et l'on allait se battre, *seceders* et *unionistes*, quand les amis

du président Jackson le décidèrent à temporiser et à céder. Quelques mots prononcés alors dans l'enceinte de la chambre basse firent tressaillir dans ses dernières et plus lointaines fibres le corps politique des États-Unis. Un orateur, après de longs débats qui avaient enflammé les esprits, parla de dissoudre l'Union, menace dont le pressentiment vague s'était fait entrevoir, mais qui, près de se réaliser, frappa l'assemblée d'une terreur solennelle. Pâle, les lèvres tremblantes et crispées, le proclamateur de la déclaration de guerre était là, debout, immobile, comme stupéfait de ses propres paroles. Tout se taisait. C'était le divorce entre des cœurs aimans et passionnés qui allait se prononcer; c'était le suicide de l'Amérique. Les Américains le comprennent bien; l'élément de la variété et de la liberté ne faiblira jamais chez eux, et ils le savent; sans l'autre élément de la fraternité chrétienne et de l'Union, que deviendrait ce grand corps?

On voit combien est délicat et nécessairement fragile ce mécanisme fédératif où les deux élémens de la variété libre et de l'unité de l'ensemble se tiennent en échec et se balancent. Il s'agit de maintenir entre ces trente et un groupes distincts, souvent divisés d'intérêt, la force de cohésion, force toute morale; les armes n'y réussiraient pas. Il y a quelques années, la législature de Pensylvanie fut assaillie par une troupe d'émeutiers qui mirent en fuite les membres de l'assemblée, non sans danger pour leur vie; une partie de la population de Philadelphie était d'accord avec les chefs du mouvement, et la milice d'Harrisburgh et des environs était à moitié dans leurs intérêts. Jusqu'ici le sentiment national, favorisé et entretenu par la constitution, a prévalu; la chambre basse ne représente pas les localités, mais l'Union; les soixante membres du sénat, représentans des trente états particuliers, agissent également dans leur capacité collective. Ainsi une base d'unité fondamentale relie les diversités, et continuera de les unir, jusqu'au moment, redouté des Américains, où des intérêts trop violens et trop hostiles, brisant définitivement ce lien, établiront, ce qui n'est pas impossible dans un avenir éloigné, des groupes de républiques séparées.

Nous avons montré à quelles origines se rattache dans le passé cet équilibre savant et complexe. La stratégie usitée depuis long-temps dans la mère-patrie est également mise en œuvre et perfectionnée par les partis américains; une question intéressante pour le pays se présente-t-elle? c'est à qui s'en emparera le premier. Les démocrates en général sont les plus actifs; en s'appropriant de bonne heure la question de l'Orégon et celle du Texas, ils ont gagné de vitesse leurs ennemis. Les vieilles corruptions de la politique anglaise n'ont pas disparu au souffle des institutions fédérales et républicaines. En 1840, on a vu le général Harrisson élevé à la présidence par des moyens peu orthodoxes. Ce qu'on appelait « l'agitation des bûches » (*log-cabin agi-*

tation) consistait en excellens déjeuners mêlés de cidre, de bière, de jambon, assaisonnés de chansons politiques et servis dans les cabanes des bois aux *trappers* et aux *squatters* de ces solitudes. Le corps électoral des campagnes est un peu plus indépendant; en revanche, on lui fait assez aisément croire ce que l'on veut. Les Irlandais qui arrivent par masses épaisses de Belfast et de Tipperary pour devenir citoyens de l'Union, étant très nombreux sur le marché, ne coûtent pas cher. Les votes s'achètent souvent, et il y a des termes d'argot consacrés au maquignonnage électoral; la *pipe à bas*, par exemple, est répandue dans l'ouest. Vous vous asseyez ensemble dans une taverne, le corrupteur et l'électeur; celui-ci, dont vous marchandez le vote, fume la pipe à la bouche. Vous énoncez le prix que vous pouvez y mettre : *six dollars, — dix dollars, — trente dollars*. Tant que la pipe reste suspendue aux lèvres de l'électeur, il est vertueux; quand la pipe est à bas, il est vendu.

Ces habitudes singulières, corruptions inévitables, abus, vices, caprices, volontés isolées, toujours en éveil, toujours prêtes à protester contre le joug, donnent beaucoup de peine à un chef de parti, comme on le pense bien : élémens indisciplinés, rétifs et réfractaires. Toujours quelque fraction fait effort pour se détacher, quelque membre de l'armée essaie d'aller seul. On ne se soumet guère qu'à la dernière extrémité, dans les questions vitales. Alors ces flots bouillonnans entrent dans un même lit, s'y précipitent, et la force en est irrésistible. Malheur à qui ne voudrait pas suivre le torrent et faire corps avec la masse devenue compacte dans son élan! L'indépendance cesse, la discipline commence, avec elle la tyrannie. Dans toutes les questions subsidiaires, allez, venez, soyez libre, quittez le bataillon, harcelez le chef, attaquez le président, dénoncez ses lieutenans, raillez ses amis, criblez-le de pamphlets, soyez excentrique, humoriste, mauvais compagnon : nul ne vous en empêche, c'est votre droit; le parti une fois en marche, prenez rang, soutenez le drapeau et combattez. On veut bien que vous gêniez un peu les camarades, soldat indiscipliné ou isolé, à la bonne heure, mais ne désertez pas. Ce mélange de liberté et de discipline, vieille tactique parlementaire de la Grande-Bretagne, combinaison singulière de la dispersion et de la cohésion, est parfaitement étrangère aux nations élevées par les municipalités romaines.

Le chef du parti ne le mène pas, il est mené; on le pousse, il faut qu'il marche. Le moindre acte de déloyauté marquerait son front d'un stigmate ineffaçable; un millier de plumes indignées et de voix furieuses s'élèveraient contre lui. Son avenir politique serait étouffé. En revanche, fidèle au parti, le parti lui est fidèle. « A la lanterne quiconque ne se range pas auprès de son président! » disait à un voyageur récent un démocrate exalté. — « Vous faites de votre président

plus qu'un Louis XIV! — Mais le président, c'est nous-mêmes. — Vous acceptez donc ses fautes, même la guerre du Mexique? — La guerre du Mexique, nous l'avons exigée; c'est de la gloire et du pouvoir. — Cependant cette guerre du Mexique est un acte arbitraire, condamnable à tous égards. — Que voulez-vous? Pas une voix du parti ne s'est élevée contre une expédition qui plaisait au peuple et flattait son désir d'agrandissement. Quiconque eût osé proférer un mot de reproche ou de critique non contre les hommes, mais contre l'expédition, eût été dénoncé à la colère publique. — Que pensaient de cette guerre les Webster et les Calhoun? — Ils se seraient bien gardés de le dire. Chacun de ces personnages importans est environné d'une foule de rivaux prêts à saisir au vol les moindres paroles blessantes pour la majorité du parti, à s'en faire une arme et à détruire une influence qui les gêne. »

Voilà les mauvais côtés et les périlleux résultats de ces traditions anglaises. Chacun des petits groupes concentriques de l'Union exerce sur ses membres une pression tellement vive, que dans un pays où la liberté est sans bornes l'originalité est difficile. Quelques esprits rebelles tentent, comme le romancier Fenimore Cooper, de se soustraire à l'opinion de leur groupe; on les met au ban. De là un effacement intellectuel des individualités subjuguées, situation anti-littéraire, détestable pour les arts et l'exercice de la pensée, excellente pour continuer le grand combat contre la nature; de là aussi la difficulté, pour les capacités supérieures, d'atteindre non pas les positions secondaires, mais les plus élevées. La foule des petits esprits et des gens envieux se coalise souvent pour élire des médiocrités; à cela sont dus les *présidens par compromis*. On cite, nous ne savons avec quel degré de justice, M. Polk pour les démocrates et le général Harrisson pour les whigs. Il y a encore d'autres motifs pour nommer les insignifians. Tel homme politique supérieur, tout en restant fidèle comme il le doit à la marche générale et aux grands intérêts du parti, n'a pas manqué d'user de son droit relativement à mille questions subsidiaires et accessoires dans lesquelles les intérêts fractionnaires des états et des provinces sont engagés. Il a blessé non son parti lui-même, mais certaines sections du parti, peut-être de la province. Il a dû lui arriver de déplaire à tel ou tel, et, s'il a beaucoup de talent ou d'activité, de déplaire à presque tout le monde. Aussi chaque parti semble-t-il choisir avec une préférence marquée les candidats à la présidence qui leur sont recommandés non par leurs qualités brillantes, mais par des qualités négatives. Ceux-là n'ont heurté ni les partisans de l'esclavage, ni les abolitionistes, ni les fédéralistes, ni les nullificateurs; enfin, dans les nombreux sujets de dissentiment qui opposent le midi au nord, l'est à l'ouest, le capital au travail, la vallée du Mississipi à celle de l'Ohio, la Nouvelle-Orléans au Texas, ils sont restés purs de toute offense et de toute opinion tranchée.

Sur ce continent où la variété libre est si puissante, une capitale dans le sens européen de ce mot est aussi impossible qu'un roi. La métropole politique, Washington, déserte une partie de l'année, n'a aucune importance comme ville; New-York, Philadelphie, Baltimore, Charleston, Cincinnati, Saint-Louis, même Boston, occupent des situations excentriques, près des limites de chaque province, et la législature n'y siége pas; de toutes les grandes villes américaines, Boston est aujourd'hui la seule qui soit centre politique. Le caractère même et la tradition de chaque cité se sont conservés intacts; la douce gravité, le vêtement modeste, la gaieté modérée des Philadelphiens, un certain degré d'élégance calme qui va quelquefois jusqu'à la recherche de la simplicité, rappellent Franklin et ses amis, et contrastent avec la turbulence, l'entrain, la vie en plein air, les bals, les amusemens, les réunions nombreuses et le costume souvent exagéré des habitans de New-York. « Quel est ce personnage au gilet jaune et au jabot sans pareil? demandait une voyageuse à son cicerone. — Je le connais; c'est un fermier du Connecticut. — Quoi! de ce pays que l'on nomme *le pays des gens graves?* — Oui, mais il a passé par New-York. »

La physionomie de Boston n'est pas moins tranchée; personne ne peut s'étonner que cette ville ait joué un rôle presque aristocratique, comme nous le verrons tout à l'heure, dans la vie commerciale du pays. C'est une ville plus anglaise que Londres. Écoutez un Bostonien, il vous dira que l'on ne parle bon Anglais que dans sa ville. Là se sont maintenues les vieilles coutumes antérieures à la déclaration de l'indépendance; on y chante toujours les hymnes nasales des calvinistes de Cromwell, et l'on reste long-temps à table après le dîner. « J'ai rencontré plus d'une fois dans les rues de Boston, dit un voyageur récent, le vrai calviniste du Covenant et le brave gentilhomme anglais du temps d'Addison et de Steele. Ne vous permettez pas devant lui une seule remarque défavorable à son pays; John Bull, devenu Américain, est plus susceptible que par le passé. »

Le Bostonien a ses raisons pour être fier à bien des égards de sa cité natale. La culture de l'intelligence, la sévérité des mœurs, la probité et l'économie y sont en honneur, et peu de villes de l'Union réunissent dans leur sein autant d'hommes distingués. C'est aussi à la ville puritaine que revient la gloire insigne d'avoir porté dans la vie des manufactures la régularité féconde des habitudes religieuses et la pureté des mœurs de famille, d'avoir concilié l'exploitation industrielle la plus active avec le respect de la liberté et les droits de l'humanité, enfin d'avoir moralisé le capital. Ce n'est certes point par la théorie, c'est par la pratique, en continuant et en creusant le sillon de la tradition chrétienne, que les puritains de Boston y sont parvenus. Selon la vieille habitude, ils n'ont pas cessé d'honorer profondément le capital; mais, comme perspective et récompense, ils ont offert à l'ouvrier qu'ils em-

ployaient l'indépendance prochaine, la propriété et la culture de la terre achetée de ses épargnes. La terre aux États-Unis étant immense par rapport au capital, ils n'ont pas eu grand'peine. Le champ est moral; le capital l'est moins. Le champ est religieux; il lie, il attache au sol; il relève l'homme. Les improbités dont on se plaint en Amérique viennent du capital libre et du spéculateur hardi; mais, comme la base morale du champ à cultiver y est gigantesque, elle balance et fait plus que balancer les fraudes ou les aventures du capital; elle finit même par le moraliser.

On sait ce qu'est la vie des manufactures en France, comment existent les ouvrières de Paris, combien de victimes la situation des femmes jette à la prostitution, quels étranges et abominables métiers crée l'entassement des hommes dans les grandes villes; on sait aussi quelle éducation reçoivent dans nos rues et nos places publiques les enfans du peuple, et comment se développe l'intelligence de la jeune fille placée dans le même milieu. Lois, gouvernemens, ministres, administrateurs que l'on accuse sans cesse, ne peuvent rien contre les entraînemens faciles, les lectures perverses, la misère qui dévaste, l'exemple qui corrompt, l'angoisse qui désespère, l'indifférence qui irrite, la jalousie qui ronge, les jouissances que l'on convoite et l'iniquité qui aggrave le mal. Faites donc renaître, pour guérir ces plaies, le principe chrétien, que le calvinisme avait poussé jusqu'à la dureté, et qui consacrait le labeur de tous en le fondant sur la faiblesse de l'homme et son imperfection naturelle. Est-ce là le fonds moral que la civilisation française du passé a légué à nos ouvriers et à nos ouvrières? Cette fille du peuple vive, généreuse, spirituelle et facilement amusée, dont un observateur récent (1) trace un portrait tristement gai, n'est ni moins laborieuse ni moins bien douée que l'ouvrière américaine de Lowell, mais elle est placée dans un milieu tout différent. « Elle ne quitte l'aiguille que le dimanche à trois heures; de messe ou de service religieux, en général pas d'apparence; elle prépare son sobre dîner et pense au bal, comme le nègre oublie le couscoussou pour la danse; enfin elle est heureuse, elle va au bal, ce qui n'est pas un grand crime. L'orage vient, sa belle robe blanche est flétrie, le travail de la semaine perdu. — C'est comme cela, dit-elle, qu'on achète toujours et qu'on n'a jamais rien. — Revenez le lundi suivant; la belle robe blanche est là, fraîche et brillante; on va danser. » A cette ouvrière isolée, dont le catholicisme ne soutient plus la jeunesse et l'inexpérience, qui n'a plus d'asile au couvent, que l'antique esprit de famille ne protége plus et dont les bals publics sont devenus le sanctuaire, opposons l'ouvrière américaine de Lowell, fille de fermier ou d'ouvrier, et exploitée par le

(1) M. Robert Guyard. *Essai sur l'état du Paupérisme*, etc.

capital bostonien. En employant sa force et son adresse, le manufacturier la moralise et l'enrichit, et c'est là le grand phénomène à étudier.

Le premier fait curieux qui se présente est celui d'une population de plus de trente mille ames remplaçant aujourd'hui les deux cents ames, seule population que Lowell comptât en 1820. Cette création d'hier, Lowell, village obscur il y a trente ans, situé, comme on sait, au point de jonction du Merrimack et de la Concorde, est aujourd'hui la seconde ville du Massachusetts et la douzième ou à peu près de toute l'Union. Il n'y avait en 1816 dans cette localité que deux ou trois cabanes de planteurs, formées comme à l'ordinaire par l'*abeille* traditionnelle. Une cabane faite de bûches dans les bois, un autre édifice revêtu de plâtre dominant le cours du Merrimack, une taverne couverte d'ardoises au service des voyageurs qui visitaient les cascades pittoresques de Pawtucket, voilà tout. Aujourd'hui les filatures de Lowell mettent en mouvement deux cent mille fuseaux; presque tous les moulins de quelque importance appartiennent à diverses corporations, qui étaient, il y a peu d'années, au nombre de onze, et dont la principale, connue sous le nom de *compagnie Merrimack,* est propriétaire du grand canal qui va prendre au niveau supérieur de la chute l'eau qui met en mouvement les machines. Non-seulement le canal est à elle et par conséquent elle dispose de la force motrice, mais elle a eu soin d'acheter à bas prix tous les terrains situés au-dessous des chutes. Reine de l'industrie du pays, si quelque compagnie d'ordre inférieur, possédant des usines ou des manufactures, subsiste à côté d'elle, c'est uniquement sous son bon plaisir. En 1844, ces diverses compagnies avaient fabriqué soixante millions de mètres de cotonnade imprimée, teint quinze millions de mètres de la même étoffe, et absorbé pour le transformer ainsi la huitième partie de tout le coton produit par l'Amérique.

Vous approchez de Lowell; point de fumée, de miasmes infects, d'exhalaisons putrides et de rues tortueuses; rien d'insalubre; la nature vierge fournit une atmosphère vive et saine, un volume d'eau considérable, et l'anthracite que l'on brûle au lieu de houille ne vomit pas ces colonnes de vapeurs noires qui pèsent sur Manchester et Sheffield. Tout est tranquille, ou plutôt tout est gai. La fraîcheur des visages, le sourire des femmes, l'animation réglée de la ville, l'extrême propreté des rues, vous séduisent. Si vous visitez l'intérieur des établissemens, vous y trouverez la même satisfaction écrite sur tous les traits, le même contentement grave qui respire partout. Les écoles sont nombreuses; les plus pauvres envoient leurs enfans dans les écoles primaires dont on ne compte pas moins de trente. Huit écoles supérieures donnent aux plus aisés une éducation complète. Les ouvriers, qui estiment la science, ont fondé de leurs deniers, sous le nom de *salle des*

gens de labeur, une institution où ils vont recevoir des leçons de lecture, d'écriture et de langues modernes. Une population de 30,000 ames envoie à l'école 6,000 enfans.

La vie des ouvrières de Lowell est bien plus remarquable encore. Comme un Américain n'emploie jamais l'activité humaine, surtout celle de son enfant, avant l'adolescence, l'ouvrière quitte la maison paternelle à quinze ans et se fait inscrire à Lowell. Elle y gagne 8 shillings 4 pence (9 fr. 20 cent.) par semaine, quelquefois davantage, sans compter la nourriture qui lui est fournie. On la paie mensuellement; n'ayant presque rien à dépenser pour son logement et son vêtement qui est simple, elle dépose à la banque des ouvrières ses économies que l'on fait profiter, amasse ainsi 2 ou 3,000 francs, se marie à un aventurier de l'ouest, part pour les prairies et les forêts lointaines, aide son mari dans l'exploitation d'un lot de terre où la famille bâtit son manoir, vit propriétaire et fermière jusqu'à un âge en général fort avancé, et meurt paisible, après avoir élevé une douzaine d'enfans pour la même carrière. Rien ici ne rappelle la vie de hasard, d'excitation et de caprice si commune et si séduisante dans les grandes villes d'Europe; rien ne favorise l'affaissement du sentiment religieux et celui du sentiment de famille. Un peu de pédantisme calviniste vient répandre sur ces mœurs, comme à Genève et à Glasgow, une demi-teinte de ridicule. Ces ouvrières si morales ont quelquefois le tort de se faire *bleues* et de jeter des vers élégiaques assez faibles dans le moule incolore et sentimental de mistriss Hemans. Mistriss Trollope les appelle les *précieuses ridicules de l'industrie*, et l'*Almanach des Muses* de Lowell, volume rempli de leurs vers qui ne valent ni plus ni moins que ceux de la princesse de Salm ou de Mme Deshoulières, prêtent à la raillerie de l'auteur comique; le philosophe sérieux, qui est toujours un grand auteur comique, sait que l'humanité marche ainsi et se contente de sourire.

Comme le capital de Boston a fondé Lowell, les Bostoniens s'enorgueillissent de leur œuvre, qui d'ailleurs est parfaitement d'accord avec le puritanisme et la grave régularité qui dominent chez eux. Au fond de la prospérité de ces manufactures-modèles, nous retrouvons la grande question que nous avons touchée tout à l'heure, celle de la liberté respective des états et de leur mutuelle dépendance. Lowell a grandi par les causes mêmes qui ont insurgé la Caroline du sud. Le tarif énorme et presque prohibitif de 1828, assurant au capital placé dans certaines conditions un profit beaucoup plus considérable que dans tout autre emploi, a produit le magnifique développement de l'institution que nous venons de décrire; les corporations manufacturières jaillirent alors de mille points du sol, et le manufacturier capitaliste ne tarda pas à s'enrichir. Les corporations de Lowell prirent alors

un accroissement immense; des fortunes gigantesques, entre autres celle de M. Appleton, un des hommes les plus estimés du pays, s'élevèrent; on cria beaucoup, et cependant on achetait par là l'établissement de Lowell, gloire et bienfait pour l'Amérique. Les Caroliniens du sud et les états à esclaves reprochaient aux capitalistes manufacturiers du nord de mettre à profit l'élévation des tarifs et de s'enrichir aux dépens du consommateur; ceux-ci de leur côté accusaient tout le sud de maintenir l'esclavage, de blesser les lois premières de l'humanité et de compromettre à la fois l'intégrité fédérale du pays, son unité morale et son honneur aux yeux du monde. Ici se présente le problème de l'esclavage. Légalement la question semble minime. La constitution américaine ayant établi en principe l'autonomie de chaque état, et fait de la question de l'esclavage une question d'administration locale, le congrès n'a point le droit de prononcer l'émancipation générale des esclaves. A cela les abolitionistes répondent que Washington est situé dans un état à esclaves, que les règlemens particuliers du congrès lui permettent et même lui enjoignent de déterminer les mesures locales nécessaires à son repos et à sa dignité, et qu'en maintenant l'esclavage dans sa circonscription, il détruit l'équilibre et blesse l'équité. Tel est le terrain épineux et restreint où se renferment, sans pouvoir en sortir, la discussion et la chicane parlementaires; c'est en dehors de ce cercle que se trouvent les vraies causes de la difficulté.

Elles ont leurs racines, comme tout ce qui appartient aux États-Unis, dans la tradition calviniste, dans le respect pour la liberté des groupes, surtout dans l'esprit de race. Non-seulement les noirs servent d'instrumens nécessaires à la grande conquête, à la vaste entreprise des Américains, mais il y a des localités où les remplacer serait difficile ou impossible; dans presque toutes, l'orgueil du sang, que la population du sud pousse à l'extrême, s'oppose à ce qu'ils soient considérés comme des frères et presque comme des hommes. Près de trois millions d'esclaves noirs dans les États-Unis sont frappés d'ostracisme. Le noir n'est pas de la race, il n'est pas *fellow;* il ne ressemble en rien au fils de Japhet; inférieur, rien au monde ne peut le relever. Pour concilier cette anomalie avec leurs principes, les puritains du nord disent qu'ils ont le droit de se séparer des noirs, comme les anabaptistes s'isolent des mormons, et les mormons des catholiques; aussi laissent-ils les Africains en possession de leurs églises, de leurs tavernes, de leurs wagons et de leurs bals. Une fois parqués dans ces domaines, les noirs ne sont plus dérangés; mais, alors même que les traces du sang africain se sont affaiblies par le mélange des races, l'homme blanc ne veut pas se confondre et vivre d'égal à égal avec le mulâtre et la mulâtresse, avec le quarteron et la quarteronne. On n'a pas d'exemples de mariage entre un blanc et une créole; la loi va jusqu'à prohiber

ces unions dans les états à esclaves. Le mépris public ne suffit pas à frapper le coupable que la passion pourrait entraîner à conclure une telle alliance; on le prive de ses droits de citoyen. Avant de solenniser le mariage, il faut qu'il déclare sous serment qu'il a dans les veines du sang noir, c'est-à-dire qu'il est déchu de tout droit civil. « J'ai connu, dit mistriss Houstoun, un jeune Américain, habitant la Nouvelle-Orléans, que l'amour ou la cupidité entraînèrent jusque-là. La plus riche héritière du pays était une fille quarteronne, née d'un négociant juif et d'une mulâtresse, et dont la beauté, la grace, l'éducation, faisaient un admirable parti. Le père ne voulait la donner qu'à un blanc, en légitime mariage bien entendu; personne ne se présentait. Enfin l'Américain dont j'ai parlé s'éprit soit de la fortune, soit de la jeune personne, et se décida à la demander en mariage. Il fallait pour cela prêter le serment de déchéance et mentir, puisqu'il était de race et de sang anglo-saxons. Voici l'expédient auquel il eut recours : avant de paraître devant les autorités compétentes, il ouvrit la veine de sa fiancée, qui consentit à l'opération, et introduisit une goutte de ce précieux sang dans une blessure légère qu'il s'était faite à la main. Après cette inoculation sentimentale et conjugale, armé contre les scrupules de sa conscience, il se présenta le front haut, jura qu'il avait du sang noir dans les veines, épousa sa fiancée, et fut contraint de partir pour l'Europe. Se réfugier dans une autre province des États-Unis eût été impossible; la trace de la race africaine, le signe fatal, la forme et la couleur des ongles, ne s'effacent et ne disparaissent jamais. L'empereur d'Haïti ne recevrait pas l'hospitalité dans une taverne américaine de dixième ordre. » C'est ce que le prince noir Boyer éprouva, à son vif chagrin, quand il traversa les États-Unis. *Astor-House,* ce modèle des hôtels garnis, lui ferma ses portes : *On n'y reçoit pas de noirs,* lui répondit-on. Il essaya vainement de se faire admettre dans les hôtels secondaires et ne put reposer sa tête sérénissime que dans un bouge dont le propriétaire, liquoriste et marchand de vin, logeait et couchait des noirs. Au théâtre, même accueil. Le parterre et les loges repoussaient le prince Boyer, qui se hâta de prendre congé de la ville inhospitalière.

Plus on avance vers le sud, plus ce levain germanique, cette fierté de la race blanche, que le christianisme a su corriger et adoucir dans les états puritains du nord, éclate avec violence. Les grandes propriétés, la vie presque aristocratique, les goûts élégans de la Georgie, de la Floride, du Maryland, de la Virginie, l'habitude d'avoir des esclaves qui suppléent à l'activité personnelle du maître, la crainte de voir toute la puissance et toute la richesse de l'Union se concentrer dans le nord dont la supériorité est déjà menaçante, les procédés un peu vifs et la ferveur des abolitionistes, l'impossibilité de donner aux planteurs, en

émancipant leurs esclaves, une compensation suffisante qui s'élèverait à plus de 2 millions sterling, l'insalubrité pour les blancs de certaines provinces qu'ils font exploiter par leurs noirs, tout concourt à maintenir dans le sud cette flagrante et cruelle iniquité. Même dans le nord, et parmi ceux qui favoriseraient, comme principe et comme sentiment, la destruction de l'esclavage, des scrupules vifs et des répulsions profondes empêchent l'adoption de mesures décisives. On craint de briser le lien national, d'irriter le sud, déjà si irritable, et de le détacher à jamais. On ne veut pas mettre d'obstacle et d'entrave à la conquête gigantesque qui n'a pas encore accompli le dixième de son œuvre, conquête à laquelle la race africaine a été forcée de donner ses bras et son sang. Démocrates et whigs s'entendent bien pour activer l'agriculture, supplanter les cousins d'Angleterre sur tous les marchés dont on peut s'emparer, vaincre les obstacles naturels par des travaux énormes qui souvent laissent des états insolvables; — pour *trouer l'ouest* (*tapping the west*) au moyen de canaux qui percent le continent de part en part, relient les Alleghanies à l'Atlantique et triomphent des terrasses naturelles qui séparent les uns de l'autre, pour continuer et compléter les lignes de chemins de fer déjà si nombreuses, enfin pour précipiter le mouvement de la civilisation matérielle. Qu'il y ait ou non des esclaves, que leur importe?

On sait que les Américains ont pris pour devise *en avant* (*going a head*), mot d'ordre de leur pays; l'équité morale ne les arrête pas toujours, l'impossibilité même ne les effraie pas; il faut que cette impossibilité soit parfaitement démontrée. *Essayons d'abord,* telles sont les premières paroles que l'on prononce. On essaie; une fois sur vingt, on réussit. Dès que l'importance du but est reconnue, l'Américain s'élance vers ce but avec une vigueur, un ressort, un acharnement extraordinaires. Il est question aujourd'hui d'un chemin de fer qui partira des lacs du Canada pour aboutir à l'Océan Pacifique : plan gigantesque, mais praticable, qui fera de l'Amérique le grand chemin d'Asie en Europe et d'Europe en Asie, et emploiera utilement des milliers de lieues stériles aujourd'hui; cela suffit pour que l'attention sérieuse des législateurs américains s'arrête sur le projet, et il est probable qu'on le verra s'accomplir.

C'était dans un tel pays que le télégraphe électrique devait jouir d'une extrême popularité; suivant l'almanach américain pour 1848, il y avait en plein exercice, en 1847, 2,311 milles de fils électriques, 2,586 autres en construction, 3,815 en projet, total 8,712. Aujourd'hui, grace à une station télégraphique placée sur le cap Anne, Washington reçoit les nouvelles d'Europe avant même que les navires aient touché le port de Boston. Une pulsation imprimée à cinq cents milles de fil de fer apprend au législateur du congrès ce qui se passe à Paris et à

Londres. « J'étais un jour à Washington, dit un voyageur, et je m'étais assis par désœuvrement dans le bureau du télégraphe. Je m'avisai de demander au commis quel temps il faisait à Boston, à cinq cents milles de nous (cent soixante-six lieues); en trois minutes, nous savions qu'il faisait beau à Boston, que la chaleur y était grande et qu'un orage s'annonçait au nord-ouest. » La concurrence des journaux emploie le télégraphe électrique pour procurer à l'abonné les nouvelles les plus fraîches possible. C'est à qui gagnera de vitesse le rival. On a vu des éditeurs de journaux faire stationner, sur le rivage où devait aborder le navire qui apportait les nouvelles, deux enfans, l'un à cheval, l'autre à pied. Un troisième agent, à bord du vaisseau, lançait les dépêches placées dans un bâton fendu que ramassait le piéton et qu'emportait le cavalier partant au grand galop pour le bureau du télégraphe. Un compétiteur imagina de distancer les inventeurs de ce mécanisme; il plaça la dépêche au bout d'une flèche qui allait tomber un mètre plus loin, et qui ramassée plus tôt, parvenait plus vite. A voir cette ardeur qui dévore l'espace et anéantit le temps, ardeur dont les Américains sont possédés, on peut croire que les nouvelles de l'Europe passant en un clin d'œil de New-York à San-Francisco, et celles de l'Asie faisant avec une égale rapidité la route de San-Francisco à New-York, les deux extrémités du vieux monde se donneront bientôt la main et causeront ensemble à travers les États-Unis.

De là le grand nombre des annonces dont les journaux américains offrent une forêt si épaisse. Le *Times*, le plus grand et le plus répandu des journaux anglais, dépasse rarement le chiffre de huit cents annonces; on en trouve de douze à quatorze cents dans un journal américain. Il s'agit de pousser la conquête dans toutes les directions, d'expérimenter, de tenter toutes les chances. A quinze ans, l'homme sait qu'il doit être l'architecte de sa propre fortune. Les liens de famille se détendent quelquefois, et la virilité commence de si bonne heure, que l'on ne sait ni où finit l'adolescence, ni où s'arrête la minorité. On discute les affaires d'état en sortant de sevrage, et le champ des spéculations s'ouvre pour l'enfant qui bégaie. Des rêves d'ambition indéfinie flottent vaguement dans tous les esprits; le nom de ce Gérard qui a gagné des millions de dollars sans un denier de capital est le fantôme aérien dont chacun est fasciné. Dès le plus bas âge, on prend part à la vie active, à la politique des partis, aux mystères du commerce, aux intrigues des factions. Devenir riche, grand et puissant, conquérir de l'influence, passer d'un élan de la misère à la plus splendide opulence, voilà ce que chacun se promet. La moralité nationale en souffre un peu; quelques vertus, l'activité, l'énergie, l'audace, se développent aux dépens de vertus plus calmes; le sol se défriche, les forêts tombent, le climat change, les ports se creusent, le progrès s'accomplit.

Une telle situation ne fait pas des hommes aimables, mais des hommes forts. Leur impatience d'acquérir et leur amour du lucre les éloignent nécessairement du culte des arts et de cette heureuse situation qui se contente de jouir de la vie et d'en faire jouir les autres. On n'a de respect que pour la fortune et l'entreprise qui la donne. Le père n'est souvent estimé de son fils que comme un objet utile autrefois, et qu'on dépose dans un coin comme un vieux meuble hors de mode. Par cet affaiblissement même des sympathies domestiques, la race se répand au loin dans les directions les plus diverses, creusant des canaux, élevant des digues, desséchant des marécages, et créant de nouvelles familles, qui bientôt vont se disséminer à leur tour; c'est un plaisir pour l'Américain d'aller loin, le plus loin possible; souvent des domaines fertiles sont négligés, parce qu'ils sont trop rapprochés du hameau natal.

Cet *en avant* perpétuel (*go-a-headism*) est indispensable là où il y a tant à faire contre la nature. Les portions exploitées et mises en culture sont à peine au total du territoire comme 1 est à 3,000, et un voyageur original disait que, pour se faire une juste idée de la proportion à établir entre les défrichemens opérés et les forêts, friches, étangs, marécages, bruyères, prairies sauvages, il fallait imaginer un habit dont les coutures représenteraient les défrichemens opérés et dont les terrains incultes seraient l'étoffe. Une telle situation réclame toutes les forces de la jeunesse; cette jeunesse renouvelée du caractère américain se manifeste et éclate en mille traits. C'est une vivacité extrême, une susceptibilité souvent exagérée, un besoin de sensations nouvelles, et quelquefois une frivole et volage humeur. Aussi l'Amérique est-elle couverte d'aventuriers de tous les pays, parmi lesquels les plus bizarres exploitent le midi, et les plus hardis l'extrême nord. Des scènes inouies se passent dans les forêts sauvages des Montagnes Rocheuses et dans le monde incivilisé du Texas, de l'Orégon et de la Californie. Une vie impétueuse et neuve se meut sur des fleuves géans et dans des espaces immenses. Plus on avance du côté de la mer Pacifique, plus on rencontre sur sa route les efforts, les phénomènes, les prodiges souvent sanglans et douloureux d'un enfantement de civilisation colossale. Il y a quelque chose d'épouvantable dans le règne de la force brutale au milieu de la nature vierge; le grotesque s'y mêle, car l'épouvantable est souvent grotesque.

— Voilà une femme bien gaie, disait un voyageur à un mormon en lui montrant la maîtresse de l'auberge, près de Mobile.

— Oui, sans doute, répondit-il, c'est une de nos saintes, et la sainteté rend toujours gai : il n'y a pas long-temps qu'elle s'est adjointe à nous; elle avait à revenir de loin, continua-t-il en prenant un air hypocrite accompagné d'un sourire et d'un clin d'œil significatifs; quand

elle sera sortie (elle était occupée à des soins de cuisine), je vous conterai l'histoire de cette Macbeth populaire; si vous aimez l'horreur, vous en aurez « à plein vase, » comme dit notre Shakspeare. En effet, dès que la tante Beck (on l'appelait ainsi dans le pays) fut sortie de sa chambre pour vaquer à d'autres soins domestiques, Joseph Smith commença sa narration.

« Vous ne trouverez qu'ici de tels personnages. C'est une Américaine née de races irlandaise et écossaise. Elle est subtile et maligne comme l'Irlande, entêtée et violente comme l'Écosse. Son mari, un de nos plus anciens colons, était venu de la Pensylvanie avec ses six enfans, tous du sexe mâle. La virago, notre tante Beck, n'avait jamais eu de filles. Les cinq premiers garçons, robustes échantillons de la race yankie, avaient chacun six pieds de haut; le sixième, au contraire, aux cheveux blonds et bouclés, à la voix douce et tendre, avait l'air d'une femme. C'était la gloire et le bonheur du père que cette couvée d'athlètes vigoureux dont les muscles puissans et le caractère sauvage constituaient une armée à son profit et à son exemple. Aucun exploit de brigandage ne les eût arrêtés ou effrayés, et personne n'approchait sans terreur d'une famille composée de tels élémens. Jusqu'au jour où le dernier des six garçons quitta la mamelle de sa robuste mère, et où l'on put distinguer la grace svelte de ses mouvemens et la délicatesse de ses traits et de sa figure, le ménage marcha bien. Cependant la prédilection de la mère pour ce faible et gracieux enfant devint dans la famille une pierre d'achoppement et de scandale : le père n'avait que du mépris pour cette douceur gracieuse qui faisait l'admiration de la mère, et bientôt la préférence témoignée par celle-ci excita l'ardente jalousie des cinq aînés et de leur père. En grandissant, Joseph (c'était son nom) rendit plus vive la haine qu'il inspirait par le peu de sympathie qu'il témoignait pour le genre de vie de sa famille, et par son refus obstiné d'accompagner ses frères dans leurs excursions. A seize ans, malgré leurs reproches et leurs injures, il n'avait pris part à aucune expédition de vol ou de meurtre; la mère, qui commençait à trouver difficile de le protéger, persistait, et les querelles devenaient fréquentes dans la maison. Il était évident que d'autres goûts, d'autres idées, d'autres désirs formaient la vie morale du jeune homme, dont le silence était une condamnation, presque une insulte.

— Allons, lui dit un jour le père, qu'on se prépare, et vous comme les autres, ajouta-t-il en regardant Joseph; je ne veux pas d'une femme parmi mes six garçons; Joseph, voici un fusil, et vite qu'on se dépêche.

L'enfant, de sa voix douce et d'un ton calme, refusa. Le père ne s'était attendu à rien de pareil, et le paroxysme de sa colère fut d'une violence à effrayer les habitans mêmes de cette caverne. Joseph resta pâle et ferme au milieu de ses cinq frères, l'œil fixé sur l'œil de son père.

— Ah! vous ne voulez pas; eh bien! je vous attacherai nu à ce pilier, et nous verrons si mes lanières vous apprendront à céder; vous en aurez jusqu'à ce qu'il ne vous reste plus un souffle.

— Faites-le donc! s'écria Joseph.

« Aussitôt le terrible poing fermé du père tombant sur la tempe délicate de l'adolescent le renversa mort, couvert de sang et sans qu'il eût poussé un seul cri; la mère était restée en silence pour ne point animer la scène. Au moment où le coup avait été porté, elle s'était élancée, trop tard. Ce ne fut plus une femme, mais une tigresse. De ce terrible couteau (*bowie-knife*) dont les Américains de ces régions usent dans leurs rencontres, elle fit à son mari deux ou trois blessures successives dans les entrailles, puis, se jetant comme une furie sur ses cinq autres fils qui venaient défendre le père, elle leur porta des coups si violens, que deux tombèrent et que les trois autres prirent la fuite dans les bois, n'osant approcher d'elle. Leur vie devint encore plus désespérée, plus violente, plus farouche que par le passé, et en peu de mois il ne resta de la famille que la mère, seule habitante de cette taverne isolée; elle s'est convertie au mormonisme, et vous voyez bien qu'elle était prédestinée à la sainteté. »

Toutes les marges des forêts inexplorées, toutes les lisières des bois et des rochers sauvages ont été témoins d'actes analogues. Ainsi le progrès s'opère, mêlé de crimes, souillé de sang humain; un charmant conteur, M. Washington Irving, a déguisé sous les couleurs de l'idylle cette marche terrible et dévorante de la colonisation dans les lieux sauvages que l'*abeille* n'est pas encore venue civiliser. Les portraits du colon et du défricheur des bois par Cooper sont un peu plus rapprochés de la vérité. Veut-on connaître dans sa nudité terrible le combat impuissant et inégal de l'homme contre les grandes forêts, les grandes eaux et la férocité primitive de l'homme lui-même, qu'on lise le récit publié récemment par M. Alexandre Ross sous ce titre : *Aventures des premiers colons* (*settlers*) *sur les bords de la rivière Colombie.*

Il y a trente ans, ou à peu près, un Allemand nommé Astor, devenu citoyen des États-Unis, consacra une partie de sa vaste fortune à la fondation d'une colonie qui n'eut aucun succès, et au sort de laquelle M. Irving, dans une narration touchante, a intéressé ses lecteurs. Sur ces mêmes plages que l'expédition astorienne ne parvint pas à défricher, l'*abeille* civilisatrice fait aujourd'hui son office : les cabanes de bois brut s'élèvent, et la résistance obstinée de la nature cède à des efforts fraternels. L'expédition astorienne mit à la voile sur le vaisseau *le Tonkin*, commandé par un homme dont la violence, la dureté et la cruauté étaient extrêmes. Elle se composait de matelots européens, de peaux-rouges d'une tribu sauvage, de boutiquiers allemands, de marchands de New-York; M. Alexandre Ross était de ce nombre. A peine partis,

le despotisme du capitaine révolta tout l'équipage. Mécontent d'un matelot, il le jeta par-dessus le bord; voulant se défaire de huit de ses hommes, il les mit sur une barque et leur fit passer la barre du fleuve, où ils périrent, ce qui était inévitable; enfin, quatre ou cinq de ses partners lui ayant déplu et quelques passagers prenant parti pour eux contre lui, il les fit saisir et les abandonna dans une île déserte. Après avoir ainsi assuré son règne par la terreur, il débarqua son monde sur les bords de l'Orégon et continua sa route vers le nord, longeant les côtes de la mer Pacifique : c'était là que l'attendait la mort la plus affreuse, prélude des drames sanglans dont la colonie astorienne allait être victime.

On faisait le commerce avec les indigènes, qui apportaient à bord des pelleteries et recevaient en échange divers objets de coutellerie et de verroterie. Un de ces sauvages ayant endommagé avec son couteau le treillis qui entourait le bâtiment et s'étant enfui, le capitaine exigea des chefs qui l'avaient amené à bord qu'ils livrassent le coupable; ils pensèrent sans doute que l'offense était trop légère et se contentèrent de sourire. Alors, retenus prisonniers, ils refusèrent obstinément de boire, de manger et de répondre : le lendemain le coupable ayant été livré, on les relâcha en leur offrant des présens qu'ils refusèrent avec dédain. La tragédie dont nous allons voir le dénoûment se préparait; le surlendemain aucun Indien ne parut, mais le jour d'après ils firent demander si M. Mackay et M. Ross, par lesquels ils avaient été bien traités et qu'ils aimaient, voulaient venir leur rendre visite. Ces derniers y consentirent. — Eh bien! demandèrent-ils, le capitaine est-il toujours en colère? — Non, et si vous voulez, vous pouvez revenir à bord en toute liberté. — Nous irons. — En effet, le lendemain ils arrivèrent en grand nombre et avec des intentions qui semblaient pacifiques.

Le capitaine, selon l'habitude de ces natures féroces et incomplètes, qui passent de la fureur aux protestations cordiales, crut devoir les rassurer en les accueillant à bras ouverts. « — Vous avez tort, lui dit M. Mackay, de ne prendre aucune précaution; je connais les Indiens, il y a de la trahison sous jeu; leur sourire et leur confiance apparente ne doivent pas vous tromper : armez vos hommes, croyez-moi. — Je leur ai donné une leçon, ils n'oseront bouger. » — Mackay représenta au capitaine qu'il avait beaucoup pratiqué les sauvages, et que c'était toujours ainsi, dans un calme apparent, que se tramaient leurs plus terribles actes de vengeance. Cependant le commerce allait son train, les Indiens jetaient dans leurs pirogues, à mesure qu'ils les recevaient, les objets dont ils faisaient l'acquisition. Les femmes affluaient à bord, et tout semblait pour le mieux. Enfin, au bout d'une heure, les femmes descendirent dans les pirogues, et M. Mackay, ayant vu les

chefs cacher des couteaux dans leurs ceintures, prit deux pistolets d'arçon et un poignard. Tout à coup le long hurlement de guerre des Indiens retentit de la poupe à la proue; les femmes repoussent leurs pirogues en mer avec leurs pagaies et prennent le large. Chaque matelot sans défense est assailli par un Indien qui l'égorge; M. Mackay, le seul armé, en tue deux, est massacré, et aussitôt jeté à la mer. M. Ross s'y élance lui-même et est recueilli par les femmes, qui, debout dans leurs pirogues, poussaient de longs cris de fureur. En cinq minutes, tout était fini. Le seul blanc qui restât à bord était Étienne Weeks, armurier, qui avait saisi une hache, et qui, se défendant comme un lion, se réfugia dans la soute aux poudres. Sa vengeance fut digne de celle dont il était victime. Quelques minutes après, le navire sauta en l'air, et cent soixante-quinze Indiens sautèrent avec lui, couvrant la mer de débris et de cadavres, lançant jusque dans les pirogues les membres mutilés et noircis. Telle fut la terreur imprimée à la tribu par ce drame épouvantable que les femmes n'osèrent pas toucher à M. Ross et le déposèrent sur le rivage. Il alla retrouver, à travers les bois, les autres aventuriers que le capitaine avait déposés sur les bords de la Colombie.

Ici nouveaux désastres; l'expédition astorienne n'avait pas mesuré ses forces. Tout dans ce monde est un art. Planter un arbre, l'abattre, construire une maison, même une hutte, semer, recueillir, chacune de ces opérations simples a coûté des siècles à l'éducation de l'humanité, qui n'est grande que par le progrès, l'accumulation des connaissances et leur exploitation habile. Les grands arbres qui enveloppaient de toutes parts les aventuriers étaient tellement serrés et enlacés dans leurs rameaux et leurs branches, que la hache ne savait où frapper. Parmi ces hommes hardis et forts, pas un bûcheron; l'apprentissage qu'ils eurent à faire leur coûta beaucoup, comme on va voir. On commença par abattre avec beaucoup de peine des rameaux et des branches dont on fit une espèce d'échafaud qui s'élevait à côté de l'arbre gigantesque qu'il s'agissait de renverser. Des haches dont le manche avait de deux à cinq pieds commencèrent à travailler dans la forêt; le bruit de l'acier et du fer qui tombaient sur les troncs noueux de ces vieux colosses retentissait au loin. A peine le tranchant des meilleures haches faisait-il quelque impression sur les géans séculaires. A chaque nouveau coup porté, à chaque frémissement du feuillage, les colons regardaient autour d'eux, non sans terreur. Tantôt l'arbre se précipitait, écrasant l'échafaud et ceux qui l'occupaient, tantôt il s'arrêtait sur les branchages supérieurs des chênes voisins; souvent aussi les Indiens, attirés par le bruit, se cachaient derrière les halliers, et tuaient à coups de flèches les usurpateurs de leurs domaines. Lorsque trois ou quatre de ces vieux arbres, se penchant dans la même direction venaient

croiser leur tête chenue au-dessus de la forêt qui restait debout, on avait une peine infinie à les dégager de ce dédale inextricable; il fallait employer la poudre pour faire sauter les racines. Après trois mois d'un labeur pénible et incessant, à peine un acre de terre était-il défriché. « Dans cet espace de temps, dit M. Ross, mes cheveux noirs étaient devenus blancs : j'avais vieilli dans la lutte. » En peu de mois, ces hardis et imprudens pionniers avaient disparu; tous étaient morts, à l'exception de M. Alexandre Ross, qui a survécu pour raconter leurs misères et détruire la charmante églogue que M. Irving leur a consacrée.

Ce n'est qu'après de tels désastres et de si terribles leçons que se forme l'*abeille*, à laquelle les aventuriers hardis, la plupart du temps sacrifiés, ont préparé la voie. Forêts incendiées, massacres exécutés par les sauvages, combats soutenus contre les ours et les loups, embuscades tendues par d'autres aventuriers sans pitié, ce roman de la vie primitive remplit les volumes de Lanman et de Revère, ainsi que le curieux livre écrit par un vieil Américain en retraite, *Jonathan Sharp ou Aventures d'un Kentuckien*. S'il faut l'en croire, les bandits du Texas n'ont pas leurs pareils dans le monde. L'Yankie (1) du nord, type complet de l'ancien colon, avec sa finesse de spéculateur, son silence impassible, sa curiosité cauteleuse, son audace froide et sa redoutable sagacité, s'élève plus haut sans doute, mais ne s'éloigne pas moins des raffinemens de la vie civilisée. On sent combien les lois des convenances factices, les règles délicates de la politesse, nées d'une société très avancée, ont naturellement peu de faveur parmi de semblables personnages. Il faut répondre à une prétention par une prétention contraire, à un coude qui se plonge rudement dans vos flancs par l'effort d'un coude hostile, à l'usurpation d'un voyageur qui envahit votre place par l'assertion de vos droits, et aux questions impertinentes du premier venu par une impertinence ou une froideur analogues. Cela blesse particulièrement les Anglais, surtout les Anglaises, qui ne veulent pas comprendre l'énorme distance qui sépare le quartier de Grosvenor et même celui de Westminster des forêts d'acacias et de châtaigniers noirs balancés par le vent au sommet des Alleghanies.

Les Américains ont le sentiment de cette situation; ils savent qu'un *trapper* ne doit pas ressembler à un cardinal en bas rouges montant les degrés du Vatican, et que le spéculateur dînant tour à tour à table

(1) Le mot *Yankie*, appliqué aujourd'hui comme sobriquet aux populations agricoles et commerçantes du nord, n'est autre que le mot *English* (Anglais) transformé par la prononciation défectueuse des indigènes du Massachusets, *Yenghis*, *Yanghis*, *Yankies*. Nous tenons de l'un des hommes les plus instruits de la province cette curieuse étymologie que ne donne aucun ouvrage américain ou anglais. Les Anglais, quand ils se moquent des *Yankies*, se moquent d'eux-mêmes.

d'hôte dans les trois ou quatre cents tavernes publiques, entre Toronto et le Texas, n'a pas le temps de rivaliser en bonnes manières avec le gentilhomme et le dandy. C'est parmi les hommes politiques, les diplomates et les lettrés, à Boston, à Philadelphie, dans le collége Harvard de Cambridge, surtout chez les familles honorables de Boston, que la civilisation du nord de l'Amérique a revêtu les formes les plus douces et les plus polies, toujours empreintes d'ailleurs d'une simplicité qui est le bon goût. Dans la Caroline et la Virginie, dans le Maryland et la Floride, l'existence opulente et animée des gentilshommes de campagne (*country-gentlemen*) anglais renaît au milieu des loisirs que donne l'exploitation des esclaves; tourelles gothiques, ornemens de la renaissance, pelouses vertes en face du perron féodal, accueillent le voyageur, qui ne revient pas de sa surprise, et qui admire ensuite dans ces familles républicaines les connaissances variées, les goûts littéraires et l'élégance raffinée de la vieille Europe. Dans les tavernes et les hôtels, au milieu du mouvement actif de l'industrie, sur les grandes routes et les chemins de fer, on trouve les symptômes d'une incivilisation enfantine, qui n'est ni la barbarie ni la grossièreté. Les classes ouvrières ou marchandes se montrent souvent ingénues dans leur impertinence inquisitive, et beaucoup de nos voyageurs les représentent comme douées d'une curiosité très gênante. — Monsieur, disait dans un wagon un commerçant de Vermont à son voisin, qu'il sollicitait du coude assez brusquement, êtes-vous garçon? — Non. — Êtes-vous marié? — Non. — Alors vous êtes veuf? — Non. — Il se fit une pose, après laquelle l'interrogateur reprit avec colère : — Si vous n'êtes ni garçon, ni marié, ni veuf, que diable êtes-vous? — Divorcé, et laissez-moi tranquille.

Ce roi des interrogateurs ne se tint pas pour battu; découvrant à quelque distance, dans un coin du wagon, un voyageur qui avait une jambe de bois, il se tourna de son côté, et lui dit *ex abrupto :* — Je voudrais bien savoir comment vous avez perdu la jambe. — L'homme à la jambe de bois, Bostonien difficile à démonter, répliqua : — Je vous répondrai si vous me promettez de ne plus m'interroger. — Je vous le promets. — J'ai été mordu. — Les habitans du wagon trouvèrent ingénieux ce moyen de laisser dans son angoisse la curiosité interrogative et l'accueillirent d'un long éclat de rire.

Les récits des voyageurs que j'ai cités sont pleins de scènes semblables. Le docteur écossais Mackay, s'étant placé sur l'impériale d'un wagon, fut suivi dans son ascension par un petit homme sec en culotte jaune et en habit bleu-barbeau à larges boutons de cuivre brillant au soleil, dont les cheveux gris et durs se hérissaient sous son petit chapeau, et dont l'œil gris n'avait pas cessé de soumettre son compagnon de route à l'examen le plus acharné. Ses traits durs et

son teint pâle, sa physionomie cauteleuse, dont l'expression était à la fois insinuante et déplaisante, n'avaient aucun attrait pour le voyageur anglais, qui essaya vainement d'échapper au point d'interrogation écrit dans les regards de notre homme. L'Américain mâchait du tabac, l'Anglais se détournait et reculait autant que possible. L'Américain se rapprochait toujours, et, entre deux expectorations : — Bonjour, étranger, lui dit-il.

— Bonjour, répondit l'Anglais, qui, se retournant, fut étonné de ne plus retrouver le regard de l'Américain, regard qui se promenait sur les montagnes bleues de l'horizon.

— Comment cela va-t-il? reprit l'Américain, reportant tout à coup sur son voisin ce regard pénétrant qui allait aussitôt errer sur les collines éloignées.

— Aussi bien que l'on peut se porter par une chaleur pareille, répliqua M. Mackay s'essuyant le front. — Mâchez-vous du tabac? — Non. — Vous prisez? — Non. — Vous fumez? — Quelquefois. — C'est une habitude malpropre, s'écria l'Américain en lançant sur le grillage de cuivre qui entourait l'impériale un jet empoisonné dont une portion tomba sur son pantalon et qu'il essuya avec sa manche. — L'usage du tabac n'est jamais propre, lui dit l'autre en regardant la manche.

L'interrogateur n'eut pas l'air ému le moins du monde, et reprit bravement : — Vous n'êtes point Écossais par hasard? — Vous pourriez vous tromper en croyant que je ne le suis pas. — C'est que vous portez un tartan. — En effet, il a l'air écossais. — J'avais donc raison? — Je n'ai pas dit que vous eussiez tort. — Étranger, si je m'étais trompé, vous m'en auriez averti.

Cette conversation polie fut un moment suspendue par l'Anglais, qui, tirant son carnet de sa poche, eut l'air d'y inscrire des notes avec une profonde attention. Après deux minutes, l'autre lui frappant sur l'épaule : — J'aime les Écossais! — Ah! — Je suis d'Écosse moi-même. — Vraiment? — C'est-à-dire que je suis né en Amérique, mon père aussi, mon grand-père aussi, mais mon aïeul en était. — Je vois que vous avez des aïeux! — Oh! en Amérique, ces choses-là ne comptent pas; nous pensons à ce qui est dessus, non à ce qui est dessous. Depuis combien de temps êtes-vous dans le pays? — Depuis quelques mois. — Et vous y restez combien de temps encore? — Cela dépend. — De quoi cela dépend-il? continua l'homme en expectorant par-dessus l'épaule du malheureux M. Mackay. — Si je vous disais de quoi cela dépend, nous serions arrivés avant que j'eusse fini. — Oh! mais, quand nous serons arrivés, nous pourrons continuer la route ensemble. — Non pas, assurément. — Vous venez pour affaire du gouvernement? — Qui sait? — Je ne crois pas que vous soyez dans le

commerce, et vous n'avez pas l'air non plus de voyager pour votre plaisir; c'est singulier. — Oui, c'est singulier. — Très singulier. Et vous partez bientôt? — Quand j'en aurai assez de l'Amérique.

Heureusement la petite ville d'Augusta fit apparaître son clocher libérateur. — C'est bien là Augusta? dit en soupirant M. Mackay à son voisin? — Je pense, si je suppute bien, répondit l'autre, qui selon la coutume américaine fit subir à sa réponse une élaboration normande, que ce pourrait bien être quelque chose comme la location qui s'appelle *Augusta.* »

Au milieu d'une civilisation si active et si variée, morale et naïve en certaines localités, rude et violente en certaines autres, la femme représente les élégances et les graces bannies de la vie privée par la grande entreprise américaine; elle représente aussi les générations futures et le progrès de la population, élément de force pour l'avenir. Les voyageurs étrangers s'étonnent de voir un peuple, que l'on accuse d'une rudesse de mœurs et d'une grossièreté à peine effleurées par l'éducation, professer pour ses femmes un amour chevaleresque. Aux États-Unis, les femmes jouissent d'une liberté et d'une considération extrêmes; les jeunes filles invitent, ce sont elles qui reçoivent; tout ce qui n'est pas civilisation matérielle leur appartient. Ici comme toujours, les Américains montrent un grand sens. Dans des mœurs sans galanterie et qui en général sont pures, la domination du salon et du boudoir est sans dangers. Aussi retrouve-t-on confondues dans un mélange plein de grace l'austérité de la puritaine primitive, les douces attentions de la ménagère telle que Franklin la comprenait, et la force d'ame de la Saxonne qui s'en va braver les périls lointains et coloniser les déserts.

En 1847, un Anglais de l'espèce la plus farouche et la moins communicative qui se puisse imaginer visitait les États-Unis. C'était un gros homme, robuste, riche apparement et accoutumé à imposer sa volonté à tout le monde. Il avait retenu la première place de coin dans une voiture publique, et il ne manqua pas de se trouver de fort bonne heure à son poste. Les chevaux n'étaient pas attelés que notre homme, un journal sous les yeux, les deux pieds appuyés sur la banquette et tapi comfortablement dans son coin, ruminait sa lecture sous un rayon de soleil qui l'échauffait.

— Monsieur, lui dit le propriétaire de la voiture, ouvrant la portière assez brusquement pour déranger cette voluptueuse solitude, je vous demande bien pardon, mais il y a des dames qui vont vous tenir compagnie, faites-moi le plaisir de passer de l'autre côté.

Le nez de l'Anglais et ses yeux ronds se levèrent ensemble avec une expression de stupeur.

— Oui, monsieur, reprit l'autre, je vous assure que j'en suis bien

fâché, mais nous ne pouvons pas faire autrement: la première place, vous le savez, appartient toujours aux dames.

L'indignation et l'ébahissement de l'Anglais se manifestèrent par un silence qui dura cinq minutes et qui témoignait son dégoût pour cette doctrine. Il était solennel, il était digne, il était terrible; il devint éloquent.

— Monsieur, dit-il, je l'ai retenue à Cumberland, je l'ai payée, elle est à moi, on ne me la prendra pas, et je défie tous les Yankies, tous les Américains, quels qu'ils soient, de me la disputer. Non, monsieur, c'est mon droit, et je le soutiendrai par tous les moyens possibles...

Et il se mit à jurer d'une manière si effrayante, que le peuple s'attroupa autour de la voiture; les quatre pauvres dames usurpatrices des coins se trouvaient dans la foule. Qui cédera? — l'Angleterre et son droit, — ou l'Amérique et sa chevalerie? Après avoir proféré le plus beau *by-god!* qui ait tonné d'une bouche anglaise, notre homme se renfonça dans son domaine, le sourcil froncé, et portant écrite sur son front la détermination invincible de ne pas céder à l'Amérique insurgée.

— Comme vous voudrez, monsieur, reprit l'Américain, qui ferma la portière doucement et qui allongea ses mots à la façon des Yankies : vous pouvez rester, si cela vous fait plaisir, jusqu'à l'éternité.

Sûr de la victoire et ne daignant pas même jeter un coup d'œil sur les visages mécontens qui l'entouraient, l'Anglais superbe se replongea dans sa méditation. Au bout de cinq minutes, la dignité de cette solitude lui pesant, il releva la tête, laissa échapper un second juron et se remit à l'étude; cinq nouvelles minutes s'écoulèrent, il trouva que ces Américains étaient d'une lenteur ridicule, et remit la tête à la portière. On riait; il regarda : les deux chevaux avaient été doucement dételés; sur la grande route, une autre voiture emportait les quatre voyageuses et leurs compagnons. L'Anglais ne se déconcerta pas : ouvrant la portière violemment, il s'élança, courut après la diligence subreptice, et fit un quart de lieue pour la rattraper avant que le conducteur américain daignât s'arrêter et lui faire place.

Une beauté délicate et fine qui s'évanouit bientôt, des mariages contractés de très bonne heure, l'indépendance absolue des jeunes personnes, tradition anglaise et germanique exagérée encore par les Américains, enfin la préférence qu'ils accordent toujours à l'activité de la jeunesse, expliquent l'influence excessive que les très jeunes filles usurpent sur la société au détriment de leurs mères, mises à la réforme (*put on the shelf*) dès qu'elles ont des enfans. De là cette frivolité de ton que mistriss Trollope et mistriss Martineau reprochent aux réunions américaines, et à laquelle les hommes politiques les plus graves et les vieillards les plus respectés sont forcés de se soumettre. « J'en

ai vu, dit un voyageur, qui prenaient pour amuser les jeunes personnes des airs singulièrement gracieux, qui leur parlaient rubans pendant une demi-heure ou se faisaient leurs danseurs avec une complaisance exemplaire, non dans l'intérêt de leur galanterie, mais par politique. » Cette domination des femmes et ce demi-retour à l'état de nature rendent, à ce qu'il paraît, les enfans très indisciplinés. Les familles ne peuvent pas toujours obtenir de leurs jeunes membres la soumission nécessaire aux ordres de la médecine; M. Lyell affirme que l'on perd beaucoup d'enfans par suite de cette indépendance indomptable. Une *nursery* américaine est insupportable à cause du tumulte et de la révolte perpétuelle qui y règnent. L'indulgence des Américains pour leurs petits enfans a d'ailleurs une bonne raison; à peine échappés au bas âge, ils prennent leur essor, et la première enfance est la seule époque où la tendresse du père et de la mère puisse librement se manifester. L'indulgence pour les enfans et le respect pour les femmes se confondent dans un même sentiment, l'amour de la race, et compensent certainement les inconvéniens que nous avons signalés.

La culture intellectuelle est peu favorisée par un tel mouvement. Ce dont on doit s'étonner, c'est que la jeune littérature américaine ait produit des écrivains aussi élégans qu'Irving, des poètes tels que Longfellow et Bryant, des historiens tels que Bancroft et Prescott, des narrateurs tels que Pierpoint, Halleck, Fenimore Cooper et Stevens, ce dernier à peine connu en France, assurément digne de l'être par le coloris, le mouvement et la vie qu'il donne à ses tableaux. Les Anglo-Américains ont raison d'être fiers de ces noms. Au lieu d'exiger de l'homme de lettres qu'il se fasse homme politique pour compter dans la société, au lieu de mépriser ou d'écraser l'historien épris seulement de l'histoire, le poète qui reste poète, le philosophe qui ne se mêle pas aux partis, le bon sens américain estime celui qui se tient à sa place; on va l'y chercher pour faire du romancier Paulding un ministre, de Bancroft, d'Everett, d'Irving et de Stevens des hommes d'état et des ambassadeurs; ils font honneur à leur mission, précisément parce qu'ils ne l'ont pas briguée à genoux ou conquise par la ruse. Loin de marchander les rémunérations scientifiques, les Américains semblent les exagérer à plaisir, et leur orgueil national comprend qu'un peuple qui s'honore lui-même met la puissance intellectuelle à l'abri des atteintes de la jalousie démocratique. Un membre de l'Institut touchant 1200 francs dans son dernier âge, les maîtres de la science payés 5,000 francs par an, comme en France, leur sembleraient chose absurde. Il y a un institut à Boston, l'institut Lowell, où les hommes les plus célèbres du pays sont appelés à faire des leçons au prix de 10,000 fr. pour vingt leçons, ou de 500 francs par heure. Cependant l'éducation populaire continue son œuvre, d'innombrables journaux couvrent le

pays, qui, par la facilité des communications, s'approprie les découvertes, les lumières, même les frivolités de l'ancien monde. La manière dont la littérature de l'Europe se répand aux États-Unis est tout-à-fait nouvelle. » — « Dans les régions à peine défrichées que sillonnent des chemins de fer, de petits enfans colporteurs de journaux, de romans et de pamphlets, stationnent pour attendre les wagons. L'un d'eux, s'élançant sur le marchepied du nôtre, ne cessa pas de crier en se promenant au milieu des voyageurs assis sur leurs banquettes : « Un roman nouveau de *Paul le Cocher* (Paul de Kock) pour 25 centimes ! le *Bulwer français!* Tout le monde en veut ! c'est plus lu que *le Juif errant !* » Nous nous trouvions au milieu de la forêt de sapins qui se trouve entre Columbus et Chihaw; nous faisions quinze milles à l'heure; l'enfant attendit que la vapeur ralentît un peu sa course, et, au moment précis où il lui fut possible de s'élancer à terre sans danger, il disparut. »

A travers toutes ces phases de la vie publique ou privée, que nous avons si attentivement parcourues : éducation, politique, entreprises, situation des femmes, religion, passions, débats, nous n'avons pas cessé de retrouver ces trois élémens du passé teutonique et puritain, anglo-saxon et chrétien : — variété, liberté, tradition, — labeur, énergie, charité; ces vertus, je suis fâché d'employer un mot usé, font la force et constituent la puissance de l'Amérique actuelle; par elles, non par ses arrangemens politiques elle vit et s'élève. Ces derniers n'ont pour but que de la laisser faire, ou plutôt de ne point entraver le développement des forces vives; s'il y a peu de gouvernement, il y a des caractères. Là où les caractères manquent, il faut un gouvernement.

Telle est l'autorité de l'exemple dans une société ainsi constituée, que les Irlandais eux-mêmes et leur amour du désordre, les Français et leurs habitudes administratives, les Allemands et leur respect séculaire pour la hiérarchie finissent par s'absorber, les enfans du Nord plus facilement que les gens du Midi, dans le courant général de l'antique liberté anglo-saxonne. Ce qu'on appelle « révolution d'Amérique, » — « guerre de l'indépendance américaine, » ce sont paroles convenues, hochets qu'il faut laisser aux rhéteurs. Les colonies anglo-saxonnes, indépendantes dès l'origine, ont attendu le moment favorable pour se déclarer libres; devenues fortes, elles n'ont plus voulu payer d'impôts à des gens qui ne leur servaient à rien : elles ont eu raison. Dès l'année 1715, elles étaient plus que mûres pour la forme républicaine; la réalité avait préexisté à l'apparence; le nom vint après la chose. Mais elles se sont bien gardées de rejeter leurs armes si bien trempées; voici un demi-siècle qu'aidés du sentiment germanique, joint au sentiment chrétien et au respect anglais pour la loi, les Américains font naître le coton, germer et multiplier le tabac, le maïs, les chemins de fer et

les dollars. Fidèles au teutonisme et au christianisme, — sources de cette civilisation américaine que le XVIIIe siècle voudrait confisquer à son profit, — fidèles à leur langue même, selon laquelle il n'y a pas de *peuple* dans le sens ridicule que les races romaines ont attaché à ce mot, ils ne reconnaissent que des *fellows*, membres du même *Folk* ou *Volk*, terme qui, dans l'idiome primitif, dans les antiques ballades comme dans l'histoire, embrasse à la fois le plus riche et le plus pauvre, le plus puissant et le plus insignifiant membre de la communauté, — race de frères. Comprenant qu'il n'y a pas d'association réelle hors de la sympathie, ils pratiquent après leurs pères cette parole de l'Imitation du Christ : « Il faut beaucoup se gêner et se donner de peine pour vivre en commun. » En Suisse et en Norwége, en Danemark et en Islande, ainsi qu'en Amérique, le sentiment chrétien et germanique a quelquefois produit l'association. On a des vaches et des brebis en commun, le produit des fromages et du lait se partage; cette communauté émane-t-elle des lois? elle naît des mœurs. Les Américains estiment, comme leurs pères calvinistes, que l'homme, être borné et faible, a besoin de secours, qu'il a besoin de charité, qu'il doit assister son semblable et travailler de concert avec lui. Avec de tels moyens, on n'a que faire de gouvernement, les formes matérielles sont superflues; on possède l'indispensable, — amour religieux de l'humanité, — activité indomptée, — respect de la loi. Faute de ces trois élémens moraux de tout corps social organique, les Espagnols du Mexique et du Pérou, sous les pieds desquels l'or et l'argent germaient, plus tolérans, plus civilisés, plus sociables et plus aimables que les Mather et les Smith, sont tombés dans la dégradation et la décadence. Aujourd'hui le mécanisme politique des états de l'Amérique du Sud, à proprement parler, n'existe pas; celui des possessions anglo-françaises est languissant, contradictoire et incomplet; celui des États-Unis vigoureux, complexe et effectif.

Ce que l'Amérique deviendra, il n'est pas difficile de le deviner; une Europe agrandie, et quelle Europe? L'espace compris entre les Alleghanies, parallèles à l'Atlantique, et les Montagnes Rocheuses, parallèles à la Pacifique, est, comme on le sait, six fois plus grand que la France. Si l'on y joint les trois cent quatre-vingt-dix lieues des anciens états et les nouveaux territoires acquis récemment depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer, l'imagination elle-même s'étonnera de ces proportions. C'est le dixième du globe entier. Aussi nul Américain ne voit-il sa patrie dans le clocher, mais dans la race et la société auxquelles il appartient. L'habitant de New-York passe sans peine à la Nouvelle-Orléans, et le Louisianais va s'acclimater dans le Kentucky. Pourvu que vous lui laissiez ces lois et ces mœurs qui lui

permettent le libre développement de sa force américaine, il est heureux; il sent qu'il fait partie d'un grand corps organique et harmonique. Lois, sol, terrain, mœurs, souvenirs, désirs, institutions, orgueil, passions, qualités, tout est d'accord. Les démocraties partielles dont se compose l'Union sont aussi solides et aussi stables que les états les mieux organisés; elles ont leurs racines dans les ames et leur séve dans les habitudes. Obscure hier, marchant d'un pas hardi dans l'inconnu, l'Amérique soigne peu le présent; l'avenir est à elle. Un fait domine toute sa vie, c'est l'expansion, l'activité, l'énergie, la tendance à la variété, le *go-a-headism*. Sa vigueur morale, identique dans ses causes et dans son essence à la force intime de Rome sous les Scipions, de la France sous Louis XIV, de l'Espagne sous Isabelle, de l'Angleterre depuis les George, se meut dans un espace bien autrement vaste. L'ame américaine, profondément identifiée aux institutions de la patrie, ne désire que ce qui peut et doit résulter de ces institutions mêmes et des mœurs nationales. Partout on travaille; on vit à l'hôtel; on se marie jeune; on aime les aventures; on ne craint guère la banqueroute, ni le danger, ni même la mort, et l'on sait que la terre ne manquera jamais à un Américain courageux.

A cette vaste expérience sociale dont les États-Unis sont l'atelier, il faut ajouter l'expérience physique que la nature ne cesse d'y opérer. Les fleuves changent de lit, le Niagara recule, les forêts tombent, les prairies brûlent, la température devient par degrés plus douce et plus tempérée, les miasmes qui s'exhalaient d'une terre nouvellement remuée perdent leur force morbifique, les moyens de subsistance s'accroissent, la population double tous les vingt ans, et ce n'est encore qu'une œuvre préparatoire. L'âge héroïque, l'époque de la guerre s'annonce; cette forte race, qui en absorbe plusieurs autres, est loin, bien loin d'avoir rempli ses cadres, depuis l'Amérique russe et les Samoyèdes jusqu'à l'isthme de Panama.

Les tendances de l'Amérique septentrionale sont donc à la conquête d'une part, d'une autre à l'expansion des groupes fédératifs, et nullement, comme ont paru le croire quelques voyageurs anglais, à la transformation des républiques en monarchies. Le brisement des états fédérés en deux ou trois groupes est probable, lorsque l'ensemble se composera de fractions trop nombreuses et trop puissantes pour le cadre destiné à les embrasser. Déjà les habitans de la vallée du Mississipi, ont quelque penchant à se détacher des états qui forment la lisière de l'Atlantique; le Texas, la Californie et l'Orégon, aujourd'hui trop peu civilisés et trop peu peuplés pour entrer en ligne de compte, formeront une autre sphère qui prendra place dans l'Union. Il est possible que Cuba, la Floride, la Nouvelle-Orléans, la Caroline et toute la vallée du Mississipi se relient ensemble, que les vieux états du nord sans

esclaves, en y comprenant le Canada, constituent un second groupe, et que le troisième, stérile en partie, puissant d'ailleurs par les mines de la Californie, embrasse les contrées de l'ouest. Avant 1845, les défrichemens de la civilisation n'avaient point dépassé une ligne qui, prolongée depuis le fond du golfe du Mexique jusqu'au lac Supérieur et formant un angle à l'extrémité de ce lac pour aller rejoindre l'embouchure de la rivière Saint-Laurent, comprenait à peu près le tiers de l'Amérique septentrionale. La pointe que les Américains viennent de pousser en Californie traverse le continent tout entier depuis l'Atlantique jusqu'à la Pacifique; événement imprévu, l'un des faits les plus considérables du siècle où nous sommes, important non-seulement par les métaux précieux qui entrent en circulation, mais par la solidarité qu'il établit entre les diverses parties du Nouveau-Monde.

Notre Europe, ce vieux pays que le doux railleur Franklin appelait, non sans ironie, « sa bonne grand'mère, » que deviendra-t-elle un jour en face de l'inévitable développement du monde nouveau? Quelque chose comme la Grèce antique en face de la moderne Europe. Les néo-Romains de ce monde blasé ont-ils raison de chercher, en dépit du passé, l'autonomie américaine dont ils ne possèdent pas même le germe? Cette question regarde les maîtres de nos destinées, les hommes politiques; je la leur livre. Si je la résolvais et si je disais ce que j'en sais, les Byzantins de mon temps, toujours trompés par la subtilité de leur esprit et le mensonge qu'ils pratiquent, ne manqueraient pas de croire que je veux mettre aussi la main aux affaires du pays, et que je fais semblant d'être un philosophe pour devenir quelque chose comme un chef de parti. Qu'ils se rassurent. J'ai bien meilleure envie d'aller faire leurs portraits dans quelque solitude et pratiquer ce qu'ils simulent sous quelque modeste toit puritain, près de Rome dans le New-Hampshire, ou de Carthage dans le Massachusets; là je prêterai encore l'oreille à ce beau cantique, rude de versification, admirable de sens, devise de l'Amérique, et qui n'a pas cessé de résonner dans mon cœur depuis que je l'entendis en Angleterre (1) :

« O Dieu! nous avons bien besoin de force; il nous en faut pour attendre et souffrir, pour combattre et travailler, pour subir, pour défendre les femmes, pour espérer contre le destin, pour sourire à la terreur, à la douleur et à la mort. Vigueur des bras, vigueur de l'ame, ne languissez pas, et que Dieu vous conserve! »

PHILARÈTE CHASLES.

(1) *The Strength to toil, the Strength to bear, the Strength 'mid terrors to hope on*, etc.

LA BOURGEOISIE

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DEUXIÈME PARTIE. [1]

L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET LE PARTI CONSTITUTIONNEL EN 1791.
PREMIERS TRIOMPHES ET PREMIÈRES FAUTES DE LA BOURGEOISIE.

S'il est un fait placé en dehors de toute contestation pour les esprits sincères, c'est la cordiale disposition de Louis XVI à sanctionner toutes les réformes qui limitaient sa puissance; c'est l'ardente sympathie avec laquelle l'ordre du clergé concourut d'abord à la transformation de la société française; c'est enfin la disposition des membres de la noblesse, à l'ouverture des états-généraux, à recevoir, les uns avec enthousiasme, les autres avec résignation, mais tous avec une soumission égale, ce qui sortirait des délibérations de l'assemblée, sous la seule réserve de la sanction royale, formellement exigée par l'universalité des mandats. S'il est un autre fait empreint de tous les caractères de la certitude historique, c'est l'injonction adressée par le pays à tous ses mandataires de conserver au gouvernement sa forme monarchique, et la sincère disposition qu'entretenait la presque totalité des membres du tiers-état

(1) Voyez la livraison du 15 février.

d'accomplir sur ce point la volonté nationale, en parfait accord d'ailleurs avec leurs sentimens personnels. La confiance sans exemple, et malheureusement aussi sans durée, avec laquelle tout un peuple s'élançait, le cœur ouvert à l'espérance et au sacrifice, vers un avenir inconnu, présente, nous l'avons déjà dit, l'un des plus grands spectacles de l'histoire. Lorsque les partis, après s'être combattus soixante ans, sont conduits par la force des choses à se rapprocher, il est bon qu'ils connaissent ces dispositions premières et qu'ils s'en tiennent un compte mutuel; il est meilleur encore de les provoquer à l'étude des causes qui firent échouer soudainement tant de patriotiques pensées et rendirent tant de dévouemens inutiles.

Par quel enchaînement d'événemens et de fautes le roi salué avec transport, en juillet 1789, du titre de restaurateur de la liberté française devint-il, trois mois après, le prisonnier d'un peuple appelé par lui à l'exercice de droits méconnus depuis des siècles et l'esclave d'une majorité qui, travaillant à le dépouiller des prérogatives indispensables à tout gouvernement régulier, continuait néanmoins à professer pour sa personne un attachement non simulé? Comment Louis XVI se trouva-t-il conduit, en 1791, à fuir d'un pays où le chef nominal du pouvoir exécutif conservait moins de liberté que le dernier de ses sujets? Pourquoi le clergé, qui, en se réunissant aux communes, avait mis celles-ci en mesure de prendre et de conserver le titre d'assemblée nationale, se vit-il, une année plus tard, dépouillé de ses biens et soumis à des lois qui ne lui laissaient pas d'alternative entre l'apostasie et l'exil? Comment expliquer enfin que la bourgeoisie, enthousiaste de la constitution de 91, et qui n'avait que des paroles de dédain pour les rares républicains épars sur les bancs de la constituante, ait pu, en pleine possession d'une loi électorale qui assurait sa suprématie, élire l'assemblée qui, en moins d'une année, provoqua le 10 août et s'abîma dans le sang de septembre? D'où vient que, durant le cours de ce grand drame, les résultats ont été constamment contraires aux intentions? Pourquoi, maîtresse du pouvoir au 14 juillet 1789, la bourgeoisie française n'a-t-elle su, depuis la prise de la Bastille jusqu'au 10 août, que préparer et faciliter le triomphe de la démocratie? Tel est le problème posé devant la France depuis plus d'un demi-siècle et que je voudrais contribuer à éclaircir.

I.

J'ai établi qu'en ne tranchant point au début la question décisive de la vérification en commun et du vote par tête, les ministres de Louis XVI et M. Necker en particulier avaient ouvert une crise dont il était trop facile de pressentir la redoutable portée. Laisser fermenter une assem-

blée formée d'élémens si divers dans une inaction prolongée entre les excitations de Paris et les influences de Versailles, ne pas même essayer d'imprimer une direction à ses travaux, c'était ouvrir à toutes les passions et à toutes les intrigues la brûlante arène d'où le pouvoir se retirait; c'était surtout s'exposer au péril d'étouffer les velléités si nouvelles encore de l'esprit public sous les vieilles inspirations de l'esprit de caste. La noblesse, disposée à s'incliner devant la volonté du roi, refusa de s'immoler elle-même sur les injonctions du tiers-état. Ainsi engagée, dès l'ouverture des états-généraux, dans une lutte de prérogative et d'amour-propre avec la bourgeoisie, elle disputa le lendemain avec hauteur ce que la veille encore elle était disposée à concéder avec empressement. Cette aristocratie militaire, qui avait été enseignée à ne jamais résister à ses princes et à ne jamais céder à ses ennemis, qui s'inclinait sous le commandement et se redressait sous la menace, éprouva la tentation de se défendre par les moyens dont elle avait coutume d'user chaque fois que son honneur lui paraissait compromis. Contrainte de céder à la sommation des communes, à laquelle le concours de la majorité du clergé était venu prêter une force irrésistible; blessée d'avoir entendu, à la séance solennelle du 23 juin, le roi adresser à l'assemblée des injonctions méprisées; plus irritée encore de voir la royauté tenter vainement d'obtenir l'exécution de ses ordres, en faisant pénétrer une escouade de tapissiers dans une salle qu'elle n'osait faire évacuer par une compagnie de ses gardes, la noblesse conseilla l'appel à Versailles d'une force assez imposante pour rendre à la monarchie le prestige qu'elle avait perdu et pour contenir les passions populaires qui se déchaînaient autour de l'assemblée. Un petit nombre alla plus loin dans ses espérances et dans ses rêves, et crut à la possibilité de dissoudre par la force la représentation nationale.

C'était là la plus folle des illusions, et l'état de la France protestait contre elle. Dans les plus grandes provinces, l'ancien régime n'existait déjà plus; l'insurrection l'avait renversé même avant que l'assemblée nationale fût constituée. Toute tentative pour dissoudre cette assemblée, à laquelle se rattachaient alors tous les intérêts et toutes les espérances, aurait été le signal d'une anarchie dont les gentilshommes n'eussent pas été les seules, mais dont ils fussent devenus à coup sûr les premières victimes. Aucune puissance humaine n'aurait pu renverser cette représentation de 25 millions d'hommes, et, pour croire le contraire, il fallait vivre dans une atmosphère d'ignorance et de vertige. Les plus irrécusables documens constatent que Louis XVI ne conçut jamais une telle pensée; ils établissent même que cette pensée-là ne fut jamais arrêtée d'une manière vraiment sérieuse dans l'esprit des conseillers intimes qui, groupés autour de certains membres de la famille royale, caressaient de vagues projets de contre-révolution. Aujourd'hui que tous les témoignages se sont produits, et qu'aucun

portefeuille n'a gardé ses secrets, on peut affirmer qu'il n'existait à Versailles, aux premiers jours du mois de juillet 1789, aucun projet arrêté pour disperser par la force l'assemblée nationale, ou même pour la transférer dans une autre ville du royaume sans son assentiment. Cependant, quoiqu'un tel projet n'existât point, la maladresse de la cour et l'imprudence de ses démarches l'avaient rendu vraisemblable; les mesures prises à Versailles éveillaient tous les soupçons et suscitaient toutes les colères. Ni le maréchal de Broglie, ni le prince de Lambesc, ni M. de Besenval n'avaient reçu sans doute l'ordre d'enlever les députés patriotes et de massacrer les Parisiens, comme l'affirmaient les motionnaires du Palais-Royal; mais la menaçante attitude des chefs militaires laissait croire à des projets dont le secret échappait à tous. Une agglomération de troupes, trop faible pour permettre de rien entreprendre de décisif, trop nombreuse pour pouvoir être naturellement expliquée, venait ajouter aux dangers de l'hésitation les périls plus graves encore d'une provocation téméraire. En chassant M. Necker, auquel on retirait le pouvoir dont il s'était montré si inhabile à faire usage, le gouvernement semblait d'ailleurs revenir sur toutes les concessions faites jusqu'alors; en appelant tout à coup dans ses conseils des ministres nouveaux dont l'impopularité le disputait à l'impuissance, il paraissait annoncer des résolutions désespérées; l'on eût dit qu'il mettait tous ses soins à justifier les attaques des factions, lorsqu'il n'en prenait aucun pour leur résister efficacement.

Il était impossible que les députés des communes ne s'alarmassent pas de dispositions militaires et de résolutions politiques qui laissaient planer sur l'assemblée des menaces et des périls. L'histoire ne saurait donc ni blâmer leurs instances réitérées pour obtenir l'éloignement des troupes qu'on disait s'avancer sur Versailles, ni s'étonner des formidables appels adressés au dehors pour prévenir le coup dont la représentation nationale paraissait alors menacée. En opposant les forces du peuple à celles de l'armée, en cherchant dans des passions furieuses un abri contre des projets, sinon réels, du moins vraisemblables, on entamait sans doute une dangereuse partie, mais il faudrait méconnaître la nature humaine pour s'étonner qu'une telle tentative ait été faite. Lorsque l'ardente parole de Mirabeau eut mis le feu au canon sous lequel allaient tomber les murs de la Bastille, la cour put s'imputer trop justement la responsabilité de l'insurrection que son attitude avait provoquée. Si les députés des communes s'étaient donc bornés à accueillir la révolution du 14 juillet comme la délivrance d'un grand péril, comme un gage d'indépendance pour leurs personnes et pour leurs travaux; si même, en présence des horribles scènes qui signalèrent ces sanglantes journées, ils avaient fait taire pour un jour la voix de l'humanité devant celle de la politique, il n'y aurait peut-être ni trop à s'étonner d'une telle conduite, ni trop à blâmer une telle

faiblesse. Assurer sa propre conservation est le premier devoir d'une assemblée délibérante, et l'on doit reconnaître que, jusqu'au 14 juillet, l'assemblée constituante avait lieu de se croire en présence de dangers qu'un instinct impérieux lui commandait d'écarter.

Qu'elle ait donc accueilli avec bonheur une victoire qui assurait la sienne, qu'elle ait applaudi à la chute de la Bastille sous les efforts du peuple, à la défection des gardes françaises, à la formation d'une garde bourgeoise qui lui donnait tout à coup une armée, cela se comprend fort bien, car au lendemain du 14 juillet l'assemblée fut le seul pouvoir debout sur la surface du royaume. L'ancien régime était tombé tout entier avec son plus sombre symbole; la défection de l'armée, l'armement des faubourgs et la création d'une garde nationale avaient rendu pour l'avenir toute tentative contre-révolutionnaire visiblement impossible. A la facilité même de la victoire, au peu d'efforts qu'elle avait coûtés, on avait pu juger la faiblesse des adversaires de la révolution, et apprécier les chances d'une lutte dont les sentimens démocratiques de plus en plus développés dans l'armée écartaient désormais jusqu'à la pensée. L'on vit se reproduire, sur presque tous les points du royaume, l'exemple terrible que la capitale avait envoyé aux provinces. Cette journée décisive avait paralysé ou détruit toutes les forces de l'ancien gouvernement; la propagande était maîtresse des régimens, et la flotte suivit bientôt l'armée dans son indiscipline et sa désorganisation. La plupart des tribunaux se fermèrent, et les parlemens, comprenant que l'orage allait bientôt les emporter dans son cours, se drapèrent dans leurs toges vénérées, non pour résister, mais pour mourir. La révolution apparut alors comme quelque chose de si invincible, que la résistance ne s'organisa nulle part et ne fut essayée par personne. Les mécontens quittèrent la cour et le royaume pour mettre leur tête à couvert et point du tout pour s'armer. Ce fut beaucoup plus tard, et par de nouveaux motifs dont nous rechercherons à qui imputer la responsabilité, que l'émigration conçut des projets agressifs et devint un système politique, d'une mesure de sûreté personnelle qu'elle avait été d'abord.

Louis XVI se laissait aller au courant qui emportait la monarchie en ménageant encore sa personne; son hésitation naturelle le détournait d'engager même une résistance légale contre des idées politiques dont son sens droit lui montrait l'inanité, mais qu'il savait puissantes dans la nation. Ni les derniers mois de 1789, ni le cours entier de l'année 1790 ne virent se former, soit au dedans, soit au dehors, un concert quelque peu sérieux entre les adversaires du régime nouveau. Les décrets les plus hardis de l'assemblée, ceux qui bouleversaient les fortunes en supprimant toutes les redevances féodales, les lois qui transformaient la société de fond en comble et portaient à la vanité les coups les plus sensibles en supprimant les titres, les armoiries, les décora-

tions, en arrachant jusqu'à leurs noms aux familles qui les portaient depuis des siècles, toutes ces mesures, qui renversaient en trois mois une société vieille de mille ans, rencontrèrent partout l'obéissance. L'assemblée souveraine, biffant l'histoire tout entière, put substituer tout à coup des tribunaux électifs et temporaires à ces parlemens antiques entourés du respect des générations, et auxquels se rattachaient les intérêts de familles innombrables; elle osa, dans l'enivrement de sa confiance et de sa force, mettre à néant les provinces, comme elle avait transformé les familles, et substituer un échiquier territorial aux divisions antiques consacrées par les souvenirs, et pas une de ces tentatives inouies dans l'histoire ne donna lieu à un conflit, ne souleva une résistance. A peine quelques cours souveraines osèrent-elles consigner sur leurs registres de timides remontrances, bientôt lacérées sur les injonctions de l'assemblée. La révolution roulait comme la foudre sous la main de Dieu, sans rencontrer devant elle aucun obstacle; pendant plus d'une année, ses ennemis semblèrent rentrés sous terre, et elle n'eut à se défendre que contre elle-même. Durant la première période de la constituante, pendant le cours de quinze mois, ni les sociétés politiques partout organisées, ni la presse révolutionnaire aux aguets, ni le comité des recherches de l'assemblée, ni celui de l'Hôtel-de-Ville à la piste des paroles et des correspondances sur tous les points du territoire, ne parvinrent à constater l'existence d'un projet contre-révolutionnaire de nature à préoccuper quelque peu l'attention.

Les dénonciations abondaient, il est vrai, à la tribune et dans les feuilles publiques; mais, quelque empressement que l'on mît à les accueillir, il fut impossible d'en tirer aucun indice sérieux, parce qu'en réalité aucun concert n'était encore formé contre l'œuvre de régénération si hardiment entreprise. Seulement, comme chaque jour éclairait des violences et que d'odieux attentats contre les propriétés et les personnes venaient humilier la France et déshonorer la révolution, on s'efforçait d'inventer des complots pour expliquer des crimes qu'on n'avait ni la force de réprimer, ni le courage de flétrir. Lorsque le sang coulait par la main de la populace dans la plupart des grandes villes du royaume, lorsque les paysans brûlaient les châteaux et que les soldats fusillaient leurs officiers, on faisait les plus grands efforts pour trouver des conspirateurs afin de ne pas voir des victimes, et l'on fermait les yeux sur les crimes pour n'être pas contraint de les ouvrir sur les bourreaux. En réalité, aucun homme au courant des phases diverses de la révolution française, aucun de ceux qui en ont étudié l'histoire aux sources mêmes ne pourra contester cette assertion, qui est pour moi le résultat de longues et consciencieuses recherches, à savoir, que, depuis l'insurrection du 14 juillet jusqu'au commencement de 1791, aucune tentative ne fut essayée, aucun dessein ne fut

conçu pour contrarier, par des moyens extra-parlementaires, l'œuvre de la constitution. Ceci est rigoureusement vrai tant en ce qui concerne le roi lui-même qu'en ce qui se rapporte aux anciens ordres privilégiés. Les premières résistances graves aux décrets constitutionnels furent suscitées dans la conscience de Louis XVI et dans la minorité de l'assemblée par la nouvelle organisation donnée à l'église et par la prestation du serment imposé aux membres ecclésiastiques de la constituante dans la mémorable séance du 4 janvier 1791. Jusqu'alors, le roi avait très rarement refusé ou fait attendre sa sanction constitutionnelle. De son côté, la minorité avait livré à la tribune des luttes éclatantes et passionnées; mais ni chez le monarque ni dans aucune fraction du parti monarchique n'était encore entrée la pensée de résister à la révolution par d'autres voies que celles qu'elle-même avait ouvertes.

Cependant la constituante persévéra, après la révolution du 14 juillet, dans l'attitude de défiance et d'hostilité que les circonstances expliquaient avant cette époque et qu'elles avaient cessé de justifier. On peut même dire qu'elle redoubla d'exigence envers le trône et de complaisance envers la rue au moment où la plus simple prévoyance commandait de changer de direction et d'attitude. Maîtresse désormais d'un terrain que nul n'était plus en mesure de lui disputer, elle continua contre l'ombre de l'ancien régime le combat qu'elle avait livré à ce régime lui-même, lorsqu'il paraissait disposer de forces imposantes. En vain le roi avait-il accepté le rôle secondaire que lui traçaient les décrets constitutionnels; en vain la noblesse était-elle venue, au 4 août, offrir spontanément en sacrifice à l'union et à la paix ses dernières prérogatives et une notable portion de sa fortune; en vain le clergé, devançant toutes les mesures spoliatrices, avait-il accepté la suppression des dîmes et offert de concourir par un emprunt hypothéqué sur tous ses biens à l'extinction de la dette publique; en vain les membres des cours souveraines, mandés à la barre de l'assemblée, étaient-ils venus y déposer l'hommage de leur soumission aux décrets qui consommaient leur ruine : aucun de ces sacrifices, aucune de ces immolations ne calmait l'irritation jalouse que persistait à entretenir l'ancien tiers-état, incapable de sacrifier à la grandeur nouvelle de ses destinées le souvenir de ses vieux griefs.

Si l'établissement constitutionnel était alors menacé, ce n'était pas assurément par la cour. Ce n'était plus la cour qui soulevait Paris aux 5 et 6 octobre et lançait sur Versailles des légions de harpies et d'assassins; ce n'était pas la cour qui, à la suite d'une nuit d'horreurs, traînait le roi et l'assemblée au sein d'une capitale ameutée, où la constituante allait, durant le reste de sa carrière, trouver des périls mille fois plus redoutables que ceux dont avaient pu la menacer un jour les dragons du prince de Lambesc et les soldats de Royal-Allemand.

Et pourtant c'était à la cour que continuaient à s'adresser et les votes hostiles, et les mesures de méfiance, et les harangues enflammées; c'était à l'ancien régime que l'assemblée visait toujours, lorsqu'à la place de cet ennemi terrassé grandissait un autre ennemi qu'elle osait à peine nommer. La lanterne fonctionnait journellement dans Paris; à Marseille, à Lyon, au Mans, à Toulon, à Caen, à Toulouse, on massacrait les aristocrates et on leur arrachait les entrailles; pendant que le sang coulait dans les villes, l'incendie des châteaux éclairait les campagnes; à la place de toutes les forces publiques disparues s'était élevée la double affiliation des jacobins et des cordeliers, dont le réseau enlaçait le territoire; les journalistes et les orateurs de carrefour appelaient chaque jour le peuple aux armes, adressant à son ignorance et à sa misère d'exécrables conseils et de sinistres tentations : toutes ces horreurs se passaient devant la constituante qu'elles glaçaient d'effroi, mais qui ne conservait pas moins son attitude agressive contre des pouvoirs gisant à terre. On continuait de tenir, après le 6 octobre, le langage du jeu de paume, et l'on se montrait, après la victoire, plus implacable qu'avant le combat.

Bloquée par la populace dans la salle du Manége, à Paris, la majorité se montrait plus exigeante envers la royauté rendue à merci qu'elle ne l'était pendant qu'elle siégeait à Versailles dans la salle des Menus-Plaisirs. C'étaient les mêmes récriminations contre le passé, les mêmes attaques contre les classes alors en butte aux fureurs populaires, la même disposition à dénoncer des machinations et des complots dont on connaissait fort bien toute l'inanité. Pressées par la démagogie qui apparaissait pour la première fois devant elles, les classes moyennes s'obstinaient à nier le péril qu'elles n'avaient pas prévu, et à croire au seul qu'elles fussent préparées à combattre. Elles imputaient à leurs adversaires de la veille tous les progrès que faisaient leurs ennemis du lendemain, et ne savaient d'autres moyens de lutter contre les dangers de l'avenir que de continuer à déployer contre le passé tout l'appareil de leurs colères. Puisant ses inspirations politiques dans ses antipathies plutôt que dans sa prévoyance, la constituante se trouva conduite à fermer les yeux sur la plupart des tentatives factieuses et sur le progrès des idées républicaines, les seules pourtant qui pussent alors menacer son œuvre constitutionnelle. Dans une situation toute nouvelle, elle continuait contre le pouvoir une guerre rétrospective dont les résultats ne pouvaient manquer de tourner promptement contre elle-même.

Irrité de voir son œuvre compromise par les hommes et par les passions dont il avait fait jusqu'alors ses auxiliaires, l'ancien tiers-état persistait à s'en prendre à la cour de déceptions qu'il lui répugnait de confesser. C'était contre les prêtres, dont on préparait l'ex-

propriation, contre les émigrés encore inoffensifs, que se portaient les inquiétudes et les colères suscitées par les premiers succès des jacobins; les princes qui, sitôt après la prise de la Bastille, avaient fui pour sauver leur tête payaient pour les journalistes séditieux, qui, tout en professant pour les travaux de l'assemblée un respect hypocrite, préparaient manifestement une autre révolution. En même temps qu'on dépouillait le monarque des attributs de toute monarchie représentative et qu'on substituait le despotisme d'une assemblée unique à celui de la royauté absolue, on donnait à cette omnipotence des formes systématiquement blessantes; l'assemblée exerçait sur la minorité de ses membres une compression de tous les instans, et, l'oppression constamment pratiquée par les tribunes venant s'ajouter à celle dont la majorité avait pris la triste habitude, on peut dire que jamais réunion délibérante ne laissa aux partis une moindre somme de liberté. Elle livrait la minorité aux clameurs et aux insultes du dehors, et transformait en actes de rébellion toutes les paroles qui paraissaient contester la perpétuité d'une œuvre à peine destinée à lui survivre. On vit cette assemblée aller jusqu'à arracher du fauteuil de la présidence, où il venait d'être régulièrement appelé, l'un des membres de la minorité, parce que celle-ci, sans contester d'ailleurs la légalité de décrets rendus, avait cru pouvoir protester contre des mesures qui lui semblaient contraires aux droits constitutionnels et au droit de propriété (1).

Qu'on remonte à la pensée qui domina constamment la majorité de la constituante, et l'on trouvera qu'elle se réduit à ceci : donner le change au pays et à soi-même sur la véritable nature des obstacles qu'on avait en face de soi; imputer aux mauvais vouloirs de la contre-révolution les difficultés qui naissaient des exigences chaque jour croissantes de la révolution elle-même, et frapper les aristocrates dans l'espoir de calmer les démagogues : — hypocrite et impuissante politique, devenue comme la formule permanente des oppositions pendant cinquante ans.

Ce fut dans cet ingrat labeur que la constituante consuma les admirables facultés qui lui avaient été si largement départies. Une constitution présentée avec orgueil aux races futures comme à peu près irrévisible (2) fut oubliée en quelques mois comme un article de journal, parce qu'en se barricadant contre le despotisme, on ne songea pas à défendre la porte par laquelle entra l'anarchie. Le gouvernement constitutionnel disparut devant la république, qui, peu touchée des facilités qu'on lui avait ménagées, infligea à ses devanciers des sifflets et l'échafaud.

L'assemblée constituante avait reçu du ciel une grande mission :

(1) Débat relatif à la présidence de M. de Virieu, 27 avril 1790.

(2) Voyez les conditions multipliées et d'une réalisation presque impossible imposées à la révision de la constitution de 1791 par son titre VII.

elle était appelée à introduire la France dans l'ère à laquelle l'avaient préparée son histoire et son génie; elle exerçait visiblement sur sa patrie et sur l'Europe une œuvre d'initiation. Aux classifications immuables de la naissance, elle allait substituer une hiérarchie mobile et personnelle; en proclamant le principe de la souveraineté nationale, elle rectifiait les idées altérées, depuis le XVIe siècle, par le génie de la réforme et par celui des cours : elle débutait enfin dans son œuvre en proclamant le principe éminemment chrétien du respect de la conscience et de la liberté individuelle dans tous les faits de l'ordre civil et politique. Telle fut la portion la mieux inspirée de sa tâche, celle qui découla, comme une émanation féconde, de cette vivifiante inspiration chrétienne si souvent réfléchie dans les travaux de l'assemblée, lors même qu'elle en méconnaissait le plus obstinément la source : c'est par là que la législation de 91 prolonge jusqu'à nous son influence et son action; c'est pour cela que les principes de liberté publique et privée écrits dans sa déclaration des droits sont devenus les armes avec lesquelles nous combattons aujourd'hui un sauvage panthéisme social. Les doctrines qui menacent en ce moment le monde moral d'une subversion totale ne se produisaient pas alors avec le dogmatique enchaînement qui en fait aujourd'hui le péril; mais, sans avoir encore pleine conscience des théories que des sophistes inventeraient bientôt pour justifier tant d'attentats, le parti du despotisme et de la destruction existait déjà comme de notre temps, et ce fut sous ses coups que succomba l'édifice que la constituante avait proclamé plus indestructible que l'airain.

Cette assemblée s'était efforcée de concentrer le pouvoir politique aux mains des classes que l'éducation avait préparées à l'exercer. Le mécanisme de toutes les lois électorales votées par la constituante constate que telle fut toujours sa pensée et l'objet de ses plus constantes préoccupations. En établissant l'élection indirecte et à plusieurs degrés, elle dispensait les droits électoraux dans la proportion de l'aptitude présumée des citoyens. En subordonnant l'éligibilité au paiement d'une contribution égale à la valeur d'un marc d'argent, et le droit électoral à l'acquit de la taxe représentée par trois journées de travail, l'assemblée protestait contre la théorie du suffrage universel et direct, que Robespierre osait seul proposer et défendre alors au nom du droit absolu appartenant à tous les êtres humains. D'après la doctrine de celui-ci, les hommes naissent avec le droit de voter comme avec celui de vivre et l'exercent au même titre; il n'est pas licite à la société de restreindre par des conditions et d'entraver dans leur exercice l'une ou l'autre de ces facultés, et les droits politiques sont aussi imprescriptibles que les droits naturels, avec lesquels ils se confondent. L'identité de ces deux sortes de droits, — l'égalité absolue des êtres les plus inégalement doués par la nature ou par la fortune, la nécessité de chercher désormais dans

l'autorité du nombre la puissance morale qu'on avait cherchée jusqu'alors dans celle de l'intelligence, — telles furent les sources d'où découlèrent les intarissables harangues du tribun, dont les grands esprits de la constituante ne soupçonnaient ni la puissance ni la destinée.

Pour n'être pas encore consacrés par des formules philosophiques, les mauvais instincts de la nature humaine n'avaient, au début de la crise révolutionnaire, ni une moindre portée ni une moindre énergie. Sans savoir nettement que le dernier mot de l'œuvre commencée serait la mise en question de la propriété héréditaire et la substitution de l'omnipotence de l'état aux droits individuels des citoyens, l'école révolutionnaire préparait ce résultat en propageant des doctrines de spoliation et de tyrannie, en faisant surtout de sataniques efforts pour éteindre le flambeau sacré dont les vacillantes lueurs éclairaient encore le monde. Pour amener un peuple chrétien jusqu'à prêter l'oreille aux sacriléges énormités de tel de nos réformateurs contemporains et aux monstruosités économiques de tel autre, il fallait un long et persévérant travail sur l'esprit et la conscience des masses, auquel concoururent toutes les plumes homicides de cette génération maudite, depuis Camille Desmoulins faisant son œuvre de bourreau au pied de la lanterne, drapé dans le manteau d'un sophiste grec, jusqu'à Marat, l'être hybride qu'on ne sait s'il faut classer parmi les hommes ou parmi les animaux de proie. Les saturnales du sang durent précéder celles de l'intelligence, car il est des degrés dans la dépravation publique, et il faut semer long-temps la corruption avant de voir germer la mort. Aussi tous les ouvriers du grand œuvre s'adressent-ils à distance de sympathiques hommages, et se reconnaissent-ils pour les héritiers l'un de l'autre. Le socialisme étend avec justice sa généalogie de Babeuf à Robespierre, et remonte par celui-ci jusqu'à l'auteur du *Discours sur l'inégalité des conditions*, qui signala le premier la société comme un état contre nature, et l'établissement de la propriété comme la source de toutes les misères humaines.

L'assemblée constituante voyait donc s'élever en face d'elle les mêmes périls et les mêmes passions que nous rencontrons aujourd'hui devant nous. On marchait au même but sous l'impulsion des mêmes mobiles, quoique les dénominations savantes ne fussent pas encore élaborées. A l'aurore de la révolution, le *droit au travail* entraînait les masses ouvrières au pillage de la manufacture de Réveillon; le *droit à l'assistance* poussait à l'incendie des barrières, faisait accrocher à la lanterne le boulanger François, et, dans le rude hiver de 89, provoquait d'un bout du royaume à l'autre au massacre des prétendus accapareurs; enfin l'omnipotence populaire, substituée au respect des droits privés, faisait égorger les défenseurs de la Bastille au mépris d'une capitulation, et couper en morceaux Foulon et Berthier.

Les circonstances où nous sommes font très bien comprendre l'im-

possibilité où dut se trouver la constituante de triompher dans la lutte si résolûment ouverte contre elle. Si la France ne résiste aujourd'hui à l'anarchie que par l'accord de tous les partis politiques, temporairement réunis pour sauver la société, comment l'assemblée constituante n'aurait-elle pas assuré le triomphe prochain de la faction anti-sociale par l'attitude qu'elle avait prise? Au lieu d'aspirer à réunir les partis et d'attirer à elle ses adversaires politiques pour repousser les ennemis de la société, elle consacrait tous ses efforts à élargir l'abîme qui les séparait d'elle; loin de couvrir de sa protection les intérêts qu'elle avait vaincus, elle les désignait chaque jour aux vindictes publiques. Incapable d'être généreuse par calcul, elle n'avait pas même la force d'être juste. Loin de couvrir d'un triple airain le principe fondamental de la propriété, elle en proclamait elle-même la violation, et lorsque la terre, ébranlée jusqu'aux abîmes, avait plus que jamais besoin d'être fortement reliée au ciel, elle coupait d'une main téméraire la chaîne qui les unit, en organisant contre l'église la plus rude persécution qu'elle ait traversée depuis la fondation de la nationalité française. On va voir que de toutes ses fautes ce fut celle qui reçut le châtiment le plus instantané et le plus terrible, et nous espérons constater que, sans métaphore et au pied de la lettre, la constituante mourut du coup même qu'elle avait porté.

Ce qui avait fondé la puissance morale de cette grande assemblée, c'était l'autorité des principes proclamés au début de ses travaux; ce fut par là qu'elle répondit au sentiment intime de la nation. Liberté individuelle, liberté de la conscience et de la pensée, liberté du travail et de l'industrie, ces maximes mûries au soleil du christianisme étaient acceptées par l'Europe avec une sympathie d'autant plus vive, qu'on pressentait peut-être l'avénement prochain d'une doctrine de servitude et de mort; mais, reculant bientôt devant le devoir d'appliquer à ses adversaires le bénéfice des doctrines proclamées par elle-même, on vit la constituante, pendant la seconde moitié de sa carrière, démentir tous les principes consacrés durant la première, et porter à la liberté individuelle, à la liberté de conscience et au droit de propriété des atteintes tellement violentes, qu'elles changèrent soudainement le cours de la révolution en engendrant des résistances qui ne se seraient point produites sans elles. Les classes au sein desquelles les décrets de la constituante avaient rencontré jusqu'alors, non pas un assentiment intime, mais une obéissance entière, se préparèrent à une lutte dont on n'avait mesuré ni l'énergie ni la portée. Dès-lors, placée entre l'aristocratie et le clergé retrouvant l'un et l'autre des forces nouvelles dans les iniquités dont ils étaient victimes et la démagogie systématiquement ménagée par elle, la bourgeoisie fut condamnée à disparaître dans la lutte, sans même conserver le droit de protester contre son sort. Comment suscita-t-elle contre elle-même

les résistances qui ouvrirent si promptement la porte à l'anarchie, et quelles fautes arrachèrent des mains de la bourgeoisie une victoire à peine disputée jusqu'alors? Nous essaierons de le faire comprendre.

II.

La nécessité de couvrir le déficit et de donner un gage au papier-monnaie, dont la création fut arrêtée dès les premiers mois des travaux de l'assemblée, fut, personne ne l'ignore, le motif assigné pour porter la main sur les propriétés ecclésiastiques. Au lendemain du jour où, par une déclaration solennelle, on venait de consacrer l'inviolabilité des propriétés, il était difficile de confesser de prime abord la doctrine de confiscation qui, dans cette affaire, était tout le fond de la pensée du grand nombre. Aussi procéda-t-on par degrés et par une suite d'allégations mensongères. Ce fut d'abord une somme de 400 millions, indispensable, disait-on, pour assurer le service de la caisse d'escompte, qui provoqua un premier décret d'aliénation pour une quotité de biens ecclésiastiques correspondante. Cette mesure était des plus graves sans doute, puisqu'elle engageait un principe sacré jusqu'alors; mais on prit soin d'en atténuer la portée, en déclarant que ces 400 millions seraient obtenus par la seule suppression des bénéfices non exercés et par celle des maisons conventuelles dont les membres croiraient devoir se retirer, conformément à la faculté que la loi venait de leur reconnaître. Cependant les antipathies philosophiques, soufflées par les cupidités financières, ne s'arrêtèrent pas en si beau chemin : un évêque qui, de notoriété publique, passait alors sa vie dans les tripots, commença une carrière demeurée, pendant un demi-siècle, le type de tous les genres de corruption, en proposant de mettre les biens ecclésiastiques *à la disposition de la nation,* sous la réserve que celle-ci n'en userait que dans la stricte mesure de ses besoins et sous la condition d'une préalable indemnité. Peu de mois après, ces propriétés étaient déclarées purement et simplement *nationales* moyennant l'inscription d'une rente annuelle d'environ 80 millions de francs attribuée aux anciens propriétaires. Cette dette fut déclarée aussi inviolable et aussi sacro-sainte que la constitution elle-même; moins de deux ans après, la révolution avait déchiré l'une et cessé de payer l'autre. Ainsi l'état, insouciant des conséquences du fait qu'il allait consacrer, confisqua, au milieu des rires et des insultes qui accueillirent les protestations des membres d'une minorité conspuée à la fois par ses collègues et par les tribunes, une valeur territoriale que le rapporteur du comité ecclésiastique, M. Treilhard, faisait monter au capital de 4 milliards (1).

(1) Séance du 18 décembre 1789.

Voici ce que disaient en substance, pour justifier cette expropriation (le mot fut alors créé pour la chose), Treilhard, Talleyrand, Mirabeau, Barnave, Thouret, Camus et leurs amis : « Le principe de la propriété est inviolable sans doute, mais c'est sous la condition de ne pas engendrer des abus contraires à l'intérêt de la société et à ses progrès. Le système de la main-morte nuit à la circulation des valeurs immobilières, il entretient l'oisiveté et la routine agricole, il nourrit et fomente le vice, il corrompt le clergé lui-même. Il faut d'ailleurs distinguer avec soin la propriété viagère et collective de la propriété du père de famille. Si les lois garantissent l'inviolabilité de l'une, l'autre est placée dans des conditions particulières qu'il appartient au législateur d'apprécier. Les donations originairement faites à l'église dans des siècles d'ignorance et de foi ont été destinées à assurer l'existence de ses ministres et à mettre ceux-ci en mesure de répandre d'abondantes charités sur les classes pauvres. Que l'état prenne l'engagement de soulager lui-même les classes souffrantes en substituant l'organisation d'une bienfaisance éclairée aux efforts mal concertés d'une charité sans lumière; qu'il garantisse de plus aux propriétaires actuels de ces biens une existence suffisante; qu'en transformant les ministres du culte en fonctionnaires publics, il assure à ces officiers de morale un salaire proportionné à l'importance de leurs fonctions, alors il donnera à la pensée des donataires la seule interprétation conciliable avec les droits permanens du pays et avec ses intérêts actuels, qui prescrivent de fonder sur de larges bases le crédit de la nation épuisé par les prodigalités du régime déchu. »

Substituez la bourse à l'église, les banquiers aux évêques, le capital au fanatisme et l'infâme de Proudhon à l'infâme de Voltaire, — et, en lisant le *Moniteur* de 1848, vous croirez relire celui de 1790. Il n'est pas un argument employé contre les couvens et les chapitres dont on ne se soit servi pour préparer la dépossession des chemins de fer et des compagnies industrielles. Aucun de ces principes n'est demeuré stérile, et les fils recueillent ce qu'ont semé les pères. La semence a grandi avec cette promptitude qui caractérise la végétation des idées sur la terre de France. Les classes qui ont confisqué les biens du clergé en arguant des inconvéniens de la main-morte, et quelques mois après ceux des émigrés en arguant du crime de trahison, se trouvent aujourd'hui en face du socialisme dans une situation dont les périls ne proviennent pas moins des torts des uns que des cupidités des autres. Elles ne protégeront aujourd'hui leurs intérêts, qui se confondent avec ceux de la civilisation tout entière, que par le loyal aveu des violences d'une époque dont on peut honorer les bienfaits sans en glorifier les maximes. Malheur à la bourgeoisie française, si elle conservait deux poids et deux mesures : l'une pour peser le passé selon ses antipathies, l'autre pour

peser le présent selon ses intérêts! La nation est perdue sans ressource, si la grandeur manifeste du péril n'y relève pas le niveau du sentiment moral; l'aveu de nos fautes réciproques est la condition du salut commun, et le premier devoir de la génération contemporaine est de répudier dans l'histoire les idées contre lesquelles elle est appelée à s'armer et à combattre.

Ce serait donner à ma pensée l'interprétation la plus erronée que de trouver, dans ce que je viens de dire, l'expression d'un regret pour le vieux système d'une église formant un ordre politique dans l'état et pourvue d'une riche dotation territoriale. Je crois fermement, et peut-être cette déclaration est-elle de ma part fort inutile, que ce système ne correspondait plus ni aux nouveaux devoirs du clergé ni aux épreuves réservées à l'avenir. En renversant l'antique édifice affaissé sous le poids de sa décrépitude, la génération révolutionnaire accomplissait visiblement une mission suprême; mais, lors même que nos crimes ou nos passions deviennent aux mains de la Providence les instrumens de ses voies, cet accord entre le plan divin et la liberté de l'homme ne dégage pas plus la responsabilité de la créature qu'il ne désarme la justice du Créateur. Si Dieu fait souvent sortir le bien du mal, il ne fait jamais que le mal devienne le bien. Ajoutons à ce propos une autre réflexion : on dit tous les jours que la France aurait succombé sous les atteintes du communisme, si elle n'avait, pour défendre le droit de propriété, les innombrables petits propriétaires qui ont dû à la dissémination des biens confisqués sur le clergé et sur les émigrés leur avénement à la possession territoriale. Nul n'en demeure plus convaincu que moi et n'attache plus d'importance à ce fait si rassurant pour l'ordre public; mais cela justifie-t-il, même au point de vue social, l'atteinte primitivement portée à l'inviolabilité de la propriété? En aucune façon, car cette atteinte même a été le germe du communisme; c'est le jour où elle fut commise qu'il fut inauguré dans le monde et que le droit de l'état fut reconnu supérieur au droit privé. Or, mieux vaudrait, si je ne me trompe, ne pas connaître ce fléau que d'avoir reçu les moyens et de conserver l'espoir de lui résister. J'imagine que l'humanité renoncerait de grand cœur aux bienfaits de la vaccine pour être délivrée de la petite vérole.

La confiscation de ses propriétés était le moindre péril qui menaçât alors le clergé catholique. Ce qu'il avait surtout à redouter, c'était de se voir transformé en un corps de fonctionnaires salariés, soumis dès-lors, comme la nation tout entière, aux caprices législatifs d'une assemblée au sein de laquelle fermentaient les haines implacables amassées depuis un demi-siècle par les ironiques enseignemens de Voltaire. Ce fut en effet par de nouvelles applications du principe de l'omnipotence de l'assemblée que se dévoila le plan d'attaque à la conscience

humaine qui allait se développer dans des proportions gigantesques et soulever bientôt des résistances à la taille de l'attentat lui-même. La foi dans la suprême puissance de l'homme et le goût de l'uniformité mathématique étaient les deux maladies du temps. On avait découpé la France en quatre-vingt-trois divisions départementales subdivisées elles-mêmes en districts géométriquement organisés; l'élection venait de faire monter les avocats et les procureurs sur les siéges naguère occupés par les membres des cours souveraines : pourquoi le principe auquel la France allait devoir des administrateurs et des magistrats dévoués à la révolution ne pourvoirait-il pas l'église d'évêques et de curés? Pourquoi ne pas soumettre à des délimitations plus rationnelles les diocèses et les paroisses, puisqu'on avait si bien réussi pour les départemens et les districts? Si la constitution de la vieille monarchie avait opposé si peu de résistance, serait-il plus difficile de changer celle de la vieille église? A tout prendre, le pape était moins fort et moins redoutable que n'avait été le roi, car celui-ci était près, et celui-là demeurait loin; l'un avait d'ailleurs à son service des gardes-du-corps, tandis que l'autre était réduit à fulminer des bulles dont la raison publique saurait désormais faire prompte justice.

A la violente impulsion qui précipitait alors les esprits de l'ordre surnaturel dans un ordre purement humain s'était jointe une autre tendance, moins hostile à l'église et qui pourtant lui fut plus funeste. Puissant encore dans certaines couches de la bourgeoisie, le jansénisme avait entrevu dans cet ébranlement universel de la société l'instant propice pour faire payer à la royauté et à l'église catholique le prix d'une alliance dont il avait si long-temps souffert. Avec une déférence qui deviendra dans l'histoire l'arrêt suprême de sa condamnation, il consentit à frayer les voies à l'incrédulité en en masquant les attaques. Pour approcher la forte citadelle, les hommes de l'Encyclopédie marchèrent à la sape couverts de la défroque de Port-Royal, et comme protégés par les *in-folio* qu'ils exhumèrent de ses ruines.

Je ne sais rien de plus humiliant à lire dans tout le cours de notre histoire parlementaire que les longs débats qui, à diverses reprises, précédèrent l'émission des décrets du 27 novembre 1790. D'un côté, ce sont des évêques et des prêtres timides qui défendent, la mort dans l'ame, au milieu des railleuses interruptions de leurs collègues et des hurlemens des tribunes, une cause perdue d'avance, sans parvenir même à faire soupçonner à leurs adversaires l'audacieuse portée de l'entreprise qui bientôt les aura précipités du pouvoir. De l'autre, ce sont de grands orateurs, de bruyans tribuns qui s'essaient à parler, le mépris sur les lèvres, un langage qu'ils ont appris la veille et qu'ils auront oublié le lendemain. Des roués font entre deux orgies appel à l'esprit de l'Évangile, invoquent la tradition apostolique, et débitent

des homélies sur la juridiction épiscopale et la pauvreté de l'église primitive du ton dont nous avons vu l'abbé Chatel faire ses sermons. Voici l'auteur de *Faublas*, voici celui des *Liaisons dangereuses*, qui se font théologiens et en remontrent au pape; voici Camille Desmoulins, qui fit hisser le matin la corde de la lanterne, et qu'il faut voir dissertant doctement le soir sur les textes de saint Paul et le concile de Trente; écoutez surtout le géant de cette querelle théologique, le *grand saint Mirabeau dans ses épîtres aux Français* (1), invoquant les lois canoniques en sortant des bras d'une maîtresse pour passer dans ceux de la mort, qu'il va bientôt saluer comme l'avant-courrière du repos par le néant. Chaque fois que j'ouvre le *Moniteur* et les écrits de ce temps-là, ce mélange de despotisme et d'hypocrisie, de science frelatée et de politique libertine, suscite en moi un inexprimable dégoût. Je n'hésite pas à affirmer qu'il a fallu moins de perversité morale pour préparer les attentats du 21 janvier et du 31 mai que pour élever à coups de mensonges l'édifice de l'église bâtarde qui allait avoir pour consécrateurs Gobet et Talleyrand, et pour organiser le système dont la conséquence allait être l'exil ou la mort de cinquante mille vieillards.

Les crimes politiques inspirent rarement le mépris, parce qu'ils jaillissent du choc des partis comme la foudre de la région des orages; mais lorsqu'on voit une assemblée, après avoir solennellement proclamé la liberté individuelle et la liberté de conscience, toucher sans aucune provocation et sans nul intérêt à ce que vingt millions d'hommes ont de plus intime et de plus cher; quand on la voit torturer les ames, briser les existences, prononcer l'exhérédation de tous les droits, bientôt suivie de pénalités terribles, contre des milliers de citoyens inoffensifs et désespérés; lorsqu'elle affecte la tyrannie pour imposer à une nation les fantaisies de son esprit et les corruptions de son cœur, on ressent alors un amer dédain pour la nature humaine mêlé à je ne sais quelle religieuse épouvante. Il semble que l'on soit en présence de l'un de ces grands crimes contre l'esprit qui ne sont point remis aux nations, et l'on sent passer dans l'air le souffle prochain des vengeances de Dieu.

Jamais peut-être le châtiment ne fut aussi instantané ni l'expiation aussi terrible. La constituante, la bourgeoisie presque tout entière, se trouvèrent tout à coup engagées, par les résistances mêmes qui s'organisèrent sur tous les points du territoire, dans une série de mesures violentes qui rendit inévitable l'avénement au pouvoir de la démocratie révolutionnaire. Conséquente dans son œuvre d'oppression, l'assemblée décréta que tout prêtre qui refuserait d'engager sa foi à la

(1) Mot de Camille Desmoulins dans les *Révolutions de France et de Brabant.*

nouvelle constitution ecclésiastique serait, par le seul fait du refus de serment, déchu de ses fonctions et immédiatement remplacé.

On croyait n'avoir affaire qu'à des résistances isolées dont on triompherait facilement par la misère ou l'intimidation; aussi éprouva-t-on un singulier désappointement en se voyant tout à coup en face du clergé presque unanime et des populations émues et bientôt après soulevées. La résistance de l'église fut calme, mais inébranlable. A de rares exceptions près, le serment fut refusé d'un bout à l'autre du royaume. Ce fut donc au milieu des agitations inséparables d'un renouvellement général et dans le déchaînement de toutes les passions qu'il fallut procéder au déplacement de quarante mille curés et à l'élection de quatre-vingt-trois nouveaux évêques dont la force des choses faisait les ennemis et non les successeurs des vieux pasteurs arrachés à leurs troupeaux. Si l'effet de ces mesures fut grand dans le pays, elles eurent sur l'esprit et la constitution intérieure de l'assemblée une action peut-être plus grande encore. Trois cents ecclésiastiques siégeaient au sein de la constituante; la majorité décréta que ceux d'entre eux qui, après un délai de quelques semaines, n'auraient pas prêté le serment auquel étaient astreints tous les fonctionnaires ecclésiastiques seraient considérés comme démissionnaires de plein droit. Le jour fatal arrivé, on appelle successivement à la tribune et ces prélats en cheveux blancs et ces curés plébéiens qu'on avait vus naguère dans l'église Saint-Louis et dans la salle du Jeu de Paume se presser derrière les représentans des communes au jour où de grands dangers planaient sur la liberté naissante. Un silence de mort répond seul à la voix qui les provoque à l'apostasie. De quarante-six évêques membres de l'assemblée, deux seulement prêtent un serment dont leur vie allait devenir le plus sanglant commentaire. En tenant compte des rétractations qui suivirent bientôt, la proportion des assermentés ne fut guère plus forte dans le clergé inférieur. Ces pauvres curés qui, depuis l'ouverture de l'assemblée, assistaient humbles et sans mot dire à ces débats magnifiques, trouvèrent en ce jour des cris déchirans, des larmes éloquentes et quelques sublimes paroles pour implorer la pitié de ceux qui de sang-froid dépouillaient leur vieillesse de l'espoir d'un tombeau sous les dalles de leur église chérie.

La séance où se consomma ce sacrifice (1) a, parmi tant d'éclatans débats parlementaires, une physionomie de grandeur et de mélancolie incomparable. Des vieillards aux allures modestes, aux noms inconnus, montent tour à tour à la tribune qu'ils n'abordèrent jamais. Ils demandent justice, ils demandent pitié, ils demandent grace. Pour désarmer de sauvages et gratuites exigences, ils offrent tout, excepté ce

(1) Séance du 2 janvier 1791.

que la conscience commande de ne donner à aucun pouvoir sur la terre. Ils supplient qu'on accepte de leurs paroles une interprétation conforme à la pensée souvent manifestée par l'assemblée elle-même; ils réclament au moins le droit de faire précéder le serment de quelques explications qui pourraient concilier les exigences de la loi avec le cri de leur conscience. Vains palliatifs, explications inutiles! il faut le serment, le serment pur et simple; il le faut sans un mot de commentaire et sans une minute de retard; l'émeute qui gronde au dehors n'est pas moins impatiente que la haine qui rugit au dedans, et chaque refus des confesseurs est accueilli par des cris où perce moins de colère que de joie, car on entrevoit dans ces refus le prélude des scènes sanglantes dont on a le pressentiment et le besoin.

La révocation des fonctions ecclésiastiques, prononcée en masse contre un si grand nombre de ses membres, altéra l'esprit de l'assemblée nationale en en modifiant complétement la composition. Le clergé y avait joué jusqu'alors le rôle d'intermédiaire bienveillant entre l'ancienne noblesse et l'ancien tiers-état; mais, la plupart des ecclésiastiques ayant quitté la constituante, leur absence laissa tout à coup un vide irréparable sur les bancs d'où partaient jusqu'alors des conseils de modération et de paix. Déjà les plus vieux champions de la liberté, les Lally-Tollendal et les Mounier, chefs du grand parti constitutionnel qui restera l'éternel honneur de la révolution française, comme il en demeure l'éternelle espérance, avaient quitté une enceinte où leurs intentions étaient chaque jour calomniées, pour porter hors de leur patrie l'amertume de leurs nobles illusions perdues. Beaucoup de membres de la minorité suivirent dans leur retraite les députés ecclésiastiques. Ceux qui continuèrent à siéger au côté droit déclarèrent que l'inutilité de leurs efforts, authentiquement constatée par l'issue de cette déplorable discussion, leur commandait de ne plus prendre part à aucun débat, où leur intervention active aurait d'ailleurs pour effet de donner des forces nouvelles au parti de l'anarchie, et qu'ils se borneraient désormais à déposer, dans de rares occasions, un vote silencieux. Restés dans une assemblée au sein de laquelle ils se considérèrent dès ce jour comme étrangers, ces membres cédèrent à la dangereuse tentation de faire de la politique pessimiste. Après avoir, durant deux années, défendu pied à pied les attributions conservées à la couronne et engagé une opposition dont la violence n'excluait pas la loyauté, on les vit, aigris par le malheur, irrités par l'injustice, attendre avec un secret espoir et provoquer par leur attitude passive une crise où ils entrevoyaient pour le monarque une réparation et pour eux-mêmes une vengeance. Dominés par des antipathies devenues irrésistibles et par le désastreux système qui tend à faire sortir le bien de l'excès du mal, ils refusèrent obstinément, à l'époque fixée pour la révision de l'acte

constitutionnel, leur concours à la fraction de la majorité qui, après ne l'avoir cédé à aucune autre en injustice et en violence, s'efforçait d'offrir à la patrie la seule expiation qu'elle accepte pour les erreurs politiques, celle d'une résistance courageuse, quoique tardive. L'abstention systématique du côté droit donna en plusieurs circonstances la majorité aux jacobins. L'attitude de ce côté de l'assemblée fit prévaloir l'exclusion des membres de la constituante du sein de la prochaine assemblée législative, et fit ainsi perdre à la France le bénéfice de généreux repentirs et d'expériences chèrement acquises. Les serviteurs dévoués de la monarchie, les amis consternés de la religion, crurent qu'il n'y avait rien de pis à attendre pour l'une que l'abdication, pour l'autre que l'asservissement. Ils défièrent l'avenir de dépasser la mesure des iniquités consommées : dangereux défi qu'il ne faut jamais adresser aux révolutions.

L'inéligibilité prononcée contre les membres de la constituante fut un grand malheur sans nul doute, car elle ne contribua pas peu à précipiter la crise : il est juste que le côté droit en porte la responsabilité devant l'histoire; mais le parti feuillant ne devait-il pas s'imputer l'isolement où le reléguaient, au jour décisif de sa carrière politique, des adversaires qu'il avait combattus pendant deux années avec une injustice manifeste et un acharnement sans égal? Ce parti, où tant de jalousies et de susceptibilités froissées donnaient aux passions politiques toute l'âpreté de ressentimens personnels, n'avait-il pas épuisé contre les monarchiens de toutes les nuances, depuis les royalistes purs jusqu'aux partisans des deux chambres, depuis Cazalès et Maury jusqu'à Mounier et à Malouet, le vocabulaire de toutes les injures, l'arsenal de toutes les calomnies? Faut-il s'étonner si de telles blessures avaient laissé des traces profondes, et s'il ne fut pas répondu à l'appel *in extremis* adressé par les feuillans aux hommes dont ils s'étaient si long-temps complu à froisser les intérêts et à torturer la conscience? En politique, les premiers torts engendrent ceux qui les suivent, et les partis ne répondent pas moins des fautes qu'ils ont provoquées que de celles qu'ils ont commises.

Ce fut surtout en séparant à jamais le roi de la révolution, en modifiant profondément les idées et les vues politiques de Louis XVI, que les mesures relatives à la constitution d'une église nationale firent naître pour le parti qui les avait provoquées des éventualités entièrement nouvelles. Si ce prince avait peu de foi dans l'œuvre des constituans, il n'éprouva d'abord pour elle que peu de répugnance. Aucun prince n'attachait moins de prix aux prérogatives de sa couronne, et sa timidité naturelle lui faisait s'en remettre au temps du soin de modifier le cours d'idées qu'il reconnaissait irrésistibles. Depuis le jour de son établissement aux Tuileries après le 6 octobre jusqu'à la fin de

l'année suivante, il n'avait fait aucune tentative soit pour échapper aux prescriptions de l'assemblée, soit pour arrêter le cours de ses travaux parlementaires. A peu près désarmé du droit de *veto* dans les questions fondamentales par la distinction inventée entre les simples décrets et les décrets constitutionnels, le roi avait quelquefois adressé des observations, mais il n'avait jamais élevé de plaintes. Son attitude en face de l'Europe n'avait pas été sensiblement différente de celle qu'il gardait devant la France. Jusqu'au mois de décembre de l'année 1790, il est impossible de découvrir dans aucune des pièces publiées depuis en si grand nombre, tant en France qu'à l'étranger, le plus léger indice d'une intention en désaccord avec ses déclarations patentes; mais un changement radical et soudain s'opéra dans l'ame du monarque lorsque sa sanction fut réclamée pour les décrets relatifs à la constitution civile du clergé.

Louis XVI n'était point opposé à une large réforme à opérer dans l'établissement ecclésiastique de concert avec Rome : sa correspondance personnelle avec le pape Pie VI constate ces dispositions, qu'il essaya vainement plusieurs fois de faire partager à l'assemblée; mais, lorsqu'au lieu d'une réforme canoniquement préparée il se vit face à face avec un schisme patent, sa conscience se souleva, et le prince qui avait assisté avec une impassible résignation à sa déchéance politique se prit pour sa position d'un dégoût et d'une horreur invincibles. Il essaya contre les décrets une résistance constitutionnelle dont témoignèrent ses ajournemens; on sait qu'une émeute força la sanction royale. De ce jour, Louis XVI, se considérant comme prisonnier, commença d'entretenir les pensées, les espérances et les illusions d'un captif. Il fut saisi de l'irrésistible désir de recouvrer sinon son trône, du moins sa liberté personnelle. Le 27 novembre 1790, il avait attaché son nom aux funestes décrets : huit jours après, le roi adressait aux principaux cabinets de l'Europe une dépêche secrète pour réclamer leur concours et pour les provoquer à un concert dont le caractère n'était pas nettement indiqué, mais qui ne pouvait manifestement aboutir qu'à l'invasion du territoire français par les puissances coalisées (1).

Bientôt fut infligée au malheureux monarque la plus cruelle preuve de sa servitude. Lorsqu'il voulut, au temps pascal, quitter Paris, où mille regards épiaient ses prières et ses larmes, pour aller à Saint-Cloud recevoir des mains d'un prêtre non assermenté des secours religieux alors si nécessaires à son ame, toutes les sociétés populaires s'émurent, tous les journaux poussèrent un cri d'alarme; la municipalité intervint, et, malgré les nobles efforts du général Lafayette et quel-

(1) Voyez la lettre du 4 décembre 1790 dans les Mémoires du prince de Hardenberg.

ques démonstrations hypocrites de l'assemblée pour protéger la liberté personnelle du chef du pouvoir exécutif, Louis XVI dut renoncer à l'espoir de quitter jamais la demeure fatale d'où il ne sortit plus que pour passer de la prison des Tuileries dans celle du Temple. L'obligation de sanctionner une législation tyrannique avait provoqué un premier appel aux gouvernemens étrangers; la contrainte qui rendit impossible le voyage de Saint-Cloud en avril 1791 fit naître la première pensée de fuite, essayée le 21 juin suivant. Pour rester convaincu que la violence faite à la conscience de Louis XVI dans cette occasion fut le motif déterminant de la résolution dont l'issue funeste allait précipiter le cours des événemens, il suffit de lire dans les Mémoires de M. de Bouillé la correspondance qui précéda la tentative de retraite à Montmédi, si malheureusement empêchée par l'accident de Varennes.

Varennes fut pour Louis XVI la première étape de la route de l'échafaud. La longue suspension du pouvoir exécutif avait fait germer les idées républicaines dans le peuple des faubourgs, qui, cherchant depuis 89 à séparer sa cause de celle de la bourgeoisie, aperçut tout à coup dans cette forme de gouvernement le gage et la formule de sa suprématie future. Le lendemain de l'arrestation du roi, tous les rôles se trouvèrent changés. Louis XVI ne fut plus considéré par la France et par l'Europe que comme l'ennemi obligé des institutions nouvelles, lors même qu'il s'efforçait avec sincérité de les faire fonctionner. Les cabinets étrangers, qui, jusqu'au jour de sa fuite, n'avaient prêté aux princes réfugiés qu'une oreille peu bienveillante, concertèrent plus étroitement leur action, assurés d'avoir bientôt moins à attaquer la révolution qu'à se défendre contre elle. Pendant que la minorité républicaine profitait pour s'étendre de la stupeur universelle, l'opinion royaliste commençait, de son côté, à organiser une résistance active contre un mouvement dont le dernier mot venait enfin d'être prononcé; mais au sein de cette grande opinion, qui embrassait encore à cette époque la presque totalité de la France, toutes les tentatives et tous les efforts étaient paralysés par le désaccord profond qui séparait les classes bourgeoises des anciennes classes privilégiées. Le parti constitutionnel, s'apercevant, quoique bien tard, que la royauté, partie essentielle de l'œuvre politique à laquelle il promettait des destinées éternelles, était sur le point de s'écrouler sous des assauts réitérés, secoua son long sommeil au moment où les derniers supports du trône tombaient à terre; mais, lorsque la majorité de la constituante tendait à revenir à la monarchie, le terrain lui manquait tout à coup sous les pieds.

Percée à jour pendant deux ans, la monarchie sombrait d'elle-même, car le prisonnier de Varennes était devenu un roi constitutionnel impossible. Comme pour rendre la situation de plus en plus inextricable, les constitutionnels, dont un très grand nombre souhaitaient la sortie

du roi du sein de Paris dominé par l'insurrection, furent obligés, lorsque le départ du prince fut connu, de feindre plus de colère que personne et de déployer une violence de paroles que démentaient leurs sentimens secrets. Dans une situation aussi fausse, ce parti était, tout autant que le malheureux roi lui-même, dépourvu de l'autorité nécessaire pour lutter contre une révolution dont le centre de gravité venait d'être violemment déplacé. Aussi, quoi que tentassent Barnave et les feuillans pour relever aux yeux de la nation le prince qu'à force d'exigences ils avaient contraint à déserter nuitamment sa demeure sous la livrée d'un domestique allemand, ces courageux efforts ne purent manquer d'avorter et contre la méfiance que leur conduite antérieure inspirait aux amis dévoués du monarque, et contre celle que leurs pensées nouvelles inspiraient à la révolution victorieuse. A partir du jour où Pétion, le chapeau sur la tête, avait ramené Louis XVI aux Tuileries, ce palais ne fut plus qu'une prison habitée par une famille frappée d'une déchéance irréparable. Sitôt que, par cette tentative de fuite, le roi eut authentiquement constaté l'oppression qui pesait sur lui, tous ceux qu'un dévouement traditionnel liait au sort de la maison royale crurent devoir l'imiter dans sa fuite, et allèrent préparer à l'étranger une résistance qu'ils n'avaient pas su organiser à l'intérieur. Les personnages compromis ou menacés qui, aux premiers temps de la révolution, avaient quitté la France avaient agi sans but politique et sans aucun concert; mais ils furent suivis, dans la seconde moitié de 91, d'un flot d'émigrans qui couraient à l'exil comme à un rendez-vous d'honneur. De ce jour-là, l'émigration changea de caractère, et devint menaçante de défensive qu'elle avait été d'abord. En mettant en commun leurs colères, leurs souvenirs et leurs illusions, ces femmes tombées tout à coup de l'opulence dans le besoin, ces gentilshommes qui ne connaissaient de la France que les salons et les camps, enfantèrent la dangereuse école politique dont l'existence fut, pendant un demi-siècle, le plus sérieux obstacle que la maison de Bourbon ait rencontré dans le pays.

L'émigration fut une grande faute politique, car elle désarma le parti de l'ordre en armant le parti de l'anarchie; elle donna d'ailleurs à la révolution ce qui commençait à lui manquer, de justes susceptibilités à exploiter, de nouvelles résistances à vaincre, et surtout de nouvelles richesses territoriales à dévorer. L'émigration ne fut pas moins fatale à la cause de la liberté qu'à celle de la monarchie, car elle sépara de la nation la classe qui semblait plus appelée que toute autre à comprendre et à goûter les nobles jouissances de la liberté politique. Personne n'eut l'initiative de ce mouvement; irréfléchi dans ses moyens, irrésistible dans sa puissance, il fut pour les gentilshommes français du XVIIIe siècle le lointain et dernier écho du mou-

vement qui poussait leurs pères en Syrie. On partit pour Coblentz, parce que *les princes le voulaient,* et qu'on avait été enseigné à ne refuser à ses princes aucun sacrifice, depuis celui de sa volonté jusqu'à celui de son sang.

Si la noblesse française, au lieu d'être une corporation militaire, eût été une corporation politique, il ne lui aurait pas échappé qu'en secondant l'invasion, elle allait donner à la démocratie le premier rôle dans le drame révolutionnaire, et qu'en s'attribuant à elle-même l'organisation d'une caste armée, elle exaspérerait la bourgeoisie et arrêterait court la réaction qui tendait à rejeter celle-ci vers la royauté depuis que le parti démocratique avait proclamé son but définitif. L'émigration et l'invasion étrangère furent en effet les causes véritables qui, dans la crise de 92, assurèrent la suprématie à la populace sur le corps des citoyens actifs créé par la constitution de 91, et qui disparut sous la mitraille du 10 août. Les classes moyennes, violemment rejetées par cette menaçante évocation de l'ancien régime et par les imprudens manifestes des cabinets étrangers dans le mouvement révolutionnaire auquel elles aspiraient alors à échapper, abdiquèrent aux mains de la démocratie armée, devenue, par la force même des choses, le seul rempart de l'indépendance nationale. Cette abdication permit à une audacieuse minorité de substituer sa pensée à celle de la France, et la république sortit des paroles du duc de Brunswick et des camps du prince de Condé.

Mais ce furent moins les périls de la guerre extérieure que les tyranniques atteintes portées à la plus sainte des libertés humaines qui préparèrent la crise où s'abîma l'œuvre politique élaborée par la bourgeoisie. La constituante avait pu renverser les plus vieilles institutions, toucher à toutes les fortunes, et changer par ses décrets le cours des mœurs, des idées et même du langage sans voir s'élever sur ses pas aucun obstacle sérieux. Elle avait transformé le petit-fils de Louis XIV en exécuteur des ordres d'une assemblée souveraine, et le pays l'avait trouvé bon, tant le pouvoir absolu avait, depuis deux siècles, abusé de lui-même; elle avait supprimé la noblesse, enlevé aux fils les noms de leurs pères, déguisant Mirabeau en Riquetti, Lafayette en Mottié, faisant de MM. de Montmorency MM. Bouchard, et la France avait tout approuvé, tout applaudi, tout jusqu'à ces ridicules abus de la victoire. Cet abaissement sans exemple, infligé tout à coup aux plus vieilles races du pays, n'avait eu la puissance d'émouvoir ni les rudes campagnes de l'ouest ni les ardentes contrées du midi, quoique, dans ces provinces reculées, une aristocratie au cœur droit et aux mœurs simples se maintînt en relations plus étroites que dans le reste du royaume avec les populations agricoles. La transformation radicale de la France, proclamée en 89 et législativement terminée en 90, n'avait provoqué, au

sein des campagnes, ni une plainte, ni une menace, et jusqu'au grand attentat contre la conscience publique commis, vers la fin de cette année, par les auteurs de la nouvelle constitution ecclésiastique, pour les menus plaisirs des philosophes et des jansénistes, l'assemblée nationale n'avait entendu monter jusqu'à elle que les éclats de la joie populaire, parfois furieuse et implacable dans ses vengeances.

Tout changea de face à partir de ce jour. Une guerre sourde, bientôt suivie d'une lutte armée, s'organisa sur tous les points du territoire. Pas une ville, pas un village, pas un hameau, où un implacable antagonisme ne s'établît entre les partisans et les ennemis de la révolution. Les populations rurales, impassibles devant les humiliations de la royauté, secouèrent cette impassibilité lorsqu'elles virent la force publique écarter de l'autel les prêtres qu'elles vénéraient depuis l'enfance. Leur sens droit repoussa comme révoltante l'application du système électif à la formation du clergé, tentée avec un mélange de violence et d'hypocrisie par des hommes d'une immoralité notoire, et leur conscience se souleva lorsqu'elles virent cet étrange clergé fonctionner à ses autels déserts sous la protection des baïonnettes.

A peine les décrets du 27 novembre 1790 furent-ils mis à exécution, que des troubles éclatèrent d'un bout à l'autre du royaume et qu'on entra dans une phase de la révolution toute différente de celles qu'on avait traversées jusqu'alors. De terribles collisions agitèrent Nîmes et les départemens voisins; au mouvement des populations protestantes, le parti catholique du midi répondit par une vaste organisation fédérale et militaire dont le camp de Jallès devint le centre. Toutes les colères et toutes les passions furent soulevées des bords de la Garonne à ceux du Var. Le Dauphiné, la Franche-Comté, la Flandre, la Normandie, furent troublés par des scènes sanglantes dont le récit remplit tous les journaux du temps, et dont le contre-coup allait chaque jour frapper l'assemblée d'étonnement et de stupeur. Bientôt les départemens de la Bretagne et de l'Anjou préludèrent par des émeutes partielles au grand incendie qui allait dévorer toute une génération. Au moment de résigner ses pouvoirs et de rentrer au sein des populations qu'elle avait si profondément agitées pour satisfaire un caprice, l'assemblée n'entendait retentir que récits de meurtres, de résistances furieuses, de stupides et sacriléges profanations. La justice divine la contraignait de mesurer l'abîme qu'elle avait creusé de ses propres mains, et dans lequel allait bientôt disparaître son ouvrage.

Accoutumée à ne rencontrer sur ses pas nulle résistance, la constituante croyait pouvoir s'arrêter au point précis qu'il lui conviendrait de fixer dans la voie de l'arbitraire et de l'iniquité. En décrétant le remplacement immédiat de tous les prêtres qui refuseraient le serment dans leurs fonctions ecclésiastiques, elle leur avait néanmoins main-

tenu le droit de célébrer le culte, à titre privé, dans les édifices religieux où ils allaient cesser de l'exercer comme fonctionnaires publics. L'assemblée leur avait même attribué, sur les 85 millions inscrits à la dette publique pour la subvention du clergé, une pension faible, il est vrai, mais suffisante pour mettre ces ecclésiastiques à couvert du besoin. Malheureusement il est plus facile de repousser un principe dangereux que d'en limiter les conséquences, et, lorsqu'on est sorti des voies de la justice, la violence engendre la violence, comme l'abîme invoque l'abîme. Le contact des deux clergés au sein des mêmes édifices provoqua sur tous les points les scènes qu'il semblait naturel de prévoir. Il fallut bientôt chasser de l'autel les curés qu'on n'avait entendu d'abord chasser que de leurs presbytères.

III.

Héritière de l'œuvre commencée, plus dominée que la constituante elle-même par les passions qui l'avaient fait entreprendre, la législative répondit par des rigueurs nouvelles aux révélations qui lui parvenaient de tous les points du royaume sur une situation dont chaque jour augmentait les périls. A peine rassemblée, elle entendait le rapport de deux commissaires chargés par la précédente assemblée d'étudier sur les lieux les causes de l'agitation à laquelle étaient en proie la plupart des départemens de l'ouest (1). Après avoir signalé l'indifférence avec laquelle les grandes innovations politiques avaient été accueillies dans ces contrées, ce document constate le caractère exclusivement religieux de l'agitation qui les troublait alors, et laisse pressentir l'aspect redoutable sous lequel cette agitation va bientôt se produire; enfin, avec la timidité naturelle à quiconque osait à cette époque parler de modération et de justice, il conseille certains redressemens, insinue la convenance de certaines modifications à une législation désastreuse. Aux conseils de prudence et de justice, l'assemblée législative ne sut répondre que par des mesures atroces. Un premier décret réduisit à la mendicité tous les prêtres non assermentés; bientôt les administrations locales furent autorisées à prononcer leur expulsion, comme on prononce celle des forçats en rupture de ban; enfin la peine de mort ne tarda pas à suivre et à sanctionner la peine de l'exil.

L'émigration avait été l'une des conséquences indirectes de cette législation tyrannique, puisque ce fut dans les tortures de sa conscience indignement violentée que Louis XVI puisa la résolution qui devint le signal de ce grand mouvement. L'assemblée constituante avait, en 1790, rejeté sans discussion un projet de décret, émané de son comité

(1) Rapport de MM. Gensonné et Gallois à l'assemblée législative.

des recherches, qui tendait à imposer des entraves au droit naturel qu'ont tous les citoyens d'un pays libre de se déplacer à volonté. Évoquant le respect dû aux principes consacrés par la constitution, Mirabeau avait obtenu que la lecture de ce projet fût refusée tout d'une voix, et ce triomphe est l'un des plus éclatans qu'ait remportés sa puissante parole; mais, lorsque, vers la fin de sa carrière, l'assemblée se trouva face à face avec les périls engendrés par ses propres fautes, elle cessa de professer pour la liberté et pour le droit ce culte et ces scrupules qui avaient imprimé à ses premiers travaux une si haute autorité. Avant de quitter le pouvoir, la constituante avait déjà soumis à des mesures exceptionnelles tout ce qui concernait l'expatriation et la résidence à l'étranger. Le droit de libre locomotion fut supprimé, comme l'avait été la liberté de conscience, et la législative essaya d'arrêter le flot de l'émigration par des mesures semblables à celles qu'elle décrétait pour arrêter la désertion des temples profanés. A la sommation de rentrer succéda le séquestre des revenus : bientôt toutes les propriétés des émigrés furent déclarées nationales, et la révolution, en bouleversant le sol, y déposa les germes qui lèvent et grandissent aujourd'hui sous nos yeux; enfin la peine de mort fut prononcée contre vingt mille Français qui, sans aimer la révolution, ne l'avaient point combattue jusqu'alors, et qu'on avait transformés à plaisir d'adversaires impuissans en ennemis implacables.

Engagée dans cette route, la révolution française changea d'esprit, et dut faire appel à d'autres instrumens. Ce ne fut plus un droit nouveau triomphant d'un droit vieilli, une forme politique se superposant à une autre : ce fut l'ouverture d'un duel gigantesque entre la conscience et la force, entre la liberté de l'homme entravée dans toutes ses manifestations et le despotisme de l'état étendant chaque jour la sphère de ses exigences. La promulgation de la constitution civile du clergé, l'émission des décrets rendus contre les émigrés, faisaient passer la révolution de l'école américaine à l'école jacobine, des mains de M. de Lafayette dans celles de Robespierre. Le 10 août était la conséquence nécessaire du triomphe de la démocratie républicaine préparé par les passions du parti constitutionnel, et la terreur allait sortir de la victoire d'une minorité audacieuse sur une majorité imprévoyante.

Alors commencèrent à s'enchaîner les unes aux autres ces inexorables nécessités dont on a eu la pensée de faire jaillir je ne sais quelle sophistique justification de toutes les violences et de tous les crimes qui ont marqué le cours de ces années funèbres. « La chute de la royauté constitutionnelle dut sortir, a-t-on dit, de la situation fausse prise par le roi en face de la constitution, et du peu de confiance que ses sentimens secrets inspiraient au pays à la veille de la guerre étrangère. Bientôt après, l'invasion fomentée par l'émigration, la guerre civile attisée

par le clergé, mirent la république naissante à deux doigts de sa ruine : les frontières étaient forcées, les armées françaises se débandaient devant l'ennemi, et les campagnes de l'ouest saluaient l'invasion d'un cri d'espérance. Que faire, si l'on ne noyait dans un fleuve de sang les germes de résistance, et si l'on n'assurait le pouvoir, par un acte décisif, aux hommes résolus à tout? Danton osa embrasser dans toute sa profondeur cette effroyable pensée, et il fit des cadavres de septembre un rempart contre l'ennemi. L'épouvante jette alors aux frontières la nation presque entière, et la terreur peuple les camps. Après avoir à jamais compromis Paris dans la cause de la révolution par l'immensité même de l'attentat qu'il a laissé commettre sans résistance, il faut compromettre d'une manière non moins décisive, et par une mesure irréparable, la convention, qui commence sa carrière avec des hésitations manifestes et de sensibles oscillations. Le procès de Louis XVI est exigé par les clubs, appuyés sur les hommes de septembre; on fait tomber la tête du roi pour sauver la sienne, et le sacrifice du 21 janvier devient pour quiconque y a trempé un irrévocable engagement. Cependant la guerre se poursuit avec des alternatives diverses; la Vendée livre ses gigantesques combats, la bourgeoisie retrouve quelque courage dans l'excès de ses maux, le midi s'arme, les départemens poussent contre Paris une clameur de délivrance. Dans cette situation sans exemple, la cause de la révolution n'était-elle pas perdue, l'invasion étrangère inévitable, la restauration par les armes de l'émigration certaine, si le 31 mai n'avait décapité le fédéralisme, si une dictature armée du glaive n'avait donné au pouvoir, à la nation et aux armées une unité d'action et un mépris de la vie dont aucun temps n'avait offert ni ne reproduira l'exemple? En face de toutes les puissances de la terre et du ciel conjurées, la révolution se fait homme; l'ardente foi et l'inflexible pensée de Maximilien Robespierre soutiennent, inspirent, échauffent et dirigent le comité terrible aux mains duquel abdique pour quelque temps la convention elle-même, et peu de mois d'une sanglante dictature suffisent à sauver la France. »

Telle est l'étrange série de déductions auxquelles on a rattaché l'apologie d'un régime qui serait devenu légitime, parce qu'il aurait été nécessaire; telle est la déplorable doctrine qui a faussé le sens moral du pays, et par laquelle on voudrait détourner de têtes criminelles les anathèmes de l'histoire. Mais cette prétendue démonstration ne résiste pas plus à l'étude des faits qu'au témoignage instinctif de la conscience, et tout cet échafaudage logique manque par sa base. Ce système aurait quelque valeur en effet, si ces attentats, qu'on prend soin de lier les uns aux autres comme les anneaux d'une chaîne d'airain, n'avaient été la conséquence de difficultés élevées par soi-même, de fautes qu'une politique plus habile ou seulement plus honnête aurait fait éviter, et

d'actes désastreux entrepris non pour servir la révolution française dans ses intérêts permanens, mais pour servir ses propres passions, ses propres intérêts et ses propres antipathies.

Si les sentimens de Louis XVI étaient devenus incompatibles avec la constitution de 91 et si l'on avait constitué l'antagonisme des pouvoirs au lieu de fonder leur harmonie, comment ne pas l'imputer aux législateurs imprévoyans qui, lorsqu'ils voulaient organiser la limitation de l'autorité royale, ne surent qu'en décréter l'humiliation, et qui prirent plaisir à ajouter aux répugnances politiques du prince toutes les tortures du chrétien? Si l'hécatombe de septembre et l'immolation du 21 janvier ont été déterminées par les extrémités où se trouvait acculé le pays, ce que d'ailleurs nous nions absolument, qui les avait provoquées, ces extrémités terribles? qui a imposé la guerre aux répugnances et aux longues hésitations de l'Europe? qui a transformé des cabinets d'abord favorables à la révolution en adversaires irréconciliables? qui a provoqué la guerre civile, donné à l'émigration son extension et son importance, soulevé les populations rurales contre une régénération politique à laquelle elles avaient applaudi d'abord? Après la chute du pouvoir absolu, la proclamation de la souveraineté nationale et parlementaire, et la fondation d'institutions plus libérales que la France ne pouvait assurément les supporter, quels hommes ont tout à coup compliqué la question politique d'une question religieuse, traqué le roi dans sa vie privée, insulté sa famille, désespéré sa conscience et paralysé dans ses mains l'usage même des attributions qu'ils venaient de lui conférer? Quelles mesures et quelles menaces ont armé la coalition, soulevé la Vendée, poussé Louis XVI à Varennes, et par suite la noblesse à Coblentz? Si le 10 août a rendu nécessaires le 2 septembre et le 21 janvier, si une situation sans exemple et sans issue a rendu le 31 mai nécessaire à son tour, qui donc est coupable du 10 août? qui donc a provoqué entre la monarchie et la France ce divorce qui contenait en germe de tels périls et de telles extrémités?

En se ruant sur les Tuileries, chaque jour dénoncées comme le centre d'une vaste conspiration autrichienne, les Marseillais et les faubouriens ne firent qu'achever l'œuvre entamée depuis trois ans par des aveugles aussi incapables de refréner la violence de leurs passions que de mesurer la portée de leurs attaques. Ce sont les mauvais instincts de la constituante et le lâche abandon de tous les principes et de tous les droits qui ont changé une réforme en révolution, abîmé dans le désespoir l'ame débonnaire de Louis XVI et conduit ce prince à diriger vers l'étranger des regards que l'injustice et l'outrage lui interdisaient de reporter sur la France. Qui donc porte la responsabilité de tout cela et sur qui retombe le poids de ces fatalités inexorables? Lorsque, par l'effet de ses propres entraînemens, on suscite à sa cause des

périls et des obstacles, ne demeure-t-on pas, en politique aussi bien qu'en morale, responsable à la fois et de ces difficultés mêmes et des moyens devenus nécessaires pour en triompher? Au 10 août, les jacobins ne tirèrent-ils pas les canons braqués depuis deux ans par les feuillans et chargés depuis six mois par la loquacité girondine? A ceux-là donc le dernier mot de la crise, mais à la majorité de la constituante et à elle seule la responsabilité devant Dieu et devant les hommes d'une révolution provoquée par la violation des principes qu'elle-même avait proclamés, et consommée contrairement au vœu de la France, manifesté par l'unanimité de ses mandats.

Aucune assemblée n'a porté plus directement que la constituante le poids des événemens survenus et des actes parlementaires consommés après la clôture de sa carrière. Celle qui la suivit ne fit que tirer ou subir les conséquences de tout ce que la première assemblée nationale avait fait ou laissé faire. La législative continua la constituante comme la vieillesse continue l'âge mûr, comme le soir continue le jour. La seconde législature fut l'ombre décolorée de la première; elle exploita les mêmes idées et s'inspira des mêmes passions; mais elle joua son rôle à la manière d'une utilité qui double un grand acteur, exagérant ses défauts sans atteindre à son originalité, substituant l'insolence à la hauteur et une lâcheté déclamatoire à une sophistique faiblesse.

Rien n'entrava, aux élections de 1791, l'action de la bourgeoisie : débarrassée du clergé arraché à l'autel, de la noblesse qui se précipitait dans l'émigration, elle restait seule, en apparence, maîtresse du sol et de la direction des événemens. Aussi se faisait-elle alors, sur la durée de sa puissance et sur l'immutabilité des institutions politiques destinées à la consacrer, des illusions qui le disputaient assurément aux plus présomptueuses chimères de Coblentz. Elle proclamait avec une confiance superbe l'éternité de la constitution dont son imprévoyance avait déjà brisé tous les ressorts, et qui n'avait plus qu'une sorte d'existence nominale le jour où la seconde législature venait continuer l'œuvre de la première.

A la séance d'inauguration, tous les membres de la législative, issus des mêmes couches de la société d'où était sortie la majorité précédente, vinrent, la larme à l'œil et le bras tendu, jurer de vivre et de mourir pour la loi fondamentale qui n'avait pas dix mois devant elle, et dont la destruction allait être bientôt consacrée par les mêmes hommes qui la proclamaient immortelle. C'était dans la plus entière bonne foi qu'elle se levait avec une émotion religieuse pour accueillir l'archiviste Camus portant sur sa poitrine les tables de la loi avec la majesté de Moïse au Sinaï. Cette étrange hallucination poursuivit la législative jusqu'au dernier jour de sa courte et orageuse carrière; elle ne portait jamais un décret de proscription ou de ruine, elle n'en-

voyait pas un innocent à la haute cour, elle ne rivait pas d'un cran la chaîne de la royauté sans exhaler des cris d'enthousiasme et d'amour pour la loi constitutionnelle, et moins d'un mois avant que cette assemblée disparût elle-même sous les débris du trône qu'elle avait sapé, la France l'entendait encore, sur la célèbre motion de Lamourette, décréter la sainteté de la constitution de 91 et jurer d'une voix stridente une haine égale à quiconque tenterait soit de rétablir le despotisme, soit de transformer la France en république. Mais, pendant que ce mot faisait courir des frissons de colère et soulevait des protestations furieuses au sein de l'assemblée, il ne se passait pas une séance où elle ne s'attachât à avilir par ses injures et par ses votes l'un des pouvoirs créés par la constitution, celui contre lequel se dirigeaient les attaques les plus meurtrières; il n'y avait guère d'orateur qui, pour se mettre en bons termes avec les tribunes, ne terminât ses harangues sans représenter ce pouvoir comme en conspiration permanente contre l'honneur et la liberté du pays; il n'y eut pas un factieux, pas un assassin, y compris les rebelles de Nancy et les meurtriers d'Avignon, auxquels elle ne réservât la réhabilitation et presque l'apothéose; il n'y eut pas enfin un partisan de cette constitution idolâtrée, depuis Delessart jusqu'à Lafayette, qu'elle ne dévouât, sur l'injonction des clubs, soit à la justice expéditive d'Orléans, soit à l'insurrection militaire au sein de sa propre armée. Cette assemblée, qui repoussait comme un outrage l'imputation de républicanisme, ne recevait pas une fois dans son enceinte le chef du pouvoir exécutif sans dégrader sa dignité, sans humilier sa personne, sans lui imposer une situation dont aurait rougi le dernier des citoyens. Pourquoi ces contradictions perpétuelles entre la conduite et les principes, entre le but et les moyens, si ce n'est parce que l'assemblée constituante n'avait légué que des institutions mortes à l'assemblée qui allait la suivre, et que celle-ci n'exerçait pas plus en réalité la puissance de faire les lois que l'autre pouvoir ne possédait celle de les faire exécuter? La constituante, avant de se séparer, avait laissé passer l'initiative et la force à la société des Jacobins, qui, conformément à l'hypocrisie universelle qui fait le fond de la langue politique de cette époque, s'appelait, comme on sait, *Société des amis de la constitution.* Avec ses affiliations organisées dans tous les départemens, dans tous les cantons, et presque dans toutes les communes, avec ses bureaux, son immense personnel, ses cotisations financières et ses journaux, cette formidable association était devenue le véritable et seul gouvernement du pays.

Au sein de la constituante, Robespierre et Pétion avaient contribué à préparer cet état de choses, dont ils avaient mesuré la portée avec une sagacité peu commune. Lorsque le parti démocratique insista si vivement pour faire refuser le droit de réélection aux membres de la

législature dont les pouvoirs expiraient, ce n'était pas assurément que ses chefs entendissent rester en dehors du mouvement révolutionnaire et se désintéresser des affaires publiques; c'est que ceux-ci savaient fort bien que le centre de la puissance législative était déplacé, qu'il n'était plus dans la salle du Manége, mais dans l'ancien réfectoire des Jacobins. Aussi Robespierre n'exerça-t-il peut-être jamais, même au comité de salut public, une influence plus considérable qu'au moment où, exclu de la législative, il trônait à la tribune des Jacobins, dictant chaque soir à des législateurs sans résolution leurs mesures et leurs décrets du lendemain. C'est dans le journal des débats de cette société bien plus que dans les pages du *Moniteur* que, durant tout le cours de 1792, l'historien doit étudier et le mouvement de l'esprit public et le cours imprimé aux affaires du pays.

Tel était donc le terme où avait abouti la politique de la constituante, tel était le fruit amer de trois années de faiblesse. Souveraine dominatrice du pays au temps de son avénement, elle le laissait, au jour de sa retraite, aux mains d'ennemis mille fois plus redoutables que les adversaires impuissans qu'elle affectait seuls de redouter. Ce ne fut pas, à coup sûr, l'intelligence qui fit défaut à cette éblouissante réunion d'esprits si riches et si divers, c'est par le cœur qu'elle a manqué à sa mission et à son œuvre. Ce n'est point de ses erreurs théoriques, qu'explique et justifie l'inexpérience du temps, que la postérité lui demande aujourd'hui un compte sévère; ce n'est pas parce qu'elle a ignoré les lois de l'équilibre des pouvoirs qu'elle est frappée d'une condamnation qui ira s'appesantissant d'âge en âge, à mesure que le jour se fera sur les personnes et sur les choses, et que la moralité rentrera dans la politique. La constituante est coupable parce qu'elle fit reculer ses principes devant ses passions, et parce qu'elle s'est montrée impitoyable devant les faibles lorsqu'elle n'osait pas se montrer résolue devant les forts; elle est coupable des ruines faites contrairement à ses intentions, car elle a mis les armes à la main des dévastateurs; elle est coupable du sang versé, car elle a livré aux bourreaux les victimes enchaînées et flétries; elle est coupable surtout pour avoir engagé contre la conscience humaine une guerre impie, et la justice de Dieu, qui ne se manifesta jamais avec plus de soudaineté et d'éclat, a permis que ses périls sortissent manifestement de ses fautes, et sa ruine de son parjure.

LOUIS DE CARNÉ.

(La troisième partie à un prochain n°.)

DE L'HISTOIRE

ANCIENNE

DE LA GRÈCE.

HISTORY OF GREECE,
by G. Grote. — Tomes VII et VIII, London, 1850, Murray. [1]

Les deux nouveaux volumes que M. Grote vient de publier sont presque entièrement remplis par la lutte acharnée que se livrent Athènes et Lacédémone pour l'empire de la Grèce, depuis l'année 421 jusqu'en 403 avant Jésus-Christ. Le récit commence à la rupture de la *paix de Nicias* et finit à l'abaissement politique d'Athènes, ou plutôt au rétablissement de sa constitution démocratique, un moment renversée par les armes de Lysandre. Alcibiade, tour à tour l'idole et le fléau de sa patrie; Nicias, partisan de la *paix à tout prix* et général malgré lui dans la guerre la plus désastreuse; Callicratidas, modèle de toutes les vertus helléniques; Lysandre, personnification terrible du génie dominateur de Sparte, tels sont les principaux personnages dont M. Grote avait à raconter les actions et à

(1) Voyez les livraisons du 1er avril 1847, du 1er août 1848 et du 1er juin 1849.

peindre le caractère. Peu d'époques de l'histoire grecque excitent un aussi vif intérêt; mais, d'un autre côté, il n'en est pas qui soit plus difficile à traiter pour un écrivain de notre temps. En effet, il faut forcément redire ce qu'ont déjà raconté Thucydide et Xénophon, ce que nous avons tous péniblement traduit au collége, ce que nous avons relu plus tard, lorsque nos professeurs n'ont pas réussi à détruire radicalement en nous le goût de la littérature ancienne. Pour entrer dans la carrière illustrée par le prince des historiens grecs, on doit braver d'abord le reproche de témérité ou même de présomption. Traduire Thucydide dans une de nos langues modernes, c'est, disent les doctes et répètent les ignorans après eux, c'est une entreprise impossible. Se servir de son témoignage pour l'appliquer à un système historique nouveau, n'est-ce pas tenter de construire un édifice moderne avec des matériaux taillés, et merveilleusement taillés, pour un monument inimitable? C'est entre ces deux écueils que M. Grote avait à louvoyer, et il l'a fait avec une habileté singulière. Au mérite de traducteur, il a joint celui de critique érudit et de commentateur ingénieux. Cette dernière tâche, toujours difficile et souvent ingrate, est trop négligée par bien des savans modernes qui croiraient indigne d'eux d'aplanir à leurs successeurs les obstacles qu'ils ont eux-mêmes péniblement surmontés.

Rien de plus utile cependant et de plus propre à répandre le goût et l'intelligence des études historiques. La plupart des auteurs anciens exigeraient un commentaire perpétuel, non pour expliquer la *grécité* ou la *latinité*, mais pour rendre intelligibles au lecteur moderne les mœurs, les passions, les idées des personnages qui ont vécu dans une société complétement différente de la nôtre. Si le besoin d'un tel commentaire n'est pas plus généralement senti, je pense qu'il ne faut pas l'attribuer à la supériorité de notre intelligence, mais plutôt à la facilité qu'on a aujourd'hui à se payer de mots et à n'examiner les choses que superficiellement. Je me hâte d'ajouter, de peur d'être accusé d'injustice et de mauvaise humeur contre mon siècle, qu'il est assez naturel qu'on n'apporte pas dans l'étude de l'histoire ancienne l'esprit de critique ou même de curiosité que l'histoire contemporaine rencontre d'ordinaire. En effet, pourquoi contrôler péniblement le récit d'événemens dont les résultats n'affectent pas visiblement nos intérêts matériels? Les historiens de l'antiquité, surtout les Grecs, à part la vénération ou l'horreur que notre éducation de collége nous a inspirée, exercent sur nous par leur art merveilleux la même séduction que leurs poètes. Aux uns et aux autres on fait sans scrupule de larges concessions, et, de même qu'on ne s'avise pas de reprocher à Eschyle de donner à son Prométhée un rôle qui s'écarte en maint endroit du mythe accrédité, on ne s'embarrassera guère qu'Hérodote ou Thucydide prêtent à leurs

grandes figures historiques des actions dont la vraisemblance est souvent contestable.

C'est avec cette indifférence que les gens du monde, et peut-être même que bien des érudits lisent l'histoire ancienne. Pour ceux qui tiennent, comme M. Grote, à démêler la vérité des événemens et les causes qui les ont produits, que de contradictions, que d'incertitudes, leur apparaissent dans les meilleurs historiens! Outre le doute que font naître des témoignages évidemment suspects de passion ou de partialité, notre ignorance d'une foule de lois, de coutumes, d'habitudes, notre embarras pour nous reporter à des idées ou à des préjugés de vingt siècles en çà rendent excessivement difficile l'appréciation des événemens les mieux constatés. Dans cette étude critique, l'érudition et la science politique, trop rarement compagnes de nos jours, doivent s'entr'aider et se soutenir à chaque pas. Nous avons remarqué déjà les connaissances toutes spéciales qui distinguent M. Grote à ces deux titres, et la lecture de ses derniers volumes n'a fait que nous confirmer dans notre jugement.

L'histoire ancienne écrite par des modernes porte toujours quelque indice des préoccupations du temps où elle a été composée. Au moyen-âge, on faisait d'Alexandre une espèce de chevalier errant. Courier, qui se moquait tant des seigneurs de Larche *qui faisaient cuire du mouton*, Courier, en dépit de son style archaïque, laisse deviner plus d'une fois, dans les fragmens de son *Hérodote*, le publiciste populaire de la restauration. M. Grote, spectateur de la lutte qui partage l'Europe entre la démocratie et l'aristocratie, montre franchement ses opinions sur les questions du moment, tout en nous racontant les révolutions de la Grèce antique. Je suis loin de lui en faire un crime. Si le but de l'histoire est d'instruire les hommes, ne doit-elle pas varier ses leçons selon les époques, selon les besoins de chaque génération? A chacune son enseignement spécial. Il fut un temps où les rois seuls trouvaient dans l'histoire des leçons utiles; le moment est venu pour les peuples d'y apprendre leurs devoirs. Pour nous, qui vivons sous un gouvernement fondé sur le suffrage universel, l'étude de l'histoire grecque offre un intérêt particulier, et l'exemple de la petite république d'Athènes peut être profitable pour la grande république de France.

La plupart des historiens de l'antiquité, et après eux tous les modernes, n'ont remarqué que les défauts du gouvernement populaire d'Athènes, et les ont repris avec plus ou moins d'aigreur. Thucydide et Xénophon étaient des exilés; le dernier fut pensionnaire de Sparte. A ce titre, leur témoignage doit être suspect de partialité; cependant il a toujours été accepté de confiance, et les modernes ont même exagéré, en les répétant, leurs critiques contre la démocratie. M. Grote s'est fait son apologiste, et, à notre sentiment, il a été souvent heureux

dans ses efforts pour la justifier des nombreux méfaits qu'on lui impute. A vrai dire et à examiner les choses de près, ce n'est pas la constitution athénienne dont M. Grote fait l'éloge et qu'il propose pour modèle : c'est bien plutôt le caractère athénien dont il fait ressortir les admirables qualités, et dont, en dépit de tous les préjugés, il nous force d'admirer la constance et la grandeur.

En effet, que faut-il louer dans l'histoire d'Athènes? Est-ce un gouvernement où d'importantes magistratures se tirent au sort, où les questions les plus graves s'agitent et se décident sur la place publique par une multitude excitée par des orateurs instruits *par principes* à soulever les passions populaires, où le pouvoir sans durée peut passer des mains du plus vertueux citoyen dans celles d'un scélérat éloquent? Non certes; mais ce qu'il y a de vraiment admirable, c'est de voir le peuple athénien conserver d'année en année la direction des affaires au plus grand homme de son temps, c'est son respect pour la loi qu'aucune passion ne peut lui faire oublier, c'est sa constance dans les revers, et par-dessus tout son bon sens et l'intelligence de ses véritables intérêts. M. Rollin et bien d'autres nous ont habitués à considérer les Athéniens comme le peuple le plus léger de la terre, frivole, cruel, insouciant, ne pensant qu'à ses plaisirs. Pourtant ce peuple si léger et si frivole nommait tous les ans Périclès stratége : c'est comme président; il riait de bon cœur aux comédies qui tournaient ce grand homme en ridicule, mais, au sortir du théâtre, il retrouvait le respect pour le pouvoir. Ce peuple décrétait l'expédition de Sicile, parce qu'il avait de l'ambition; mais il choisissait pour général Nicias, le chef du parti aristocratique, parce qu'il le tenait pour honnête homme et bon capitaine. Les bourgeois d'Athènes voyaient tous les ans les Péloponnésiens ravager l'Attique, couper leurs oliviers, brûler leurs fermes, arracher leurs vignes, et pas un ne demandait la paix, parce que Périclès leur avait dit qu'en abandonnant à l'ennemi une partie de leur territoire, ils pouvaient, au moyen de leur flotte, conserver et étendre leur empire. Lorsque, dans la funeste expédition de Sicile, Athènes eut perdu la fleur de ses hoplites et de ses marins, quelques mois lui suffirent pour armer de nouveaux vaisseaux, rassembler de nouveaux soldats et gagner de grandes batailles. Observons encore que cette constance, cet héroïsme, car il faut appeler les choses par leur nom, est partagé par tout un peuple; qu'il n'est pas provoqué par la peur qu'inspirent quelques tyrans. C'est le résultat de délibérations prises avec calme, après une discussion approfondie, dans laquelle toute opinion a pu librement se produire, et même être écoutée par une multitude, non de 750 hommes, mais de 15,000. Nous sommes fiers, et non sans raison, des quatorze années de notre première république et de notre énergie à repousser l'invasion de l'Eu-

rope; mais Athènes combattit Lacédémone et le grand roi alliés contre elle sans égorger les suspects dans les prisons sous prétexte de réchauffer le patriotisme, sans opposer à la terreur de l'invasion étrangère la terreur des supplices décrétés par des bandits ou des insensés contre les plus généreux citoyens.

Il y a certaines pages dans l'histoire d'un peuple que tout le monde a lues et qui laissent une impression ineffaçable, d'après laquelle on forme presque toujours un jugement sur ce peuple, jugement d'autant plus injuste, qu'il dépend en général de l'art qu'a mis l'historien à présenter au lecteur une scène d'horreur ou de pitié. Plus qu'aucune autre nation, nous sommes intéressés à protester contre cette manière de procéder, car qui nous jugerait d'après la Saint-Barthélemy ou le 2 septembre nous jugerait assurément fort mal. M. Grote s'est attaché, dans plusieurs chapitres de ses deux derniers volumes, à justifier les Athéniens de quelques accusations banales trop long-temps exploitées à leur préjudice. M. Grote excelle, à notre avis, dans la discussion des témoignages historiques, et il faut toujours admirer son imperturbable opiniâtreté à pénétrer jusqu'au fond des choses, à écarter tous les sophismes, pour ne former son opinion que lorsque le bon sens a été pleinement satisfait. Nous renvoyons surtout le lecteur à l'examen de deux faits célèbres que l'on cite toujours en preuve de la légèreté et de la cruauté athénienne. Nous voulons parler de la condamnation des généraux vainqueurs aux Arginuses et de celle de Socrate. Sans affaiblir la pitié que doivent inspirer ces illustres victimes, l'auteur présente ces grands procès sous un jour nouveau, et, s'il en déplore le résultat avec tous les gens de bien, il atténue, du moins en partie, le sentiment d'horreur qui poursuit encore leurs juges.

Le premier de ces procès célèbres a toujours été fort mal présenté par les historiens modernes, qui n'ont vu dans l'affaire qu'un exemple de superstition déplorable. Les amiraux d'Athènes vainqueurs dans le combat des Arginuses ne purent, dit-on, par suite d'une tempête, recueillir les morts abandonnés aux flots et leur rendre les derniers devoirs. Le peuple, entiché de ses idées sur les ombres errantes et privées de sépulture, punit du dernier supplice six de ses généraux coupables d'avoir négligé les morts pour sauver les vivans. M. Grote, en rectifiant les faits, a complétement changé la couleur de l'affaire. Il prouve par des témoignages irrécusables qu'il ne s'agissait pas de morts seulement, mais bien des équipages vivans de vingt-cinq trirèmes athéniennes désemparées dans le combat, et que, par une incroyable négligence, les amiraux athéniens laissèrent périr sans secours, tandis que la tempête n'était pas assez forte pour empêcher les débris de la flotte péloponnésienne d'effectuer tranquillement leur retraite. M. Grote demande quel serait le jugement que prononcerait aujourd'hui une

cour martiale contre un capitaine de vaisseau qui resterait à l'ancre, tandis que coulerait bas devant lui un navire rempli de ses camarades. Selon toute apparence, si le cas était possible aujourd'hui dans une marine européenne, le coupable paierait de sa tête son indigne lâcheté.

Le procès de Socrate occupe en entier le dernier chapitre du huitième volume. Après avoir instruit l'affaire avec une minutieuse exactitude, l'auteur arrive aux conclusions suivantes : « Que Socrate était le plus honnête homme du monde, mais qu'il était pourtant coupable sur tous les chefs d'accusation, et qu'il fallait une tolérance extraordinaire de la part des Athéniens pour qu'un procès ne lui eût pas été intenté trente ans plus tôt. » M. Grote a expliqué de la manière la plus lucide le caractère original et inimitable de l'enseignement de Socrate. Bien différent des autres sophistes ou philosophes (de son temps les deux mots étaient synonymes), Socrate n'avait point de doctrine qu'il imposât à ses disciples; mais il les obligeait à penser, et à penser juste. Comme l'acier qui fait jaillir le feu du caillou, Socrate développait l'intelligence de ses interlocuteurs, et, pour me servir des expressions de M. Grote, « son but et sa méthode n'étaient pas de faire des prosélytes et d'imposer des convictions par autorité, mais bien de former des *chercheurs* sérieux, des esprits analytiques et capables de conclure pour eux-mêmes. »

Par la conversation la plus spirituelle, par la dialectique la plus pressante, Socrate réduisait à l'absurde tout mauvais raisonneur. Dans une de nos sociétés modernes, il eût été tué en duel ou serait mort sous le bâton. Dans Athènes, il s'était fait beaucoup d'ennemis, et, selon Xénophon, il y avait quantité de gens qui, après avoir causé une fois avec lui, s'enfuyaient ensuite du plus loin qu'ils l'apercevaient. Nulle part, on n'aime un homme qui nous prouve que nous sommes des ignorans ou des niais. Cependant la cause la plus grave de la haine qu'inspirait Socrate à un grand nombre de ses concitoyens paraît avoir été ses relations avec des hommes qui avaient fait le plus grand mal à leur pays, Alcibiade et Critias. L'un et l'autre furent ses disciples, et, bien qu'il n'approuvât nullement leur conduite, il leur conserva toujours, comme il semble, un attachement singulier. En outre, il ne déguisait pas son mépris pour la constitution athénienne. « Vous tirez vos magistrats au sort, disait-il; au moment de vous embarquer, aimeriez-vous prendre pour pilote l'homme que le hasard aurait désigné? » En matière de religion, il était décidément hétérodoxe, et, sans parler de son *génie*, il laissait trop voir son opinion sur les mythes *de l'état*, amas informe de superstitions dont on n'avait pas même encore essayé de faire ressortir quelques préceptes de morale. La religion chez les anciens, disons mieux, la superstition, changeait à chaque ville, presque à chaque bourgade; mais malheureusement elle était

intimement liée avec la politique et la nationalité. Un hérétique à Athènes était donc quelque chose comme un transfuge, comme un ennemi de la république. Socrate, jugé d'après toutes les formes de procédure reçues, fut convaincu par un jury nombreux, sur tous les chefs, ou plutôt il se glorifia d'être coupable. Il aurait pu, selon toute apparence, se soustraire à la mort et peut-être même à une condamnation, s'il avait voulu se défendre autrement. M. Grote suppose, non sans raison, qu'arrivé au terme de sa carrière, il aurait préféré une mort sublime, et qui laissait un grand enseignement, à l'obligation de rompre ses habitudes.

Les lois athéniennes étant données, Socrate a dû être condamné, cela est incontestable; mais nous demanderons à M. Grote si ce résultat est à la gloire de ce régime pour lequel il montre parfois un peu trop de partialité.

En terminant, nous remarquerons que l'appréciation du jugement de Socrate et l'explication des causes qui l'ont provoqué ont été exposées, il y a cent quatorze ans, par Fréret, qui arrive à peu près aux mêmes conclusions que M. Grote (1). M. Cousin, dans l'argument qui précède *l'Apologie de Socrate*, au premier volume de son éloquente traduction de Platon, prouve également en quelques mots que le jugement était conforme aux lois existantes (2). Cependant M. Grote n'a cité ni Fréret, ni M. Cousin. Je suis bien loin de croire qu'il ait eu le moins du monde la pensée de déguiser un plagiat : je crains plutôt que M. Grote n'ait lu ni Fréret, ni M. Cousin; il s'est donné cependant la peine de réfuter un M. Forchammer, professeur allemand, qui trouve que Socrate était un grand coquin. On croit trop en Angleterre à la spécialité des Allemands pour l'érudition et la philosophie. La mode est aux systèmes allemands. M. Grote est un trop bon esprit pour admettre l'imagination en matière d'histoire et de linguistique; il me permettra de lui rappeler qu'il existe en France des érudits et des philosophes sérieux.

P. Mérimée.

(1) *Hist. de l'Académie des Insc.*, t. XLVII, p. 209.
(2) Voyez encore, sur le même sujet, les *Fragmens philosophiques* de M. Cousin, t. I, p. 115, 4e édition.

L'ASIE MINEURE

ET

L'EMPIRE OTTOMAN.

ÉTAT ACTUEL ET RICHESSES NATURELLES DE L'ASIE MINEURE.

S'il est dans le monde oriental un pays qui mérite de fixer l'attention de l'Europe par le prestige des souvenirs historiques, comme par les germes d'avenir, les élémens de prospérité qu'il renferme, c'est assurément l'Asie Mineure. On sait quelles phases de grandeur et de gloire a traversées cette région classique avant de tomber sous la domination turque. Aujourd'hui encore, l'Asie Mineure peut retrouver de brillantes destinées; aujourd'hui comme autrefois, elle unit aux avantages d'une position sans égale entre l'Orient et l'Occident les ressources d'un sol dont les produits rappellent dans leur inépuisable variété toutes les latitudes et tous les climats. Que lui manque-t-il donc pour reprendre parmi les autres contrées de l'Orient la place élevée qu'elle a si longtemps occupée? La sollicitude active d'un gouvernement qui sache comprendre ses intérêts et développer ses ressources, la sollicitude aussi de cette Europe, trop absorbée depuis quelques années par de stériles agitations, et trop portée à oublier le noble rôle que la situation actuelle de l'Asie Mineure semble assigner à son influence.

Quand nous parlons ici de l'Europe, nous exceptons l'Angleterre. Les

avantages considérables que promet l'Asie Mineure à la puissance qui saurait en exploiter les richesses naturelles ne pouvaient échapper à la sagacité de la nation britannique. Déjà la prépondérance commerciale et par conséquent l'ascendant politique de l'Angleterre se consolident de plus en plus dans cette belle péninsule, qui, depuis les temps les plus reculés, a toujours semblé un pont jeté par la nature entre l'Asie et l'Europe. Les agens, les comptoirs, les pyroscaphes anglais sont là, comme partout, les avant-coureurs d'une ambition qui, il faut le reconnaître, se montre courageuse autant qu'habile. L'Angleterre ne craint pas de proclamer ses vues ni d'avouer ses actes. Les ingénieurs, les naturalistes, les voyageurs anglais qui sillonnent l'Orient accomplissent leurs utiles travaux à la face du monde entier, le front haut, comme des hommes sûrs de leur droit. On ne peut nier ce qu'il y a d'admirable dans le dévouement de ces nombreux agens choisis avec un tact si rare et sachant servir leur gouvernement avec la même énergie que celui-ci mettrait au besoin à les appuyer. Pourquoi donc l'Angleterre ne nous permet-elle pas de l'admirer sans regret? Pourquoi sa politique, presque toujours si prudente et si ferme, s'est-elle récemment encore laissé entraîner en Orient à des actes que la portion éclairée de la nation anglaise est la première à condamner? De tels abus de la force, loin de servir l'influence britannique, lui portent une grave atteinte, et des violences comme celles du Pirée avertissent la Turquie du sort qui l'attend, si la Grande-Bretagne juge quelque jour à propos de faire prévaloir en Asie Mineure cette législation du plus fort, déjà proclamée sur les côtes de la Grèce.

Il est temps que l'Europe continentale se préoccupe de l'avenir de ces belles contrées, qui ne doivent être abandonnées exclusivement ni au commerce anglais ni à l'action malheureusement impuissante de l'administration locale. Sans doute des hommes éminens sont placés aujourd'hui à la tête du gouvernement ottoman, et la régénération de la Turquie est le but constant de leurs efforts; mais, quelles que soient les intentions généreuses du sultan Abdul-Medjid, de Réchid-Pacha, d'Ali-Pacha, de Fuad-Effendi, ces intentions peuvent-elles suffire, et les populations musulmanes sortiront-elles jamais de leur longue torpeur, si l'Europe ne vient porter parmi elles cet esprit d'entreprise, cette intelligence des intérêts matériels qui doivent aujourd'hui compter de plus en plus parmi les élémens de la puissance politique? — Encourager les recherches, les tentatives de l'industrie, de la science européenne dans toutes les parties de la Turquie et dans l'Asie Mineure en particulier, telle devrait être la principale préoccupation du sultan et de ses ministres. Étudier avec une activité persévérante les ressources si variées et si peu connues encore du territoire ottoman, tel serait aussi le rôle que l'Europe continentale devrait se proposer, et ces deux tâches,

accomplies de concert, assureraient la régénération d'un empire dont l'existence importe plus que jamais à la paix du monde.

En visitant l'Asie Mineure, j'étais préoccupé de ces exigences nouvelles qui s'imposent à la Turquie comme à l'Europe. De précédens voyages à travers les montagnes glacées de la Sibérie et de la frontière de Chine m'avaient déjà montré ce que l'activité humaine bien dirigée peut arracher de richesses au sol en apparence le plus ingrat. J'avais hâte de contempler cette lutte de l'homme contre la nature en de plus doux climats, et, à peine revenu de l'Altaï (1), je me dirigeai vers le Taurus. La péninsule anatolique offrait à mes explorations un vaste et curieux théâtre : mon attente ne fut pas trompée. Durant trois années de séjour en Anatolie, je n'ai pas seulement admiré dans ses aspects les plus variés la nature orientale, j'ai pu aussi observer à loisir la population qui vit sur ce sol privilégié, et la situation de l'Asie Mineure sous le gouvernement d'Abdul-Medjid m'a donné une idée de la situation générale de l'empire ottoman. Un sol fertile et privé de culture, une population insouciante, quoique pleine d'intelligence, une administration qui ne peut faire prévaloir les intérêts du présent qu'à la condition de lutter sans cesse contre les traditions du passé, voilà ce que j'ai retrouvé trop souvent en Asie Mineure, voilà ce qui se retrouve, je le crains bien, dans toute la Turquie.

I.

Sous le nom d'Asie Mineure, les géographes désignent la vaste péninsule qui sépare la Méditerranée du bassin de la mer Noire. La limite orientale de cette péninsule pourrait être marquée par une ligne obliquement tirée de Trébisonde au golfe d'Alexandrette. Le territoire compris entre cette ligne et l'archipel grec égale en étendue toute la France : il est divisé en onze *eyalet* ou vice-royautés. Cette division a confondu et effacé presque partout les limites des petits états dont le nom revient si souvent dans les anciennes annales de la Grèce et de l'Italie. — Ainsi l'*eyalet* de Trébisonde comprend une partie de l'Arménie Mineure, du Pont et de la Colchide. — Celui de Kastemouni se compose d'une partie de la Bithynie et de la Paphlagonie. — Sous le nom de *Kudavenguiar* est désignée aujourd'hui une partie de la Phrygie, de la Bithynie et de la Mysie. — L'ancienne Troade est devenue l'*eyalet* de Biga; la Galatie, celui d'Angora. — Une partie de la Mysie, de la Lydie, de l'Ionie, forme la vice-royauté de Saroukhan. — L'*eyalet* d'Aïdin renferme une partie de la Lydie, de la Phrygie et de la Carie; — celui de Karaman, une partie de la Pisidie, la Lycie, la

(1) Voyez, sur le voyage dans l'Altaï, la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1845.

Pamphylie et la Cilicie Trachée. — La *Cilicia Campestris* a pris le nom d'*eyalet* d'Adana. — Enfin, dans la vice-royauté de Marach, on retrouve une partie de l'Arménie Mineure, et dans la vice-royauté de Sivas la Cappadoce. — Ces onze *eyalet* se subdivisent en trente-neuf *sandjaks* (provinces) et cinq cent quatre-vingt-treize *cazas* (districts). Dans chaque *eyalet*, il y a trois fonctionnaires supérieurs parfaitement indépendans l'un de l'autre : le gouverneur civil, le pacha commandant les troupes, et le directeur du fisc, dont les fonctions répondent à celles du receveur-général d'un département français. L'administration judiciaire ne relève que du chef de l'ordre religieux ou *cheik el islam*, résidant à Constantinople.

Tel est le système administratif qui régit aujourd'hui l'Asie Mineure. Ce n'est point toutefois cette division politique du pays qui doit préoccuper l'explorateur dont le but est avant tout de porter quelque lumière sur les richesses naturelles de cette vaste contrée. Pour mettre de l'ordre dans ses recherches, il doit avoir sous les yeux une division plus simple, indiquée par la configuration même du territoire. Ainsi on peut distinguer dans l'Asie Mineure deux grandes régions : celle des plateaux, celle des montagnes. La première, qui occupe la partie centrale de l'Asie Mineure, embrasse presque le tiers de cette contrée : bornée à l'ouest par le Méandre et l'Hermus, elle s'étend à l'est jusqu'aux parages de Sivas; sa limite septentrionale est marquée par les parallèles de Sivas, Juzgat et Angora; sa limite méridionale, par ceux d'Erégli et de Karaman. Cette région se compose, comme son nom l'indique, d'une suite de plateaux ou de bassins, les uns légèrement ondulés, les autres à surface parfaitement horizontale, et entre lesquels des montagnes, presque toutes dirigées du nord-ouest au sud-est, forment autant de barrières naturelles. Bien qu'isolés ainsi par les renflemens du terrain, ces divers bassins n'en ont pas moins une physionomie commune : sans parler de l'absence presque complète de végétation arborescente, qui imprime aux plaines centrales de l'Asie Mineure un cachet tout particulier de monotonie et de tristesse, on peut noter encore comme traits caractéristiques de cette région l'uniformité de la constitution climatologique. Dans la plupart des plateaux, cette uniformité est très marquée, et la moyenne annuelle de la température rappelle le climat du nord de la France et de l'Allemagne, avec cette différence que l'Asie Mineure a des hivers plus froids et des étés plus chauds. Aussi y cultive-t-on la vigne, qui, bien que souvent endommagée par les froids de l'hiver, comme dans la plaine d'Isbarta, à Konia, Dennir, etc., y arrive cependant très vite à maturité. Quant aux figuiers, aux oliviers et autres arbres qui exigent la température du midi de l'Europe, la région des plateaux en est complétement privée.

La région montagneuse comprend les parties occidentale, septentrionale et méridionale de l'Asie Mineure. C'est surtout dans la partie méridionale que se développe l'imposante chaîne du Taurus, dont les ramifications infinies traversent la Perse et atteignent jusqu'aux mystérieuses contrées de l'Asie centrale. La région montagneuse est la plus belle et la plus riche portion de l'Asie Mineure. Dans la région des plateaux, dans les plaines d'Isbarta, de Konia, de Kaïsaria, par exemple, c'est la culture des céréales qui domine : dans la région montagneuse, à la culture des céréales il faut ajouter la culture de toutes les richesses végétales du midi de l'Europe. A côté de hautes montagnes, cette région présente des surfaces planes assez étendues; nous citerons, par exemple, les belles et fertiles plaines de Mohalitch, les bords des lacs d'Apollonia et de Nicée. Il y a aussi dans la région des montagnes de vastes et profondes vallées dont quelques-unes deviendront un jour les grandes artères commerciales et industrielles de l'Asie Mineure. La vallée du Kizil-Ermak, celle du Yéchil-Ermak, celle d'Ermenek, celles du Méandre, du Caïstre et de l'Hermus, tiennent le premier rang parmi ces territoires privilégiés.

La vallée du Kizil-Ermak (l'ancien *Halys*) commence à peu près dans les environs du village Kalédchuk, au nord-est d'Angora; elle suit la belle rivière du Kizil-Ermak dans toutes ses sinuosités capricieuses, et s'étend jusqu'à l'embouchure de ce cours d'eau dans la mer Noire; elle a plus de quarante-cinq milles géographiques de long.

La vallée qui borde le Yéchil-Irmak (l'ancien *Iris*), et qui depuis Tokat jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le Pont-Euxin a plus de vingt-cinq milles géographiques de long, cette vallée se prête également à la culture des céréales et à l'élève du ver à soie. La ville seule d'Amasia produit plus de 20,000 *oks* (1) de soie. Presque toute la soie produite par cette ville est exportée en Suisse par l'intermédiaire de l'agent d'une maison de Zurich, qui est établi à cet effet à Amasia, et y réalise d'immenses bénéfices. La production des céréales est plus considérable encore que la production de la soie dans la vallée du Yéchil-Ermak, car les deux provinces d'Amasia et de Tchorum, traversées par cette vallée, donnent à elles seules annuellement 70,000,000 *oks* (2) de blé, dont une partie fort considérable est exportée en Europe. Le montant de cette production aurait pu être facilement décuplé, si toute l'étendue des terres susceptibles de culture était effectivement exploitée; alors les deux provinces d'Amasia et de Tchorum, avec le concours de quelques provinces également fertiles, pourraient faire de l'Asie Mineure le véritable grenier de l'Europe, et créer dans les nombreux ports de

(1) Environ 30,000 kilogrammes.

(2) Environ 100,000,000 kilogrammes.

l'Anatolie de dangereux rivaux aux ports de la Russie méridionale. Il est peut-être inutile d'ajouter que la culture des céréales dans l'Asie Mineure n'atteindra un pareil but que secondée par les efforts de la science moderne et par le travail d'une population industrielle sur laquelle ne pèseront plus les entraves d'un système administratif souvent peu compatible avec les besoins de la civilisation moderne. Si jamais pourtant cette régénération peut s'accomplir, une ère de brillante et féconde activité s'ouvrira pour les belles vallées qui débouchent vers le littoral occidental de l'Asie Mineure. Converties en des champs de céréales et reliées par des routes aux ports de Smyrne, d'Aïvalhy, de Scala-Nuova, de Tchanderly, ces vallées pourront en toute saison verser leurs produits sur les côtes de la péninsule anatolique et fournir à l'Europe des grains à des prix d'autant plus réduits, qu'avec un sol pour le moins aussi fertile que celui des provinces méridionales de la Russie, l'Asie Mineure aurait encore sur ces dernières l'avantage d'un transport plus aisé et d'une ligne littorale bien plus développée et mieux appropriée par la nature aux exigences commerciales.

La vallée d'Erménék, qui traverse du nord-ouest au sud-est la Cilicie Pétrée, est arrosée par l'*Erménéksou* (l'ancien Calycadnus). C'est peut-être la vallée la plus pittoresque de l'Asie Mineure. Encaissée entre deux remparts de montagnes qui ne la quittent qu'à l'embouchure de l'Erménéksou, où commence la superbe plaine de Sélévké, la vallée d'Erménék jouit des avantages d'un printemps presque perpétuel, et captive le naturaliste par l'immense variété et la richesse de sa végétation, qui revêt quelquefois le type d'une flore tropicale.

La vallée du Méandre (*Buyuk-Méndéré*), celle du Caïstre (*Kutchuk-Méndéré*), celle de l'Hermus (*Gédis-Tchaï*) et enfin celle du Caïcus (*Bakyr-Tchaï*) aboutissent toutes vers l'archipel grec, et, comme c'est sur le littoral occidental de l'Asie Mineure que se trouvent situés les ports de mer les plus nombreux et les plus favorisés par la nature, ces quatre vallées acquièrent une haute importance commerciale. Leurs nombreux produits consistent principalement en riz, tabac, maïs, opium, céréales et huile d'olive. Le sol dans ces vallées est d'une fécondité merveilleuse. La partie nord-ouest de la plaine du Méandre est la mieux cultivée; c'est là qu'on trouve aussi les localités qui servent de marché aux céréales venues de tous les points de cette vallée; le village Sukoi est de ce nombre, et forme un des grands dépôts de grains auxquels les commerçans s'adressent pour y faire leurs achats et les transporter ensuite au port de Scala-Nuova, situé seulement à quatre lieues du village. Les céréales arrivées à Sukoi s'y vendent au prix de 15 à 20 piastres (4 à 5 francs) le kilo turc (15 kilogrammes); or, Sukoi fournit annuellement aux ports de Scala-Nuova et de Smyrne environ 250 ou 300,000 kilos turcs de grains (4,500,000 kilogrammes).

La vallée du Caïstre, celles de l'Hermus et du Caïcus sont tout aussi fertiles que la vallée du Méandre; mais, moins cultivées que cette dernière, elles sont de plus envahies en partie par de vastes marécages qui ne naissent et ne se développent que faute de quelques précautions prises pour empêcher l'accumulation des détritus charriés par les rivières. La vallée du Caïcus, qui s'étend le long du littoral et va se rattacher à la belle plaine d'Adramite, est surtout d'une admirable fertilité. Non-seulement elle est très favorable à la culture du riz, qui, à en juger par le peu qu'on en récolte, donne un produit peu inférieur aux qualités les plus recherchées de Damiette : elle fournit encore la plus forte portion des grains et de l'huile d'olive exportés en Europe par les échelles d'Aïvalhy et de Tchanderly. C'est particulièrement dans le bourg de Somma que se fait le dépôt central de ces deux produits, et surtout des grains récoltés dans les plaines de Pergame, de Kirkagalch, etc. Le kilo de blé se paie à Somma de 17 à 20 piastres (1), et se vend, transporté à Aïvalhy, à raison de 19 à 22 piastres; les marchands européens de Trieste, Marseille, Gênes, etc., qui font acheter les grains à Somma même, les revendent ensuite en Europe à 24 et à 26 piastres le kilo. La quantité de grains fournie annuellement par Somma à Aïvalhy, et destinée à l'exportation pour l'Europe, est environ de 500,000 kilos turcs (7,500,000 kilogrammes). La portion de la vallée du Caïcus qui avoisine la mer, depuis Aïvalhy jusqu'à Adramite, fournit aussi un riche contingent d'huile d'olive, dont une grande partie est exportée en Europe. Le montant annuel de cette exportation, effectuée par Aïvalhy et Adramite, peut être évalué de 100 à 150,000 *kantars* (2); or, comme le fisc prélève annuellement sur les olives récoltées dans ces localités une dîme de 25,000 kantars, la production brute annuelle doit y être de 250,000 kantars ou de 75 millions de kilogrammes. C'est sur le pied de 180 à 200 piastres le kantar (33 kilogrammes) que l'huile d'olive est achetée par les Européens dans les échelles d'Aïvalhy et d'Adramite.

On connaît maintenant la configuration de l'Asie Mineure, on connaît aussi les principales sources de sa production agricole : la région des plateaux, et les grandes vallées de la région montagneuse. A quoi se réduit aujourd'hui le travail de l'homme dans ces deux régions, et que pourrait-il être? C'est sur la région des montagnes et sur la culture des céréales que notre attention se portera d'abord.

Dans les vallées de cette région, comme dans une grande partie de l'Asie Mineure, le sol n'est jamais fumé, et le labour se réduit à l'action superficielle d'une charrue vraiment primitive, construite exclu-

(1) Un franc correspond à peu près à 4 piastres turques, car la piastre turque est composée de 40 paras; or 170 paras sont acceptés dans le commerce à raison d'un franc.

(2) De 32,000,000 à 63,000,000 de kilogrammes.

sivement en bois; dans la plaine de Pergame, il n'y a que les propriétaires riches qui, pour ménager les forces productives du sol, ensemencent à tour de rôle leur terrain de blé, de pois ou bien de coton; les petits cultivateurs, au contraire, récoltent annuellement et sans intermission les mêmes céréales sur le même terrain, sans que le sol manifeste jamais le moindre symptôme d'épuisement. On a vu que les deux vallées du Méandre et du Caïcus fournissent à elles seules un montant annuel de 800,000 kilos turcs ou 12 millions de kilogrammes de grains destinés à l'exportation pour l'Europe, ce qui suppose le double pour le total de la production annuelle, c'est-à-dire environ 24 millions de kilogrammes. En admettant que les terres cultivées dans les deux vallées ne représentent que la moitié de la surface qui aurait pu être livrée à l'agriculture, le minimum du montant annuel serait de 48 millions de kilogrammes de grains, et, si nous y ajoutons la même proportion pour les deux autres vallées (celles de l'Hermus et du Caïstre), nous aurons 96 millions de kilogrammes. Maintenant, si on ajoute à ce chiffre la production annuelle des deux provinces de Tchorum et d'Amasia, on est en droit d'affirmer que les quatre vallées du Méandre, du Caïstre, de l'Hermus et du Caïcus, ainsi que les deux provinces de Tchorum et d'Amasia, produisent à elles seules, sans aucun recours aux nouveaux procédés de la science agricole, plus de 144 millions de kilogrammes de grains par an. Or, les parties de la région montagneuse qui fournissent ce montant très considérable ne forment qu'un très petit canton dans la vaste péninsule de l'Asie Mineure, dont le produit total devrait être estimé au moins dix fois autant, et, en n'admettant qu'une évaluation très faible, on ne s'éloignerait pas beaucoup de la vérité en estimant la production annuelle de toute l'Asie Mineure à 400 millions de kilogrammes de grains, dont au moins un quart (ou 100 millions de kilogrammes) est exporté en Europe. Si l'on évalue le kilogramme de grains à 3 piastres seulement (5 piastres par kilo turc), cette production annuelle représenterait à peu près une somme de 100 millions de francs et le montant de l'exportation plus de 25 millions de francs.

Les céréales ne sont pas le seul produit important de la région montagneuse; l'huile d'olive, le tabac, le bois de construction et la vallonnée y figurent encore parmi les richesses du sol. La culture de l'olivier n'est pas moins favorisée par le climat de cette région que la culture des céréales. Quant au bois de construction, l'Asie Mineure ne sait pas assez qu'il y a là pour elle une branche d'exploitation considérable. Les côtes de l'Asie Mineure, les côtes méridionales surtout, présentent de superbes forêts de pins, qui pourraient donner non-seulement de nombreux matériaux de construction, mais aussi d'excellens bois de mâture. Plusieurs régions de l'intérieur offrent également de grandes richesses

forestières qui, faute de moyens de transport, sont complétement perdues pour le pays, de telle sorte qu'il n'y a que les forêts de la Cilicie Pétrée et de l'Isaurie qui soient en partie utilisées, mais encore seulement pour le commerce avec le reste de la Turquie, ou bien avec l'Égypte. Ce commerce s'effectue par l'entremise des petites échelles situées sur la côte méridionale depuis Tarsus jusqu'à Adalia; ces échelles ne sont le plus souvent composées que de quelques masures appelées *mahazy*, où le bois, ainsi que les glands de chêne connus sous le nom de *vallonnée*, se trouvent déposés : les bois travaillés en planches sont protégés par une espèce de toiture contre les intempéries des saisons; les autres bois taillés en *rondins* d'un à deux mètres de long, et destinés au chauffage ou aux bâtisses, sont entassés sur la plage; à l'époque des pluies et des tempêtes, les vagues viennent souvent enlever une grande quantité de ce bois, qui, après avoir été promené quelque temps, finit toujours par échouer sur les côtes de Chypre et de l'Égypte, où les habitans épient ces arrivages qui leur fournissent un moyen très économique d'approvisionnement. Tout le bois des *mahazy* est, je le répète, exclusivement destiné aux besoins du commerce de l'empire; c'est surtout vers l'Égypte que ce bois est dirigé, et les bâtimens d'Alexandrie, de Damiette et de Rosette viennent chaque année l'acheter aux échelles de la côte méridionale, à raison de 7 à 8 piastres le kantar (évalué pour la mesure du bois à 180 oks) (1); le gouvernement prélève 23 pour 100 sur la valeur en numéraire de la quantité du bois vendu.

La vallonnée, qui est également déposée dans ces *mahazy* et qui, ainsi que le bois, provient des forêts de la Cilicie et de l'Isaurie, n'a pas la même destination; elle défraie exclusivement les besoins de l'Europe, où elle arrive par la voie de Smyrne; c'est vers Trieste que s'acheminent les plus grands envois de cet article; la vallonnée rendue dans les échelles de la côte méridionale de l'Anatolie coûte 30 piastres le kantar (à 44 oks), ou environ 5 sous le kilogramme, tandis que, transportée à Trieste, l'ok y est vendu à raison de 12 sous (de 75 à 80 piastres le kantar), ce qui, déduction faite des frais de transport, assigne aux vendeurs un bénéfice de presque cent pour cent. La Troade, les îles de Mitylène et de Chio fournissent une quantité très considérable de cet article au commerce extérieur, bien que celui-ci n'en retire plus des bénéfices aussi exorbitans qu'il y a cinq ou six ans, lorsque le kantar de vallonnée se vendait à Trieste 105 piastres; on attribue la baisse du prix à la diminution de la demande de la part de l'Angleterre, qui, depuis quelque temps, cherche à substituer à la vallonnée

(1) L'ok turc est un peu inférieur au kilogramme, car il est composé de 400 drèmes; or, 312 drèmes sont acceptés dans le commerce comme l'équivalent d'un kilogramme; le drème correspond environ à 3 grammes.

une autre substance moins dispendieuse et également propre aux opérations du tannage.

La plus grande masse et les qualités les plus estimées de tabac sont fournies en Asie Mineure par les régions occidentale, méridionale et septentrionale; les tabacs de Magnésie, de Pergame, d'Adalia et de Samsun jouissent dans toute la Turquie d'une grande célébrité, tandis que plus on avance vers la partie centrale, c'est-à-dire vers la région des plateaux, plus la culture du tabac perd de son importance et la qualité s'en détériore; ainsi, dans plusieurs localités de cette région, comme, par exemple, à Konia, à Kaïsaria, à Sivas, les habitans sont obligés de faire venir leur tabac de très loin, et entre autres de Magnésie et de Samsun. En Asie Mineure comme dans tout l'empire ottoman, le tabac n'est l'objet que du commerce intérieur; mais il joue dans l'Orient un rôle tellement important parmi les besoins de première nécessité, que l'énorme consommation qui s'en fait peut figurer au premier rang parmi les ressources fiscales de la Turquie. Ce revenu pourrait devenir bien plus considérable sans l'influence pernicieuse de l'ancien régime financier dont le gouvernement ottoman, malgré tous ses efforts, n'est pas encore parvenu à secouer complétement le joug.

Bien que placée dans des conditions climatériques moins favorables que celles de la région montagneuse, la région des plateaux se prête également à d'importantes cultures. Elle fournit aussi son contingent de céréales; seulement, dans quelques localités, le terrain réclame l'assistance de l'engrais, et l'époque de la récolte y est la même que dans l'Europe septentrionale, tandis que, dans toute l'Asie occidentale et méridionale, on peut récolter depuis le mois de mai jusqu'au mois de juillet. L'excellente qualité du sol, la modicité de la main-d'œuvre qui, presque partout, ne se paie que 6 piastres ou environ 30 sous la journée, n'en offrent pas moins à la production agricole sur les plateaux de l'Asie Mineure de précieuses facilités. On pourrait y recueillir d'immenses quantités de grains à des prix fort modérés; les localités les plus favorables à l'agriculture y sont : les plateaux de Koutaya, d'Isbarta, de Buldur et d'Eguerdir, et enfin une bonne partie des renflemens qui composent la partie septentrionale de la Lycie, et où les vastes, mais désertes plaines de Karayoukbazar et d'Elmalu pourraient être converties en riches champs de blé. L'étendue la plus considérable de terrains susceptibles de culture qu'on puisse signaler en Asie Mineure, c'est, sans contredit, l'immense plaine qui, à quelques interruptions locales près, s'étend depuis Karaman et les ramifications méridionales du mont Argée jusqu'au Sangarius et au lac salé de Tus-Tchly (l'ancien Tatta de Strabon). Cette plaine, qui a une surface de presque six cents milles géographiques carrés et qui comprend presque

toute la Lycaonie, n'offre qu'à peine cinquante milles géographiques carrés de terrains cultivés : c'est une vaste solitude, animée seulement à de larges intervalles par quelques tentes des tribus kurdes.

Outre les céréales, la région des plateaux fournit encore deux autres produits, qui pourraient devenir l'objet d'un commerce lucratif : le pavot et la plante tinctoriale connue dans l'Orient sous le nom de *djéhri :* c'est le *rhamnus infectorius,* cultivé également dans le midi de la France, à cause de la belle couleur jaune que donne le fruit de cet arbuste, fruit qui y est désigné vulgairement sous le nom de *graines d'Avignon.*

Le pavot (*papaver somniferum*), destiné à la fabrication de l'opium, est cultivé dans presque toutes les parties de l'Asie Mineure; mais c'est particulièrement dans la région des plateaux que cette culture est pratiquée sur une très grande échelle. La ville d'Afium-Karahissar peut être considérée comme le pays classique de la culture du pavot; toutes les vastes plaines qui environnent cette ville y sont presque exclusivement consacrées. On ne saurait douter que le funeste usage que les Chinois font de l'opium ne nuise grandement à l'agriculture de l'Asie Mineure, entravée par le développement des plantations de pavots. Malheureusement l'intérêt de l'agriculture s'efface ici devant les intérêts du commerce anglais. L'Angleterre se livre aujourd'hui au trafic de l'opium avec plus d'ardeur et de succès que jamais; il semble que sa dernière guerre avec la Chine n'ait eu pour but que de conquérir à la Grande-Bretagne le droit d'empoisonner en masse les citoyens inoffensifs du Céleste Empire. Aussi, pour exercer ce monopole sur la plus large échelle et le garantir contre toute concurrence étrangère, l'Angleterre a consacré d'immenses capitaux à l'organisation du commerce de l'opium, en le concédant comme droit exclusif à la *Peninsular Company,* créée en 1840 par un bill du parlement. Cette riche et puissante compagnie possède vingt-six bateaux à vapeur, dont plusieurs sont exclusivement destinés à recueillir dans toutes les échelles du Levant le précieux narcotique et à le transporter aux Indes. Smyrne, comme plusieurs autres échelles, a un agent de la compagnie qui y réside constamment; un bateau à vapeur est exclusivement affecté au service entre Smyrne et Malte, où les cargaisons d'opium sont d'abord transportées : là, elles sont transbordées sur un autre bateau qui les dépose à Alexandrie; un troisième *steamer* les y reçoit et les transmet au Caire à un quatrième bateau, qui à son tour les achemine vers Suez, où enfin un cinquième bateau les transporte à Madras. En 1847, Smyrne seule a fourni à l'agent anglais qui y réside 400 tonnes (la tonne à peu près à 1,000 kilogr.) ou 400,000 kilogr. d'opium.

Le pavot est ordinairement semé à la fin de l'automne et se récolte au mois de juillet; on en obtient le suc laiteux au moyen d'une inci-

sion circulaire pratiquée dans les capsules désignées en turc sous le nom de *hachich;* c'est ce suc qui constitue l'*afium* ou l'opium des Européens; on le laisse coaguler et on le pétrit ensuite en forme de galettes de quatre à cinq oks chacune; c'est sous cette forme que l'opium de l'Orient est livré au commerce. Sur les lieux, l'ok d'opium coûte de 150 à 200 piastres (de 30 à 40 francs environ), tandis que la compagnie anglaise le revend ensuite en Chine à raison de 500 à 600 piastres l'ok, ce qui, déduction faite de tous les frais de transport, lui assure un bénéfice d'au moins 100 pour 100.

Le *djéhri* est particulièrement cultivé à Konia et à Kaïsaria; on le retrouve également dans presque toutes les localités volcaniques de l'Asie Mineure, car cette *rhamnée* affectionne singulièrement le sol rocailleux composé des détritus des roches qui contiennent des substances feldspathiques et amphiboliques. Aussi une carte géologique de l'Asie Mineure permettrait-elle de désigner d'avance, et par la simple inspection, les localités favorables à la culture de cette plante tinctoriale, qui sera quelque jour une source de grande richesse pour le pays. Dans l'Asie Mineure en effet plus que dans tout autre pays, les zones botaniques se trouvant en relation intime avec les formations géologiques, les simples teintes d'une carte géologique bien faite et munie d'indications hypsométriques signaleraient d'avance la distribution des plantes utiles, et conséquemment détermineraient les chances qu'offrent certaines régions pour certaines cultures, ce qui épargnerait au gouvernement turc des tâtonnemens et des essais dispendieux, tant pour les produits du règne végétal que pour ceux du règne minéral.

Tous les rochers trachytiques dans les environs de Konia, d'Angora et de Kaïsaria sont couverts de l'arbuste nommé *djéhri*, et, dans le village grec de Silé (à six kilomètres de Konia), un superbe pic trachytique porte pour cette raison le nom de *Djéhri-Dagh* (la montagne du Djéhri). L'arbuste est propagé par boutures; la bouture transplantée porte fruit la troisième année; la plante produit pendant trois ans, après quoi elle s'épuise et devient improductive, si on n'a pas soin de la greffer. Malheureusement la fructification est sujette aux plus grandes vicissitudes, et c'est là une source de graves mécomptes pour les planteurs de ce pays; très souvent l'arbre, après avoir parfaitement fleuri, laisse tomber ses fruits avortés et dénués de toute matière colorante. Il ne serait pas impossible que ces fréquens avortemens tinssent à des fécondations incomplètes ou défectueuses, et, pour remédier à ce mal, il faudrait peut-être faciliter les relations entre les fleurs femelles et mâles, car la plante dont il s'agit n'est pas hermaphrodite; elle ne présente pas la réunion des organes des deux sexes dans une seule fleur; ces organes sont au contraire répartis dans des fleurs différentes.

La plantation des nouvelles boutures du djéhri se fait au mois de mars, la récolte au mois de juillet. Le djéhri peut résister à un froid très rigoureux sans réclamer l'usage d'aucune protection artificielle; aussi cette plante prospère-t-elle parfaitement à Kaïsaria, où pendant l'hiver le thermomètre descend fréquemment jusqu'à 15 degrés au-dessous de zéro (1). Dans l'état normal, un arbuste donne 60 *oks* de fruits frais ou bien 30 *oks* de fruits secs, mais on ne parvient le plus souvent à en récolter que 1 *ok* seulement; aussi, en moyenne, sur dix arbres, il y en a six qui ne donnent rien. Kaïsaria, avec sa banlieue, produit annuellement 350,000 *oks* (environ 400,000 kilogrammes), ce qui, en évaluant l'*ok* à 20 piastres seulement, représenterait un capital de 700,000 piastres. Or, le montant de la récolte aurait dû être à peu près de 10,500,000 *oks* (représentant une valeur de 210,000,000 piastres), si l'on avait pu découvrir un moyen de faire parvenir à leur maturité la totalité des fruits, résultat qui ne pourra être obtenu qu'à la suite d'une étude longue et consciencieuse faite sur les lieux par un botaniste pratique versé dans la chimie organique. Il est d'autant plus à désirer que l'on cherche à garantir contre de telles vicissitudes la culture du *djéhri*, qu'un avenir brillant est promis au commerce de cette plante : l'*ok* du fruit ainsi nommé se vend déjà dans la péninsule anatolique à raison de 20 à 25 piastres le kilogramme, et la demande pour l'Europe est si considérable, qu'on est partout tenté d'abandonner les autres branches d'agriculture pour se consacrer à cette lucrative production. La plus grande quantité des fruits du djéhri est expédiée à Smyrne ou à Samsun, d'où on l'exporte en Europe et particulièrement en Angleterre. Toujours préoccupée d'explorer et de monopoliser à son profit les sources industrielles cachées dans le sein de cet Orient qu'elle connaît mieux que personne, l'Angleterre entretient un consul à Kaïsaria, qui, indépendamment de sa mission politique, a pour tâche spéciale de favoriser l'écoulement du djéhri vers les îles britanniques. Cette tâche est d'autant plus facile qu'à Kaïsaria, comme dans presque tout l'Orient, les agens anglais ont le champ libre, et qu'il leur suffit de prendre position sur un point du pays pour écarter tous les concurrens.

L'élève du bétail se rattache encore à l'industrie agricole, et, parmi les produits de cette industrie dans l'Asie Mineure, je dois citer la chèvre d'Angora. Cette variété, éminemment locale, ne se retrouve dans aucune autre contrée. La laine longue et soyeuse de la chèvre d'Angora jouit depuis long-temps d'une légitime célébrité, non-seulement en Europe, mais aussi en Orient. Cette chèvre habite une région assez circonscrite, comprise entre la rive occidentale du Kizil-Ermak

(1) On pourra s'en convaincre par des tables météorologiques qui, sous ma direction, se font à Kaïsaria par les soins du consul d'Angleterre, et qui présentent déjà une série non interrompue de seize mois d'observations.

et une ligne tracée à l'ouest de ce fleuve, à peu près parallèlement à son cours, depuis Sevrihissar jusqu'au littoral septentrional de la mer Noire : cette région ainsi délimitée, qui forme un parallélogramme fort irrégulier dont l'étendue peut être évaluée à environ cinq cents milles géographiques carrés, est le seul domaine où la chèvre dite d'Angora puisse développer toute la richesse de sa toison; le moindre déplacement occasionne une détérioration plus ou moins prononcée dans la qualité de la laine, et finit par amener une dégénérescence complète. Il est à remarquer que les troupeaux de chèvres qui paissent sur la rive orientale du Kizil-Ermak diffèrent déjà sensiblement de leurs congénères établis sur la rive opposée, et que, même dans le district étroit que la nature semble avoir si inexorablement assigné à ce noble animal, on ne peut transférer une chèvre du village où elle est née à un village voisin sans l'exposer à être atteinte par une espèce de mal du pays. La chèvre d'Angora ne réclame d'ailleurs aucun soin particulier. L'usage de l'eau stagnante, le séjour dans des étables complétement fermées, sont, avec le changement de climat, les seules influences qui lui soient réellement pernicieuses. Dans les hivers très froids, il n'est pas toujours aisé de concilier dans les étables l'aérage nécessaire à ces chèvres avec les soins exigés par la rigueur de la température. Il y a là un problème que les ignorantes populations de l'Asie Mineure n'ont point encore su résoudre, mais qui n'arrêterait pas long-temps l'industrie européenne. Chaque année, à Angora, où le thermomètre centigrade descend quelquefois à 10 ou 15 degrés, on perd un très grand nombre de chèvres, qu'on laisse languir pendant l'hiver dans des étables dépourvues de toute toiture. Quand les pertes deviennent considérables, on les répare en faisant saillir les chèvres d'Angora par des boucs communs, ce qui donne pour résultat direct des chèvres un peu abâtardies, mais dont la race reprend toute sa pureté à la troisième génération. Le district habité par la chèvre d'Angora de pur sang ne contient que de cinq cent à huit cent mille sujets, chiffre comparativement minime, que d'habiles éleveurs décupleraient facilement en peu de temps. La laine magnifique fournie par cet animal pourrait devenir l'objet d'un commerce d'autant plus lucratif, que, soumise aux procédés des manufactures européennes, elle se trouverait aisément élevée au niveau de la célèbre laine de Cachemire, qu'elle remplacerait alors parfaitement. La laine d'Angora aurait même sur la laine de Cachemire l'avantage de pouvoir être livrée à un prix infiniment plus modique, vu les frais de transport bien moins considérables. Or, l'Angleterre et la Hollande ont déjà démontré en petit ce qui, sous ce rapport, pourrait être effectué en grand, puisque tout le fil de laine d'Angora exporté dans ces derniers pays y est employé à la fabrication des tissus qu'on revend ensuite en Europe sous le nom de châles de Cachemire, et qui trouvent même un excellent

débouché dans les colonies anglaises et hollandaises des Indes orientales. La chèvre d'Angora donne en moyenne 1 ok ou à peu près 1 kilog. de laine; on la tond au mois d'avril. La quantité moyenne fournie annuellement par le district dont j'ai indiqué les limites, la ville d'Angora y comprise, peut être estimée de 350 à 400,000 oks, ou environ 450 ou 500,000 kilogrammes; sur cette quantité, 40,000 oks sont employés dans le pays même à la fabrication du fil, dont on en retire 25,000, et qu'on exporte en Hollande; 8 à 10,000 oks de laine sont manufacturés dans le pays même et convertis en châles et tissus, dont l'exportation est prohibée par le gouvernement turc, et qui ne sont consommés que dans l'empire; enfin, 300,000 oks, sous forme de laine brute, sont exportés en Europe ou plutôt en Angleterre, car une très petite quantité seulement de ces laines brutes pénètre en France par le port de Marseille, et en Autriche par celui de Trieste. Ce relevé est basé sur des renseignemens authentiques que je dois aux marchands arméniens d'Angora, de Sevrihissar, Kastémouni, Tchengueri et autres localités, centres du commerce des laines dans l'Asie Mineure. Il prouve suffisamment l'importance que pourrait acquérir, dans l'intérêt du commerce extérieur de l'Anatolie, l'élève de la chèvre d'Angora, puisque, sur 350 à 400 oks de laine qui représentent le montant de la production annuelle, 340 à 390,000 oks sont exportés en Europe, où l'Angleterre trouve moyen de revendre cette laine au poids de l'or sous le titre pompeux de *laine de Cachemire.*

On le voit, la région des montagnes et la région des plateaux offrent au travail agricole les conditions les plus favorables. Les céréales, les vignes, le tabac, le pavot, le *djéhri*, l'élève des bestiaux, sont pour l'Asie Mineure autant de sources de prospérité qu'il est aisé de rendre plus fécondes, en substituant aux procédés surannés de l'industrie orientale les procédés, les méthodes perfectionnées de l'industrie européenne. Ce n'est point pourtant à la surface du sol qu'il faut chercher les principales richesses de l'Asie Mineure. Les chaînes de montagnes qui la traversent en tous sens cachent dans leurs entrailles d'autres trésors qui sont restés trop ignorés jusqu'à ce jour. Ce que nous avons dit des produits agricoles de l'Asie Mineure a pu donner une idée de l'aspect général du pays; les ressources minérales de cette péninsule en feront connaître la construction géologique.

II.

Les mines actuellement exploitées dans l'Asie Mineure sont au nombre de dix; à ces mines on pourrait en joindre sept que les mineurs turcs, rebutés par quelques obstacles insignifians, ont déclarées improductives. Les sept mines inexploitées et prétendues improductives

sont : *Falsa-Madène, Armutli-Madène* (toutes deux sur le littoral de la mer Noire entre Samsun et Trébisonde); *Balia-Madène* et *Aumia-Madène* (entre Mohalitch et Belikesri); *Bulgar-Madène* (sur la pente méridionale du Bulgar-Dagh); *Korou-Madène* (non loin de Trébisonde), et *Boskar-Madène* (près de Konia). Les dix mines exploitées sont : *Gumuch-Hanè, Dénék-Madène, Akdagh-Madène, Guéban-Madène, Hadjikoi-Madène, Argana-Madène, Esséli-Madène, Kuré-Madène, Helva-Madène,* et *Bérékétli-Madène.* Parmi ces dernières mines, cinq fournissent de l'argent, quatre du cuivre, une du plomb.

Les données numériques relatives à la production des mines ne sont guère connues en Turquie que de quelques membres du gouvernement. Le relevé que je vais donner a été puisé à des sources que la connaissance de la langue et un long séjour dans le pays ont seuls pu me rendre accessibles, et il rectifie en beaucoup de points les renseignemens ou défectueux ou complétement faux qu'on a recueillis en Europe sur ce sujet.

PRODUIT ANNUEL DES MINES DE L'ASIE MINEURE ET DE L'ARMÉNIE.

MINES D'ARGENT.	Dénék-Madène.	156,436 oks.	40,000 drèmes.
	Gumuch-Hané..	17,520	67,680
	Hadjikoi.	134,976	147,456
	Akdagh-Madène.	119,520	230,400
	Guéban-Madène.	142,350	160,000
MINES DE PLOMB.	Bérékétli-Madène. . . .	175,000	
MINES DE CUIVRE.	Argana-Madène.	720,000	
	Esséli.	156,888	
	Kuré-Madène.	27,612	
	Helvali.	61,020	

Il résulte de ce tableau que le produit annuel des mines de l'Asie Mineure est en nombre rond d'à peu près 1,800,000 oks ou 2,162,204 kilogrammes de métaux dont :

Argent	554,870 oks ou	693,589 kilogr.
Plomb	175,000 oks ou	175,437 kilogr.
Cuivre	965,520 oks ou	1,206,775 kilogr.
	1,695,390 oks ou	2,075,801 kilogr.

Le total de ce produit représente une valeur de 15,959,846 piastres ou 3,755,210 francs.

Les proportions entre le minerai et le métal exploité sont ordinairement, en Asie Mineure, pour le plomb 50 pour cent et pour le cuivre 12 à 13 pour cent; mais les métallurgistes turcs ne parviennent jamais à séparer convenablement le métal du minerai. Il suffit de comparer les mines de l'Asie Mineure avec celles des autres provinces de l'em-

pire ottoman pour reconnaître qu'au point de vue de la production métallurgique, la première place est due, entre toutes les provinces turques, à l'Anatolie. Il est même permis d'assurer que cette péninsule est, à l'exception toutefois de la Roumélie, qui est très riche en mines de fer, la source presque unique de toutes les richesses métalliques de la Turquie. Ni la Syrie ni l'Égypte n'offrent jusqu'à présent aucun contingent de quelque importance, et celui que fournissent les provinces de la Turquie d'Europe est bien inférieur à la production de l'Asie Mineure, car la mine la plus importante de la Roumélie, celle de *Iskup-Madène* ou *Karatova,* ne donne annuellement que 4,000 oks de plomb et 60 oks d'argent. Les mines de *Sidéré-Kapsé* (près du mont Athos) et de *Senguel* sont complétement abandonnées, ce qui, au reste, ne prouve que contre l'incapacité des mineurs turcs (1). Néanmoins, en admettant même que ces mines fussent convenablement exploitées, la supériorité comme pays producteur resterait encore acquise à l'Anatolie.

On a beaucoup parlé des sables aurifères de l'Asie Mineure, et on sait quelle est à cet égard la classique réputation du Pactole. Cette rivière, qui baigne la colline couronnée par les ruines de la fameuse Sardès, est presque constamment à sec pendant l'été, et je n'y trouvai qu'un petit filet d'eau au mois de septembre; quelques lavages, à la vérité superficiels, ne m'y ont donné que des traces à peine appréciables d'or. Je n'en ai trouvé dans aucune des rivières de l'Asie Mineure, en sorte que l'Égypte et la Roumélie sont les seules provinces de l'empire ottoman où la présence des sables aurifères soit certaine, sans cependant être devenue encore l'objet d'aucune exploitation lucrative. En Roumélie, à une distance de sept heures de marche au nord-ouest de Salonique, on voit des alluvions aurifères occupant une surface non interrompue de 48 milles géographiques; on observe aussi de semblables dépôts près du village Nigrita, situé à quatre heures de Serès; ces dépôts s'étendent de là jusqu'à Nevrokop; en soumettant au lavage les dépôts des vallées arrosées par le Karasou (l'ancien Strymon), je les ai presque tous trouvés plus ou moins aurifères, et les habitans de ces parages m'ont même assuré qu'on y recueillait quelquefois des pépites. Bien que tous ces dépôts eussent pu devenir parfaitement exploitables entre les mains des Européens, le gouvernement turc les laisse intacts, sans se douter même qu'ils sont l'objet d'une exploitation secrète qui prive le fisc des avantages qu'il pourrait recueillir de la perception légitime des droits. Cette exploitation frauduleuse est soigneusement soustraite à la connaissance du gouvernement ottoman. Ce

(1) La mine de Sidéré-Kapsé, dont le minerai consiste en galène argentifère fort riche, pourrait notamment devenir, entre les mains des Européens, très productive.

sont les Juifs qui s'occupent de ces lavages clandestins, dont le produit annuel peut être estimé à 300 oks d'or pur (environ 380 kilogrammes.) Craignant de confier au commerce intérieur des lingots dont on découvrirait l'origine illégale, les fraudeurs leur trouvent un débouché certain, en les introduisant furtivement par la frontière autrichienne dans la Transylvanie, où ils les vendent aux Bohémiens de cette contrée. Les Bohémiens (*Zigaener*), connus aussi sous le nom de *Neubauern*, exploitent avec l'autorisation du gouvernement autrichien les sables aurifères qui se trouvent dans différentes localités de cette province, et, comme ils sont tenus de livrer le produit de leur industrie aux autorités locales en raison d'un taux convenu, l'or acheté aux Juifs fraudeurs de la Turquie est versé entre les mains des agens du gouvernement autrichien sous le titre de produit des *lavages de Transylvanie*.

Au nombre des richesses minérales de l'Asie Mineure, il faut compter, outre l'or, l'argent, le cuivre et le plomb, le sel et le charbon de terre. La production saline de l'Asie Mineure porte sur trois qualités de sel : le *sel gemme*, le *sel lacustre* et le *sel marin*. Les dépôts de sel gemme les plus considérables se trouvent dans la partie du bassin du Kizil-Ermak comprise entre Kalédjik et Osmandjik, et ils y sont l'objet d'une exploitation qui pourrait devenir infiniment plus lucrative, si les voies de communication ne faisaient complétement défaut aux producteurs. Le sel lacustre forme des dépôts très riches, non-seulement dans le grand lac de Tuzgol (près de la ville de Kotchissar), qui a 30 kilomètres de circonférence et n'est composé que d'une immense masse de sel cristallin, mais encore dans les lacs nombreux qui étendent sur tout le pachalik de Sivas une sorte de réseau. Le sel marin enfin est exploité par l'évaporation de l'eau de mer sur toute la côte occidentale de l'Asie Mineure.

Le charbon de terre de formation carbonifère n'existe point en Asie Mineure. On n'y connaît, du moins jusqu'à présent, ce précieux combustible que par des échantillons de lignite, soit tertiaire, soit secondaire. Les dépôts les plus considérables de lignite forment une bande très allongée, mais étroite, le long du littoral septentrional de l'Asie Mineure depuis Érégli jusqu'à Inéboli; cette bande, qui a environ 150 kilomètres de long sur 10 de large, n'est probablement que l'effleurement local d'un vaste dépôt de lignite qui, interrompu çà et là par des éruptions trachytiques, continue à border le littoral jusqu'à la frontière russe. Les dépôts qui se trouvent entre Érégli et Amassera défraient la plus grande et la plus productive exploitation de charbon de terre dont l'Asie Mineure soit aujourd'hui le théâtre. Le charbon de terre de l'Anatolie, sans pouvoir être comparé à la houille proprement dite, surtout à la houille anglaise, n'en est pas moins d'une grande importance industrielle et peut être employé avec avantage

aux besoins de la navigation à vapeur. Le montant de la production annuelle du charbon de terre dans le district compris entre Érégli et Amassera est de 44 millions d'oks ou 56 millions de kilogrammes, et, comme le charbon de ce district est le seul dans toute l'Asie Mineure que l'industrie puisse avantageusement employer, il est permis de considérer ce chiffre comme représentant la totalité de la masse de ce combustible que l'Asie Mineure verse annuellement dans le commerce; cependant ce contingent est très minime, comparativement à celui que pourrait fournir la contrée, si tous les gîtes de lignite qu'elle renferme étaient réellement exploités.

Sous le rapport du mode d'exploitation des mines et du minerai, on peut dire, sans exagération, que les sciences du mineur et du métallurgiste se trouvent en Asie Mineure, comme dans toute la Turquie, complétement à l'état d'enfance. La manière dont on exploite quelques-unes des mines principales de l'Asie Mineure nous donnera une idée des procédés usités dans toutes les autres mines de la Turquie, car toutes, sans exception aucune, sont soumises au même mode d'exploitation; je choisirai pour exemple les mines situées dans les montagnes de l'Alladagh et de Bulgardagh.

Le rempart élevé de l'Alladagh, qui forme l'extrémité orientale du Taurus proprement dit, et qui sépare la Cilicie de la Cappadoce, renferme plusieurs mines situées soit sur le versant oriental du rempart (et parmi lesquelles les mines de Déliktach sont les plus importantes), soit sur le versant occidental, où les dépôts métallifères se trouvent groupés au nombre de neuf dans la proximité du petit village Bogaz-Koi, autrement nommé Eski-Madène. Ce village n'est composé que de cinq à six monceaux de pierres recouvrant autant de petites cavités noires et humides, dans chacune desquelles demeurent, accroupis comme des quadrupèdes, trois ou quatre ouvriers demi-nus. Leur tâche consiste à recueillir le minerai qu'on leur apporte péniblement à dos d'âne des mines de la montagne; ils disposent le minerai en tas au fur et à mesure qu'ils le reçoivent pendant les quatre ou cinq mois consacrés à ces travaux d'extraction. Les mineurs ne travaillent en effet que durant l'été; la saison une fois close, tous les minerais accumulés à Bogaz-Koi sont transportés aux usines de Bérékétli-Madène, situées à cinq heures de Bogaz-Koi, où l'on en effectue la fonte. Cette opération se faisait jadis à Bogaz-Koi même; mais l'incurie des Turcs eut bientôt épuisé toutes les forêts voisines, ce qui les obligea de transférer les usines à Bérékétli-Madène, où probablement on ne tardera point à se trouver à bout de combustible, car la coupe des bois se pratique en Asie Mineure contrairement à tous les principes de l'art forestier, et les plus belles forêts sont menacées d'une ruine plus ou moins prochaine, si ce vandalisme est, durant quelques années en-

core, livré à lui-même. La quantité de minerai déposée annuellement à Bogaz-Koi, puis transportée de là à Bérékétli-Madène, peut être évaluée de 300 à 500 oks; le gouvernement paie aux fournisseurs 31 paras (à peu près 2 sous par kilogramme) pour chaque ok de plomb pur; il en résulte que, tous frais d'exploitation et de fonte compris, l'ok de plomb revient au gouvernement à 2 piastres (10 sous).

Le Bulgardagh, qui n'est que la continuation de l'Alladagh, a plusieurs mines de galène éminemment argentifère; les mines qu'on y exploite aujourd'hui sont principalement situées sur le revers septentrional; toutes ces mines, dont le nombre peut être évalué de huit à neuf, sont situées à peu de distance du village de Bulgar-Madène, qui se trouve au pied même du Bulgardagh. Elles ne consistent qu'en un certain nombre de trouées fort étroites dont, au premier abord, on aurait de la peine à deviner l'origine et la destination; ces espèces de galeries percées dans la roche sont à peine accessibles à un ouvrier, ou plutôt à un enfant, car ce sont toujours des garçons de treize à quinze ans qu'on fait descendre dans ces trous obscurs, étroits, où le jeune mineur rampe sur le ventre muni d'une mauvaise lanterne, d'un sac et d'un marteau; après avoir rempli sa besace de minerai ocreux qui se détache aisément, l'ouvrier revient haletant, épuisé, et il répète l'opération jusqu'à ce que la fatigue le force de se faire remplacer par un de ses camarades, qui ne peut entrer dans la galerie que lorsque le premier occupant s'est retiré, car il n'y a pas place pour deux. On a d'autant plus de peine à s'expliquer ce mode barbare d'exploitation, que la nature même de la roche qui renferme la galène se prête admirablement à un travail régulier, sans même réclamer des constructions dispendieuses que pourrait exiger la nécessité de se garantir soit de l'irruption des eaux souterraines, soit des éboulemens. On n'a encore nulle part trouvé de l'eau dans les mines de Bulgardagh, et la nature de la roche, très solide, parfaitement homogène, ne nécessiterait qu'un petit nombre de maçonneries ou de charpentes.

Tous ces avantages naturels ne suffisent malheureusement pas pour donner à la production minière en Asie Mineure une impulsion appropriée à la richesse du sol. On y exploite les mines presque au hasard, et toujours au mépris des principes fondamentaux de la science. Les mines où l'extraction du minerai exige un ouvrage souterrain un peu compliqué, celles où commence à filtrer le moindre filet d'eau, celles encore où le gîte métallifère manifeste quelque appauvrissement, sont aussitôt abandonnées, et on va creuser un peu plus loin un petit trou qui ne tarde pas à être délaissé comme le premier. Aussi aucune mine en Asie Mineure n'a-t-elle été poussée au-delà d'une dizaine de mètres de profondeur, et le plus souvent on cesse de l'exploiter avant même d'avoir atteint la partie la plus riche du gisement.

Ce travail puéril de percemens successifs donne à chaque district minier de l'Anatolie un aspect des plus singuliers; on y voit des montagnes entières sillonnées de taupinières qui représentent autant de mines. Quant au véritable gisement du minerai, il demeure intact. Lorsque le moment sera venu d'exploiter sérieusement les gîtes métallifères de l'Asie Mineure, il faudra considérer comme non avenus les travaux des mineurs turcs, et reprendre une à une toutes les mines condamnées par ces derniers comme impraticables ou épuisées.

Dans l'élaboration comme dans l'extraction des métaux, la même ignorance barbare frappe de stérilité les opérations des mineurs turcs. J'ai visité les deux usines principales où s'opère la fonte des minerais extraits des mines d'Alladagh et de Bulgardagh, Bérékétli-Madène et Bulgar-Madène. Bérékétli-Madène est un assez grand bourg où l'on a organisé dix fourneaux, placés au nombre de deux ou trois dans des masures presque sans toit et sans fenêtres (1); remplis de boue et de décombres de toute espèce, ces fourneaux ne sont qu'un assemblage informe de grands cailloux juxtaposés sans ciment; ils se démantibulent et se détraquent constamment, et doivent être reconstruits ou remaniés après chaque opération. Les usines de Bérékétli-Madène fournissent annuellement de 200 à 250 oks de plomb pur (ou du moins censé tel); on obtient ordinairement 5 à 700 oks de plomb sur 1,000 *batmans* (2) de minerai; mais cette proportion va toujours en diminuant, car il y a cinq ou six ans seulement que 1,000 batmans de minerai donnaient 1,000 oks de plomb.

Bulgar-Madène ne consiste qu'en une vingtaine de cabanes habitées par deux cents ouvriers, tous exclusivement Grecs, employés à l'opération de la fonte du minerai de galène fourni par les mines du Bulgardagh; cette fonte s'effectue dans trois fourneaux construits sur le modèle des fourneaux de Bérékétli-Madène. La tâche difficile de séparer l'argent d'avec le plomb, confiée à des hommes complétement étrangers aux premières notions de la métallurgie ou de la chimie, ne s'accomplit jamais sans un déficit considérable. L'argent est coulé en plaques de 3 à 5 oks chacune. La galène que l'on fond à Bérékétli-Madène est tellement riche, que, malgré l'imperfection des procédés métallurgiques, on obtient de 2 à 3 drèmes d'argent de chaque ok de minerai (6 à 9 grammes par kilogramme), ce qui donne un montant annuel de 3 à 500 oks. Les propriétaires des minerais fournis aux mines de Béréketli-Madène reçoivent du gouvernement 32 paras pour chaque drème d'argent, ou environ 30 centimes pour 3 grammes.

Parmi les usines de l'Asie Mineure, il en est une seule à laquelle ne

(1) Nous parlons ici, bien entendu, d'ouvertures servant de fenêtres, car l'usage des vitres est inconnu dans la plus grande partie de l'Asie Mineure.

(2) Le batman renferme 28 oks, et équivaut par conséquent à environ 30 kilogrammes.

sauraient s'appliquer les observations précédentes, car elle est organisée sur un pied européen. Créée par des Européens, elle a été dirigée jusqu'à ce jour par des ingénieurs autrichiens; c'est le bel établissement de Tokat. Cette usine a été construite il y a huit ans par M. de Pauliny, ingénieur en chef des mines autrichiennes. C'est un édifice spacieux, situé à un quart de kilomètre de la ville de Tokat, et renfermant trois fourneaux à réverbère dans lesquels s'opère la fonte des minerais de pyrite de cuivre fournis par les mines d'Argana-Madène à l'état de cuivre brut. Les procédés employés pour en extraire du cuivre raffiné sont parfaitement conformes aux procédés usités en Europe; ils n'en diffèrent qu'en un point : c'est qu'on ajoute un peu de plomb oxydé à la matière en fusion quand l'œuvre de l'oxydation et de la scorification est terminée. Le cuivre métallique se trouve ainsi réduit à l'état d'oxydule, dégagé de toutes les substances étrangères qui passent dans la scorie à l'état de fer oxydulé. Une étrange prétention du gouvernement turc motive ce procédé, que je n'avais encore nulle part observé en Europe. Le gouvernement ottoman exige que le cuivre lui soit livré en barres dont la structure intérieure offre une parfaite homogénéité; or, c'est un fait bien connu de tout métallurgiste pratique que, lorsque le cuivre oxydulé se trouve coulé en barres, il acquiert, à la suite d'un refroidissement inégal, une texture plus ou moins poreuse ou fibreuse, ce qui, dans aucun pays du monde, ne constitue une imperfection réelle, mais ce qui paraît intolérable au gouvernement turc. Pour remédier à cet inconvénient imaginaire, M. Haas, directeur de l'usine de Tokat, a dû chercher un moyen de donner aux barres cette homogénéité et cette élégance de surface requises par le gouvernement turc, et il a atteint son but, bien qu'aux dépens de la qualité intrinsèque du produit, par l'addition du plomb oxydé au pyrite de cuivre. Voilà donc encore le fond sacrifié à la forme.

Le cuivre coulé en barres est soumis dans le même établissement au procédé de la désoxydation par l'effet du charbon. L'opération du raffinage est alors terminée, et le cuivre ainsi épuré ne le cède pas aux cuivres européens les plus estimés. Le minerai d'Argana-Madène possède même une qualité qu'on retrouve rarement dans celui des autres pays, l'absence complète de ces substances antimoniales ou arsenicales dont l'expulsion exige, dans la plupart des mines d'Europe, tant de travaux et de si pénibles efforts. Quant à l'élimination du soufre et du fer, les deux seuls alliages que renferment les minerais de cuivre d'Argana-Madène, elle s'effectue aisément par la voie de l'oxydation.

En évaluant le batman à 180 piastres (environ 45 fr.) (1), la quan-

(1) L'ok de cuivre coûte à Constantinople 30 piastres.

tité de cuivre fournie par Tokat représente une valeur de 3,750,000 à 10,105,000 piastres (environ 811,761 à 2,435,283 francs). Toutefois les frais de production réduisent considérablement le bénéfice obtenu. On s'explique même difficilement l'exiguïté de ce bénéfice, rapprochée de l'étendue et de l'abondance des gîtes cuprifères d'Argana-Madène, les plus riches peut-être du monde entier. Ce vaste nid de pyrites intercalées dans un calcaire de transition n'est encore en effet qu'imparfaitement connu. La partie de ce gîte aujourd'hui exploitée présente en surface une étendue de 6 kilomètres dans la direction de l'ouest à l'est, et ce n'est sans doute qu'une faible portion de cette masse colossale. Quant à la longueur de l'axe vertical du gîte d'Argana-Madène, elle est complétement ignorée; dans tous les cas, il paraît que la partie centrale du nid est composée de pyrites qui renferment au moins de 30 à 40 pour 100 de cuivre. Malheureusement plusieurs causes paralysent le développement des travaux d'exploitation d'une mine qui aurait pu être pour le gouvernement turc une source intarissable de richesses. Parmi ces causes, il faut placer au premier rang l'organisation vicieuse de l'administration des mines. Privé du concours d'agens éclairés, le gouvernement est forcé d'accepter presque sans contrôle le minerai qui lui est fourni par des entrepreneurs ignorans, auxquels les mines d'Argana-Madène sont affermées. Ce minerai est d'abord soumis à un grillage fort incomplet sur les lieux mêmes de l'extraction, puis transporté à grands frais aux usines de Tokat, où la même opération doit être répétée, faute d'avoir été conduite convenablement à Argana-Madène. Il en résulte naturellement une consommation tout-à-fait inutile de combustible et de temps, et, qui plus est, des frais gratuits de transport, puisque toutes les substances que le prétendu grillage effectué à Argana-Madène aurait dû séparer du cuivre brut envoyé aux usines de Tokat y sont transportées, et cela à dos de mulet et de chameau. L'espace qui est parcouru ainsi avec cet inutile surcroît de poids est de plus de quatre-vingts lieues, ce qui exige au moins dix à quinze jours de marche. En adoptant donc comme moyenne le chiffre de 600,000 kilogrammes pour la masse de cuivre brut qui arrive annuellement d'Argana à Tokat, et qui ne contient que 25 pour 100 de cuivre pur au lieu de 80 à 74 pour 100 qu'elle aurait dû contenir à la suite d'une bonne concentration, on peut admettre que le tiers de cette masse, c'est-à-dire 200,000 kilogrammes, fait chaque année un voyage dispendieux; or, comme l'usine de Tokat existe depuis dix années environ, la quantité des matières minérales qui y ont été inutilement transportées pendant ce laps de temps atteint le chiffre énorme de 2 millions de kilogrammes, ce qui représente une somme très considérable qu'on peut regarder comme entièrement perdue.

Il est vrai qu'en 1846 le gouvernement turc chargea des ingénieurs

autrichiens de l'organisation des travaux d'exploitation de la mine d'Argana; comme de raison, les ingénieurs auxquels cette mission avait été confiée jugèrent convenable de jeter les bases de l'édifice avant de vouloir en tirer les revenus: en conséquence, ils se mirent à percer à la profondeur requise des galeries d'écoulement, afin de protéger contre l'invasion des eaux tous les travaux présens et à venir; mais ces allures méthodiques ne pouvaient convenir au gouvernement turc, qui demandait avant tout et sans délai une bonne quantité de cuivre. Aussi se hâta-t-il de congédier les ingénieurs dès que le terme de leur engagement fut expiré, et il n'eut rien de plus pressé que de remettre les travaux entre les mains des Arméniens; ceux-ci abandonnèrent immédiatement les ouvrages commencés par les *infidèles*, et rentrèrent dans l'ancienne voie. Aujourd'hui le plus riche dépôt cuprifère du monde est dans un état déplorable.

Par ce que j'ai dit des procédés métallurgiques usités en Asie Mineure, on peut apprécier la nature des métaux qui sortent des usines turques et les pertes immenses qu'ils y subissent. En moyenne, on peut admettre que dans la fonte et le raffinage de l'argent, du cuivre et du plomb, les métallurgistes turcs perdent 32 pour 100 sur le premier, 12 pour 100 sur le second et 40 pour 100 sur le troisième; or, comme l'Asie Mineure fournit annuellement 693,589 kilog. d'argent. 175,437 kilog. de plomb, et 1,206,775 kilog. de cuivre, il s'ensuit que. chaque année, on y perd dans les usines, en nombre rond, près de 200,000 kilog. d'argent, plus de 100,000 kilog. de cuivre, et plus de 40,000 kil. de plomb, ce qui, pris ensemble, fait une perte annuelle de plus de 300,000 kilogr. de métaux; et, comme le montant annuel de tous les produits métalliques de l'Asie Mineure en argent, cuivre et plomb est de 2,075,801 kil., on voit que les procédés de la fonte occasionnent annuellement un déficit au-delà du cinquième du chiffre total de la production! Que dirait-on en Europe si, sur 100 kil. d'argent que renfermerait un minerai, plus de 20 kil. de ce métal étaient perdus dans l'opération métallurgique (1)? Que dirait-on si, pour produire 100,000 kil. de métaux (cuivre, argent et plomb), on devait en perdre plus de 20,000 kil.? Et cependant telles sont relativement les pertes qu'entraîne l'exploitation vicieuse des richesses métalliques de l'Asie Mineure.

Bientôt peut-être le nombre de ces richesses se sera encore notablement accru, et tout porte à croire que l'Asie Mineure contient de vastes gisemens d'*émeri*. En ce moment, l'émeri ne nous arrive guère que des Indes Orientales, et il n'a jusqu'à ce jour été trouvé en Europe que

(1) En Autriche, où les procédés métallurgiques n'ont pas encore atteint le même degré de perfection qu'en Angleterre ou en France, on ne perd dans la fonte des minerais argentifères que 5 kilogrammes sur 100.

dans une seule localité, l'île de Naxos, car l'émeri d'Ochsenkopf, en Saxe, ne se présente qu'en petites quantités; aussi, le prix de l'émeri est-il très élevé. En 1826, la tonne d'émeri (1,000 kil.) valait 125 francs; mais, depuis l'année 1834, où le gouvernement hellène afferma la mine de Naxos, le prix a haussé jusqu'à 500 et même 700 francs la tonne: les concessionnaires de la mine ne fournissaient à dessein qu'une quantité très restreinte d'émeri, afin de soutenir les prix à la même hauteur, et le contingent de Naxos se réduisait ainsi à 1,200 ton., tandis que la mine, qui est fort riche, eût pu en donner le triple. Depuis quelques mois, le gouvernement hellène a cédé le monopole à de nouveaux entrepreneurs. En attendant, il se prépare, en Asie Mineure, une redoutable concurrence à l'exploitation des mines de Naxos; déjà, en 1846, on m'avait montré, à Smyrne, quelques morceaux de minerai trouvés à Samos et près d'Ainé-Bazar, minerai que je reconnus pour de l'émeri; depuis, mon attention s'est portée particulièrement sur ce précieux minéral, et j'ai eu la satisfaction d'en découvrir un gisement de près de deux kilomètres de long dans le *sandjak* (province) de Moula; j'ai la certitude que toutes les montagnes voisines contiennent de l'émeri, et je ne doute pas que l'Asie Mineure ne compte d'ici à peu d'années une nouvelle source de richesses (1).

A propos des mines d'Argana-Madène, j'ai déjà signalé quelques-uns des inconvéniens du régime administratif auquel le travail des mines est soumis en Turquie. La question soulevée par ces inconvéniens est trop grave pour que je n'y revienne pas. Tous les sujets ottomans, sans différence de religion ni de races, sont libres d'exploiter des mines; mais la loi refuse formellement ce droit aux étrangers. Tout individu qui découvre un gîte métallifère, et qui veut s'en assurer l'exploitation, est tenu d'en demander la concession au gouvernement, qui la lui accorde à un terme dont le minimum est de dix et le maximum de vingt années. Après l'expiration de ce terme, l'exploitant qui désire continuer ses travaux doit demander le renouvellement de sa concession, et le gouvernement répond à cette demande, s'il le juge à propos, par l'octroi d'un nouveau firman. Les concessions imposent l'obligation: 1° de payer au gouvernement 20 pour 100 des produits de la mine exploitée; 2° de verser entre les mains des autorités instituées à cet effet le montant du minerai obtenu, car la fonte de ce dernier est sévèrement interdite aux particuliers; — le gouvernement seul a le droit de faire les opérations métallurgiques, dont il supporte aussi tous les frais. Après l'élaboration des métaux, le gouver-

(1) Voyez sur ce sujet, dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, année 1848, n° 735, page 105, un travail publié sous ce titre: *Lettre de M. de Tchihatchef à M. Élie de Beaumont sur le gisement de l'émeri en Asie Mineure*. Constantinople, 1848.

nement prélève d'abord le droit de 20 pour 100 et paie ensuite aux propriétaires du minerai la valeur des produits qui en ont été extraits, valeur fixée d'avance: c'est ainsi que le cuivre est payé à raison de 5 piastres le *batman* (environ 22 sous les 28 kilog.), l'argent à raison de 32 paras le *drème* (environ 2 sous les 3 grammes), le plomb à raison de 31 paras l'*ok*. Malgré le mode barbare d'exploitation usité en Asie Mineure, le gouvernement turc parvient cependant à obtenir des mines de ce pays un revenu net assez considérable. Des recherches assidues et persévérantes m'ont mis à même de percer à cet égard le voile qui dérobe aux yeux des voyageurs européens tout ce qui a rapport à l'état des finances de la Turquie. En comparant tous les renseignemens que j'ai été à même de recueillir sur les lieux, j'ai réussi à découvrir le chiffre réel du bénéfice net qui, déduction faite de tous les frais et dépenses, est réalisé par le gouvernement turc sur les mines de l'Asie Mineure; ce chiffre est d'environ 2,500,000 francs, et, comme le montant annuel de la recette brute est estimé à environ 4,000,000 de francs, le gouvernement recueille, on le voit, un bénéfice de plus de 50 pour 100. Ce fait est très remarquable, car il prouve d'une manière péremptoire tout à la fois l'extrême richesse des mines de l'Asie Mineure et la facilité qu'il y aurait d'en augmenter considérablement la valeur productive, si, en Turquie, les Européens pouvaient prendre part à l'exploitation des gîtes métallifères. Or, l'époque où cette participation sera possible n'est certainement pas éloignée. Il y a déjà quelques mois que la question de la liberté d'exploitation se débat dans le sein du conseil des mines de l'empire turc.

Dès ce moment, on se relâche beaucoup vis-à-vis des étrangers de l'ancien système d'exclusion. On leur accorde assez aisément le droit de propriété territoriale, surtout à Constantinople, ce qui, il y a quelques années seulement, eût été considéré comme une infraction flagrante aux lois du Koran. Aussitôt que les dernières barrières qui écartent les étrangers de la Turquie seront tombées, aussitôt que l'Europe sera parvenue à se rendre compte de l'immense produit que pourraient fournir les mines turques exploitées selon les principes de la science, une nouvelle ère industrielle commencera pour l'Asie Mineure. L'affermage des mines de cette péninsule pourrait devenir, entre les mains des capitalistes européens, l'objet d'une magnifique spéculation. Le gouvernement turc hésiterait d'autant moins à l'encourager, qu'il fait de presque toutes les branches des revenus publics un objet de concession, et si un capitaliste quelconque, lui demandant la concession des mines de l'Asie Mineure, s'engageait à lui payer une rente annuelle supérieure au chiffre du revenu actuel, le divan s'empresserait certainement de souscrire à de telles conditions, car il sait que le mode actuel d'exploitation ne lui permet guère

d'espérer un accroissement de bénéfice. Favorable au gouvernement turc, cet arrangement le serait bien plus encore au concessionnaire, car, en admettant qu'une exploitation rationnelle, exécutée sur une échelle beaucoup plus grande et à l'aide de procédés plus efficaces, quadruplerait le produit des mines de l'Asie Mineure, hypothèse qui, certes, est fort modeste, le montant annuel de ce produit (qui est actuellement de 4,000,000 de francs) serait de 16,000,000 de francs, et, si le concessionnaire obtenait l'affermage au prix de 5,000,000 de francs, son bénéfice serait de 7,500,000 francs, le bénéfice obtenu par le gouvernement turc étant à peu près de 50 pour 100. Or, que l'on réfléchisse à l'énorme développement que pourrait prendre l'exploitation des gîtes métallifères de l'Asie Mineure entre les mains de l'industrie européenne, et on reconnaîtra bientôt que l'exploitation de ces mines assurerait au concessionnaire européen un bénéfice bien supérieur à celui que retire un célèbre banquier des mines de mercure de l'Espagne. D'abord, les mines de mercure de l'Espagne ne donnent pas un bénéfice net de 50 pour 100, comme les mines de l'Asie Mineure; ensuite, le gouvernement turc, moins versé dans ces sortes de questions que tout autre gouvernement, est naturellement porté à établir la valeur des mines qu'il concéderait sur la base de sa recette actuelle, sans tenir compte de l'influence exercée sur cette recette par sa propre incapacité. Le gouvernement turc croirait donc avoir fait une excellente affaire en acceptant un bénéfice un peu supérieur à celui qu'il réalise aujourd'hui, et on comprend sans peine que l'administration ottomane est la seule en Europe avec laquelle des spéculateurs puissent traiter sur un pied aussi avantageux.

La nature, on le voit, a été prodigue envers l'Asie Mineure; elle lui a tout donné, richesses agricoles et richesses minérales. On se demande comment un empire qui compte parmi ses provinces un si riche territoire occupe aujourd'hui dans le monde un rang si peu digne de son glorieux passé. Le mot de cette énigme est dans l'organisation vicieuse de l'administration turque. Déjà on a pu voir combien le régime auquel est soumise l'Asie Mineure nuit au développement de sa prospérité matérielle. Il me reste à traiter cette question d'un point de vue plus large et dans ses rapports avec la prospérité générale de l'empire ottoman.

PIERRE DE TCHIHATCHEF.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

SESSION DU CONSEIL GÉNÉRAL

DE L'AGRICULTURE

DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE POUR 1850.

Pendant que des questions brûlantes qui portent avec elles tout notre avenir se débattent à l'assemblée nationale, une autre assemblée plus calme, moins bruyante, occupée de questions moins redoutables, vient de siéger pendant plus d'un mois au palais du Luxembourg. Cette assemblée qui, par le lieu de ses séances, la composition de ses membres et la physionomie sérieuse et réfléchie de ses discussions, a rappelé à tous les esprits l'ancienne chambre des pairs, a reçu le nom de conseil général de l'agriculture, des manufactures et du commerce. Nous sommes loin de croire qu'il y ait là réellement le principe d'une seconde chambre : la France en est pour long-temps, nous le croyons du moins, au régime d'une chambre unique; mais, si une seule assemblée demeure chargée de résoudre et de décider, d'autres peuvent utilement préparer le travail de cette unique représentation de la souveraineté nationale, qui, forcée de faire face en même temps à tant de nécessités pressantes et diverses, ne peut pas approfondir également toutes les matières. Ce travail de préparation était déjà fait au point de vue législatif par le conseil d'état; il vient de l'être au point de vue des intérêts matériels du pays par le conseil général.

Ce n'est pas la première fois qu'une semblable réunion est convoquée à Paris, mais elle a eu lieu cette année avec plus de solennité que par le passé et dans des conditions toutes nouvelles. Ainsi que l'a

rappelé le ministre du commerce dans son rapport au président de la république, le dernier gouvernement était déjà dans l'usage de réunir à des époques déterminées les représentans des grandes industries du pays pour prendre leur avis sur les questions suscitées par l'état de la législation agricole, industrielle et commerciale, et par les changemens inévitables que le temps amène dans la situation des forces productives. Certes, le moment était venu aujourd'hui ou jamais de prendre de nouveau l'avis des intéressés. A la suite des événemens dont la France et l'Europe ont été le théâtre depuis deux années, tout a été changé dans les conditions générales de l'agriculture, des manufactures et du commerce, et ces bouleversemens dans l'assiette de la production nationale comme dans le reste de la constitution du pays appelaient un examen spécial. La dernière session de cette assemblée avait été fermée le 15 janvier 1846; la précédente avait eu lieu en 1841: c'était purement et simplement renouer la tradition que d'en convoquer une nouvelle pour 1850.

Une seule modification a été introduite cette année dans l'institution, mais elle est fondamentale. Il n'y avait pas eu jusqu'ici d'assemblée unique portant le titre de conseil général; l'agriculture, les manufactures et le commerce étaient représentés par trois conseils spéciaux délibérant à part, et exprimant les vœux et les besoins d'une branche particulière du travail national, sans les coordonner avec ceux des deux autres grandes industries. Le gouvernement actuel a pensé, et selon nous avec raison, que ce mode de délibération distinct et séparé avait de graves inconvéniens, qu'il semblait admettre une sorte d'antagonisme ou du moins de séparation entre des intérêts qui sont en réalité solidaires; que, comme il n'y avait qu'une France travaillant et produisant sous toutes les formes, il ne devait y avoir qu'une seule représentation de la nation laborieuse. Telle est en effet la vérité des faits; l'agriculture ne peut pas avoir de véritables besoins contraires à ceux des manufactures et du commerce; ceux-ci, à leur tour, ne peuvent pas avoir d'intérêts réels opposés à ceux de l'agriculture; au premier abord, ces trois tendances paraissent différentes, mais, au fond, elles convergent toutes vers le même but, le développement en commun de la richesse matérielle du pays, et telle est la perpétuelle union, la fusion intime et nécessaire de ces trois grandes fractions d'un même tout, que l'une d'elles ne peut prospérer ou décliner sans que les deux autres ne la suivent.

Il était d'autant plus à propos d'insister aujourd'hui sur cette idée si simple de la solidarité de toutes les industries nationales, que des idées contraires s'étaient fait jour depuis quelque temps, notamment parmi les agriculteurs. Comme il faut avoir quelque chose à reprocher au dernier gouvernement pour expliquer et justifier sa chute,

quelques hommes, animés d'ailleurs des meilleures intentions, ont imaginé de l'accuser d'avoir trop favorisé le développement industriel et commercial *aux dépens* de l'agriculture. C'est encore là une de ces erreurs comme il y en avait tant qui se dissipent peu à peu. L'agriculture française n'a jamais été aussi florissante que sous ce gouvernement qui l'a, dit-on, tant délaissée. Qu'on se demande quelle était la valeur des terres il y a vingt ans, quelle était, à la même époque, la production agricole, et que l'on compare avec la valeur des terres et l'état de la production agricole en 1847, on verra si jamais industrie a fait de pareils progrès dans le même temps. C'est que le développement industriel et commercial d'un pays ne peut avoir lieu sans provoquer un développement correspondant dans son agriculture; il y a plus, c'est que l'agriculture ne peut se développer rapidement qu'autant que l'industrie et le commerce se développent aussi; car, en toute chose, ce qui fait la richesse d'une production, c'est l'étendue de ses débouchés, et l'industrie et le commerce fournissent en prospérant des débouchés toujours nouveaux à l'agriculture, qui en fournit à son tour à leurs produits.

Le gouvernement actuel aurait pu profiter, au point de vue politique, de cette injustice répandue encore dans un grand nombre d'esprits : il ne l'a pas voulu. Nous devons l'en féliciter. Rien n'est plus véritablement politique que la bonne foi. L'agriculture française se trompe si elle croit pouvoir séparer sa cause de celle des autres industries; tant que toutes ne se relèveront pas à la fois, l'agriculture restera dans la gêne. Elle doit comprendre maintenant ce qu'elle perd depuis deux ans à ce brusque temps d'arrêt dans le mouvement industriel et commercial. Jamais expérience ne fut plus frappante et ne dut être plus instructive. S'il y a une sorte de denrées dont la vente puisse paraître à l'abri des vicissitudes des révolutions, c'est à coup sûr le blé, la viande, le vin, la laine, tout ce qui sert à la satisfaction des premiers besoins des hommes; nous voyons cependant que ces produits, dont la consommation quotidienne semble de toute nécessité, refluent sur les marchés depuis que le commerce et l'industrie ne fournissent plus avec la même abondance les moyens d'échange, et les prix subissent un avilissement continu qui fait avec juste raison le désespoir des cultivateurs. Il n'y a qu'un moyen, qu'on le sache bien, de relever les prix, c'est de rouvrir les débouchés, et ces débouchés ne se rouvriront qu'autant que le commerce et l'industrie auront pris un nouvel essor; car ce ralentissement de la consommation, qui produit tant de souffrances, n'a d'autres causes qu'une interruption dans la production et par suite dans l'échange.

C'est donc, à notre avis, par un juste sentiment des intérêts généraux et de l'intérêt agricole en particulier que le gouvernement a voulu

fondre en un seul les trois conseils qui avaient fonctionné à part jusqu'ici. Il a voulu en même temps augmenter le nombre de leurs membres, et il l'a porté à 236, divisés ainsi qu'il suit : 86 propriétaires et agriculteurs, représentant chacun un département, et nommés, à défaut de chambres électives d'agriculture, par le ministre, plus 10 membres choisis en dehors de la représentation départementale et chargés de représenter les intérêts les plus généraux, total pour l'agriculture, 96; 51 industriels nommés par les chambres consultatives des arts et manufactures des départemens, plus 8 membres désignés en dehors par le ministre, total pour les manufactures, 59; 65 commerçans nommés par les chambres de commerce des départemens, plus 8 membres désignés en dehors par le ministre, total pour le commerce, 73; enfin, 8 membres chargés de représenter spécialement l'Algérie et les colonies. On voit que l'élection et la désignation ministérielle ont participé à peu près également à la formation du conseil : 120 membres ont été choisis par le gouvernement, 116 sont le produit de l'élection. Quant à la proportion dans la représentation des trois intérêts, elle a été généralement acceptée comme aussi exacte que possible; en même temps, il a été décidé que les discussions seraient publiques, et non plus à huis-clos comme par le passé.

Cette assemblée de 236 membres, choisis parmi les représentans les plus éminens de la propriété et du travail, ne laissait pas, quand elle s'est réunie, que de former un ensemble assez imposant. Presque tous les membres désignés pour l'agriculture ont été pris parmi les présidens des sociétés d'agriculture des départemens; on remarquait dans le nombre plusieurs anciens ministres, tels que MM. Decaze, de Gasparin, de Tracy, Passy, Tourret et Lanjuinais, ainsi que les membres les plus importans de l'ancien conseil d'agriculture. Toutes les grandes industries françaises avaient envoyé aussi leurs chefs les plus connus, et, parmi eux, les principaux membres des anciens conseils des manufactures et du commerce. Un grand nombre d'anciens pairs, d'anciens députés, rattachaient cette assemblée à celles qui ont disparu dans la catastrophe de février, et près de cent membres de l'assemblée nationale actuelle y représentaient la nouvelle société politique. Parmi eux, figuraient M. Dupin aîné, président de l'assemblée nationale, et un des vice-présidens, M. Daru. Enfin, par cet heureux privilége qui n'a appartenu jusqu'ici qu'à la république, le passé et le présent de la France s'y confondaient dans un même sentiment de dévouement au pays, et toutes les opinions autrefois hostiles s'y donnaient la main.

Pour ajouter à la solennité de cette réunion, le président de la république a voulu ouvrir la session en personne. Il s'est rendu, à cet effet, le 7 avril, au palais du Luxembourg, accompagné de tous ses ministres; le discours qu'il a prononcé a été un des plus remarquables

par ce bonheur d'expression qui lui a rarement manqué, il faut le reconnaître, dans toutes les occasions analogues. Il était difficile de manifester plus nettement l'intention de rattacher l'institution existante à celle qui l'avait précédée, et de combler, autant que possible. l'abîme qui sépare 1846 de 1850. « Il y a quatre ans, *époque de votre dernière réunion*, a-t-il dit, vous jouissiez d'une sécurité complète qui vous donnait le temps d'étudier à loisir les améliorations destinées à faciliter *le jeu régulier* des institutions. Aujourd'hui, la tâche est plus difficile; *un bouleversement imprévu* a fait trembler le sol sous vos pas; tout a été remis en question. Il faut, d'un côté, *raffermir les choses ébranlées;* de l'autre, adopter avec résolution les mesures propres à venir en aide aux intérêts en souffrance. » De semblables paroles ne peuvent que faire honneur à ceux qui les prononcent; notre malheureux pays doit y trouver une consolation et une espérance. Quand on commence à rendre justice au passé, l'avenir paraît moins obscur et moins sombre, et cette justice est d'autant plus éclatante qu'elle émane de pouvoirs nouveaux qui ont succédé aux pouvoirs renversés.

« Hâtons-nous, a dit en finissant le président, le temps presse : que la marche des mauvaises passions ne devance pas la nôtre ! » Triste et noble appel qui a retenti dans tous les cœurs et y a réveillé des sympathies unanimes. Qui sait ce que Dieu décidera de ce pays livré, par sa faute sans doute, à tous les orages, mais qui a déjà tant expié une erreur d'un moment? Qui sait si la marche des mauvaises passions, rapide et dévorante comme celle du feu, ne devancera pas, en effet. celle des efforts réparateurs? Restera toujours, pour ceux qui auront essayé d'arrêter le torrent mortel, le sentiment d'un devoir accompli. Une douloureuse et profonde émotion dominait l'assemblée tout entière, quand elle s'est trouvée pour la première fois dans cette salle resplendissante encore des magnificences d'un autre temps, et où se sont tenues, au milieu du tumulte de février, les plus désastreuses assises de la perturbation sociale. Le président de la république, représentant d'une aspiration à peu près unanime du pays vers le retour de l'ordre et de l'autorité, venait s'asseoir à la même place où s'était assis deux ans auparavant M. Louis Blanc, succédant lui-même, à quelques jours de distance, au chancelier de France, président de la chambre des pairs, et dans la salle même, les siéges de velours de la pairie, envahis un moment par un sénat sans nom, étaient occupés de nouveau par les organes réguliers du travail intelligent; quel sera le dernier terme de cette succession de contrastes et de révolutions?

Le lendemain, 8 avril, le conseil général s'est constitué; la présidence avait été dévolue, par le décret de convocation, à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, qui l'a exercée, du reste, avec une grande assiduité; ont été nommés vice-présidens, pour les assemblées

générales, MM. Dupin aîné, Hippolyte Passy et Tourret. Le conseil s'est ensuite divisé en trois comités, qui se sont constitués à part. Ont été nommés, pour le comité *d'agriculture*, président : M. Decaze, et vice-présidens : MM. de Torcy et Saunac; pour le comité *des manufactures*, président : M. Mimerel, et vice-présidens : MM. Lebeuf et Dufaud; pour le comité *du commerce*, président : M. Legentil, et vice-présidens : MM. Ducos et Gouin. Si nous citons ces noms, c'est pour montrer combien le conseil général réorganisé s'est montré fidèle à ses antécédens. Ce sont presque les mêmes hommes qui ont été investis, en 1846 et en 1850, de la confiance de leurs collègues, bien que le personnel ait été changé et notablement accru, et malgré les transformations qu'ont subies au dehors tant d'autres institutions. Cette permanence dans les choix a été un symptôme de plus de la permanence des intérêts et des idées dans le sein du conseil; le respect pour les services antérieurs, la fidélité aux chefs éprouvés, sont des signes certains de la santé morale des peuples, et, quand l'esprit de versatilité et d'ingratitude s'est donné ailleurs si large carrière, il est bon que la disposition contraire se soit manifestée quelque part pour l'honneur de notre pays.

Quant à la division des comités, elle a paru à quelques esprits contraire à la pensée même du décret qui avait réuni en un seul les trois conseils anciens. D'autres, au contraire, ont pensé que cette division n'avait pas été faite assez nettement, et que certaines questions concernant plus spécialement une des trois branches du travail national auraient dû être examinées uniquement par le comité intéressé. Ces deux opinions absolues ont été également écartées par le conseil dès sa première séance. A la suite d'une courte discussion, il a été décidé que toutes les questions soumises au conseil seraient examinées sans distinction dans chacun des trois comités réunis séparément, que chaque comité nommerait ses commissaires en nombre égal à celui des deux autres, que les commissions ainsi nommées se réuniraient pour préparer un rapport unique, et que ce rapport serait soumis à l'assemblée générale, qui, seule, aurait le droit de statuer. Cette organisation a fonctionné pendant toute la session et n'a donné lieu à aucune objection sérieuse; il est à croire qu'elle est désormais un fait acquis et qui prévaudra à l'avenir. La séparation en comités est suffisante pour donner satisfaction à ce qu'il y a de vrai dans la variété des intérêts, elle permet d'ailleurs aux membres ayant une même origine de se voir de plus près, de se mieux connaître, de discuter plus librement et en quelque sorte en famille; mais l'unité des commissions et le vote en commun sont nécessaires pour conserver le grand principe de la solidarité des intérêts.

On aurait pu craindre que cette difficulté n'embarrassât gravement les premiers pas du conseil: c'était, on peut le dire, la grande question

de l'organisation nouvelle, car c'était la principale innovation. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'innovation a réussi. L'esprit de division et d'isolement s'est montré, mais il ne l'a pas emporté. Le vote *par tête*, pour parler d'après d'anciens souvenirs qui ont été rappelés à cette occasion, a été heureusement substitué au vote *par ordre*. Seulement, par cette transaction, qui a permis de tout concilier, la distinction des ordres a été conservée pour la préparation des discussions générales, et, si une transaction du même genre avait été adoptée en 1789, peut-être aurions-nous moins à regretter dans les votes de l'assemblée constituante. Ce n'est qu'avec le temps que les hommes s'habituent à la loi des transactions, qui est à elle seule presque toute la sagesse humaine; les prétentions absolues et exclusives sont toujours les premières qui se présentent, et elles ne cèdent qu'à l'expérience. Le même esprit de conciliation et de sage tempérament a présidé par la suite à toutes les délibérations du conseil, et leur a donné ce caractère essentiellement pratique qu'on était en droit d'attendre d'une réunion d'hommes habitués aux affaires. On peut dire que le vote qui a consacré, sur la proposition du gouvernement, l'unité du conseil a été comme le préambule de la session tout entière; le reste était en quelque sorte contenu d'avance dans cette première décision.

Ces préliminaires accomplis, le conseil a commencé ses travaux. Nous avons le regret d'avoir à dire ici que plusieurs jours ont été perdus avant que la marche des délibérations fût parfaitement organisée. Le décret de convocation avait fixé à un mois, du 6 avril au 6 mai, la durée de la session, et il importe en effet de ne pas excéder à l'avenir cette limite. La plupart des membres sont forcés de quitter leurs affaires, de se rendre à Paris de départemens plus ou moins éloignés, et de ce seul fait qu'ils sont agriculteurs, manufacturiers ou commerçans, il résulte évidemment qu'ils n'ont pas beaucoup de temps à perdre. On a été cependant obligé cette année de prolonger la session d'une semaine; encore les derniers jours ont-ils été chargés de délibérations précipitées, et un assez grand nombre de questions sont-elles restées à l'état de rapport, tandis que les quinze premiers jours de la session avaient été à peu près inoccupés. Cette vicieuse distribution du travail a eu deux causes : premièrement, la trop grande quantité de questions soumises aux délibérations du conseil; secondement, le retard qu'on a mis à le saisir des plus importantes. Dès le premier jour, toutes les affaires auraient dû être déposées sur le bureau; la délibération dans les comités aurait pu commencer immédiatement; les premières commissions auraient plus tôt achevé leur travail, et les discussions générales auraient eu le temps de se développer un peu plus, tandis que tout est arrivé à la fois dans les derniers momens. C'est un inconvénient qu'il sera facile d'éviter lors d'une nouvelle session.

A part cette fâcheuse circonstance, qui n'est pas de son fait, le conseil a montré une activité digne d'éloges. En moins d'un mois, car la véritable session n'a commencé que plusieurs jours après l'ouverture, il a produit une quantité énorme de rapports et pris un assez grand nombre de décisions importantes. Ces décisions ne sont encore que des avis, car le conseil général n'est et ne peut être qu'une assemblée consultative; mais de pareils avis auront nécessairement un grand poids dans les résolutions ultérieures du gouvernement et de l'assemblée nationale. Les séances générales sont les seules qui aient été publiques; nous ne rendrons compte que de celles-là. Les séances de comités, moins nombreuses, moins solennelles, n'ont pas été moins actives, mais le résultat qu'elles ont produit se confond avec celui des discussions publiques, qu'elles ont contribué à rendre plus nettes et plus décisives. En général, ce qui a caractérisé toutes ces délibérations, les publiques comme les non-publiques, c'est une grande sobriété de paroles et une promptitude remarquable de résolution. On voyait que ces hommes qui, pour la plupart, ne se connaissaient pas la veille, qui ignoraient six semaines auparavant qu'ils seraient appelés à un semblable examen, et qui se trouvaient saisis comme à l'improviste des questions les plus ardues et les plus délicates, avaient cependant un fonds commun d'études, d'expériences et de réflexions, qui les rendaient propres à prendre leur parti rapidement et en pleine connaissance de cause sur tout ce qui leur était présenté.

Nous devons dire que le gouvernement avait préparé d'avance ce résultat en plaçant sous les yeux du conseil un grand nombre de documens, dont la plupart avaient été recueillis avec un véritable soin. Nous pensons cependant qu'il ne serait pas toujours sage d'en user absolument ainsi à l'avenir. Pour que l'institution du conseil général porte tous ses fruits, il serait à désirer que les questions fussent posées à l'avance, afin que chacun pût les étudier préalablement; c'est du moins le vœu que nous avons entendu émettre par un grand nombre de membres du conseil. Ce vœu suppose que le conseil général deviendra une institution permanente, se réunissant périodiquement, et composée à peu près des mêmes personnes, comme étaient autrefois les anciens conseils. Le décret du 1er février ne dit pas si telle est, en effet, l'intention du gouvernement, mais nous devons croire qu'il en est ainsi. L'essai qui vient d'être fait doit avoir montré que le conseil général peut être véritablement utile : sur plusieurs points sans doute, il a pris des décisions qui ont paru contrarier le gouvernement; mais pouvait-on espérer qu'il en serait autrement? N'a-t-il pas prouvé dans toutes les occasions qu'il était aussi bienveillant qu'indépendant, et a-t-on pu saisir dans quelqu'une de ses délibérations la trace d'une passion quelconque étrangère au débat? S'est-il jamais montré animé d'un

autre esprit que du désir sincère de résoudre pour le mieux les questions agitées?

Les premières de ces questions étaient relatives à ces grands problèmes sociaux qui se débattent de nos jours avec de si terribles vicissitudes. « A tout seigneur tout honneur, » dit le proverbe, et le seigneur, c'est aujourd'hui le peuple. Les intérêts spéciaux de l'agriculture, des manufactures et du commerce viendront après; avant tout, il faut s'occuper de la condition des classes ouvrières et de l'organisation générale du travail. Nous ne blâmons pas cette préférence, bien au contraire. A nos yeux, l'amélioration du sort du plus grand nombre, le rapprochement aussi complet que possible des conditions humaines, étaient, bien avant la révolution de février, la grande tâche de notre temps. Le dernier gouvernement y travaillait avec une ardeur et un succès que l'on commence enfin à reconnaître. Par l'institution des caisses d'épargne, des salles d'asile, des crèches, par la multiplication indéfinie des établissemens de charité publique et privée, par la diffusion de l'instruction primaire et surtout par la masse des salaires que répandaient parmi les ouvriers ses immenses travaux publics, ce gouvernement a plus fait en dix-huit ans pour le peuple que bien des siècles précédens. La révolution de février a arrêté ce progrès et ramené violemment en arrière toutes les classes de la société; les classes ouvrières en souffrent encore plus que les autres, car elles avaient moins les moyens de perdre. Le moment est venu de reprendre le travail interrompu, et nous comprenons très bien que le premier soin comme le premier devoir du conseil général ait été de s'occuper des intérêts populaires.

Dès que le conseil s'est réuni en assemblée générale pour s'occuper de l'expédition des affaires, *business*, comme disent énergiquement les Anglais, la question qui est venue la première a été celle des *caisses de retraite*. Voici dans quelle situation elle se présentait : dans le discours du trône qui a ouvert la session si fatalement terminée le 24 février, le gouvernement royal avait annoncé la présentation prochaine d'un projet de loi sur la formation de caisses de retraite pour les ouvriers; depuis, les événemens ont balayé tous les projets préparés à cet effet, et, après une révolution faite au nom du peuple, le peuple attend encore une institution dont il aurait pu jouir depuis deux ans. Dès que l'ordre a été un peu rétabli dans les pouvoirs publics, la question a été reprise; en 1848, sous la constituante, le comité du travail a formulé un projet, mais qui n'a pu aboutir; enfin, après beaucoup de fluctuations, le gouvernement et la commission de l'assemblée actuelle ont fini par se mettre d'accord sur une rédaction : c'est ce dernier projet qui a déjà subi l'épreuve de plusieurs discussions, mais qui n'a pas encore passé par le vote définitif, que le conseil général

avait mission d'examiner. Une commission de quinze membres a été nommée à cet effet par les comités, et le rapport de cette commission a été présenté par M. Benoist d'Azy, qui est en même temps rapporteur du projet de loi à l'assemblée nationale.

Il ne peut assurément s'élever aucun doute sur l'utilité des caisses de retraite considérées en elles-mêmes. Un des plus pressans besoins des classes laborieuses, c'est d'assurer l'existence de l'ouvrier pour l'époque où le travail ne lui est plus possible. Le père âgé, infirme, qui ne peut plus travailler, est souvent une charge pour ses enfans, et alors même que cette charge est acceptée sans murmure, ce qui n'arrive malheureusement pas toujours, elle n'en est pas moins lourde pour ceux qui la supportent et douloureuse pour celui qui l'impose. Même au point de vue de la famille, dans l'intérêt du respect et de l'affection dus au père et à l'aïeul, il est à désirer qu'ils aient de quoi vivre par eux-mêmes et qu'ils soient plutôt pour leurs enfans un secours qu'un embarras. Les caisses d'épargne ne pourvoient qu'en partie à cette nécessité; elles n'accroissent le capital versé que par l'accumulation successive des intérêts. Une caisse spéciale de retraite peut être plus efficace, car elle peut faire encore plus; elle peut faire profiter l'homme arrivé à la vieillesse des versemens faits par ceux qui sont morts avant lui, et accroître ainsi la pension de ceux qui survivent et qui ont ainsi besoin du secours qu'ils se sont préparé. Des calculs faits avec soin sur les meilleures tables de mortalité établissent qu'avec un versement annuel de 10, 15 ou 20 francs par an, ce qui n'est certes pas au-dessus des facultés de l'ouvrier, on peut s'assurer en trente ou quarante ans, par les chances de survie, une retraite de 200, 300 ou 400 francs.

L'utilité et la possibilité des caisses de retraite étant démontrées, viennent les moyens d'exécution. Ces caisses seront-elles des sociétés libres, ou y aura-t-il une caisse unique dont l'état sera l'administrateur? La retenue faite par l'ouvrier sur ses salaires pour la caisse des retraites sera-t-elle volontaire ou obligatoire comme elle l'est aujourd'hui pour les fonctionnaires rétribués par l'état? Le conseil général a adopté le principe d'une seule caisse de retraite administrée par l'état, et les raisons qui l'ont décidé, fort bien développées par M. Benoist d'Azy, ont paru en effet assez péremptoires. Il a paru évident qu'en se chargeant des caisses de retraite, l'état ferait une bonne opération financière qui attirerait de l'argent au trésor, sans avoir les mêmes dangers que les caisses d'épargne, sujettes au remboursement immédiat; en second lieu, l'état peut seul donner des garanties suffisantes pour rassurer les intéressés et les engager à verser; enfin les calculs de mortalité, moins sûrs quand ils portent sur un nombre restreint de têtes, deviennent en quelque sorte infaillibles quand ils portent sur

des masses. Mais le conseil général a rejeté le principe de la retenue obligatoire; on n'a pas eu de peine à prouver que cette retenue prendrait bientôt le caractère de l'impôt le plus odieux, qu'elle obligerait à une inquisition impossible dans les rapports du maître et de l'ouvrier, et qu'il valait beaucoup mieux laisser aux chefs des grandes entreprises industrielles le soin de régler eux-mêmes avec leurs ouvriers cette question délicate dans une parfaite indépendance réciproque.

Jusque-là, le conseil général avait été d'accord avec les propositions du gouvernement et de la commission; un dissentiment grave s'est fait jour plus tard dans la discussion sur deux points importans. Le gouvernement et la commission avaient proposé, pour encourager les versemens dans les caisses de retraite au début de l'institution, de consacrer 2,500,000 francs à cent mille primes de 25 francs chacune, qui seraient données aux plus âgés des déposans après un versement de 75 francs. Le conseil général a vu dans cette concession de primes un précédent fâcheux, et il s'est prononcé contre, malgré les efforts de la commission. Le gouvernement et la commission avaient proposé aussi de fixer à 600 fr. le maximum de la pension de retraite. Le conseil a pensé qu'une pension de 600 francs sortait de la catégorie des retraites qu'il s'agissait d'établir, que ce serait beaucoup plus une retraite de *bourgeois* qu'une retraite *d'ouvrier,* et que l'institution se trouverait ainsi dénaturée dans son principe, en attirant d'autres versemens que ceux des ouvriers proprement dits; en conséquence, il a réduit le maximum de la pension à 360 fr. Après avoir ainsi ramené la retraite aux proportions d'une pension strictement alimentaire, il n'a plus fait aucune difficulté pour déclarer que cette pension devait être incessible et insaisissable, ce qui aurait soulevé des objections justement fondées dans le cas où elle aurait excédé cette limite. C'est surtout à des observations présentées par M. Charles Dupin avec une grande force de conviction que cette double décision a été due.

On dit que le gouvernement regarde son projet comme bouleversé et détruit par ces deux amendemens. Nous avons peine à le croire. Le principe d'une caisse de retraite pour les ouvriers, administrée par l'état, a été admis; là est le point essentiel. La question des primes et celle du maximum n'étaient qu'accessoires. Pour notre compte, sans partager complétement les craintes exagérées présentées par M. Charles Dupin, nous ne pouvons qu'approuver la sage réserve dont a fait preuve le conseil général. Il est à désirer, dans l'intérêt même de l'institution, qu'elle soit renfermée dans de justes limites. Il y aurait assurément quelque chose d'excessif à encourager par une prime de 33 pour 100 des versemens faits, après tout, à la condition d'un intérêt de 5 pour 100 par an, et, quant à la limitation du maximum, elle est commandée aussi par les considérations les plus légitimes. Que l'état

se fasse le directeur d'une société tontinière, c'est une exception à la règle générale qui ne peut être justifiée que par la nécessité de venir en aide aux classes nécessiteuses. Dès qu'il ne s'agit plus d'une pension alimentaire, le caractère d'immoralité et d'égoïsme reproché de tout temps aux tontines reparaît dans toute sa force. Est-il prudent d'ailleurs d'imposer à l'état une charge trop lourde? Pendant les premières années, la condition de l'état sera excellente; il recevra de l'argent dont il ne paiera ni le capital ni l'intérêt, mais plus tard, quand s'ouvriront les pensions de retraite, si elles sont trop nombreuses et trop considérables, n'est-il pas à craindre que l'état ne fléchisse sous le poids de ses engagemens?

Après la question des caisses de retraite venait celle des *sociétés de secours mutuels*. Ici l'approbation du conseil général pour les propositions du gouvernement a été complète. On sait quels immenses bienfaits répandent dans la classe ouvrière les sociétés actuellement existantes de secours mutuels. Le nombre de ces sociétés est déjà considérable et s'accroît tous les jours. Leur constitution varie suivant les mœurs et les besoins des localités où elles s'établissent; un grand nombre d'entre elles sont placées sous l'invocation de la religion, et certes il ne saurait être question de leur enlever ce précieux caractère. Le gouvernement proposait de leur donner des facilités nouvelles, en décidant qu'elles pourraient, sur leur demande, être déclarées établissemens d'utilité publique, afin de devenir aptes à recevoir des dons et legs; il s'agissait aussi d'armer le gouvernement du droit de limiter le nombre maximum et minimum des sociétaires. Aucune de ces dispositions ne pouvait soulever d'objections dans le sein du conseil. Le droit de limitation surtout est nécessaire pour empêcher que ces sociétés ne changent de caractère; outre qu'un trop grand nombre d'associés pourrait faire courir des dangers à la paix publique, on a fait remarquer avec juste raison que de telles associations devaient être de véritables familles, et qu'il n'y a pas de famille là où l'on ne se connaît pas. Le lien de la mutualité se relâche en s'étendant, et le grand principe chrétien, *aimez-vous les uns les autres*, s'applique difficilement à des inconnus.

Le système des primes, repoussé par le conseil à propos des caisses de retraite, a été reproduit par MM. Mimerel et Lebeuf à propos des sociétés de secours mutuels, mais sans obtenir plus de succès. Seulement le conseil a demandé, sur la proposition de M. de Colmon, qu'il fût ouvert au ministère du commerce un crédit affecté aux frais de premier établissement de nouvelles sociétés de secours mutuels constituées dans des conditions propres à offrir aux membres associés toutes garanties d'ordre, de sécurité et de bonne administration. C'était faire tout ce qui était raisonnable et possible en faveur de ces utiles établissemens. A ce sujet, M. Dupin aîné a fait remarquer avec un

grand esprit d'à-propos qu'il n'y avait au fond aucune division dans les opinions des diverses fractions de l'assemblée, que tout le monde avait les mêmes intentions et le même but, et qu'on ne différait que sur les moyens. Telle est en effet la vérité. Il n'est pas un seul membre du conseil général qui ne se soit montré animé du plus vif intérêt, soit pour les caisses de retraite, soit pour les sociétés de secours mutuels, et tous l'ont prouvé en accordant aux unes la garantie de l'état, et en votant pour les autres un fonds d'encouragement; mais la majorité a refusé par deux fois de s'engager dans une voie qui lui a paru dangereuse, et qui l'était réellement. La distribution des primes aurait offert dans la pratique des difficultés de toute nature; elles auraient renouvelé en quelque sorte la *sportule* des anciens Romains, et fait crier bientôt à la corruption des ouvriers par les bourgeois.

Des faits frappans ont été cités dans la discussion pour montrer ce que font déjà en faveur de leurs ouvriers les grandes compagnies industrielles. La seule société des mines de la Loire a donné en une année 750,000 francs à ses ouvriers pour fonder des ateliers de charité, des établissemens de secours, des écoles, des hospices, etc. Les compagnies des chemins de fer d'Orléans et de Rouen ont décidé qu'elles donneraient à ceux de leurs employés qui verseraient à la caisse des retraites une somme égale aux versemens; ces compagnies ont ainsi distribué chacune 150 à 200,000 francs par an. Toutes les grandes sociétés de forges, les fabriques de glaces, les sociétés houillères, les sociétés de chemins de fer, en font autant. Faire intervenir l'état dans une trop grande proportion, ce serait restreindre plutôt qu'étendre ces secours. Quand l'état paraît, les particuliers se retirent. Tout ce que fait l'état se fait avec grand bruit; l'action de la bienfaisance privée est plus modeste, mais plus efficace en réalité. Les dons de l'état prennent d'ailleurs tôt ou tard le caractère d'une dette; c'est un bienfait anonyme que l'on s'habitue bien vite à considérer comme un devoir, et qui n'excite aucune reconnaissance : il n'en est pas de même des dons privés et libres; ceux-là établissent entre celui qui donne et celui qui reçoit des rapports d'affection et de confiance mutuelles, bien nécessaires pour combattre l'effet des passions haineuses soulevées aujourd'hui entre les citoyens.

Pour compléter l'ordre d'idées qui devait servir en quelque sorte de préface à ses délibérations, le conseil général a consacré ensuite plusieurs séances à l'examen des questions qui se rattachent au travail dans les manufactures. Ces questions se sont présentées sous trois formes principales : 1° *la durée du travail des adultes;* 2° *la cessation du travail dans les jours fériés;* 3° *le travail des femmes et des enfans.* Ces diverses questions ont été parfaitement traitées par M. Charles Dupin

dans un rapport d'autant plus remarquable, que l'auteur, appelé en même temps à remplir d'autres devoirs à l'assemblée législative, a dû l'écrire en deux ou trois jours, au milieu des préparatifs de son départ pour Toulon comme membre de la commission d'enquête de la marine. Les principales conclusions de ce rapport ont été adoptées.

On sait comment la réglementation de la durée du travail pour les adultes a été introduite dans nos lois. C'était le lendemain du 24 février; un décret dictatorial, en date du 2 mars, émané du gouvernement provisoire, limita à onze heures pour les départemens et à dix heures pour Paris la durée du travail dans les ateliers. Cette différence entre Paris et les départemens pour un règlement de cette nature aurait lieu d'étonner, si l'on ne se rappelait qu'à cette époque le gouvernement voulait plaire avant tout aux ouvriers de Paris. Six mois après, le 9 septembre 1848, ce décret était révoqué par l'assemblée constituante et remplacé par un autre qui fixait à douze heures la durée du travail pour toute la France. C'est ce dernier décret que le conseil général avait mission d'examiner. Malgré les efforts de M. Wolowski, qui a défendu avec talent ce qu'il a appelé la plus sacrée des propriétés, la propriété du travail, et les droits de la liberté individuelle, le conseil général a maintenu, sur la proposition de la commission, la limitation à douze heures. Il semble en effet que douze heures suffisent pour obtenir le plus grand effet utile que puisse donner le travail de l'homme, et qu'aller au-delà c'est s'exposer à détruire la santé des ouvriers et leur préparer une vieillesse prématurée.

Mais l'article 2 du décret du 9 septembre porte que des règlemens d'administration publique détermineront les exceptions qu'il serait nécessaire d'apporter à la limite générale, relativement à la nature des industries ou à des causes de force majeure. Le conseil général a dû se demander quelles devraient être ces exceptions; après une discussion qui a rempli plusieurs séances, il a posé les principes suivans : 1° l'exécution du décret s'étendra, quant à présent, aux petites industries ayant au moins dix ouvriers de tout âge et de tout sexe dirigés par un ou plusieurs patentés; 2° le règlement d'administration publique exceptera en premier lieu les catégories d'établissemens plus ou moins insalubres et délétères, dans lesquels on doit abaisser le maximum de la journée de travail, et en second lieu les catégories d'établissemens où, pour des cas énumérés, la limite du travail peut être étendue au-delà de douze heures; 3° dans aucun cas, sauf les cas d'urgence, la permission d'accroître la durée du travail ne doit être déférée aux autorités locales; les mêmes limitations, les mêmes exceptions, devront, pour une même industrie, maintenir l'égalité d'un bout de la France à l'autre. Il était difficile d'aller plus loin dans une matière

aussi neuve et aussi difficile, qui touche par tant de points à la grande règle de la liberté du travail, posée par l'article 13 de la constitution, et, plus encore que par la constitution, par la nécessité.

La cessation du travail pendant les jours fériés soulevait moins de difficultés. Le conseil s'est mis facilement d'accord sur ce point. Il a proposé de remplacer les trois articles du projet de loi spécial présenté en 1841 par un article unique ainsi conçu : « Les travaux particuliers sous un chef patenté et les travaux publics sont interdits pendant les dimanches et fêtes reconnus par la loi. » Cet article suffit en effet aux exigences de la loi religieuse en supprimant notamment les travaux publics pendant les jours fériés; c'est à l'état de donner le premier l'exemple du respect pour les prescriptions de la religion. Quant aux travaux privés, c'est autre chose. L'interdiction ne peut s'étendre qu'aux grandes usines occupées par un nombre considérable d'ouvriers, encore est-il entendu que les usines à feu continu seront exceptées. Sont naturellement exceptés aussi les travaux de la famille que la conscience seule peut régler, et les travaux des champs, qui, à certains momens de l'année, ne peuvent pas souffrir d'interruption.

Enfin, pour ce qui concerne le travail des enfans et des femmes, il a été décidé que les prescriptions de la loi existante sur le travail des enfans seraient étendues à toutes les classes d'ateliers, d'usines et de manufactures dirigées par des patentés, que la durée du travail serait abaissée à six heures pour tous les enfans de huit à douze ans, qu'on assurerait aux adolescens de douze ans deux heures d'école le dimanche pour continuer leur enseignement primaire et religieux, que des inspecteurs-généraux rétribués visiteraient à tour de rôle les diverses parties de la France pour surveiller l'exécution de la loi, que des règlemens d'administration publique seraient promulgués le plus tôt possible pour protéger la santé, la moralité et l'instruction des enfans et adolescens, et que ces mesures protectrices seraient étendues au travail des filles et des femmes.

C'est par ces votes empreints d'une sollicitude en quelque sorte paternelle que le conseil général a terminé cette première série de ses travaux. S'il y a quelque reproche à lui adresser, c'est de n'avoir peut-être pas assez respecté, dans son zèle en faveur des classes laborieuses, la somme de liberté qui est la vie de l'industrie. Tout ce qu'il a pu faire dans l'intérêt des ouvriers, il l'a fait, jusqu'à compromettre à certains égards le développement de nos industries nationales. Ce qui tend à faire remonter artificiellement les salaires et à limiter la durée du travail ne peut qu'accroître le prix de revient des objets manufacturés, et conséquemment réduire la consommation; mais cette considération n'a pas prévalu dans cette assemblée de propriétaires et de chefs d'ateliers qu'on aurait pu croire directement intéressés à soutenir

la tendance contraire. C'est là, au milieu de tant de préoccupations douloureuses, un des symptômes les plus consolans et les plus rassurans de notre temps. Pendant qu'une partie des ouvriers, égarés par des illusions funestes, travaillent aveuglément à leur propre misère, voilà une réunion de représentans de la propriété et du capital dont les votes passeront aux yeux de bien des gens pour entachés de socialisme. Il est impossible qu'un pareil spectacle ne porte pas un jour ou l'autre de bons fruits.

Un même esprit de sage libéralisme a présidé aux délibérations du conseil général sur la seconde catégorie de questions qu'il a eu à discuter. Nous voulons parler de ce qui se rattache à notre régime douanier. Il semblait au premier abord qu'une assemblée toute composée de producteurs se montrerait uniquement préoccupée des intérêts de la production et ne tiendrait aucun compte des besoins de la consommation. Il en a été tout autrement. Ce résultat singulier et inattendu a été la principale conséquence de la fusion des trois comités. Chaque comité, pris à part, s'est montré en général assez exclusif, assez intolérant sur ce qui lui semblait une atteinte à son industrie particulière; mais il n'en était pas de même dans les comités réunis : là en effet, tous les intérêts étant représentés à la fois, les membres de deux comités formaient, dans chaque question spéciale, la masse des consommateurs en présence du comité intéressé, et il en est résulté que les intérêts généraux, les grands intérêts du pays, l'ont emporté en toute occasion sur les intérêts particuliers.

Il est vrai que les trois comités se sont toujours montrés d'accord sur un point, la haine de l'économie politique considérée comme science. Un vœu formel a été exprimé à ce sujet à la suite de débats violens et personnels qui ont offert un contraste pénible avec l'attitude générale du conseil. L'économie politique est en effet l'ennemi commun qui défend chacune des trois branches du travail national contre les prétentions exclusives des deux autres; mais, si le conseil général a repoussé le nom de l'économie politique, il a fait mieux, il a admis la chose : le nom n'y fait rien. Il n'y a que bien peu de ses votes qui n'aient pas été conformes aux doctrines décorées jusqu'ici à tort ou à raison du titre d'économie politique, et il était difficile qu'il en fût autrement dès l'instant que les représentans de toutes les industries délibéraient en commun et en assez grand nombre pour rendre les coalitions à peu près impossibles. Quelle est la prétention de l'économie politique? Précisément de s'élever à un point de vue général qui domine tous les points de vue particuliers, de coordonner, de comparer les intérêts divers dont l'ensemble forme l'intérêt public, de dégager par la comparaison la résultante de ces forces divergentes en apparence, la moyenne de ces intérêts, et de trouver ainsi la formule qui, par la

satisfaction de tous, donne à chacun la plus grande satisfaction possible. Qu'importe qu'on arrive à rédiger cette formule générale pour en déduire ensuite les applications, ou bien qu'on arrive aux applications directement et sans formule?

Dans l'un et l'autre cas, on obtient le même résultat. Seulement, dans le premier, on sait ce qu'on fait et pourquoi on le fait, et, dans le second, on va un peu au hasard, on se décide suivant l'inspiration du moment. Au lieu de proscrire violemment l'économie politique, les producteurs feraient peut-être mieux de l'étudier davantage; ils verraient combien ces sacrifices que la force des choses leur impose de temps en temps malgré leur résistance, et qui leur coûtent tant, sont en réalité peu regrettables pour leurs intérêts bien entendus; ils verraient que, loin d'y perdre nécessairement et toujours, ils y gagnent le plus souvent au contraire, et que, tout le monde étant au fond producteur et consommateur à la fois, l'intérêt des producteurs se confond en définitive avec celui des consommateurs. Les agriculteurs, par exemple, ne paraissent pas assez se douter de l'immense avenir que l'emploi de bonnes mesures économiques peut ouvrir devant la production agricole d'un pays comme la France, si favorisé par le ciel pour la variété de ses produits et pour l'intelligente activité de ses habitans. La vérité se fait jour sans doute, mais peu à peu, par suite de combinaisons accidentelles, par des jeux de majorité, tandis qu'on aimerait à voir nos producteurs français se rendre compte des causes qui les poussent et les accepter d'intention comme de fait; mais c'est là de la théorie : hâtons-nous de rentrer dans les faits.

La première question de douanes qui s'est présentée est celle du traitement à accorder en France aux produits de l'Algérie. Le gouvernement proposait d'admettre ces produits en France en franchise de droits, et certes, s'il y eut jamais proposition qui fût en apparence contraire aux intérêts des producteurs français, c'est celle-là. Parmi les produits dont l'entrée en franchise était demandée se trouvaient les animaux vivans, bœufs, chevaux et moutons, les céréales, les laines, les soies, les huiles, les tabacs, etc. Avec les idées généralement répandues sur la fertilité possible de l'Afrique, cette énumération avait quelque chose de formidable. Tous ces produits sont en effet les mêmes que ceux de la mère-patrie, et l'agriculture française, notamment celle du midi de la France, pouvait craindre d'y trouver une concurrence mortelle pour son bétail, ses grains, ses soies et ses huiles, c'est-à-dire pour tout ce qui la fait vivre. On a vu cependant le conseil général, malgré les craintes manifestées par ceux qui se croyaient menacés, donner sans hésitation son approbation au projet de loi. Une assemblée de partisans fanatiques du libre-échange n'aurait pas voté autre-

ment et avec plus d'ensemble. D'où vient donc ce résultat si peu en harmonie avec les démonstrations de la veille?

D'abord chacun s'est dit que qui voulait la fin devait vouloir les moyens, et que la France, ayant dépensé 1,200 millions pour s'assurer la possession de l'Afrique, commettrait aujourd'hui une inconséquence inexcusable en refusant à cette possession les moyens de subsister par la vente de ses produits. Ensuite, on s'est bien vite aperçu, en examinant la chose de près, que le danger était plus apparent que réel. Toutes ces richesses que l'imagination rêve en Algérie n'ont qu'un malheur, elles n'existent pas, et elles n'existeront pas de long-temps. Loin de pouvoir refluer sur les pays voisins, les denrées les plus nécessaires à la vie manquent pour la subsistance de la population algérienne. En ce moment même, quand le blé est en France à 12 francs, il est à 25 fr. à Blidah, au centre même de cette célèbre Métidja qu'on nous présente depuis vingt ans comme sur le point de se couvrir de magnifiques moissons. La viande manque presque autant que le blé; la laine est à Alger à 1 franc le kilogramme, et quelle laine! L'huile est à 1 franc le litre, et quelle huile! En 1848, l'Algérie a exporté en France pour 150,000 francs de laine et pour 21,000 francs d'huile; en revanche, elle a importé pour sa consommation des quantités énormes de denrées alimentaires; l'ensemble de ses exportations a été de 7 millions, et celui de ses importations de 86.

On dit, il est vrai, que l'Afrique ne tardera pas à produire en abondance ce qui lui manque si complétement aujourd'hui, on rappelle qu'elle a été dans d'autres temps le *grenier* des Romains, on lui promet, pour l'avenir, le magnifique aspect de la *huerta* de Valence fertilisée par les Maures; mais le conseil général a sagement pensé qu'il fallait attendre, avant de s'effrayer, que toutes ces merveilles fussent réalisées. Il n'a eu malheureusement que trop raison, et, pour quiconque a étudié sérieusement l'Afrique, nos producteurs ne sont que trop bien défendus contre la concurrence possible de cette colonie. Elle a encore besoin de bien du temps avant de pouvoir se nourrir elle-même, et, si jamais sa production s'accroît, les besoins de sa population s'accroîtront assez en même temps pour rendre toujours l'exportation de ses denrées alimentaires bien difficile. Le résultat immédiat de l'assimilation sera, au contraire, de fournir un débouché considérable aux produits agricoles de la mère-patrie, aujourd'hui surabondans. La conséquence nécessaire de la franchise accordée en France aux produits de l'Afrique est l'établissement du tarif de douanes français à l'entrée des produits étrangers dans la colonie, et cette disposition, en fermant le marché aux produits étrangers, tels que les blés par exemple, le réservera aux produits français. En réalité, l'agriculteur français, qui

croyait faire un sacrifice, se trouvera avoir fait une bonne spéculation, et il en sera presque toujours ainsi dans les occasions analogues.

La seconde question de douanes était relative aux droits sur le sucre. Dans la situation actuelle des choses, le droit perçu sur le sucre indigène et sur le sucre des colonies françaises d'Amérique est de 45 fr. les 100 kilogr.; les sucres étrangers sont grevés en outre d'une surtaxe de 20 fr. Le gouvernement proposait de réduire de 5 francs, à partir du 1er juillet prochain, le droit sur le sucre français et le sucre colonial, et de le diminuer de pareille somme d'année en année pendant trois ans encore, jusqu'à ce que le droit fût ramené au taux de 25 francs les 100 kilogr.; en même temps, il proposait de réduire de 5 fr. la surtaxe qui protége le sucre français et le sucre colonial contre la concurrence des sucres étrangers. Le conseil général a adopté la proposition du gouvernement pour les deux sucres français, et, allant encore plus loin que lui dans la voie de la concurrence, il a voté un abaissement immédiat de 10 fr. sur la surtaxe. Ce vote est peut-être plus remarquable encore que le précédent, en ce qu'il peut avoir des résultats un peu plus sensibles sur les importations. Aujourd'hui la surtaxe établie sur les sucres est prohibitive, et les deux sucres français occupent sans rivaux le marché national. Avec une réduction de moitié sur la surtaxe, l'introduction d'une certaine quantité de sucre étranger devient possible; cette introduction sera sans doute assez faible d'abord, car une charge de 10 fr. est encore bien forte, mais enfin le marché n'est plus aussi complétement fermé, et c'est ce qui donne à cette décision une véritable importance. Le conseil a de plus admis un nouveau mode de tarification d'après la richesse saccharine qui est à lui seul un dégrèvement.

Maintenant, quels sont les motifs qui ont déterminé le conseil général? Les voici : cinq intérêts divers étaient en présence : 1° l'intérêt de la production indigène, du sucre de betterave; 2° l'intérêt des colonies, du sucre de canne; 3° l'intérêt des consommateurs, qui tiennent naturellement à payer le sucre le meilleur marché possible; 4° l'intérêt du trésor, qui trouve dans le sucre la source d'un revenu considérable; 5° l'intérêt de la navigation, de la marine marchande, qui cherche dans le transport de cette denrée une de ses principales sources de fret. C'est pour satisfaire l'intérêt de la production indigène, de la production coloniale et des consommateurs, que le conseil a réduit l'impôt sur les sucres français de 45 fr. à 25, ce qui doit faire baisser le prix du sucre de 20 centimes le kilogr., et fournir ainsi, par l'augmentation probable de la consommation, un débouché de plus en plus vaste aux deux productions. En même temps, pour rendre au trésor une partie de ce que cette réduction peut lui faire perdre et pour fournir à la marine marchande un aliment nouveau de fret, le con-

seil a voulu rendre possible l'arrivée du sucre étranger sur le marché, et c'est dans cette pensée qu'il a réduit la surtaxe. De cette façon, si, comme tout permet de l'espérer, la consommation s'accroît en proportion de la réduction des droits, tout le monde y trouvera son compte; les économistes ne disent pas autre chose quand ils demandent en général des réductions de tarifs.

La production indigène ne peut pas se plaindre de cette admission possible des sucres étrangers, car il est démontré que, quels que soient les admirables développemens de cette industrie, elle ne peut pas suffire aux besoins, même actuels, de la consommation. Il y a plus, la production indigène profite en réalité à l'abaissement de la surtaxe, car c'est l'abaissement de la surtaxe qui, en ouvrant une nouvelle source de revenus pour le trésor, permet de réduire notablement le droit sur les sucres indigènes. Ainsi s'enchaînent les intérêts en s'aidant les uns les autres. Quant au sucre colonial, on dira peut-être qu'il a été sacrifié; rien ne serait plus injuste. Le sucre colonial demandait, il est vrai, en considération de l'incendie social qui dévore aujourd'hui nos malheureuses colonies, un traitement de faveur qu'il n'a pas obtenu; il a été maintenu sur un pied d'égalité avec le sucre français, et c'est ce qui devait être. Est-ce que la mère-patrie n'est pas, elle aussi, livrée à des agitations et des tourmentes qui, pour n'être pas la lutte de deux races et de deux couleurs, n'en bouleversent pas moins tous les intérêts? Est-ce que les colons n'ont pas obtenu une indemnité qui pèse sur tous les producteurs français, et dont les producteurs de sucre de betterave paient leur part comme les autres? De deux choses l'une d'ailleurs, ou la question actuelle du travail se résoudra aux colonies, et la canne, beaucoup plus riche en sucre que la betterave, pourra soutenir la concurrence à droit égal, ou la question sociale ne se résoudra pas, et dans ce cas ce n'est pas le droit différentiel qui aurait sauvé les colonies.

Une autre réduction de droits a été votée en même temps par le conseil général sur les cafés. C'est en vain que les pays vinicoles ont protesté dans l'intérêt de la consommation du vin, dont le café est considéré comme le rival. Le conseil général a pensé avec raison que la consommation du café pouvait s'accroître sans que la consommation du vin diminuât. On aurait pu même aller plus loin, et affirmer que l'ensemble de mesures dont la réduction du droit sur le café fait partie doit avoir pour conséquence une extension nouvelle dans toutes les consommations, et par suite dans celle du vin. La question du café se lie à celle du sucre; quand on prend plus de café, on prend plus de sucre; quand on consomme plus de sucre, on en produit plus, on en transporte plus, et tous ceux qui profitent de ces nouveaux moyens de travail, les cultivateurs, les ouvriers, les marins, ont de quoi acheter

et boire plus de vin. C'est ainsi que, dans tous les temps et dans tous les pays, la diminution sur le prix d'une denrée a toujours profité à tout le monde, même à ceux qui paraissent le plus loin d'y être intéressés. Si, par la réduction des droits sur le sucre et sur le café, les pays à sucre de betterave voient s'accroître leur richesse, et les ports leur mouvement maritime, on peut affirmer d'avance sans se tromper que la consommation du vin y gagnera plus qu'elle ne perdra par la concurrence que peut lui faire l'usage plus général du café.

La quatrième question de douanes soumise au conseil général était relative au droit actuellement perçu à la sortie de France sur les soies grèges et moulinées. Dans l'intérêt de nos fabriques de soieries, pour maintenir les prix de la matière première au taux le plus bas et pour éviter en même temps de donner aux fabriques étrangères les moyens de faire concurrence aux nôtres, on avait frappé d'un droit à la sortie les soies françaises. Le représentant d'un département producteur de soie, M. Meynadier, a fait ressortir dans un discours fort habile ce qu'un pareil système avait de contraire à nos sériciculteurs. Malgré les insistances opposées de la fabrique de Lyon, malgré les sinistres prévisions des désordres qu'un ralentissement dans la fabrication pourrait soulever dans cette ville immense, si souvent et si cruellement agitée, le conseil général a voté la suppression du droit. Encore un coup, un congrès d'économistes n'aurait pas agi autrement. A l'avenir, si l'assemblée nationale confirme le vote du conseil, les producteurs français pourront vendre librement leur soie aux Anglais, aux Sardes, aux Suisses, aux Allemands. Les fabriques de Lyon et de Saint-Étienne en souffriront-elles sérieusement? Nous ne le croyons pas. Dans tous les cas, le gouvernement fera bien de n'accorder la libre sortie de nos soies par la frontière du Piémont qu'autant que le gouvernement sarde aura de son côté levé le droit analogue de sortie qui frappe les soies piémontaises à leur entrée en France; la fabrique gagnerait ainsi d'un côté ce qu'elle perdrait de l'autre.

Enfin, la dernière question douanière agitée par le conseil portait sur le droit perçu à l'entrée des bestiaux étrangers par la frontière de l'est. Le gouvernement proposait de réduire ce droit en prenant pour base de la perception le tarif au poids au lieu du tarif par tête, et en adoptant un droit réduit pour les animaux pesant au-dessous de 400 kilogrammes. Ce principe, analogue à celui qui a été posé il y a quelques années dans le traité avec la Sardaigne, a été admis par le conseil général, malgré les efforts de la commission, qui insistait énergiquement pour la conservation du régime actuel. Le gouvernement avait compromis le succès de sa proposition par un exposé des motifs où il présentait sur l'état de la production du bétail en France des documens évidemment erronés. C'est à ces documens que la

commission a fait justement la guerre en protestant, au nom des éleveurs français, contre des assertions injustes. Évidemment c'est fermer les yeux à la lumière que de nier les progrès immenses qu'a faits et que fait tous les jours en France l'élève du bétail; la France est aujourd'hui, après l'Angleterre et bien près de l'Angleterre, le premier pays du monde pour la production de la viande : voilà la vérité; mais plus la commission prouvait que nos éleveurs multipliaient et amélioraient considérablement leurs produits tous les jours, plus il était manifeste que l'agriculture française n'avait rien à craindre de la concurrence étrangère : voilà sans doute pourquoi le conseil général n'a pas craint de voter comme il l'a fait.

Pour notre compte, nous estimons que l'alimentation du pays en viande par ses propres ressources est un de ses premiers intérêts, et, si nous supposions que l'élève du bétail en France pût recevoir la moindre atteinte du nouveau régime proposé par le gouvernement et consacré par le conseil, nous n'hésiterions pas à le combattre. Nous allons plus loin : nous croyons que le prix de la viande doit être réglé par les conditions du marché national, par le rapport naturel de la consommation à la production, et, si l'introduction des bestiaux étrangers devait exercer une influence appréciable sur le prix de la viande déjà tombée à peu près au niveau de son prix de revient, nous protesterions; mais il est surabondamment démontré pour nous qu'il n'est au pouvoir d'aucun pays étranger d'exercer sur nos marchés une pareille influence : tous les pays qui nous environnent ont moins de bétail que nous et de moins beau bétail. L'Angleterre seule a plus de bétail et du plus beau, mais les besoins de la consommation sont tels en Angleterre, que nous y exportons de la viande au lieu d'en importer. Le nouveau régime proposé pour la frontière d'Allemagne aura le même résultat que le régime analogue en vigueur déjà depuis quelques années sur la frontière du Piémont; il satisfera quelques besoins locaux extrêmement restreints, mais au-delà de la zone frontière il sera complétement insensible sur l'immensité du marché national, et, en permettant d'introduire pour quelques centaines de mille francs de bestiaux de plus par an dans un pays qui en consomme pour un milliard, il ne blessera aucun intérêt.

Ce n'est pas par des introductions de bétail étranger qu'on peut espérer de faire augmenter en France la consommation de la viande. Cet excédant de bétail n'existe pas; dans le Zollverein allemand, l'importation du bétail dépasse annuellement l'exportation; en Belgique, d'après des études très bien faites par M. Moll, il y a 226 têtes de gros bétail par 1,000 habitans, 182 bêtes à laine et 104 porcs, tandis que la proportion est en France de 292 têtes de gros bétail, 946 moutons et 149 porcs. La ration moyenne de chaque Français en viande, inférieure

à celle d'un Anglais, est fort supérieure à celle de tout autre pays de l'Europe. Cette ration moyenne est encore insuffisante sans doute, mais comment l'accroître? Par le progrès lent et continu de l'aisance publique, il n'y a pas d'autre moyen. C'est moins la production qui manque à la consommation que la consommation à la production, faute de moyens d'échange. Si l'on consomme encore peu de viande dans les campagnes, ce n'est pas précisément qu'elle manque, c'est qu'on n'a pas de quoi l'acheter. La progression rapide de la population de Paris a fait monter le prix de la viande sur pied d'un sou par livre de 1825 à 1848 dans le rayon d'approvisionnement de cette capitale; mais, partout ailleurs en France, les prix n'ont pas sensiblement varié, et la production s'est développée parallèlement à la consommation.

Quoi qu'il en soit, avions-nous tort de dire en commençant que les votes du conseil avaient été généralement inspirés par une politique libérale? Voilà cinq grandes questions de commerce extérieur, toutes cinq ont été résolues dans le sens d'une extension de liberté. Une seule aggravation de tarifs a été votée; le conseil a demandé que le droit de 25 francs perçu sur les chevaux étrangers fût porté à 50, mais pour les chevaux seulement, et non pour les jumens. Cette exception, qui était au moins inutile en présence de la diminution constante de l'importation chevaline et des progrès constans de nos éleveurs, a été votée presque sans discussion; elle n'infirme pas la règle. Maintenant, que l'économie politique se montre elle-même moins absolue dans ses principes, moins rigoureuse dans ses déductions, et il est à espérer que la réconciliation de la théorie et de la pratique, déjà réalisée en fait, comme on vient de le voir, se fera aussi dans les intentions. Cette opposition apparente vient évidemment d'un malentendu dans les mots, puisqu'au fond on s'entend sur les choses. C'est ce malheureux mot de *protection* qui fait tout le mal; si le régime protecteur portait son véritable nom, s'il s'appelait le régime *restrictif* par exemple, on serait plus près d'être d'accord, surtout si les économistes prenaient plus de soin de rappeler en toute occasion qu'ils ne demandent pas une révolution violente, mais une modification graduelle dans les tarifs.

On l'a rappelé récemment avec raison, le fondateur de l'économie politique, Adam Smith, est mort administrateur des douanes en Écosse. Ce fait prouve que la vraie doctrine sait accepter les faits et s'y soumettre. Adam Smith a fait exécuter consciencieusement les lois de son pays, tout en pensant qu'elles devaient être révisées, mais à la longue, avec maturité, d'après les leçons de l'expérience; il a compté sur le temps, et le temps lui a donné raison. Aussi les observations que M. Michel Chevalier a adressées à deux reprises au conseil général à propos de la liberté commerciale, parfaitement justes au fond et exprimées avec beaucoup de talent, nous ont-elles paru un peu trop vives

dans la forme. Les intérêts qui se croient atteints méritent des ménagemens, même quand ils se trompent, et ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de ramener les esprits rebelles que de les heurter trop ouvertement. Il est vrai que M. Michel Chevalier se défendait contre des attaques déplacées; mais que font ces attaques après tout? L'indépendance du professeur n'est-elle pas aussi entière après qu'avant? Le vœu du conseil général tombe de lui-même pour avoir voulu régler des matières qui n'étaient pas de son domaine. Quant à celles qui étaient de sa compétence, il les a traitées de manière à donner satisfaction aux principes; c'est l'essentiel. Le reste tient à des préjugés qui s'effacent et s'effaceront tous les jours de plus en plus.

Pour en finir avec cet ordre de questions, nous n'avons plus que quelques mots à dire sur un sujet très grave qui n'a fait que paraître dans les délibérations du conseil et qui en a été retiré presque aussitôt. Nous voulons parler de la condition qui est faite à notre marine marchande par le nouveau bill de navigation anglais. Ce bill supprime, comme on sait, toutes les restrictions imposées à la navigation étrangère dans les ports anglais par l'ancien acte de navigation de Cromwell et des actes successifs, et ouvre sans conditions les ports britanniques à tous les pavillons. C'est une révolution radicale dans le système maritime du monde. Le gouvernement avait désiré d'abord appeler l'attention du conseil général sur ce point, mais il a demandé ensuite qu'il n'y eût pas de discussion publique à cause des négociations diplomatiques qui sont en ce moment engagées avec l'Angleterre pour mettre momentanément notre marine marchande à l'abri de quelques-unes des conséquences du bill. La question reviendra certainement l'année prochaine, si le conseil est convoqué de nouveau, car elle est maintenant engagée, et rien ne peut l'écarter. Il est bien à désirer que le gouvernement fasse faire dans l'intervalle toutes les enquêtes nécessaires pour éclairer complétement le pays sur cette immense affaire. Il n'en est pas de plus vitale, car ce n'est pas seulement de la marine marchande qu'il s'agit, l'ensemble de nos intérêts commerciaux et politiques est en jeu.

D'autres questions considérables avaient été présentées qui n'ont pas pu être discutées faute de temps et qui sont restées à l'état de rapport. Nous remarquons parmi ces rapports celui de M. Daru sur *les tarifs et cahiers des charges des canaux et des chemins de fer*, celui de M. de Roquette sur le *régime des eaux*, ceux de M. Darblay jeune sur le *commerce des grains et le régime de la boulangerie*, etc. Ces divers sujets, avec le régime de la navigation, forment dès à présent une matière plus que suffisante pour une nouvelle session. Il vaut mieux aborder moins de sujets et les approfondir davantage. Une autre question qui n'a pu malheureusement être qu'effleurée, et dont la solution est cependant bien urgente, est celle du *crédit foncier*. Cette question a été

présentée trop tard; quelque empressement qu'ait mis la commission à se réunir et quelque zèle qu'ait montré le rapporteur, M. Wolowski, la discussion n'a pu s'engager que dans la dernière séance, au moment où chacun avait hâte d'en finir. Le conseil général, reconnaissant que le temps lui manquait pour donner à l'examen d'un sujet aussi délicat le développement nécessaire, s'est borné à reconnaître par un vote formel la nécessité urgente d'institutions du crédit foncier, laissant au gouvernement et à l'assemblée nationale à arrêter les moyens d'exécution. Il est regrettable assurément qu'on n'ait pas pu faire davantage, mais c'était impossible.

Cette discussion cependant, si courte qu'elle ait été, n'a pas laissé que de porter quelques fruits. La question approche évidemment de sa maturité; elle a fait un faible pas sans doute, mais enfin elle a fait un pas. Les véritables difficultés d'exécution ont été abordées de plus près qu'elles ne l'avaient été jusqu'ici. Le rapport de M. Wolowski et la discussion du conseil fourniront des indications utiles et précises à la commission de l'assemblée nationale chargée de formuler un projet définitif. Le gouvernement en avait proposé un, mais qui a été repoussé par la commission, et qui l'aurait certainement été par le conseil, si la discussion s'était prolongée. La base de ce projet est la garantie de l'état, garantie qui est inutile si l'institution est bien organisée, et qui deviendrait éminemment désastreuse et funeste si l'institution tournait mal. D'autres idées plus pratiques ont été émises. L'assemblée nationale a maintenant sous les yeux assez de documens pour prononcer en pleine connaissance de cause. En même temps, la discussion du projet de réforme hypothécaire suit son cours devant le conseil d'état. Nous ne comprendrions pas qu'il ne sortît pas de là une solution prochaine. Nous regretterions que la question revînt encore devant le conseil général; elle est du nombre de celles qui doivent être tranchées le plus tôt possible, car une foule d'intérêts sont en souffrance, et la discussion préliminaire qui dure depuis deux ans est bien près d'être épuisée.

Les questions qui ont encore donné lieu à un vote du conseil général, en sus de celles dont nous avons déjà parlé, sont : 1° celle des *engrais industriels*, sur le rapport de M. Kuhlmann; 2° celle des *marais salans*, sur le rapport de M. de Sainte-Hermine; 3° celle de la *police rurale*, sur le rapport de M. de Vauxonne; 4° celle de la *culture du lin*, sur le rapport de M. Homon; 5° celle de la *production de la soie*, sur le rapport de M. Valadier; 6° celle des *concours d'animaux*, sur le rapport de M. de Dampierre; 7° celle de la *police des étalons*, sur le rapport de M. Dauzat d'Embarrère; 8° celle des *marques de fabrique*, sur le rapport de M. de Dalmatie; 9° celle de l'*organisation de la boucherie*, sur le rapport de M. de Kergorlay; 10° enfin, celle de l'*organisation même du con-*

seil général et des chambres consultatives d'agriculture, par M. Talon. Sur chacun de ces sujets si divers, à l'exception d'un seul, les opinions qui ont triomphé dans le conseil nous ont paru des plus saines. Nous avons surtout remarqué la discussion sur la police rurale. Dans une préoccupation excessive des droits du pouvoir municipal, le congrès central d'agriculture, dont la session a précédé celle du conseil général, avait émis un vœu opposé à l'embrigadement des gardes champêtres. Le principe de l'embrigadement l'a emporté, au contraire, dans le conseil général, et avec toute raison. La répression des délits ruraux n'est pas un fait municipal, c'est un fait d'ordre public; au fond, la distinction qui sépare les délits ruraux des délits ordinaires est arbitraire, car les uns et les autres sont également des atteintes à la propriété, et appellent en principe la même répression.

La discussion sur la composition des chambres consultatives est la seule qui ait donné lieu, à notre avis du moins, à un vote fâcheux, notamment en ce qui concerne l'organisation des chambres consultatives d'agriculture. On sait que ces chambres n'existent pas aujourd'hui : il s'agissait d'indiquer comment elle pourraient être constituées. Le conseil a décidé qu'il y aurait une chambre consultative par département, que cette chambre se composerait d'un membre par canton, et que ce membre serait élu par ce qu'on a appelé les électeurs agricoles. Qui ne voit qu'une pareille organisation n'aboutirait à rien moins qu'à établir un second conseil général par département? Une élection de plus dans les campagnes, quand les électeurs ruraux, tiraillés dans tous les sens par les partis politiques, ne savent déjà plus qui entendre, aurait déjà par elle-même d'assez graves inconvéniens. Que sera-ce quand il s'agira d'élever au chef-lieu une sorte de tribune rivale de celle du conseil général? Les candidats battus dans les élections pour le conseil général se retourneront immédiatement vers les chambres consultatives, et, au lieu d'élections agricoles, on aura ce qu'on appelle des élections politiques, c'est-à-dire le contraire de ce qu'on veut. Cette proposition est tout simplement anarchique; elle ne peut être qu'une erreur du conseil, et nous espérons bien que le vœu émis ne recevra pas d'exécution. Après l'avoir voté, le conseil général lui-même a essayé d'en atténuer la portée par des exceptions évidemment contraires au principe.

Nous préférons une autre décision qui a été prise dans la même séance, et qui soulève pourtant d'assez graves objections. Il s'agissait de savoir si le conseil supérieur permanent qui existe de nom au ministère du commerce, et dont l'origine remonte jusqu'à Colbert, serait conservé ou supprimé. Le conseil général a voté la suppression, et, somme toute, il a bien fait. Considérée en elle-même, l'institution d'un conseil permanent est excellente : en Prusse, en Angleterre, en

France même, cette institution a rendu de grands services; mais, avec notre régime électif et délibératif, avec la mobilité excessive de notre nation, elle a le grand défaut d'être impraticable. Depuis que le gouvernement représentatif s'est développé en France, le conseil supérieur du commerce ne fonctionne plus de fait. Aujourd'hui son existence devient encore plus impossible en présence d'une représentation particulière des intérêts matériels aussi nombreuse que le conseil général. C'est précisément, dit-on, cette mobilité française qui rend un pareil conseil nécessaire pour conserver l'unité de direction. Sans doute, si la chose était possible, mais elle ne l'est pas. C'est précisément, dirons-nous à notre tour, l'unité de direction, la tradition, la permanence, que nous ne pouvons pas supporter, dès qu'elle blesse en quoi que ce soit nos idées du moment. Si le conseil supérieur voulait faire quelque chose, il serait bientôt en lutte ouverte contre tout le monde, et il faudrait le détruire; mieux vaut cent fois ne pas l'établir.

Les derniers momens du conseil général ont été remplis par une délibération devenue nécessaire. Tout le monde sentait que le travail de cette session avait dû s'accomplir au milieu des circonstances les plus défavorables; quand le conseil s'est réuni, tous les esprits étaient préoccupés des préparatifs de l'élection de Paris, et les conséquences de cette élection, qui a eu lieu dans le cours même de la session, avaient pesé non moins tristement sur les dernières séances. En agitant ces questions spéciales, qui seraient les plus importantes pour le pays dans un temps régulier, mais qui ne sont plus aujourd'hui que secondaires en présence des formidables problèmes remués ailleurs, aucun membre du conseil ne pouvait se dissimuler que les solutions les plus sages, les plus raisonnées, auraient en réalité bien peu d'effet sur la prospérité publique. La France ne souffre pas aujourd'hui d'un mal que de bonnes lois sur le régime économique des industries puissent guérir; les conséquences des meilleures lois de ce genre sont paralysées par le poison qui s'infiltre dans les veines de la société et y glace le mouvement de la vie. Aussi le conseil général n'a-t-il pas voulu se séparer sans manifester lui-même ce qu'il pensait de l'impuissance de ses délibérations en présence d'un mal plus fort que lui. Sur le rapport de M. Barbet, ancien pair, il a voté à l'unanimité une déclaration portant en substance que la sécurité dans le présent et la confiance dans l'avenir étaient les conditions premières des affaires, et que là où ces conditions manquaient, tout autre effort était inefficace.

On peut varier sur les moyens de rétablir en France la confiance et la sécurité, et cette divergence dans les opinions est précisément ce qui perpétue notre situation actuelle; mais certes, si le remède est douteux, la maladie ne l'est pas. En s'abstenant de le signaler, le conseil

général aurait eu l'air d'avoir plus de confiance qu'il n'en a réellement dans les mesures qu'il a proposées; s'il ne lui appartient pas d'indiquer les remèdes généraux, il lui appartenait assurément de dire que les mesures de détail n'atteindraient pas le but, tant que la condition générale du pays ne serait pas améliorée. Il serait parfaitement inutile de réunir, à l'avenir, le conseil, et il eût été déjà inutile de le réunir cette année, si l'on n'avait pas l'espérance d'un retour quelconque de confiance et de sécurité. Voilà ce que le conseil a voulu dire, et c'était son devoir. Toute autre pensée serait une chimère, une illusion indigne d'hommes d'affaires sérieux.

Telle a été en résumé la session du conseil général ouverte le 7 avril et close le 11 mai dans la soirée. Ce rapide aperçu suffit, ce nous semble, pour démontrer quelle peut être l'utilité de cette institution dans sa forme actuelle. Du reste, M. Dumas, ministre de l'agriculture et du commerce, qui a présidé tous ces débats avec beaucoup de tact et de présence d'esprit, a terminé la session par un discours où se révèle un peu plus clairement que dans le décret de convocation la pensée dernière du gouvernement sur l'avenir du conseil général. « Ces travaux en commun, a dit M. Dumas, ces discussions publiques, ces délibérations du conseil tout entier, tout était nouveau pour vous; mais vous avez bientôt compris que ces nouveautés étaient de notre époque, *et qu'elles vous étaient acquises pour toujours*. Le conseil général est reconstitué; *sa session close, il existe toujours*, et chacun de ses membres demeure le correspondant naturel, le conseiller direct et éclairé du ministère du commerce. » Ces déclarations sont formelles; elles ne décident encore rien sur l'époque de la prochaine convocation du conseil général, mais elles posent en principe sa durée. On peut donc regarder, dès à présent, le conseil général réorganisé comme ayant repris rang dans nos institutions, en son ancienne qualité d'assemblée purement consultative, mais avec ce surcroît d'autorité que donne la puissance du nombre, de l'unité et de la publicité.

LÉONCE DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1850.

La réforme électorale, voilà le grand événement de la quinzaine. Cette réforme était-elle nécessaire et urgente? Par qui devait-elle être entreprise? Sera-t-elle efficace? Quelle est la politique enfin qu'elle semble inaugurer dans le parti modéré? Telles sont les diverses questions qui se présentent aussitôt à l'esprit, et que nous voulons toucher rapidement.

A considérer le tempérament d'une notable portion du parti modéré, nous pouvons penser que, si, au lieu d'être vaincus dans le scrutin du 28 avril, nous eussions été vainqueurs, beaucoup de personnes auraient été d'avis que le suffrage universel avait du bon, et qu'il fallait attendre patiemment ce qu'il ferait de nous en 1852, quelle assemblée et quel président il nous donnerait. Quant à nous, nous ne pouvons pas nous reprocher d'avoir jamais pensé le moindre bien du suffrage universel. Nous avons toujours dit que c'était par là que nous péririons, qu'il nous avait sauvés la première fois, le 10 décembre 1848, par des causes qui n'étaient pas toutes bonnes, quoiqu'elles aient toutes contribué au bien; que la seconde fois, c'est-à-dire aux élections de 1849, il ne nous avait pas tués : c'était là tout le service qu'il nous avait rendu; mais que la troisième fois il nous tuerait infailliblement, et que les élections partielles que nous aurions jusqu'à l'élection générale de 1852 seraient des signes certains du danger qui nous menace. Voilà quelle a été dès l'origine notre conviction; nous savions en effet d'où venait le suffrage universel, quels étaient ses auteurs et ses causes. Il n'est pas né de la constituante : il a précédé cette assemblée; il vient du gouvernement provisoire, et quand ceux qui l'avaient créé tout d'une pièce l'invoquaient dans les premières élections de la république, nous savons qu'ils ne lui demandaient pas des élections impartiales et sincères qui expri-

massent l'opinion réelle du pays : ils lui demandaient des élections exclusives; ils lui demandaient de repousser de l'enceinte législative les hommes qui avaient pris part jusque-là au gouvernement de la France, qui avaient été et qui sont la gloire et la lumière du pays. « Ceux qui ont adopté l'ancienne dynastie et ses trahisons, ceux qui limitaient leurs espérances à d'insignifiantes réformes électorales, ceux qui prétendaient venger les mânes des héros de février en courbant le front glorieux de la France sous les mains d'un enfant, ceux-là ne doivent pas être les élus du peuple victorieux et souverain, *les instrumens de la révolution* » (Circulaire du ministre de l'intérieur, 7 avril 1848.) *Les instrumens de la révolution*, voilà le mot expressif! voilà les hommes qu'on demandait au suffrage universel!

Le suffrage universel était, à ce moment, une mesure révolutionnaire et non pas une loi impartiale et juste; il ne faut pas oublier cette origine. Elle explique les effets que ce suffrage, tel que l'avait organisé le gouvernement provisoire, et tel que l'a maintenu la constitution de 1848, devait produire tôt ou tard. Il devait, dans la pensée de ses auteurs, développer la révolution, car il fallait développer ou plutôt il fallait faire la révolution, même après le 24 février, qui, disait-on, avait proclamé la révolution plus qu'il ne l'avait faite. Or, cette révolution encore à faire et qu'on demandait au suffrage universel, qu'on avait soin, dans cette intention, d'organiser révolutionnairement, au lieu de l'organiser légalement, cette révolution, c'est celle qui nous menace encore aujourd'hui, la révolution socialiste. La circulaire de M. Ledru-Rollin du 7 avril 1848 ne peut, à ce sujet, laisser aucun doute dans les esprits, aujourd'hui surtout que la faction socialiste a pris soin d'expliquer le sens des mots vagues dont on se servait alors. Ainsi, « il fallait, disait M. Ledru-Rollin, envoyer des représentans décidés à établir l'impôt progressif, un droit proportionnel et progressif sur les successions, une magistrature librement élue, une éducation gratuite et égale pour tous, l'instrument du travail assuré à tous, la reconstitution démocratique de l'industrie et du crédit... Quiconque n'est pas décidé à sacrifier son repos, son avenir, sa vie au triomphe de ces idées, quiconque ne sent pas *que la société ancienne a péri, et qu'il faut en édifier une nouvelle*, ne serait qu'un député tiède et dangereux. *Son influence compromettrait la paix de la France.* » Ailleurs, dans le fameux *Bulletin de la République*, même appel à cette révolution nouvelle qu'il fallait faire et qu'on demandait au suffrage universel. « L'assemblée, dit-on le 13 avril 1848, ne doit reculer devant aucune des conséquences de la révolution; elle doit entraîner le pays par la grandeur de ses résolutions, et, s'il le faut, briser *sans ménagement toutes les résistances.* »

Ainsi, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'était pas seulement le maintien de la république qu'on demandait au suffrage universel, c'était une révolution, c'était une société nouvelle. On l'avait arrangé dans cette pensée, et quand on craignait que le suffrage universel ne voulût pas donner cette révolution nouvelle qu'on lui demandait, quand on craignait qu'il ne voulût pas rompre complétement avec l'ancienne société, alors on le menaçait; on essayait de l'intimider; on lui disait que, s'il envoyait des députés qui ne fussent pas décidés à faire cette révolution nouvelle, *leur influence compromettrait la paix de la France*, c'est-à-dire qu'il fallait faire la révolution demandée, sous peine de guerre civile. Et il est tellement vrai qu'on voulait faire du suffrage universel un instrument

de révolution, que, lorsqu'on croyait qu'il ne se prêterait pas à cette besogne, alors on songeait à le traiter révolutionnairement, c'est-à-dire à l'abolir ou plutôt à le confisquer au profit de Paris, si bien qu'au lieu de faire voter tous les Français dans toute la France, il n'y aurait plus que Paris qui voterait pour toute la France; on a peine à croire à de pareilles audaces. « Si les électeurs, dit le *Bulletin* du 15 avril, ne font pas *triompher la vérité sociale*..., il n'y aurait plus alors qu'une voie de salut pour *le peuple qui a fait les barricades* : ce serait de manifester une seconde fois sa volonté et d'ajourner les décisions *d'une fausse représentation nationale*. Ce remède extrême, déplorable, la France voudra-t-elle forcer Paris à y recourir?... *Paris se regarde avec raison comme le mandataire de toute la population du territoire national*... Le peuple de Paris se croit et se déclare solidaire des intérêts de toute la nation. » C'est là un système électoral commode et expéditif; Paris vote pour la France, Paris est le mandataire de la France. Ainsi, plus d'élections et plus même d'assemblée nationale; le peuple de Paris remplace tout cela.

Nous avons cité ces différens passages des circulaires de M. Ledru-Rollin et des *Bulletins de la république*, afin qu'on sache bien comment est né le suffrage universel, dans quelle intention il a été organisé comme nous le voyons encore, ce qu'on en attendait, et le cas qu'on était disposé à en faire aussitôt qu'il n'accepterait pas aussi docilement qu'on l'espérait la mission révolutionnaire qu'on lui donnait. Dans la pensée du gouvernement provisoire, le suffrage universel était un instrument révolutionnaire. Et de quelle révolution devait-il être l'instrument? Nous le savons aussi. Qu'y a-t-il d'extraordinaire maintenant que le parti modéré veuille faire du suffrage universel non plus un instrument de révolution, mais un instrument de paix et de stabilité? Chaque parti fait les lois à son image. Nous ne voulons pas la révolution socialiste que le suffrage universel était destiné à nous donner. Nous devons donc modifier l'organisation de ce suffrage; mais nous ne devons pas oublier non plus que, quoique organisé pour produire la révolution socialiste, le suffrage universel ne l'a pas produite, et qu'il a valu mieux que ses auteurs. C'est précisément pour cela que la réforme électorale a pour but, non pas de détruire le suffrage universel, mais seulement d'en changer l'organisation, d'en favoriser, si nous pouvons parler ainsi, les bons penchans, prouvés par sa résistance aux intentions de ses auteurs, et d'en corriger les mauvais, prouvés aussi par le succès, à Paris surtout, des candidatures socialistes.

Dans les élections parisiennes de cette année, le suffrage universel a semblé revenir à ses origines et à ses causes. Il a été révolutionnaire comme les circulaires de M. Ledru-Rollin voulaient qu'il le fût partout en France, et il a justifié la confiance que le *Bulletin de la république* avait dans le peuple de Paris, quand il proposait d'en faire le mandataire et le représentant unique de la France. Aussi serions-nous disposés à croire que le suffrage universel des provinces et des campagnes se trouvera fortifié et affermi par la nouvelle réforme électorale. Le suffrage universel de Paris s'en trouvera seul affaibli : franchement, où est le mal? On est plus domicilié en province qu'à Paris; cela veut dire qu'il y a plus d'esprit de suite et de stabilité en province qu'à Paris. Il est donc de bonne politique de favoriser dans les élections les provinces contre Paris.

Si nous considérons les origines du suffrage universel telles que nous venons de les constater, et le retour qu'à Paris surtout il était en train de faire à ses origines, il est évident que la réforme électorale est nécessaire et urgente. Elle devait donc être entreprise, et nous nous félicitons qu'elle ait été si résolûment entreprise par les chefs de la majorité. C'était par eux qu'elle devait l'être.

Nous avons souvent entendu dire, depuis quelque temps, que la majorité de l'assemblée ne faisait rien pour sauver la société menacée, et c'était surtout aux chefs de la majorité que ce reproche s'adressait. Les esprits généreux et passionnés sont fort à leur aise pour demander des mesures énergiques et décisives, quand ils ne commandent qu'à leur parole ou à leur plume. Les chefs d'une grande majorité composée de nuances diverses n'ont pas cette liberté de décision. Ils doivent consulter l'opinion qu'ils représentent, et pour faire ce qu'ils croient nécessaire depuis long-temps, il faut souvent qu'ils attendent que la nécessité se soit aussi fait voir à leurs amis et à leurs alliés. Cette conviction qu'il fallait changer l'organisation du suffrage universel ne s'est faite que peu à peu dans quelques-uns des membres du parti modéré. Les ardens et les généreux disent souvent, comme Séide à Mahomet :

J'ai devancé ton ordre. — Il eût fallu l'attendre,

répond Mahomet, et c'est aussi ce que répond souvent l'opinion publique à ses interprètes les plus impatiens. Les chefs de la majorité ont donc attendu, et ils ont eu raison, que tout le monde dans le parti modéré fût persuadé qu'il était nécessaire de modifier l'organisation du suffrage universel. Alors ils se sont mis à l'œuvre, et ils ont proposé la réforme électorale qui va bientôt se discuter. Nous ne parlons jusqu'ici que des chefs de la majorité dans l'assemblée législative, parce que c'est à eux surtout qu'on reprochait l'inertie de l'assemblée; mais nous associons le président de la république et son ministère à la reconnaissance que mérite la décision hardie qui a été prise, oui, une décision hardie, quoiqu'il ne s'agisse que de ne pas attendre patiemment la mort et de résister au mal quand il en est temps encore, quoique cela semble l'effet de la plus vulgaire prudence, quoique nous n'eussions pas compris une société qui aurait consenti à mourir à petit feu, sans rien faire pour son salut. Il y a tant d'hommes auxquels suffit le jour présent! Que de fois avons-nous entendu dire qu'il ne fallait pas s'inquiéter avant le temps, que nous avions deux ans devant nous, et d'ici là la Providence! Il a donc fallu de la hardiesse pour mépriser ces clameurs de la fausse prudence. Les chefs de la majorité, en présentant leur réforme électorale, ne se sont point préoccupés de leurs dangers personnels, ils ne se sont préoccupés que des périls de la société. Ils savent bien qu'ils ont désigné leurs noms aux vengeances du parti montagnard; mais l'illustration de la plupart d'entre eux les désignait déjà à la proscription. Ils n'ont pas craint d'engager courageusement leur vie pour la société, et ils n'ont demandé au parti modéré et à la majorité de l'assemblée qu'une seule chose : c'est de les suivre. S'ils n'eussent pas été suivis, ils auraient quitté l'assemblée, et ils en auraient eu le droit, car personne n'est tenu de commander, quand personne ne se croit tenu d'obéir. Les chefs de la majorité ont, grace à Dieu, trouvé dans la majorité de l'assemblée la même fermeté qu'ils avaient en eux-

mêmes. Tout s'est donc fait, de la part de tout le monde, de la part des chefs de la majorité comme de la part du président de la république et de son ministère, avec une fermeté sérieuse et tranquille qui nous fait bien augurer du succès.

La réforme électorale, telle qu'elle est proposée en ce moment, sera-t-elle efficace? Sauvera-t-elle la société des dangers que lui prépare le suffrage universel tel que l'ont organisé les hommes du gouvernement provisoire? Préviendra-t-elle cette révolution socialiste que les circulaires de M. Ledru-Rollin demandaient au suffrage universel, et que le suffrage universel semble vouloir maintenant nous donner, à Paris surtout? C'est là une grave question; mais il y en a une qui précède celle-là : c'est de savoir si le parti montagnard laissera se faire cette réforme, et s'il n'aura pas recours à l'insurrection pour l'empêcher. Telle est en effet la question que nous entendons débattre tous les matins.

Oui, dans un pays qui prétend avoir un gouvernement et être une société, on débat tous les matins la question de savoir, non pas si la loi est bonne ou mauvaise, non pas si elle a bien ou mal déterminé les conditions du domicile politique, mais s'il faut courir aux armes aujourd'hui ou demain, et comment il faut faire la guerre civile! Cela s'appelle une question de *procédure insurrectionnelle*. Les uns veulent qu'on commence par refuser l'impôt, et, si le percepteur l'exige, alors on prendra son fusil pour repousser le percepteur. C'est ce qu'on appelle localiser la résistance. C'est le système des guérillas opposé à la grande guerre; mais d'autres sont pour la grande guerre, ici, à Paris, et ils font leur plan de campagne, et cela se discute froidement et comme chose ordinaire et naturelle! En vain les chefs s'opposent à cette effervescence; on les traite de corrompus et de traîtres. Alors, pour se racheter de cette dangereuse et meurtrière accusation, les chefs enflent la voix à la tribune, et M. Michel de Bourges annonce d'un air terrible que le peuple ne se laissera pas exclure de l'enceinte électorale, et qu'en 1852 (notez la date!) il entrera de force dans cette enceinte qu'on veut lui interdire. Là-dessus, dans l'assemblée, on lui crie qu'il prêche l'insurrection. Eh! oui, le pauvre homme prêche l'insurrection en 1852, pour éviter l'insurrection en 1850. Il déclame à longue échéance pour éviter d'agir sous bref délai. Il vous paraît violent, il est timide. Il vous semble faire de l'audace; il fait de la prudence, mais de la prudence de club. Cette prudence réussira-t-elle? Les violens, à qui on concède le droit qu'ils ont de s'insurger, consentiront-ils à ne s'insurger que dans deux ans? Nous verrons bien qui, dans cette occasion, l'emportera dans le parti montagnard, de la tête ou de la queue; si c'est la tête, nous sommes disposés à nous en féliciter, car nous aimons la hiérarchie partout.

Il nous reste à dire un mot de la dernière question que nous nous sommes faite. La réforme électorale est-elle le commencement d'une nouvelle politique dans le parti modéré? Nous l'espérons. Nous ne demandons pas une politique contre-révolutionnaire, il s'en faut de beaucoup, mais nous demandons une politique anti-révolutionnaire. C'est de cette manière seulement que la république peut vivre, en cessant d'être une révolution pour devenir un gouvernement, et, pour résumer toute notre pensée à ce sujet, nous prendrions volontiers le vœu patriotique émis par le conseil général de l'agriculture, du

commerce et des manufactures, c'est-à-dire par les représentans de la France active et laborieuse : « C'est aux grands pouvoirs de l'état qu'il appartient d'aviser sans retard aux moyens qui peuvent garantir au pays, par la puissance des institutions et l'autorité de la loi, l'ordre et la sécurité, sans lesquels il n'y a pas de prospérité possible. » Voilà un vœu vraiment éclairé et libéral, digne d'un grand conseil de gouvernement, et que nous aimons à mettre en lumière, ne fût-ce que pour rejeter d'autant plus à notre aise dans l'ombre et dans l'oubli le vœu que le même conseil a cru devoir exprimer contre la liberté des chaires d'économie politique. La puissance des institutions et l'autorité des lois ne sont pas intéressées, selon nous, dans les questions de douane.

Passons maintenant des affaires du dedans aux affaires du dehors.

Nous ne nous sommes point trompés sur l'avenir du parlement d'Erfurth, et c'est avec bien du regret que nous constatons que nos prévisions se sont accomplies. Nous n'avons jamais espéré que ce parlement pût vivre, et surtout pût représenter l'unité de l'Allemagne. Nous aurions voulu être moins bons prophètes. Il nous en coûte à nous, vieux amis de l'Allemagne et vieux partisans des vœux qu'elle a faits pendant plus de trente ans pour arriver à l'unité, il nous en coûte d'être forcés de reconnaître que ses vœux sont trompés, et surtout il nous en coûte d'avouer que c'est par sa faute que l'Allemagne n'est pas arrivée à l'unité qu'elle souhaitait. Elle a consulté son imagination plus que le bon sens, elle a exagéré son désir, elle a voulu l'unité politique au lieu de chercher l'unité du droit civil et du droit commercial, elle a voulu être un état au lieu d'être une fédération, elle en a appelé du passé à l'avenir; or ces appels-là ne réussissent jamais. Toute l'histoire de l'Allemagne témoigne de son penchant au fédéralisme, c'est-à-dire à l'association et à la parenté plutôt qu'à l'unité, de même que toute l'histoire de la France témoigne de son penchant à l'unité. N'essayez pas de contrarier ces penchans originels. Tout ce qui en France cherchera à détruire complétement la centralisation échouera, tout ce qui en Allemagne cherchera à créer l'unité complète et absolue échouera également. Ce seront des tentatives impuissantes et qui fatigueront la société, mais qui ne changeront pas son allure.

Comme si c'était peu d'avoir rêvé plus d'unité que ses mœurs n'en comportaient, l'Allemagne s'est confiée, pour accomplir ses rêves, au savoir-faire de la démagogie. C'est là ce qui a tout perdu. La démagogie gâte les bonnes causes : qu'est-ce donc des douteuses? L'unité de l'Allemagne, telle qu'on la rêvait, était une impossibilité. Associée à la démagogie, c'était une monstruosité.

Nous indiquons ici les causes générales qui ont fait échouer l'unité de l'Allemagne. Indiquons rapidement les causes particulières qui ont fait échouer le parlement d'Erfurth, ce faible et dernier représentant de l'unité de l'Allemagne.

Le parlement d'Erfurth avait un malheur originel dont il n'a jamais pu se racheter. Il était trop prussien pour être allemand; il était trop allemand pour être prussien. Il était trop prussien, parce que né du traité fait, il y a un an, entre la Prusse, la Saxe et le Hanovre contre la démagogie de Francfort, il semblait cependant avoir pour but de réaliser une petite Allemagne ou une grande Prusse (nous nous servons des mots d'outre-Rhin) plutôt que de re-

présenter l'Allemagne en général. Il était le parlement de l'union restreinte; or, l'union restreinte est ce qu'il y a de plus contraire à l'idée primitive de l'unité allemande; l'union restreinte faisait deux Allemagnes, nous avons même vu le moment où il semblait qu'il y aurait trois Allemagnes : une Allemagne prussienne, une Allemagne autrichienne, une Allemagne enfin composée des petits états germaniques. On était loin alors, comme on le voit, de l'unité primitive et désirée, puisqu'au lieu d'une seule Allemagne on en aurait eu trois. Instrument de l'union restreinte dont la Prusse était le plus grand état, le parlement d'Erfurth semblait devoir devenir l'instrument de l'agrandissement de la Prusse, qui, directrice souveraine de l'union restreinte, aurait peu à peu réduit les petits princes allemands à la condition que la compagnie anglaise des Indes a faite aux petits princes hindous. La Saxe et le Hanovre, craignant cet avenir, se sont hâtés de se retirer de la ligue qu'ils avaient faite avec la Prusse, et cette défection a fait que le parlement d'Erfurth a été ou a paru plus que jamais un parlement prussien.

D'un autre côté, avons-nous dit, le parlement d'Erfurth était trop Allemand pour être Prussien. L'unité de l'Allemagne est une idée littéraire en Prusse; mais la grandeur de la Prusse est une idée nationale. La Prusse veut bien que l'Allemagne soit unie, mais elle veut surtout que la Prusse soit grande et puissante. Elle veut bien se servir de l'Allemagne pour agrandir la Prusse, mais elle ne veut à aucun prix que la Prusse serve à agrandir l'Allemagne. C'est parce que le parlement de Francfort voulait se servir de la Prusse pour agrandir l'Allemagne que la Prusse l'a combattu et l'a vaincu en lui opposant les armes d'abord et le parlement d'Erfurth ensuite. Ce parlement d'Erfurth, suscité comme un rival contre le parlement de Francfort, avait d'abord eu un grand avantage. Il était annoncé, espéré, attendu, mais il ne vivait pas. Il a fallu enfin se décider à le faire vivre. Dès qu'il a vécu, il est devenu embarrassant pour ses auteurs. Il avait fallu en effet, pour mieux l'opposer au parlement de Francfort, lui donner quelque chose de la mission du parlement de Francfort. Il avait fallu dire que c'était aussi un parlement germanique. Il a pris ses parrains au mot, et, quand il s'est trouvé à Erfurth, il a voulu être le parlement de l'Allemagne, le successeur et le remplaçant sage et honnête du parlement de Francfort, ayant autant de pouvoirs et de droits que le parlement de Francfort, mais ayant plus de lumières et de meilleures intentions. Il a voulu enfin représenter la révolution de 1848 en la corrigeant et en la réglant. C'est là ce qui a causé sa fin prématurée. La révolution de 1848 n'est guère en faveur auprès des dynasties allemandes, et ce n'était guère une garantie de longue vie pour le parlement d'Erfurth que de lier son origine à cette révolution. Aussi voyons-nous que dans le message de clôture qui a mis fin à ses jours, sous prétexte de l'ajourner, les commissaires prussiens lui donnent le nom pompeux et significatif de premier parlement allemand. Si le parlement d'Erfurth est le premier parlement allemand, le parlement allemand de 1848 est donc regardé comme nul et non avenu. Chose bizarre et triste, si le parlement d'Erfurth est le premier parlement allemand, il n'a pas de cause d'être suffisante; d'un autre côté, s'il est et s'il veut être le second parlement allemand et se rattacher au parlement de Francfort, il a une cause décisive de mourir. Tout cela explique sa

courte destinée. Il a voulu être Allemand et procéder de 1848, quoique de loin; dès ce moment, il est devenu embarrassant et incommode pour la Prusse.

Autre vice originel du parlement d'Erfurth : il était la représentation populaire et élective de l'unité germanique. C'est là aussi une idée de 1848 et destinée à mourir. Aujourd'hui on parle encore de l'unité germanique, parce que ce langage a bonne grace auprès des bourgeois allemands, et que dans la pensée même de quelques princes il y a là un vieux parfum de 1813 et de l'ère de l'indépendance qui leur est agréable. L'unité de l'Allemagne est donc encore de mise dans le langage de l'archéologie patriotique et dans le langage des bourgeois libéraux des petits états allemands; mais aucun état ne songe, à l'heure qu'il est, à faire encore représenter l'unité de l'Allemagne par une assemblée élective et populaire. Le temps de ces assemblées est passé, dit-on, et ce sont maintenant les congrès de princes ou de plénipotentiaires diplomatiques qui doivent représenter l'unité de l'Allemagne. Ici se reproduit également la vieille discorde entre l'Allemagne du midi et l'Allemagne du nord, entre l'Autriche et la Prusse. Quand le parlement d'Erfurth était encore dans les limbes de l'avenir, et avait le crédit qui, de nos jours, s'attache si aisément à ce qui n'est pas, l'Autriche, pour contrebalancer le crédit que pouvait donner à la Prusse la perspective de ce parlement d'Erfurth, avait fait proposer par la Bavière un autre parlement plus ou moins libéral que celui d'Erfurth, plus ou moins germanique, nous ne savons pas trop à quoi nous en tenir à ce sujet. C'eût été parlement contre parlement, ou plutôt ombre contre ombre. Aujourd'hui que ces ombres mêmes ne sont plus de saison, nous trouvons en Allemagne deux congrès ou deux diètes, ou deux projets de congrès et de diète, l'un à Berlin, c'est un congrès de princes présidé par le roi de Prusse, — c'est là qu'on doit s'entendre sur la manière de réaliser l'union restreinte, l'union du nord, dont le congrès de Berlin devient le noyau monarchique et princier, comme le parlement d'Erfurth en était le noyau populaire et électif; — l'autre congrès ou diète, non pas de princes, mais de ministres plénipotentiaires, est convoqué à Francfort par l'Autriche, à titre d'état président de l'ancienne confédération germanique. Que reste-t-il donc maintenant de 1848? M. le prince de Wallerstein, dans la première chambre bavaroise, adressait, le 2 mai dernier, au gouvernement bavarois les questions suivantes : « Dans quel état se trouvent en ce moment les affaires d'Allemagne? Reste-t-il encore aux yeux du gouvernement une Allemagne formant un ensemble? Quels en sont les organes? quel en est le lien? » Le gouvernement bavarois a pris du temps pour répondre à cette question, et peut-être a-t-il pensé que le temps se chargerait de répondre au prince de Wallerstein. Quant à nous, qui voyons de loin, mais qui n'en voyons que plus impartialement, nous n'hésitons pas à dire qu'à nos yeux, et à considérer la marche des événemens et la clôture ou l'ajournement du parlement d'Erfurth, il n'y a plus d'autre Allemagne formant un ensemble que l'Allemagne de 1815, et que le seul lien subsistant est l'acte fédéral de 1815. Le prince de Wallerstein, continuant à faire une de ces questions parlementaires auxquelles on peut toujours adresser la vieille réponse d'Agamemnon :

Pourquoi le demander, puisque vous le savez?

Le prince de Wallerstein disait encore : « Le gouvernement bavarois persiste-t-il toujours dans la conviction solennellement exprimée par lui que la constitution fédérale ancienne ne pouvait pas être rétablie, attendu que le peuple n'en voulait plus, et demandait une constitution unitaire avec une chambre des états et une chambre du peuple ? » Le gouvernement bavarois est peut-être embarrassé pour dire que cette conviction solennelle est déjà de l'année ou du mois passé, et que, depuis deux ans, tout le monde en Allemagne a eu tous les mois des convictions solennelles différentes. Il y a deux mois, et quand le gouvernement bavarois, sous les auspices de l'Autriche, faisait un traité avec le Wurtemberg et la Saxe pour s'entendre sur les affaires de l'Allemagne, il était encore question, dans ce traité, d'un parlement germanique, c'est-à-dire d'une représentation populaire et élective de l'unité de l'Allemagne. Aujourd'hui, l'ajournement du parlement d'Erfurth a emporté les derniers restes du prestige que pouvait encore garder cette opinion auprès des princes de l'Allemagne, et la représentation princière ou diplomatique de l'unité de l'Allemagne est la seule chose qui soit de mise. C'est un retour complet à 1815.

Nous disions, il y a quinze jours, que la lutte en Allemagne était entre 1815 et 1848, et nous montrions que toutes les chances étaient pour 1815. Aujourd'hui que le parlement d'Erfurth est ajourné, la lutte est finie, et c'est 1815 qui l'emporte. Mais 1815, disions-nous encore, prétend aujourd'hui être libéral : il y a donc une question encore à décider. Puisque 1815 l'a emporté, et que sous les auspices de l'Autriche une diète va se réunir à Francfort pour délibérer sur les affaires de l'Allemagne, que fera cette diète? quelle part fera-t-elle au libéralisme et à l'unitarisme allemands? 1815 enfin prétendra-t-il revivre purement et simplement, ou prendra-t-il une nouvelle forme?

Les affaires de Grèce ont eu un mauvais dénoûment. Les bons offices que la France avait offerts, et que l'Angleterre avait acceptés, n'ont pas produit l'effet que la Grèce et l'Europe en attendaient. M. Gros n'a pas pu faire entendre raison aux terribles huissiers de don Pacifico; ils se sont obstinés à faire valoir une créance impossible, et les douze ou treize vaisseaux de ligne de l'amiral Parker ont réussi à faire payer la bassinoire du juif portugais. Les Grecs appellent cela la victoire de Salamine de l'Angleterre. Nous ne voulons pas discuter en ce moment tous les détails de cette affaire; nous attendons les explications que le gouvernement français doit donner. Il lui importe de montrer que la négociation qu'il avait entreprise à Athènes n'avait été entreprise qu'avec une suffisante vraisemblance de succès et après les espérances que Londres avait fait concevoir; il lui importe de prouver qu'il n'a pas risqué témérairement l'intervention officieuse de la France. Maintenant que, par un procédé renouvelé de 1840, lord Palmerston se soit montré à Londres engageant et affectueux envers la France, tandis qu'il encourageait ses agens d'Orient à être difficultueux et inflexibles; qu'à Londres, où il n'agit que sous le contrôle et avec le concert du cabinet dont il fait partie, lord Palmerston soit bienveillant et conciliant, tandis qu'en Orient, où il agit seul et où ses agens ne connaissent que les ordres qu'il leur adresse, il soit impérieux, hautain et prompt à saisir toutes les occasions de faire échec à la France et de la discréditer, tout cela est possible; mais nous pensons qu'il sera de bonne guerre que le cabinet français mette en évidence tout cela, et qu'il fasse voir à tout le monde et à l'Angleterre surtout la différence—et, di-

sons-le, la contradiction des deux actions diplomatiques engagées l'une à Londres et l'autre à Athènes. Si l'Angleterre, voyant tout cela, le trouve bon et pense, comme en 1840, qu'à la vérité il aurait mieux valu ne pas faire ce qui a été fait, mais que, puisque c'est fait, c'est bien fait, eh bien! nous en conclurons ceci, c'est qu'il vaut mieux avoir lord Palmerston pour ami et l'Angleterre pour ennemie que d'avoir l'Angleterre pour amie et lord Palmerston pour ennemi!

Nous croyons que le ministère français est tout-à-fait en mesure de prouver qu'il a eu et dû avoir de légitimes espérances de succès en commençant la négociation du Pirée. Sans doute, en diplomatie, c'est un mauvais rôle que celui de dupe; mais cela pourtant dépend de la dose de tromperies que l'adversaire a employée. Si l'adversaire a rusé plus qu'il ne convient à un honnête diplomate, ce n'est plus la dupe alors qui a le mauvais rôle.

N'exagérons pas d'ailleurs l'échec de notre négociation du Pirée; elle n'a pas été inutile pour la Grèce. Si nous comparons le chiffre primitif des réclamations anglaises avec le chiffre définitif signifié par M. Wyse, nous trouvons une différence considérable, et nous attribuons une partie de cette différence à l'examen que M. Gros a fait avec le ministre anglais des élémens étranges de la créance de don Pacifico. Il y a plus : si nous comparons le chiffre que proposait M. Gros comme chiffre d'arbitrage et de transaction avec le chiffre de la dernière sommation anglaise, la différence est insignifiante. M. Gros proposait 150,000 drachmes; M. Wyse en demande 180,000. Nous croyons donc que la Grèce a beaucoup gagné à ce que nous nous mêlions de la liquidation, et nous nous félicitons de ce résultat; mais nous ne nous en félicitons qu'au regard de la Grèce. Lord Palmerston, en effet, a tout fait pour que la France ne gagnât rien à faire gagner quelque chose à la Grèce. Comment, en effet, si la différence entre le chiffre français et le chiffre anglais était si petite, comment ne pas céder sur cette différence, dans le cas où l'on eût voulu se montrer quelque peu bienveillant envers la France? Quoi! les 30,000 drachmes qui font la différence entre le chiffre anglais et le chiffre français étaient-ils une affaire d'état? L'honneur de l'Angleterre y était-il engagé? Non. Avec un peu de bonne volonté et, nous allions dire, de bonne foi, l'affaire pouvait s'arranger, personne n'en doute; mais la bonne volonté manquait, et, ce qui le prouve, c'est la modicité même du chiffre qui fait la différence. Cette différence ne pouvait faire une difficulté que si on voulait en faire une. Or, on a voulu en faire une; on a voulu que la France ne fût pas l'arbitre heureux du différend grec; on a voulu que sa recommandation ne pût pas servir à empêcher la reprise des mesures coërcitives. Pour cela, une différence de 30,000 drachmes suffisait, et plus la modicité du chiffre démontrait qu'il n'y avait là aucun intérêt sérieux, plus l'obstination des mauvais procédés témoignait qu'il y avait là une volonté inflexible de faire échec à la France.

A Dieu ne plaise que nous reprochions au gouvernement français d'avoir été dupe! Il a dû l'être, il a dû croire. Il eût été, nous ne disons pas impoli, il eût été injuste et défiant au-delà de la raison, s'il n'avait pas cru; mais aussi il ne doit plus croire. Il doit se persuader dès ce moment que la France, qu'elle soit une monarchie légitime ou constitutionnelle, une république modérée ou radicale, que ses chefs s'appellent Charles X ou Henri V, Louis-Philippe ou le

comte de Paris, Louis-Napoléon ou Cavaignac, la France ne doit plus croire à la parole de l'Angleterre, tant que cette parole passera par la bouche de lord Palmerston. Lord Palmerston paraît penser qu'il faut que la France ne soit nulle part à côté de l'Angleterre et en bon accord avec elle, ni en Orient, ni en Occident, ni à Constantinople, ni à Athènes, ni à Madrid, ni à Naples, ni à Berne; il paraît penser qu'il est bon, en écartant l'intervention de toutes les puissances intermédiaires, de mettre partout l'Angleterre en face de la Russie; soit! la Russie, comprenant le rôle que lui fait la politique de lord Palmerston, a déjà, dans l'affaire de Grèce, parlé au nom du continent, et nous avons été forcés d'adhérer à son langage. Nous attendons ce qu'elle va dire maintenant. Nous en sommes réduits là, mais ce n'est pas notre faute; nous en sommes réduits à tourner les yeux vers Saint-Pétersbourg avec confiance, mais, encore un coup, ce n'est pas notre faute. La Russie, en apprenant notre intervention officieuse, s'était abstenue de toute démarche. Peut-être se donnera-t-elle l'honneur de regretter cette abstention, qui était une politesse à notre égard. Cette abstention nous a ôté un secours, et, pour avoir trop compté sur la bienveillance anglaise, nous avons négligé l'appui de la Russie : voilà la leçon que lord Palmerston nous a donnée.

Nous voudrions dire encore un mot sur la conduite de lord Palmerston. Il a, dans cette affaire de Grèce, infligé un échec à la France; il a annulé notre influence à Athènes sans y augmenter celle de l'Angleterre; mais nous ne voudrions pas que, pour ce trait, lord Palmerston pût s'ériger en vainqueur de la France et en destructeur de Carthage. Carthage en effet, si elle périt, se sera encore plus détruite elle-même qu'on ne l'aura détruite; et quoiqu'on ait mis la main dans ses discordes, nous le croyons, ce sont cependant les fautes et les vices de Carthage, si elle ne parvient pas à s'en corriger, qui auront seuls amené sa ruine. Elle n'aura pas eu d'ennemi plus puissant que soi-même. Aussi dirons-nous à lord Palmerston avec tristesse et fierté : Vous avez constaté que l'action diplomatique de la France était faible et inefficace auprès de vous; la grande victoire! Comme s'il n'était pas évident qu'un pays qui n'a ni paix ni union intérieure ne peut pas avoir une action diplomatique qui soit forte et décisive! Si la France n'avait pas à lutter contre ses discordes, si elle était paisible et calme, et par conséquent forte, comme sous la restauration au moment de la guerre d'Espagne, comme sous la monarchie de juillet au moment des mariages espagnols, auriez-vous fait si peu de cas de ses bons offices au Pirée? Et c'est à dessein que nous parlons des mariages espagnols. Nous ne croyons pas en effet que lord Palmerston revendique la révolution de février comme une revanche des mariages espagnols. Il y a donc eu des momens où la France a fait de la politique extérieure contre le goût et la volonté de l'Angleterre, et l'Angleterre pourtant n'a rien dit; elle s'est tenue mécontente et calme. Ici, au contraire, nous faisions une politique qui n'avait rien qui pût déplaire à l'Angleterre, et c'est dans ce cas qu'elle nous joue un mauvais tour. Que croire, sinon expliquer la différence des conduites par la différence des temps, et bien nous convaincre que nous ne sommes même plus assez forts pour compter sur l'amitié et la bonne foi de l'Angleterre? Si nous redevenons forts, nous redeviendrons des amis à qui on cherchera à faire plaisir, et des alliés

dont on tolérera même les plus graves dissentimens. comme dans l'affaire de l'intervention en Espagne de 1823 et des mariages espagnols en 1846.

PARLEMENT DE TURIN.

Une grande question a été récemment posée et résolue en Piémont, non sans y avoir produit un vif émoi et une agitation analogue à celle qui fut organisée en France peu de temps avant la révolution de février contre l'Université en faveur de la liberté de l'enseignement, mais avec cette différence que l'opposition des évêques du parti catholique se fondait chez nous sur les droits sacrés de la conscience et réclamait au nom de la liberté contre un monopole, tandis que la croisade est prêchée dans les états sardes pour le maintien de priviléges incompatibles avec les principes les plus élémentaires de la législation moderne. En-deçà des Alpes, on invoquait le droit commun; au-delà, on le repousse. N'est-ce pas le cas d'appliquer le mot de Pascal?

Par une disposition très raisonnable, et qui est une garantie d'ordre et de tranquillité, le *statut* fondamental de Charles-Albert n'a point fait table rase; il est venu seulement se superposer aux lois existantes, laissant au zèle de la nation et à la prudence des hommes qui la gouvernent le soin de transformer celles-ci graduellement et d'opérer sans secousse la transition du régime ancien au régime nouveau dont il a préparé les bases. C'est ainsi que le Piémont, pays constitutionnel, se trouvait encore en possession du *foro ecclesiastico,* du droit d'asile et autres immunités depuis long-temps supprimées dans la plupart des états catholiques, et dont notre âge a quelque peine à concevoir l'existence. Le *foro ecclesiastico* est la juridiction spéciale exercée par l'évêque en matière civile et criminelle; le droit d'asile est le même que le clergé au moyen-âge, alors qu'il représentait le droit contre la violence, avait fondé pour suppléer à la protection de la loi absente. Aux yeux de tout homme raisonnable, de telles institutions n'ont plus de sens. C'est néanmoins pour avoir cru que l'heure était venue de porter la main sur cette ruine du passé que le ministère du roi Victor-Emmanuel s'est trouvé en butte aux attaques les plus violentes, et de *codino* qu'il était hier, passe aujourd'hui pour révolutionnaire, sort commun à tous ceux qui recherchent la raison et la vérité en dehors des passions des partis.

Voici textuellement à quoi se réduit la tentative du gouvernement piémontais. La loi présentée par le ministre de la justice, M. Siccardi, porte que les procès civils entre ecclésiastiques et laïques, et aussi entre ecclésiastiques seuls, seront déférés aux tribunaux civils ordinaires, que les mêmes lois pénales seront applicables aux ecclésiastiques comme aux autres citoyens; elle abolit en outre le droit d'asile; tout coupable réfugié dans une église devra être désormais appréhendé et livré à l'autorité, avec les égards dus au ministre du culte et le respect que commande le saint lieu. Enfin, un article septième et dernier charge le gouvernement du roi de présenter au parlement un projet de loi tendant à régler le contrat de mariage dans ses relations avec la loi civile, la forme et les effets dudit contrat.

Il n'est en France conservateur assez opiniâtre, du moins le croyons-nous, qui osât contester l'équité d'une telle réforme. Il ne s'en est pas rencontré non plus dans le parlement piémontais, où la loi Siccardi, acceptée de tous quant au fond, n'a été combattue qu'au point de vue de l'opportunité. En principe, il était difficile de nier que la loi, aux termes du *statut*, émanant du roi, qui la délègue à des juges nommés par lui et inamovibles, il ne peut y avoir dans l'état deux corps judiciaires, ni deux procédures. Chacun admettait bien que les formes arbitraires, les degrés de juridiction infinis, la confusion, les abus, le défaut de garantie que présentait le tribunal de l'évêque, l'impunité presque certaine qui couvrait le délinquant, toute cette organisation surannée devait faire place à une saine application du principe de l'égalité civile. Deux hommes considérables de la droite dans la chambre des députés, MM. Balbo et de Revel, se sont bornés seulement à discuter la question d'opportunité. Tout en reconnaissant que la loi était bonne en elle-même, ils ont demandé un délai pour mettre le gouvernement à même d'obtenir le consentement du saint-siége. L'état de choses actuel étant fondé sur un concordat entre la cour de Rome et celle de Turin, on ne peut, disaient-ils, y rien modifier que de concert avec la cour de Rome. Cet argument, le seul qu'ait pu trouver et qu'a répété à satiété l'opposition, est en droit contestable. Le ministère a néanmoins répondu que des négociations avaient été entamées à ce sujet avec le pape, et cela dès le ministère du comte Avet, dont les opinions ne sont pas suspectes. Ces négociations, suivies par plusieurs cabinets successivement, avaient pour but de concilier les prétentions du clergé avec le droit nouveau inauguré par le *statut*; elles n'ont eu aucun résultat : faudra-t-il attendre indéfiniment qu'il plaise à la cour de Rome de donner son agrément? On sait très bien qu'en pareille matière Rome n'a jamais cédé que devant les faits accomplis, et que, si elle qualifie d'attentat contre l'église ce qui se passe aujourd'hui en Piémont, elle le tient pour régulier et consacré en France, en Autriche, en Belgique, en Toscane, à Naples, pays qui ne passent probablement pas pour hérétiques. Reprenant avec autorité et une grande logique des argumens qui ne pouvaient manquer de frapper les esprits exempts de préventions, le garde-des-sceaux a établi qu'en acceptant le *statut*, le roi et la nation avaient implicitement abrogé les lois antérieures qui y dérogeaient, et il a insisté sur la nécessité de mettre en ce point les institutions d'accord avec le *statut*. Il ne serait pas sans inconvénient en effet de prolonger outre mesure une situation transitoire de laquelle pourraient surgir, d'un moment à l'autre, des incidens et des conflits fâcheux. Pour ne citer qu'un exemple, si un évêque ou un ecclésiastique membre du sénat venait à être mis en jugement, serait-il déféré au *foro ecclesiastico*, ou traduit devant ses pairs, conformément au *statut?*

Le ministère a été soutenu en cette occasion par la plus grande partie de la chambre. M. Camille de Cavour, dans un très remarquable discours, lui a apporté l'adhésion d'une grande partie de la droite; aussi l'a-t-il emporté à une immense majorité, et, après trois jours de discussion, l'ensemble de la loi a été voté par 130 voix contre 26 seulement.

Ce n'était pas, du reste, au palais Carignan qu'on s'attendait à rencontrer une grande résistance; l'opposition était surtout au dehors, dans le clergé pro-

testant par la voix des évêques, et elle devait, disait-on, se formuler d'une manière redoutable dans le sénat. On a même cru un instant à Turin que la loi y échouerait. Pour notre compte, nous n'avons pas partagé ces appréhensions. Le sénat piémontais a fait preuve depuis deux ans, en plusieurs occasions, d'un grand sens politique, et il était difficile qu'il ne comprît pas, en cette circonstance, le danger d'une opposition irréfléchie. Outre les argumens de principes qui allaient fort au goût des illustrations de la haute magistrature, en assez grand nombre au sénat, la masse de l'assemblée sentait parfaitement qu'au point de vue politique le rejet de la loi eût été une faute immense. En voulant donner satisfaction aux préjugés et aux exigences du parti rétrograde, le sénat eût créé à la couronne les embarras les plus sérieux. Le cabinet Azeglio, en effet, n'eût pas manqué de se retirer. Déjà, s'il faut en croire certains bruits, il n'aurait pas hésité à poser la question ministérielle, lorsqu'il a présenté le projet Siccardi à l'acceptation du roi, dont on était parvenu à inquiéter la conscience. M. d'Azeglio et ses collègues donnant leur démission, par qui les remplacer? Évidemment par un ministère d'une nuance plus conservatrice; mais ce ministère n'eût pas eu la majorité dans la chambre des députés. Nous voyons que l'extrême droite n'a pu y réunir que 26 voix contre la loi Siccardi. Aurait-on fait une nouvelle dissolution? C'était le moyen de ramener la fameuse chambre démocratique. La chambre actuelle est assurément la plus modérée qu'il soit possible d'espérer. On se replaçait donc de gaieté de cœur dans la situation critique d'où le Piémont s'est tiré si heureusement au mois de décembre. Entre les dangers de la démagogie et les périls de la réaction absolutiste, l'administration de M. d'Azeglio a été jusqu'ici un moyen terme tutélaire; elle représente l'opinion libérale modérée, qui ne veut sacrifier la vraie liberté ni à la licence ni au despotisme fatalement lié à l'alliance autrichienne. Voilà des considérations qui devaient immanquablement frapper les bons esprits du sénat, et ils sont en majorité. Il ne pouvait leur échapper qu'un grand intérêt patriotique dominait en cette occasion une question de conservation mal entendue.

Nous voyons que les hommes les plus recommandables par leur caractère et par une expérience mûrie dans la pratique des affaires ont prêté au ministère l'appui de leur parole. Les sénateurs Robert d'Azeglio, Plezza, Gioja, Gallina, Sauli, ont fourni des raisons propres à calmer les scrupules des consciences trop timorées qui demandaient, comme à la chambre des députés, des délais pour négocier avec Rome. En pareille matière, une autorité comme celle de M. Robert d'Azeglio, frère du président du conseil, avait assurément de quoi rassurer les plus timides. M. Robert d'Azeglio est connu pour un homme profondément religieux, et c'est au nom des véritables intérêts de l'église qu'il a demandé avec force l'abolition d'immunités plus nuisibles qu'utiles au clergé, de même qu'il s'était fait, il y a quelque temps, devant la papauté l'avocat de la liberté de conscience et le promoteur de l'émancipation des juifs en Italie. La loi a passé au sénat à 51 voix contre 29.

Au reste, le clergé piémontais, il faut bien le dire, a provoqué le coup inévitable qui devait tôt ou tard le frapper. Les évêques de Savoie et de Piémont, qui possèdent une influence très grande sur les populations, semblent, depuis

quelque temps, s'être concertés pour la mettre au service d'un plan de réaction organisé contre les institutions constitutionnelles. Leurs derniers mandemens de carême, fort mélangés de politique, contenaient des attaques plus ou moins directes contre le *statut*, si bien que, malgré sa répugnance à entamer de telles querelles, le ministère s'est vu contraint d'agir contre eux et de réprimer particulièrement les excentricités de l'évêque de Saluces, qui avait tonné en chaire avec plus de violence que les autres contre la liberté, contre la détestable invention de la presse et contre Guttemberg! Nous n'assurerions pas que la présentation de la loi Siccardi n'ait point été une riposte à ces attaques absurdes. M. Siccardi, avocat distingué de la province de Turin avant de prendre les sceaux, est, comme la plupart de ses confrères, un de ces parlementaires de la vieille école qui ne voient pas de meilleur œil que d'Aguesseau le clergé s'immiscer par trop dans le domaine temporel. Ses dispositions sont partagées par le corps à peu près entier de la magistrature, qui se montrera très énergique et très décidée, si le clergé, comme il est à craindre, s'obstine dans sa malencontreuse campagne. Le voici, en effet, qui affecte de se donner un petit lustre de persécution. Le gouvernement a fait saisir une circulaire de monseigneur Franzoni, archevêque de Turin, sur la conduite que doit tenir le clergé du diocèse dans l'application de la loi Siccardi, et il a poursuivi devant les tribunaux un journal qui a reproduit cette pièce. Là-dessus, on crie à l'arbitraire et à la persécution. Or, la circulaire de l'archevêque de Turin n'est ni plus ni moins qu'un acte de révolte ouverte : elle prescrit aux ecclésiastiques qui seront cités, soit comme parties, soit comme témoins, devant un tribunal laïque, de s'adresser à l'autorité archiépiscopale pour obtenir l'autorisation voulue et les directions convenables. En présence de la juridiction laïque, ils devront arguer de l'incompétence du tribunal et protester qu'ils ne font que céder à la nécessité; le curé ou le recteur d'une église devra opposer une semblable protestation toutes les fois qu'il sera commis quelque acte contraire à l'immunité locale, etc. Et les organes du parti de proclamer que l'archevêque n'a fait que remplir un devoir sacré, en s'élevant contre l'œuvre d'iniquité du ministère Azeglio-Siccardi!

Il était clair que monseigneur Franzoni voulait se faire appliquer le premier la nouvelle loi, et engager le combat de sa personne. Le gouvernement, de son côté, ne pouvait, sans créer un précédent fâcheux, céder devant cette petite émeute organisée dans les bureaux de l'*Armonia*, et il a dû se résoudre à poursuivre l'auteur de la circulaire incriminée. C'était là qu'on l'attendait. A une assignation de comparaître, monseigneur Franzoni répond en se retranchant derrière les statuts du concile de Trente, *sess.* 24, *caput* 5, *de Reform.* Le juge d'instruction insiste respectueusement, et, par une condescendance déjà extrême, il offre au prévenu de se transporter en son domicile pour y accomplir les prescriptions de la loi. Nouveau refus de l'archevêque. C'est alors que le tribunal s'est vu contraint de faire exécuter la loi. L'archevêque, appréhendé au corps avec tous les égards imaginables et les formes les plus délicates, a été conduit à la citadelle, où l'appartement du gouverneur lui sert de prison. Voilà le martyre consommé, le chevalier Salvi, juge instructeur du tribunal de Turin et ses confrères transformés en Colonna et Nogaret; on chante dans les églises

des litanies pour la circonstance avec l'oraison *in vinculis*, et l'opinion des bonnes gens de province est ameutée contre les persécuteurs de l'église!

Nous pensons que monseigneur Franzoni, qui doit avoir de justes motifs de reconnaissance vis-à-vis du ministère, eût mieux fait d'employer son influence à calmer les esprits qu'à souffler ainsi le feu. C'est M. d'Azeglio qui, contre l'avis de bien des gens, lui a rouvert dernièrement les portes de Turin et a rétabli sur son siége ce prélat, qui ne résidait plus depuis deux ans. Au commencement de 1848, le premier ministère constitutionnel du roi Charles-Albert s'était vu contraint d'éloigner de Turin monseigneur Franzoni, dont l'esprit intolérant et l'humeur tracassière compromettaient la paix publique, et ce ministère était celui du comte Balbo! Aujourd'hui, à peine de retour, ce prélat lève l'étendard contre le gouvernement, alors que celui-ci, pour protéger sa personne contre l'animadversion de la population turinoise, a été obligé, dernièrement encore, de mettre garnison dans le palais archiépiscopal, ce qui n'empêche pas monseigneur Franzoni de se poser en victime, et M. le cardinal Antonelli de fulminer contre les attentats du gouvernement piémontais! Tout cela est déplorable. Il serait à désirer que la cour de Rome, cédant à des conseils désintéressés, mît tous ses efforts à étouffer l'incendie que de dangereuses passions cherchent à attiser. Le gouvernement piémontais va envoyer à Rome un ministre chargé de traiter cette affaire avec le saint-siége. Le choix du plénipotentiaire est chose difficile et délicate; cependant, si, comme le bruit s'en répand, c'est M. le comte Gallina, le même qui fut envoyé l'année dernière à Londres pour suivre les négociations du traité de paix avec l'Autriche, on ne peut que s'en applaudir et augurer favorablement du résultat.

En définitive, l'épiscopat piémontais est le principal auteur de la situation actuelle. Il devrait s'accuser le premier de l'échec qu'il vient de subir et des haines anti-religieuses auxquelles il vient de faire la part si belle. Son étroit esprit d'opposition nuit à la religion, de même que les plaintes du cardinal Antonelli contre l'esprit *révolutionnaire* qui anime le ministère piémontais nuisent à la cour de Rome. Si c'est faire de la révolution que de soumettre le clergé au droit commun en matière temporelle, comme il y est soumis chez nous, la papauté elle-même a été bien près de se montrer révolutionnaire. Le cardinal Antonelli ne peut ignorer qu'une proposition de la chambre des députés de Rome avait été faite dans ce sens et déjà agréée par Pie IX, et que, si la république n'était venue couper court à l'œuvre de M. Rossi, il y a plus d'un an qu'à Rome même cette réforme nécessaire serait accomplie. L. G.

V. DE MARS.

